



HAL
open science

Pour une sociolinguistique ethnographique. Sujets, discours et interactions dans un espace mondialisé.

Claudine Moïse

► To cite this version:

Claudine Moïse. Pour une sociolinguistique ethnographique. Sujets, discours et interactions dans un espace mondialisé.. Linguistique. Université François Rabelais - Tours, 2009. tel-02484510

HAL Id: tel-02484510

<https://hal.science/tel-02484510>

Submitted on 19 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université François Rabelais, Tours
2009/2010

POUR
UNE SOCIOLINGUISTIQUE
ETHNOGRAPHIQUE

SUJET, DISCOURS ET INTERACTIONS
DANS UN ESPACE MONDIALISÉ

Claudine Moïse

Habilitation à Diriger des Recherches

Sciences du langage

Soutenance le 27 novembre 2009

Membres du jury

Philippe Blanchet, Professeur, université de Rennes 2,
Annette Boudreau, Professeure, université de Moncton (Canada),
Dominique Crozat, Professeur, université de Paul Valéry, Montpellier 3,
Monica Heller, Professeure, université de Toronto (Canada),
Catherine Miller, Professeure, CNRS IREMAN,
Didier de Robillard, Professeur, Université François Rabelais, Tours,
Laurence Rosier, Professeure, Université libre de Bruxelles (Belgique),

Pour
une sociolinguistique
ethnographique

*Sujet, discours et interactions
dans un espace mondialisé*

Claudine Moïse

MERCI

à tous les nombreux collègues qui m'ont permis de cheminer et d'avancer

à mes ami-e-s pour leur précieux soutien

à Cathy pour avoir été là

à Léo et Nina, mes parents et mes frères pour leur présence

à Claude pour sa confiance

à Brigitte Rimlinger qui saura pourquoi

à Guillonne Balaguer pour nos discussions et sa relecture rigoureuse et attentive

à Vincent Moïse pour son aide et sa curiosité

à Jean-Paul Plan pour son talent, son exigence et sa patience

à Jean-Pierre et Sébastien Guignard pour leur disponibilité

*à Philippe Blanchet, Annette Boudreau, Dominique Crozat, Monica Heller,
Catherine Miller et Laurence Rosier pour avoir accepté de prendre part à mon jury*

à Didier de Robillard pour son accompagnement stimulant

Avis au lecteur

Ce texte pourra dérouter. J'ai fait le choix délibéré d'affirmer ma position, entre une pratique sociolinguistique interprétative et réflexive, et des retours vers des rigueurs parfois plus systémiques.

La composition de cet écrit et la teneur de mon écriture, j'en ai conscience, traduisent cette orientation et ce balancement. Le texte est composé de chapitres qui s'enchevêtrent dans des typographies distinctes, je passe de l'expérience des terrains à une distanciation théorique, l'une construisant l'autre et réciproquement. L'écriture aussi s'adapte au moment et à ma pensée. Elle est le plus souvent conforme au genre attendu mais prend parfois des libertés subjectives, constructives et jubilatoires.

J'espère que ma réflexion entrera en résonance avec certains doutes et questionnements de tout linguiste ou qu'elle suscitera échanges et débats. Et qu'il en ira d'un certain contentement partagé.

J'ai décidé que mélange est un mot clé.
Il explique ce dont on parle rarement,
parce que nous nous définissons
comme des corps isolés, clos,
qui se heurtent les uns les autres mais restent fermés.
Siri Hustvedt, *Tout ce que j'aimais*.

Ouverture

J'ai pensé l'habilitation comme un temps posé, arrêté l'espace d'une écriture. J'ai demandé un congé pour recherche. J'aurais pu encore me mettre en projet, avancer comme j'en ai l'habitude, comme il est de notre métier à l'université. Notre institution est partie prenante de la grande machine enivrée (et enivrante) de la vie en mouvement, en ascendance. Être sans cesse en programmes, publications et échéances, pour des à-venir qui se brûlent dans une course contre le temps et la perte. Etre là au moment, quand il faut, quand il est temps, quand on nous attend. Mais la vie n'est pas un emploi du temps. Mon texte d'habilitation est un retour arythmique ; j'ai posé mes valises, j'ai regardé lentement en arrière, pour mieux sentir le bonheur d'avancer, dans la cohérence d'un parcours qui s'est tissé sans crier gare, d'expériences en rencontres, de sciences en écritures. Au fil du chemin, ce que je cherche et ce que je suis s'est affirmé. Dans le calme d'un

congé de recherche j'ai déroché mes palimpsestes, j'ai gratté les dessous de cartes et j'ai dessiné mon désir d'être en sociolinguistique.

Comme c'est sans doute la coutume, j'ai commencé par classer, ranger, jeter. J'ai redécouvert des textes annotés, des livres soulignés, des envies ratées et des idées inachevées. J'ai tenté de démêler les fils de mes allers-retours, j'ai pointé les emboîtements et les liens. Ce dépoussiérage, les mains dans la matière, s'est fait avec sourire et intérêt, curiosité et fierté parfois (*je pensais déjà ça !*), regret et rejet aussi (*non je n'ai pas écrit ça !*). D'une façon comme une autre, je me suis allégée, avec le sentiment, comme en mer, de devoir faire le point pour mieux affiner le cap que l'on a choisi, en alignement d'amers.

J'ai voulu relier et défaire les encastremements pour les donner à voir. J'ai commencé par faire un recueil de mes publications, mon « colligeage ». *Colliger*, réunir en cueillant, un mot que j'aime bien, que j'ai découvert dans mes premiers cours de latin et que j'ai gardé depuis dans ma besace. Il s'est agi de rassembler mes textes mais plus encore, comme le mot le dit – ou le dit si on veut –, de les rassembler en vue d'une exploitation scientifique. Le fil et l'évolution de mes réflexions sont subtilement devenus signifiants dans cette forme d'archivage d'un temps emboîté. J'ai visité l'arrière-scène et rendu au regard les making of. Car la pensée ne se donne pas dans une linéarité monocorde, elle va et vient, de champ en champ comme on défriche, explore et récolte, et de terrains en théorisation. Il m'a fallu alors m'expliquer les articulations, défaire les écarts, apprécier les impasses, pour montrer comment l'ensemble fait sens. Mes avancées, mes récurrences, mes logiques ont surgi de « mes » terrains, résultat significatif d'une démarche. Par eux, j'ai pu tirer le fil d'Ariane, débusquer les enchaînements et les glissements de ma propre pensée, de l'expérience à la théorie. Mon colligeage a été ma fondation pour qu'adviennent mes fondements et peut-être mes fondamentaux. La présentation en balade par « mes » terrains - le Canada, la violence verbale, les couples mixtes, la danse hip hop et la ville - va s'insérer dans mon texte. La lecture, à l'image de mon travail et d'une épistémologie sociolinguistique, devra se faire au rythme de ces boucles récursives, en extérieur-intérieur, au risque de dérouter celui habitué à davantage de logique linéaire.

Le congé a pris fin, la course a repris. L'écrit de synthèse était en attente. J'ai beaucoup lu, en vagabondage parfois, sans rentabilité d'écriture souvent, pour apprécier ma propre distance ou pour tracer mes connivences intellectuelles. Pour le plaisir, mais pour dire finalement comment je fais de la sociolinguistique. Je veux ici poser cette sociolinguistique telle que je la conçois et qui peut être, celle que je veux continuer à pratiquer et à transmettre. Tout ce temps de retour m'a ouvert aussi le temps de l'après avec celles et ceux qui se lanceront dans l'aventure du questionnement sociolinguistique. Parce qu'il signe la confiance en des possibles accompagnements de jeunes chercheurs, à travers les projets engagés, les responsabilités institutionnelles, scientifiques et sociales.

Cette sociolinguistique que j'expose, dans toutes les pages qui viennent, est celle du sujet mondialisé, empreinte d'intersubjectivité, des locuteurs aux chercheurs ; celle des idéologies linguistiques et sociales, mises en discours ; celle des interactions langagières et des langues hétérogènes qui permettent de saisir des processus sociaux. J'ai commencé par cerner cette sociolinguistique à travers l'histoire de sa propre discipline, la linguistique, science à géométries variables quand on change son angle de vue, de l'aplomb au doute, d'ici à l'autre côté de l'Océan. J'ai défini cette ère nouvelle de la mondialisation et des identités plurielles, exposé mes outils d'analyse pour saisir les phénomènes langagiers, explicité le travail de terrain dans une démarche complexe, réflexive, constructiviste et enfin impliquée. Pour dire finalement que cette sociolinguistique reste ouverte à l'à-venir.

Une sociolinguistique située

La partie n'est pas facile. Je voudrais montrer tout au long de ce récit où je me situe dans les circonvolutions actuelles de la sociolinguistique ; je voudrais dire ce qui fait, pour moi, sociolinguistique, comment je la pratique et à quelles fins. Je ne suis pas toute seule, embarquée et prise que je suis dans l'institution de l'université et dans l'histoire de la discipline. Produit moi-même de mon histoire intellectuelle et de mon temps comme de l'histoire antérieure de la pensée linguistique, il me faut alors dénouer des agencements, des forces historiques et sociales, des enjeux institutionnels et des parcours outre-Atlantique pour me situer. La réflexivité de la science est aujourd'hui un champ largement défini par la philosophie et la sociologie de la science (Bourdieu 2001, Braunstein 2008). Les sciences du langage, je devrais dire la linguistique avant la sociolinguistique, s'en sont emparé, notamment grâce au laboratoire d'Histoire des théories linguistiques à Paris 7 et j'en utiliserai ici certaines avancées théoriques pour saisir les développements, positions et entrelacements de la sociolinguistique.

La linguistique et la sociolinguistique se sont construites au fil du temps dans des déclarations antagonistes, des approches scientifiques en divergence voire en rivalité et des discours sur les ratés de notre discipline. Françoise Gadet montre bien (2005) la tension entre ces deux paradigmes, les oppositions récurrentes entre celui « logico-grammatical » et celui « rhétorique-herméneutique » (Rastier 2001), ou entre celui « de l'arbitraire » et celui « de la substance » de Simone (1990). Toutefois, ces points d'achoppement, portés par des personnalités affirmées, ne doivent pas occulter une génération plus jeune, qui, loin des années 70/80, ne s'encombre plus autant de cette dichotomie et adopte les croisements, les mouvances, les transgressions de frontières, si on ne les pousse à se conformer au modèle dominant. De mon côté, j'ai reçu une formation classique en linguistique et philologie et m'en suis éloignée. Je me sens toutefois empreinte de tous ces multiples apports en système que je n'ai pas reniés. Je voudrais saisir le fil de ce qui m'alimente et m'a constituée, me fait faire de la sociolinguistique dans une forme de complexité où les héritages font partie « de nos acquis et de nos erreurs » et où il nous faut aussi retrouver nos prédécesseurs, parfois oubliés, qui nous avaient montré le chemin (Robillard 2003 : 227).

La linguistique au centre

J'ai eu envie de parler de la linguistique, non pas comme si je devais me situer « par rapport à » dans un exercice obligé et traditionnel, mais parce qu'elle m'a formée et que, même si je me vis « en sociolinguistique », il va en rester des traces, dans mes approches parfois, mes plaisirs d'analyse ou dans ma terminologie. Et que je fais donc « avec » sans être contre.

Je regarde en arrière et je sais combien j'ai été façonnée par le début du 20^e siècle, période de l'avant grande guerre, période de tous les émerveillements, du progrès et des espoirs. Mon grand-père maternel avec qui j'ai vécu, patriarche de la famille, né en 1900, a résolument traversé un siècle de vie et m'a laissé une nostalgie fantasmée pour ce temps des possibles et des découvertes. Il m'a donné aussi, par ma force d'opposition à ses convictions, à m'échapper d'un enfermement provençal nationaliste, lui qui sur l'île de la Barthelasse face au Palais des Papes à Avignon, recevait dans la guinguette familiale le félibrige de Mistral tant adulé. Mais c'est une autre histoire (Moïse avec Heller 2009a) qui m'a orientée dans mes choix scientifiques par la suite. J'y reviendrai.

Il y eut des changements de monde portés par des renouveaux d'humanité¹, des transformations qui allaient déplacer les sociétés et le quotidien des hommes, celle qui s'amorça au 12^e siècle avec l'élan des cathédrales, l'organisation de l'État et l'urbanisation, celle de la Renaissance, avec l'imprimerie et la grammatisation (Auroux 1992), l'allant des grandes expéditions, celle enfin de l'ère industrielle et capitaliste, annonciatrice d'une modernité impensée jusqu'alors. Je parle ici de ces mouvements lents, loin de toute révolution scientifique extérieure aux vies terriennes qui n'ont eu des retentissements que décalés. La révolution copernicienne mettra du temps à toucher l'Église et sa toute-puissante sociale, elle qui ne reconnaîtra la rotondité de la terre qu'en 1830. Ces transformations ont mobilisé enthousiasmes, envols et avancées. En ce début du 20^e siècle sourdaient de profondes mutations, entre l'air et le rail, mais aussi dans les sciences, qui sont devenues humaines et universitaires. J'ai accroché chez moi le diplôme du jeune frère de mon grand-père, dont la mort précoce a figé la figure mythique d'un destin diplomatique exceptionnel, fauché dans une éternelle jeunesse. Ce diplôme de juillet 1928 est celui de l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes ; il atteste la réussite pour les langues « abyssine, arabe [littéral et maghrébin] et turque », pour les variétés. J'ai hérité aussi de lui à 15 ans par transmission interposée de son « Bailly » et de son « Gaffiot » puisque j'étais la seule des petits-enfants à faire « latin-grec ». En soixante ans, ils avaient peu changé. J'ai continué les lettres classiques et nous étions deux seulement en licence à Aix pour la formation grammaire comparée et philologie, trois seulement en philologie du Moyen Âge. Ma linguistique était syntaxique et structurale, tout comme mes études de lettres modernes. Je me dis parfois que je viens de là et de si loin, ancrée dans une tradition très française, du début du siècle comparatif et des années 70 structurales, et qu'il a fallu m'en arracher pour être à ma place. À Aix, il y avait aussi Joëlle Tamine et Claire Blanche Benveniste qui m'ont ouvert une autre porte, qui prenaient un premier chemin des variétés.

En ce début de siècle, si l'on en croit J. C. Chevalier et P. Encrevé (2006), deux grandes figures, Ferdinand Brunot (1860-1938) et Antoine Meillet (1866-1936), tous deux premiers à l'agrégation, dessinent et dominent le paysage français de la linguistique, traçant deux voies divergentes mais emblématiques de l'histoire à venir de la linguistique en France. D'un côté il y a le philologue du français qui ignore Saussure, néglige l'étude des dialectes et forme des enseignants à l'agrégation des « Bailly et Gaffiot » quand l'exigence du concours entrave toute inventivité de recherche. De l'autre, il y a le linguiste de l'indo-européen entre arménien et langues slaves qui ira des Hautes Études, à l'École des langues orientales et au Collège de France quand la grammaire comparée et l'enseignement des langues se dispensent hors de l'université (un seul poste à la Sorbonne où Joseph Vendryes est nommé en 1919) dans les institutions plus spécialisées. À travers le *Bulletin de la société linguistique de Paris* Antoine Meillet avec Charles Bally, Lucien Tesnière ou Emile Benveniste, le cercle des linguistiques trace son chemin. Mais le cataclysme de la guerre de 14, la perte des forces vives en France et l'épanouissement de linguistiques dans

¹ Merci à Vincent Moïse, mon frère, pour nos nombreux échanges en histoire sociale.

les pays scandinaves, en Tchécoslovaquie (le cercle de Prague), comme le donne à voir le fameux congrès de la Haye en 1928, fragilisent la linguistique française.

Entre une linguistique encore affaiblie et marginalisée dans l'institution traditionnelle (peu de postes, peu de débouchés, fermeture à la nationalité étrangère) et une philologie française bien installée qui ne prend aucun risque (on sait combien Albert Dauzat, fervent défenseur de la dialectologie, tenu à l'écart par son objet d'études et par les agrégés parisiens n'a pu réellement faire école), la recherche piétine. La sociolinguistique, qui n'en portait pas le nom, mais qui était souhaitée par Antoine Meillet et initiée par d'autres comme Bally, ne peut s'épanouir. « L'accès à la recherche était un parcours d'obstacles quasi insurmontable au plus grand nombre, l'accès à la linguistique particulièrement éprouvant et sélectif. Le mur élevé entre les deux disciplines tenait bon » (Chevalier et Encrevé 2006 : 29).

Le renouveau aura lieu après la seconde guerre mondiale avec les figures emblématiques, de Marcel Cohen à André Martinet et Emile Benveniste, la création du Cnrs, sans pour autant que s'estompe la frontière entre la terne philologie et la preste linguistique. En 1959, il n'y avait toujours qu'une seule chaire de linguistique dans l'université française, à la Sorbonne. Rien ne semblait alors présager d'une émancipation du champ dans les années 60, émancipation qui passera par la force d'implantation du structuralisme. Il a fallu une époque faite de renaissances intellectuelles et économiques, d'une institutionnalisation, d'une technologisation et de la création de revues, de personnalités diversifiées, dans les marges parfois, pour créer, comme dans une nécessité vitale et un jaillissement, ce renversement de pensée². 1968 sera là avec le triomphe de la linguistique à l'université, mais de la linguistique structurale.

La construction d'une filiation disciplinaire

Même s'il y eut avec Saussure une rupture, une nouvelle façon de faire de la linguistique ou en tout cas une nouvelle façon de concevoir la langue comme objet abstrait, pour lequel a été entreprise une « déconstruction » (Gadet 1987 : 7), « le mythe d'une naissance récente des sciences du langage (apparu au 19^e siècle) n'est plus tenable » (Auroux 2008 : 1043). On raconte et on transmet que Saussure, après avoir marqué très jeune la linguistique historique par son mémoire sur *Le système primitif des voyelles indo-européennes* en 1878, abandonne les recherches en ce sens et vise une refonte de la linguistique (Ducrot et Todorov 1972 : 29). Je préfère voir dans cette cassure un point d'amorce pour « faire science » qui n'a cessé de se construire à travers l'histoire de la discipline, et ce dès la fin du 19^e siècle, alors que la grammaire comparée vivait une crise et qu'il fallait aller vers le *progrès*, injonction nécessaire au développement de toute science. Cette construction autour d'une rupture scientifique faisait de la linguistique une « vraie » science inscrite dans sa propre révolution scientifique (Braunstein 2008). Par la suite, créer une mémoire autour de la figure de Saussure³ (Chiss et Puech 1999) permettait de mieux projeter la discipline dans l'avenir. La grammaire comparée avait cumulé beaucoup de savoirs mais se sentait menacée par la crise des lois phonétiques ; elle devait alors renaître à elle-même et, de cette façon, « l'histoire émergera comme une pièce essentielle d'un dispositif critique, moins tourné vers le passé comme sources de valeurs scientifiques que comme appui de nouvelles fondations et refondations (la linguistique générale) » (Puech 2008 : 1094). *Le Cours*

² Les entretiens menés par Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé donnent à voir au cœur des enthousiasmes, la construction d'une linguistique qui s'est faite à force de travail, de rencontres et de marges. Comme le dit Algirdas Julien Greimas « être linguiste ce n'était pas un métier, c'était plutôt une proclamation : c'était un mélange de littérature, de philologie, de philosophie et de quelques grands principes. Dix ans plus tard, c'était devenu un métier » (Chevalier et Encrevé 2006 : 133).

³ Je voudrais dire ici l'intérêt et le plaisir que j'ai eu à lire à la fois les ouvrages et articles de Sylvain Auroux, Jean-Louis Chiss et Christian Puech. Ils revisitent l'histoire avec force précision, montrent les effets déformants du temps, présentent des pensées linguistiques trop oubliées et donnent à voir une science du langage ancienne, complexe et grandement sociale. D'une autre façon, j'ai trouvé dans l'ouvrage de Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé et dans les entretiens d'Antoine Culioli une histoire de la linguistique contemporaine. Voir les références de ces auteurs en bibliographie.

tend dès le départ, alors qu'il s'établit dans une crise des savoirs, à lisser les tensions, occultées par l'histoire. Bally et Sechehaye, rédacteurs de Saussure, reviennent en 1916 sur l'histoire de la linguistique pour mieux en figurer le nouvel avenir dans « une véritable conversation de point de vue » et avec « la volonté de poser Saussure en Maître » (Puech 2008 : 1094). En même temps, on sait que la nouveauté des théories structuralistes sont rétrospectives, qu'elles se sont construites avec le temps ; des contemporains de l'époque, comme Antoine Meillet, ne sont pas éblouis par l'œuvre saussurienne. Mais, la linguistique dans *le Cours* sera au fil du temps posée en lien et en filiation avec un maître, d'où tout partait et où vers tout devait aller ; la grande réussite a été son appropriation, son utilisation et son interprétation tout au long du siècle, pour une légitimation (réussie) de la discipline dans les années 60, au prix d'une occultation des pensées plus sociales. Le texte de 1915 serait une « matrice projective et productive » qui a permis d'unifier des pratiques linguistiques très diverses, de donner corps à une science naissante, et d'offrir des concepts opérationnels. Avec la construction d'une pluralité de figures de Saussure, jusqu'à celle diurne et nocturne des *Anagrammes* (Gadet 1987), toute science du langage peut s'appuyer alors sur une figure emblématique, devenue « une borne de la mémoire des sciences humaines dans leur version structuraliste » avec des « effets de reformulation (et de reformulation de reformulations) » (Puech 2008 : 1097) du *Cours*.

Or l'histoire n'a pas retenu certains travaux, de ceux de Meillet et Bally par exemple, qui ne peuvent être fondus dans le structuralisme et sortent du champ. Saussure n'était pas le seul, Sechehaye tentait de développer une linguistique de la parole liée à la psychologie, Bailly allait vers la stylistique, au sens de style énonciatif. Les débats théoriques à l'époque, qui se sont tus pendant longtemps, étaient foisonnants et annonçaient les courants des années 70, la pluralité des parlars, la sémantique, les actes de langage, la portée sociale trop délaissée, la notion de sujet parlant autour de Bréal, par exemple. Les théories saussuriennes du système ne se sont pas affirmées dans un consensus pacifié comme on pourrait le vouloir et l'imaginer, mais se sont imposées et répandues au fil du temps en guise de légitimation scientifique. Le structuralisme linguistique trouve donc sa légitimité dans le *Cours* et la doxa de notre discipline ne l'a pas démenti.

« Avec le structuralisme généralisé de l'après-seconde guerre mondiale, ce mode de référence à Saussure ne fera que s'accroître et se radicaliser : *le Cours* ne joue alors son rôle de référence absolue (une référence qui n'est pas elle-même référée), qu'à travers une série indéfinie de médiations, de lectures de lectures, de prismes disciplinaires dont les intérêts de connaissance sont infiniment divers. Levi-Strauss lit Saussure à travers Jakobson, Merleau-Ponty à travers Guillaume et Lévi-Strauss, puis Martinet, Lacan à travers Merleau-Ponty et Jakobson, Derrida à travers Hjelmslev » (Puech 2008 : 1100).

Et les fondements de la discipline sont encore sans cesse repris et mis en circulation pour en perdre la complexité. Ainsi lors des vingt ans de l'Association des Sciences du Langage, Jean Pruvost (2005 : 11) résumait ainsi la construction de notre discipline dans une réduction attendue :

« c'est donc, comme chacun sait, avec la publication en 1916, du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure que se fonde une nouvelle définition de la linguistique [...] On sait également combien se fait sentir ensuite l'influence de Lévi-Strauss en 1949, dans *Les structures de la parenté*, où il applique le concept de structure aux phénomènes humains ».

À l'heure de la mondialisation, il me semble que faire de linguistique demande de casser ces représentations, d'accepter les héritages anciens oubliés pour mieux les comprendre, se les approprier et les dépasser. La sociolinguistique a été effacée par des contingences historiques mais elle était là en germe, dans des liens complexes avec la linguistique structurale. Ce que je fais aujourd'hui est la résultante complexe des legs des siècles précédents et des années 70 en

France et aux États-Unis, acquis croisés mais ancrés dans une nouvelle modernité, celle de la mondialisation et du sujet.

La définition du champ

Ainsi, le structuralisme s'est construit pour circonscrire la discipline. Pour faire de la science une science, il faudrait définir son champ, forme « d'habitus scientifique » (Bourdieu 2001), fait de routines conceptualisées et théorisées ; une science se construirait autour d'« un capital de méthodes et de concepts spécialisés, qui garantissent, explicitement ou non, le « droit d'entrée » dans le champ » (Neveu 2008 : 1070). En ce sens, chaque discipline développerait son *style* (Bourdieu 2001 : 129-130). Telle est donc la représentation dominante de ce qu'est une science comme le confirment bien souvent nos expériences institutionnelles.

La linguistique a travaillé la forme de son discours scientifique pour la rendre visible et autonome. Pour développer son prestige et légitimer ses pratiques, elle a donc affirmé sa source saussurienne, son objectivité et, point d'acmé, sa « mathématisation » (Kuhn 1962). Elle a voulu bâtir un discours, « un *nomos* particulier, autrement dit une loi, lieu d'une légalité scientifique, qui repose sur un principe de division, de territorialisation, de construction de la réalité objective irréductible à celui d'une autre discipline, produisant un effet de régulation mais aussi d'exclusion du champ disciplinaire » (Neveu 2008 : 1071). Il n'est pas étonnant alors que la linguistique structurale ait voulu se rapprocher d'une rigueur mathématique dans une convergence de modèles et concepts, dans la dérive d'un auto-discours, quand elle se pense elle-même plutôt que de penser son objet, la langue (Kristeva 1981). Le structuralisme a construit un discours de l'origine, du cadre et des modèles qui devait circonscrire, en gage de légitimité, ses racines et son ancrage positivistes.

Saussure permet d'asseoir la discipline et de faire le jeu des filiations, construites dans l'après linguistique mais aussi dans l'avant philosophique, du stoïcisme à Descartes et à Leibniz (Chiss et Puech 1997 : 23), position idéologique liée à la raison et au progrès, source de contrôle et de bonheur. La connaissance a été source d'espérance depuis Bacon au 17^e siècle avant même Descartes et le développement de la science, portée en étendard par Auguste Comte, fonde le bonheur du monde. Le siècle des Lumières, de l'universalisme et de la Raison, permettait de sortir de l'obscurantisme religieux quand Condorcet en appelait au progrès combiné des lumières de la raison générale, de l'ordre social et de l'économie publique. La science sociale positive vient en chevalier conquérant proposer un nouveau monde, libéré des révolutions et de l'empire, pour le mieux être et le bien collectif. La linguistique structurale, forte de cette tradition idéologique, ne pouvait s'inscrire que dans une vision scientifique ascendante, rassurante et gagnante. Ce que la sociolinguistique, et c'est là aussi toute sa richesse humaine, n'a pas pu faire. Elle n'a jamais eu tout simplement pour visée de définir un champ unifié et uniformément conceptualisé ; elle a toujours été en exploration à ses risques et périls.

La grande époque structuraliste

Tout était donc en place pour favoriser l'implantation structuraliste dans les années 60, discours historique, idéologie scientifique et ressources économiques. *Le Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure a joué sa force d'influence dans l'histoire de la linguistique. Les linguistes français, Bailly, Martinet, Guillaume ou Benveniste, comme la glossématique de Hjelmslev ou le cercle linguistique de Prague avec Jakobson (Toutain 2008), s'ils n'en sont les héritiers, s'inscrivent dans sa filiation parce que les histoires des idées sont aussi des histoires de vie. À partir des années 40, le cercle de Prague trouve des échos chez les linguistes européens, Emile Benveniste, André Martinet ou Louis Hjelmslev. Mais en 1939, Jakobson fuit au Danemark puis rejoint les États-Unis, le cercle disparaît, le rideau de fer tombe. La linguistique structurale se ramifie : Hjelmslev

organise le cercle de Copenhague, Jakobson forme ses élèves Noam Chomsky et Morris Halle, fondateurs de la grammaire générative, André Martinet qui se veut « fonctionnaliste » se rend un temps aux États-Unis.

Dès les années 50, la notion de système a dépassé la linguistique pour instaurer le structuralisme comme pièce centrale des sciences sociales. Il donne alors ses lettres de noblesse aux sciences humaines faisant œuvre de scientificité puisque la démarche consiste à appliquer, avec des outils rigoureux, une analyse interne de la langue dans un temps donné. Au point peut-être « d'y faire régner une véritable dictature » (Bronckart 1977 : 84). La vague structuraliste, issue de la pensée linguistique, s'étend à la psychanalyse avec Jacques Lacan, à la philosophie avec Michel Foucault⁴ et Roland Barthes, à l'histoire avec Georges Dumézil, à la littérature avec Tsvetan Todorov, et à l'anthropologie avec Claude Lévi-Strauss, entre autres. Le structuralisme, posture philosophique d'une époque, devient une méthode générale d'analyse, où toute production humaine se voit déterminée par des structures, en dehors de toute considération du sujet. D'un point de vue institutionnel, les choses ont pu se faire dans les années 60 par l'implantation des branches du structuralisme linguistique dans différentes universités parisiennes (Perrot à Paris 3, Martinet à Paris 5, Culioli à Paris 7, Chomskiens à Paris 8, les grammairiens à la Sorbonne).

L'émulation de 1968 a été aussi une effervescence scientifique et intellectuelle où la linguistique a pris toute sa place et la sociolinguistique la part congrue. Portée par les circonstances scientifiques et historiques de l'après-guerre, les analyses acoustiques prennent un essor considérable et assoient la linguistique et la phonologie (Chevalier 1998), tandis que s'accroît le nombre d'étudiants portés par cette discipline. L'influence a été aussi celle de l'information et de la communication, si l'on pense à Jakobson et à son modèle et à ses fonctions qui font école et référence. Dans la même veine se développent l'informatisation des langues, la traduction automatique, les études statistiques appliquées aux mots en lien avec les théories de l'information et les mathématiques (Léon 2008). Martinet revient en 1955 des États-Unis et renouvelle la phonologie, en force dans les années 60, avec son *Économie des changements phonétiques*. L'intérêt pour les langues contemporaines, l'influence des anglicistes, le renouveau de la phonétique et phonologie d'un côté et la création de revues, le développement de laboratoires instrumentés et de l'informatique dans une conjoncture favorable (priorité à la recherche, augmentation des budgets, créations d'instituts, accueil de chercheurs fuyant leur pays) a permis d'asseoir la discipline (Chevalier et Encrevé 2006, Poibeau 2008). Le structuralisme a été phonologique mais aussi sémiotique (Poibeau 2008). Benveniste se rapproche de Lévi-Strauss (fondation de la revue *L'homme* en 1961) et voit l'envolée des *Problèmes de linguistique générale*. Les thèmes (à travers Barthes, Greimas et Kristeva) trop « sulfureux pour que l'institution universitaire les accepte » (Poibeau 2008 : 951) seront revisités dans les *Cultural Studies* nord-américaines, mâtinés de philosophie, psychanalyse et anthropologie et influencés par la *French Theory*. Les chercheurs, de Kristeva à Derrida, et leurs pensées - du texte et de l'intertextualité très marqués par le structuralisme et la sémiotique des années 60 - sont bien plus reconnus aux États-Unis qu'en France (Chevalier et Encrevé 2006).

Dans le même temps, le développement institutionnel (Création du Cnrs, centre de recherche des Facultés en 1953, à Strasbourg et Besançon particulièrement) est porté par les groupes de recherche actifs. Chacun « entreprend à un moment quelconque d'éditer, sur des modes très différents, une revue. Les groupes parisiens éditeront *La linguistique* aux PUF, 1965, ou chez Larousse, *Langages* en 1966, ou *Langue française* en 1969. Tout groupe actif trouvait son éditeur » (Chevalier 1998 : 74). La force de la linguistique s'est affirmée jusque dans les années 80 malgré une diffusion très éclatée de la recherche et des revues.

⁴ Paul Veyne conteste, dans un ouvrage stimulant (2008), cette interprétation. Merci à Didier de Robillard de m'avoir signalé ce texte.

Face à ces forces historiques, idées cartésiennes, visions du progrès, reconnaissance institutionnelle, la pensée dominante reste aujourd'hui encore structurale. Qui cherche une histoire ou une présentation de la sociolinguistique française aura bien de la difficulté à les trouver dans les manuels généraux (Guelpa 1997, Moeschler et Auchlin 1997, Neveu 2000, Paveau et Sarfati 2003) ou dans les ouvrages de linguistique (Bergounioux 1994, Ducrot et Todorov 1972, Malmberg 1991, Milner 1989, Mounin 1967, Robins 1976), pourtant assez nombreux. La plupart de ces livres s'appuient sur la période antique, l'envolée grammairienne de la Renaissance et du siècle des Lumières, le 19^e siècle comparatif et le 20^e siècle du structuralisme (voire de la pragmatique). Ils exposent des théories linguistiques sous forme d'une histoire de la discipline, épistémologie au sens français du terme ; certains toutefois portent un regard plus réflexif (Auroux, 1989 / 1992 / 2000, Bronckart 1977, Chiss et Puech 1997 et 1999, Kristeva 1981, Swiggers 1998), proche de la philosophie des sciences. Les auteurs présentent les sciences du langage, avec tout l'intérêt que l'on peut y trouver, en fonction de leur temps et de leur ancrage scientifique et institutionnel. Ils trouvent souvent leur point d'aboutissement ou de rupture dans l'œuvre saussurienne, qui, véritable mythe d'origine, valide la naissance de notre discipline, dans l'oubli de toute continuité historique. L'histoire de la discipline s'intéresse à l'avant Saussure, à la philosophie grecque sur le langage, à la linguistique arabe ou orientale, à la grammaire, au comparatisme (Auroux 1989/1992/2000, Kristeva 1981, Malmberg 1991, Mounin 1967, Swiggers 1998) comme fondement philosophique ou comme pensée théorique distante de la linguistique contemporaine.

Elle tire aussi le fil théorique structurant de la description systémique de la langue, avec des incursions pragmatiques (notamment dans les manuels cités). Les ouvrages des années 70/80, pris dans la grande époque du structuralisme français, avec la linguistique comme égérie, mettent la pensée systémique au centre de leur travail, avec quelques allusions à la sémiotique ou à l'énonciation, comme c'était de mise dans ce temps d'alors. L'introduction critique de J.-P. Bronckart (1977) par exemple, au-delà de sa spécificité psycholinguistique, est construite autour de la linguistique structurale dont il déplore que, « de manière paradoxale, l'importance universellement accordée au linguiste genevois ne se traduise que rarement par une présentation longue et détaillée des thèmes du *Cours de Linguistique Générale* ». Son exposé structuraliste se partage alors entre Saussure, Sapir (certes dans une perspective anthropologique), le structuralisme européen et Chomsky. Apparaissent aussi, comme il se devait à l'époque, les théories de l'analyse du discours de Benveniste à Culioli, entre énonciation et grammaire opératoire dans des perspectives formalistes ou des réflexions sémiotiques, dans la lignée de Barthes (Kristeva 1981).

Encore récemment, lors du congrès mondial de linguistique en juillet 2008, la section consacrée à *l'histoire, l'épistémologie et la réflexivité* portait essentiellement sur des faits singuliers grammaticaux dans l'histoire ou sur des grands penseurs de la linguistique (Bréal, Jakobson, Bailly entre autres). Il s'agissait « de descriptions conceptuelles, de la construction de modèles d'évolution ou de l'évaluation de la place d'un thème, d'un auteur dans un champ théorique » (Auroux 2008 : 1043). Moins de la moitié portait sur le genre même du discours linguistique dans une perspective de la philosophie des sciences, mais il n'était aucun regard porté sur la sociolinguistique sous quelque forme que ce soit.

Il faut s'y faire, la sociolinguistique ne fait pas partie de l'histoire évidente de la linguistique. J'ai assuré pendant quelques années un cours semestriel de licence sur l'histoire de la linguistique et un autre sur les théories linguistiques contemporaines. J'ai trouvé dans tous ces livres et à travers les publications très nombreuses, notamment celles du Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques⁵, largement matière à réflexion, mais en dehors du champ de la sociolinguistique⁶, comme si cette histoire-là n'appartenait pas aux sciences du langage, n'avait pas d'intérêt ou n'avait pas fait ses preuves. Ainsi, dans l'ouvrage exhaustif, *Épistémologie des sciences sociales* (Berthelot 2001), le chapitre consacré aux « sciences du langage et de la communication » est un catalogue des grands courants qui ont structuré la discipline : le structuralisme, le générativisme et le « tournant » pragmatique. Il n'est fait aucun retour sur ses modalités de construction ni aucun détour vers la sociolinguistique, oubli quelque peu troublant pour un ouvrage de sciences sociales, qui sort de la stricte linguistique.

J'ai eu envie, modestement ici, de redire ce vide sociolinguistique, même si par ma formation première en philologie, grammaire comparée et syntaxe, je me sens profondément rattachée aux sciences du langage, même si je peux en utiliser les outils descriptifs quand ça et là le besoin s'en fait sentir⁷. Je m'y sens attachée même si mon histoire scientifique a vraiment commencé quand j'ai décidé, confrontée à mon terrain canadien lors de mon doctorat, de prendre d'autres chemins aventureux en langue.

Des fondements occultés de la sociolinguistique

J'ai croisé la sociolinguistique au milieu des années 80, à Aix-en-Provence d'abord alors que je sortais des classes préparatoires que mes études scientifiques me manquaient et que les analyses littéraires m'ennuyaient. Je devais rattraper deux ans d'enseignement linguistique et je suis tombée dans la marmite. À côté, je l'ai dit, de la linguistique structurale, on se retrouvait le samedi pour participer aux analyses de syntaxe variationniste, avec Claire Blanche Benveniste et l'équipe du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe ; j'ai continué avec Joëlle Tamine pour une maîtrise sur la syntaxe des métaphores. À Montpellier par la suite, je passais du variationnisme à la diglossie de Robert Lafont tout en rendant des travaux sur la syntaxe des mots composés et du gérondif. J'étais sans doute là où il fallait être pour saisir une partie de la sociolinguistique des années 70-80, de celles de la variation et du contact des langues.

Comment décrire une discipline ?

La linguistique systémique a su marquer sa place.

« Proclamer des filiations ou des affiliations, c'est organiser un champ de savoir homogène, c'est indexer, identifier, décrire les principaux domaines de la discipline où l'objet trouve sa place légitime. Fixer des tâches programmatiques, c'est compléter, par la dimension projective, la cohérence rétrospective et synchronique de la discipline. Le point de vue disciplinaire, par quelque côté qu'on l'envisage, nous confronte donc à la dimension temporelle (rétrospection, délimitation, synchronique, projection) d'une *représentation* du savoir » (Chiss et Puech 1999 : 16).

La technolinguistique (Robillard 2007a) est un construit historique et une certaine représentation de la science linguistique mis en place au fil du temps pour la cadrer, la cerner et la définir. La présentation d'une discipline peut se faire aussi à travers les variétés de ses branches et

⁵ Le laboratoire d'Histoire des Théories linguistiques de l'Université de Paris 7 a été créé en 1984 (URA 381 du CNRS, directeur : J. C. Chevalier) ; il a été renouvelé en 1988 (directeur J. C. Chevalier), et en 1992 (directeur S. Auroux), création en 1997 de l'UMR 7597 (unité mixte de recherche CNRS-Université de Paris VII – ENS Lettres et Sciences Humaines, Lyon), la directrice du laboratoire, depuis janvier 2002, est Sylvie Archaimbault, Directrice de Recherche au CNRS.

⁶ C'est dans les trois tomes de *L'histoire des idées linguistiques* (Auroux 1989/1992/2000) que l'on trouve des analyses sur les fondements possibles mais occultés d'une sociolinguistique ethnographique actuelle.

⁷ Voir le chapitre ici même sur « les outils sociolinguistiques »

de ses intérêts (Chiss et Puech 1999 : 26), comme l'a fait la linguistique. L'école de Paris (Meillet, Vendryès, Sommerfelt) a pris l'aspect « sociologique » des faits de langue, l'École de Genève avec Bally les « abstractions de la grammaire », Prague la phonologie, l'école de Copenhague les universaux. Il y eut un « triple avantage : distribution géographique et historique et répartition des domaines ; spécificité de l'objet et différenciation ; catégories historiques mises en œuvre qui garantissent l'intégration de la discipline » (Chiss et Puech 1999 : 26). Il s'agit, malgré tout, toujours là d'un exposé de circonstance, dans lequel la référence absolue reste l'avènement structuraliste comme « repère, lieu de mémoire », au-delà de ses écrits.

La sociolinguistique vit sa vie, prend des chemins de traverse, ne semble pas fixée, et c'est tant mieux. Comment se construit le discours scientifique en sociolinguistique ? Que dire de son idiomaticité, son originalité, son mode d'expressivité et sa pratique collective ? De quelle sociolinguistique parle-t-on ? Quels sont ses domaines ? Ces concepts opérants et son modèle de pensée ? Nous avons commencé à construire un discours épistémologique à travers le Réseau Francophone de Sociolinguistique en place depuis huit ans, à travers colloques, journées et rencontres. Des écrits collectifs ont lancé la réflexion (Blanchet et Robillard 2003, Blanchet, Calvet et Robillard 2007 entre autres), une revue œuvre en ce sens aussi, *Les carnets d'Atelier de sociolinguistique* qui vient s'ajouter aux *Cahiers de sociolinguistique* et à *Glottopol*, dans le champ des revues sociolinguistiques. Pourtant, la sociolinguistique ou les sociolinguistiques n'ont pas encore suffisamment affirmé leur place en France et ce récit se veut aussi une pierre à l'édifice théorique de notre discipline. Il est temps de se donner à voir, dans une nouvelle modernité. Reste à savoir comment. En racontant une naissance mythique, des événements fondateurs ou marquants, les espaces français et outre-Atlantique, le développement actuel, les réflexions conceptuelles, les différents courants et « écoles » ? Commencent les difficultés quand on sait combien la sociolinguistique est diverse, éclatée en France ou ailleurs. Quand on sait que, justement, la sociolinguistique repose sur un refus de l'hégémonie, des cadres dominants, des paroles univoques... Mais j'ai envie et besoin de me situer. Il va donc me falloir naviguer entre les pôles, historiques, territoriaux, scientifiques pour dire la spécificité de ma démarche, en miroir d'autres sociolinguistiques. Je voudrais à la fois être rassembleuse et singulière ; je voudrais raconter l'absence de continuité apparente, les influences multiples, les contextes historiques et culturels d'une émergence, les liens institutionnels, les figures charismatiques et les structures de recherche valorisées. Vaste et impossible tâche ici même, qui se penserait comme une initiative collective pour un nouveau départ. Je suis confrontée ici au « comment m'y prendre ? ». Il y a eu d'abord ce désir de viser une perspective historique, comme si notre champ avait besoin désormais d'un retour sur lui-même pour mieux se définir et avancer, parce que la mémoire est constitutive aussi du savoir (Auroux 1994) et d'une certaine légitimité. Si elle a été entamée par quelques-uns de notre discipline, membres du Réseau Francophone de Sociolinguistique (entre autres, Blanchet et Robillard (Éds) 2003, Blanchet, Calvet et Robillard 2007, Boyer 1991, 1996, Calvet 1993, Gadet 2005, Vermes et Boutet (Éds) 1987), une « Histoire des idées sociolinguistiques » serait une façon de raconter cette sociolinguistique et ferait figure de geste inaugural. Il en irait, car nous sommes en retard, d'une histoire au sens strict, « épistémologie » au sens français, à une sociologie de la science donc de nos pratiques, institutionnelles et sociales (Bourdieu 2001, Braunstein 2008).

Une histoire récente ? Ce n'est pas une science ?

On se trompe en disant que la sociolinguistique est récente ; elle est certes institutionnellement jeune mais elle a été pensée bien avant sa reconnaissance (Robillard 2003, 2008). Il nous faut donner à changer de point de vue et arrêter d'en montrer sa naissance dans les années 70, ce qui permettrait de balayer cet argument tous azimuts : « la sociolinguistique est une science

récente ». L'épistémologie d'une discipline semble devoir se construire à travers une certaine profondeur qui en dit l'organisation, les constructions et les ruptures. Montrons que l'histoire de la sociolinguistique est une histoire oubliée de faits anciens et que la technolinguistique se sert de l'antienne de son immaturité pour la discréditer.

Un manuel d'*Initiation à la linguistique* (Baylon et Fabre 1990) aborde l'analyse du système, la sémiotique, l'énonciation et la pragmatique. Il consacre dans une partie intitulée « les apports récents », 6 pages sur 223 à la sociolinguistique. Outre le peu de problématisation de ce domaine, il est surtout significatif de noter la représentation qui en est faite en 1990, comme exploration « récente ». Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov (1972) consacrent, dans deux chapitres, 13 pages sur 460, à ce que l'on appelait à l'époque la « géolinguistique » et la « sociolinguistique ». La géolinguistique s'intéresse aux « idiolecte, dialecte et patois, langue nationale, jargon et argot, mélange de langues et multilinguisme », héritage de la dialectologie, ce que nous considérons aujourd'hui comme éléments centraux de la sociolinguistique variationniste. Quant à la sociolinguistique « on a affaire, plutôt qu'à une discipline unique, à un ensemble de propositions et de recherches dont l'incohérence se reflète jusque dans la multitude des appellations » (Ducrot et Todorov 1972 : 84). Au lieu de mettre en avant une discipline naissante dans ses institutions, riche de sa diversité de recherche, la sociolinguistique, décrite il est vrai par un chantre du structuralisme, même s'il a su depuis modérer ses propres certitudes de l'époque⁸, se voit dès son origine déconsidérée sous le couperet de l'incohérence, puisque elle rompt avec le principe d'unité et donc de scientificité. Il passe sous silence le fait que toute science qui émerge expérimente la limite de ses frontières ou existe à travers approches et concepts en résonance. Plus que de l'incohérence, on peut voir, par l'exposition même située de cette sociolinguistique, les influences croisées entre anthropologie et linguistique, langue et société, écoles américaines et françaises. Et ce chapitre montre bien combien la discipline était en pleine élaboration entre la sociolinguistique variationniste de Labov, l'ethnolinguistique sur les traces de Sapir, l'anthropologie linguistique, qui après Malinowski fait du langage « un fait social et un type de comportement », interprété par Todorov, sans le dire explicitement, comme théorie des actes de langage, et l'ethnographie de la parole de Hymes.

Sylvain Auroux (2008) signifie combien l'histoire des sciences du langage est en manque non pas de recherches historiques - les études actuelles étant relativement nombreuses, du moins pour la grammaire - mais plutôt d'encadrement et de connaissance historiques. On pourrait alors appliquer son raisonnement à la sociolinguistique. Les sciences dures, comme les mathématiques ou la physique savent, à travers la cumulation des résultats, définir les découvertes marquantes de leurs disciplines. Face à la question un peu provocatrice, « qui peut dater les dix grandes inventions en matière de théorie linguistique ? » (Auroux 2008 : 1043), Sylvain Auroux réfute les arguments trop souvent entendus, du manque d'invention dans le domaine des sciences humaines, du manque de maturité de notre discipline, du manque de cumulation des découvertes. Tandis que certaines sciences, comme la physique et la biologie sont très encadrées, notre difficulté viendrait de l'absence de consensus et de régulation au sein de notre domaine de recherche. En ce sens, nous ne pouvons opter que pour une « histoire sérielle », c'est-à-dire suivre l'évolution d'un concept et comprendre les motivations de ses changements. Cela a été fait en partie en sociolinguistique (Moreau 1997), mais il me semble qu'il devient important pour notre propre définition de construire notre histoire disciplinaire si complexe soit-elle et de fonder notre science hors des modalités attendues aussi, d'unité, d'objectivité, de prédicabilité ou de mathématisation.

Ainsi, la sociolinguistique ne semble pas s'être assez occupée d'elle-même, comme si elle avait besoin (et on peut le comprendre) de travailler sur son objet et pas sur la discipline. Dans un article qui expose l'histoire des revues de 1947 à 1997, on ne trouve cité que *Langage et société*,

⁸ Notamment dans un ouvrage récent, il revient sur son passé et sa pensée structuraliste (Todorov 2007).

créée par Pierre Achard « pour combler le vide sociolinguistique » (Chevalier 1998 : 75). Pourtant aujourd'hui même s'ils sont relativement rares (Marcellesi et Gardin 1974, Baylon 1996, Boutet 1997, Calvet 1993, Boyer 1991, 1996, Moreau 1997), les ouvrages de sociolinguistique français rendent bien compte de la richesse de notre champ. L'ouvrage de Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin est à regarder aujourd'hui d'un point de vue historique, il dit un moment d'émergence et de foisonnement de notre discipline. J'ai un faible pour l'ouvrage édité par Henri Boyer en 1996, *Territoires et objets*. Je trouve qu'il rend bien compte avec des chapitres joliment travaillés par chacun des auteurs des différents domaines actuels de notre discipline en France. Le *Que sais-je ?* de Louis-Jean Calvet, comme il le dit lui-même, était indispensable à l'époque pour occuper le champ, et pose bien, ce que j'aime, certains liens de filiations mais ne sort pas du champ du variationnisme et de la politique linguistique. Il passe sous silence (à commenter sans doute...) tout ce qui fait sociolinguistique, la mienne, celle des discours et des interactions. Je ne veux pas oublier celui de Marie-Louise Moreau, ô combien utile, avec ses entrées thématiques qui sont sujets à débats et réflexions. Ces ouvrages montrent à la fois les croisements avec les disciplines connexes (histoire, géographie, psychologie, sociologie, communication) et exposent les grands champs, d'abord le variationnisme, les contacts de langue et l'aménagement linguistique, ensuite, et pas pour tous, ce qui montre aussi une certaine dominance des approches, les représentations linguistiques, l'analyse de discours et les interactions verbales. Il me semble important dans les années à venir que le vide relatif soit rempli. Parce que s'il n'est pas de vide de la recherche, il est un vide de sa valorisation.

L'idéologie de la langue et de la nation

Le poids institutionnel et scientifique de la linguistique structurale, rationnelle et positiviste ne repose pas sur rien. Faire l'histoire d'une discipline consiste à faire des choix.

« Se référer à quelques grands textes est une régulation minimale qui possède à l'évidence un effet cumulatif, pas toujours bénéfique d'un point de vue historique : elle conduit à surévaluer certains auteurs, et probablement, à imaginer, quand la série s'allonge, sans qu'il y ait suffisamment d'intermédiaires, des ruptures artificielles » (Auroux 2008 : 1046).

La sacralisation d'une discipline, la linguistique a occulté la sociolinguistique. Les pratiques sociolinguistiques sur les langues étaient anciennes mais se sont réalisées dans l'ombre comme si elles n'avaient pas besoin de s'affirmer au grand jour politique, tandis que se construisaient les États-nations. Les interventions et les réflexions sur les langues à dimension sociolinguistique seraient bien anciennes et expliqueraient les opérations d'aménagement linguistique. Charlemagne par exemple, aidé de son moine sociolinguiste Alcuin, repense une norme commune administrative à travers le latin non plus classique mais tel qu'il s'écrit et se prononce alors, change la calligraphie, encore actuelle, plus simple et plus rapide (Robillard 2008 : 119-123). Entre le Chili, l'Équateur, l'Argentine et la Colombie, le quechua véhiculaire dans les années 1530 servit délibérément la conquête et la pacification de l'empire Inca face au castillan qui s'imposa seulement peu à peu vers la fin du 17^e siècle (Calvet 1987 : 127).

Mais reste de ces réflexions sociolinguistiques, l'hégémonie des langues nationales au service des États (Baggioni 1997). L'expansion des nations dans le monde occidental et leurs mises en rivalité, à partir du 16^e siècle, entraînèrent une concurrence entre les langues qui s'institutionnalisèrent dans un processus de grammaticalisation⁹ sans précédent, marque d'une seconde révolution technico-linguistique après celle de l'écriture (Auroux 1992). Cette révolution de fond, contrairement à celle galiléenne des sciences mathématiques, eut des conséquences pratiques immédiates. Les vernaculaires vont se standardiser autour d'une langue unificatrice, phénomène lié à une refonte

⁹ La grammaticalisation est un « processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies qui sont encore aujourd'hui des piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire » (Auroux 1992 : 28).

de la grammaire latine (pour revaloriser le latin classique qui devait dire l'humanisme en regard du latin médiéval), à l'expansion de l'imprimerie (qui allait uniformiser textes et langues), aux grandes découvertes. Face à l'uniformisation des parlers nationaux et à la tradition de la grammaire générale dans la mouvance de l'universalisme de Port-Royal, peu d'études dialectologiques ou de dictionnaires et grammaires des langues vernaculaires ont été possibles. La grammatisation et l'uniformisation des langues ont servi l'idéologie qui s'est façonnée notamment autour de la langue française et de l'État-Nation, dimension de mon travail que je reprendrai plus loin. Dans différents textes (Moïse 2003a, 2006a, 2007a, 2009b), j'ai largement abordé ces questions d'idéologie de la langue française, soubassement des usages linguistiques et positionnements des sujets, dans leurs possibles sentiments d'insécurité linguistique et d'exclusion/marginalisation. Autour des notions de « langues en danger » (Moïse 2007a) ou de « crise » (Moïse 2009b), le discours hégémonique mais pusillanime sur la langue, garante de l'État nation, se déploie entre « mauvaise langue » et valeurs perdues. Sa défense et sa protection sont la traduction du repli face aux changements, et le rejet de la variation exprime la peur de la diversité. D'une façon comme une autre, je sais pour le mettre en pratique, et je l'avais déjà dit dans un court texte d'intention annonciateur (Moïse 2000a), qu'il est, face à la prégnance de cette idéologie sur la langue française, une nécessité absolue de transmettre les valeurs sociolinguistiques de la variation. C'est la façon pour sans cesse reconnaître, à travers les usages multiples et divers, non pas seulement les langues, mais, plus important encore, les locuteurs de langues.

Mais pour revenir à notre propos, la construction des États servis par des conceptions monolingues et homogènes a favorisé une linguistique officielle qui allait en ce sens, linguistique de la langue et de son système ou même d'une sociolinguistique qui cherche à décrire les langues comme des unités en lien avec des catégories sociales elles-mêmes considérées comme des unités. Dans cette perspective, l'état « naturel » d'une langue est celle liée à la conception de la nation, modèle unifié et clairement délimité dans ses frontières (Heller 2002b). Les langues standard, les normes définissent légitimement par la langue les caractéristiques des États. Les grammaires classiques ont été très liées au processus juridique de construction des États, autour

« de la fonction du grammairien, de la nature de la langue, de la définition de la grammaire et du statut de l'usage. La tâche propre du grammairien n'est pas de faire la loi mais d'attester sa légitimité et d'en promouvoir la légalité sur le territoire de l'État. La territorialité de la grammaire découle de la territorialité de l'État » (voir l'article particulièrement éclairant à ce sujet de Henry-Lorcerie 1988 : 485).

Dans cette optique, toute variation serait de l'ordre de la déviance. Et pour aller plus loin

« de la construction des États-nations est née une dynamique spécifique d'exclusion par la langue, que les différences linguistiques soient reliées à l'ethnie, le sexe, la classe, l'orientation sexuelle, la race ou autre principe d'organisation et de catégorisation sociale ; en découle aussi une série de sélections et de mécanisme de sélection ou de contrôle sociaux par la langue. En effet la langue sert de terrain symbolique de construction et de légitimation de l'État-nation et de ses citoyens » (Heller 2002 b : 179).

Les retombées institutionnelles

De là les conséquences dans la construction du savoir linguistique dans l'université française. La France n'a pu admettre au sein des ses institutions l'hétérogénéité linguistique parce que toute son idéologie l'en empêchait notamment tout au long du 19^e siècle. Gabriel Bergougnieux (1998) montre les détours nécessaires pour faire entrer un peu de variations à côté des doctes savants des langues classiques. Le premier cours de tzigane s'est fait sous le couvert de la chaire de sanscrit au Collège de France, en mettant en avant le lien dialectologique avec les langues

indiennes. Les patois d'oc virent leur réhabilitation en montrant qu'ils représentaient une forme digne d'intérêt puisque situés entre le latin et le français. Et quand les dialectes sont étudiés, c'est à travers la littérature du moyen âge, langues mortes consacrées en chambre alors que le glas de leur disparition n'avait pas encore sonné en campagne. L'indifférence des linguistes pour les conditions sociales des productions langagières a participé, dans une entente tacite sous-tendue par le prestige scientifique attribuée aux langues nobles, à la machine unificatrice nationale et linguistique. La France, très vite, a pris un grand retard dialectologique par rapport à l'Allemagne. L'université française, très conformiste, n'a pas joué le rôle de contre hégémonie politique et n'a jamais permis vraiment, avant les années 1960, à la variation d'exister, tant les langues classiques et le français avaient valeur de référence. « L'université française, malgré tant de réformes, n'a pas fini de préférer les hommes du livre, même reconvertis à l'ordinateur, à ceux de l'enquête, ou la formalisation syntaxique aux variations phonétiques » (Bergougnieux 1998 : 124).

Pourtant, il y eut une réflexion linguistique scientifique construite dans une perspective sociale. Si le flot du structuralisme a déferlé sur la pensée, on trouve des fils de réflexion tressés avec la sociologie voire l'anthropologie dès le début du 20^e siècle, tandis qu'ont été sous-évalués certains chercheurs sociolinguistes. Au début du siècle la linguistique était en création et ne se disait pas structurale ; elle a été estampillée de son empreinte indélébile bien plus tard dans les années 60. Au début du siècle, tout est mêlé, la grammaire comparée, le « Bailly et Gaffiot » de mon grand oncle, l'apprentissage des langues orientales et même « l'affirmation du « caractère « social » interne des faits linguistiques » qui prend place (Durkheim/Tarde) au sein des discussions principielles de la sociologie en voie de constitution » (Puech 2008 : 1097).

En 1896, dans les pages de l'Année sociolinguistique, Meillet se charge des comptes-rendus scientifiques et, même s'il n'a jamais fait de terrain, même s'il se voit contraint par une sociologie positiviste, « théorique, dogmatique et nationale », elle-même loin de la réalité sociale, même si ses conceptions ne sont pas très poussées (Bergougnieux 1998), il s'inscrit dans la lignée de Bréal, son maître, et affirme le caractère « social », « volontaire », « intelligent » des faits de langue (Chiss et Puech 1997 : 108). Meillet martèle dans *L'Année sociologique*, notamment à travers ses écrits critiques, la nécessité de prendre en compte la dimension sociale du langage, ce qui semble peu fait. En 1905, il pose les bases de sa pensée à travers un article désormais renommé « Comment les mots changent de sens », accessible sur internet. En 1928, au congrès de la Haye, il proclame l'autonomie de la linguistique par rapport aux autres sciences. Il réitère sans cesse la dimension sociale du langage.

« Du fait que le langage est une institution sociale, il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social dont les variations du langage ne sont que les conséquences parfois immédiates et directes, et le plus souvent médiates et indirectes » (Meillet [1921], 1982 : 17).

Il donne la place au sujet. « Le langage est éminemment un fait social. On a souvent répété que les langues n'existent pas en dehors des sujets qui les parlent » (Meillet [1921], 1982 : 16). Il expose le lien entre sa vision de la linguistique et la sociologie. « Il faudra déterminer à quelle structure sociale répond une structure linguistique donnée et comment, d'une manière générale, les changements de structure sociale se traduisent par des changements de structure linguistique » (Meillet [1921], 1982 : 18). Même s'il restait la difficulté non résolue de pouvoir justement analyser les faits linguistiques à la lumière des faits sociaux, quand la sociologie de Durkheim, positiviste, se définissait à travers une institutionnalisation des groupes qui empêchait l'analyse de processus de variations complexes, notamment phonologiques et syntaxiques. Meillet et Saussure étaient du même bord, contre les paradigmes dominants de l'époque, comparatistes et naturalistes, et la différenciation est sans doute dans cette ligne de partage autour de ce qu'est le

social (Puech et Radzynski 1988 : 77). Pour Saussure, la langue est sociale parce que le caractère arbitraire en fait une entité autonome et parce qu'elle est le résultat de l'histoire et du temps. Mais une fois cela posé, l'étude reste celle de la langue hors de tout contexte social. Pour Meillet, elle est sociale donc historique parce que le changement s'inscrit dans les fonctionnements des groupes portés par les institutions voire les nations, au croisement des effets de diachronie et synchronie, des faits de langues internes ou externes. La césure se fait alors entre une langue envisagée dans ses formes et l'autre dans ses fonctions. Par la suite, Marcel Cohen entreprend des travaux à partir de terrains dans une préoccupation marxiste (pour une synthèse voir Calvet 1993). Marcel Cohen (1884-1974), proche de Meillet et dans un esprit d'ouverture, connaisseur des parlers d'Afrique du Nord s'oriente vers les langues amhariques. Antoine Meillet a été quelque peu oublié, comme Marcel Cohen son élève, qui publiait en 1956, *Pour une sociologie du langage*¹⁰, ouvrage qui explorait une certaine pragmatique ethnologique (la force du langage à travers les cérémonies totémiques, la magie ou la religion), les actes de langage (du remerciement aux condoléances) et les effets performatifs.

Malgré tous les aménagements sur les langues et les tentatives (non abouties) de Meillet de faire une linguistique sociale, malgré aussi les essais ethnologiques (j'y reviendrai plus bas) il faut attendre les années 70 pour que s'affirme en tant que telle la sociolinguistique.

Le réveil sociolinguistique des années 70 en France et son héritage actuel

Les temps étaient propices. La sociolinguistique n'est pas vraiment née contre les idées de Saussure mais poussée par le contexte politique d'une époque qui pouvait, avec l'agrément d'un engagement marxiste, mettre en tension le langage et les rapports sociaux de classes dans une volonté de théorisation (voir sur la question l'article de Gadet 2005). Jean-Baptiste Marcellesi a fait son doctorat avec Jean Dubois dans une filiation linguistique et grammaticale ; il a construit sa pensée à dose de philologie, de grammaire et de structuralisme, il a fait avec et différemment mais pas contre. En tout cas, si elle n'a pas seulement émergé de la pensée marxiste (on peut pointer aussi le lien entre le variationnisme et la dialectologie par exemple), la sociolinguistique française est empreinte de cette période d'émulation idéologique dans une forme d'originalité face aux courants européens et nord-américains. Après avoir fait un détour par l'école variationniste qui s'est affirmée au fil du temps comme *la* sociolinguistique dans une appropriation du terme (Chambers 2003), je reviendrai à ce que nous a apporté cette sociolinguistique française du contact des langues,

Les déterminations sociales de la sociolinguistique : le variationnisme à tendance structuraliste-fonctionnaliste

Le variationnisme est arrivé par les États-Unis et par Labov dans les années 70. Le combat était inégal. Face au générativisme à l'Est dans le Massachusetts, unifié et dogmatique la sociolinguistique de l'Ouest en Californie se cherchait entre le variationnisme, la sociologie du langage et l'ethnographie de la communication (Calvet 2000). Le générativisme connaissait déjà une envolée inespérée. Noam Chomsky développe, s'appuyant sur la raison de Descartes mais aussi sur sa propre influence institutionnelle, une théorie syntaxique centrée autour des « phrases-noyaux » qui fait de la syntaxe la formation du sens. Il va profiter de l'air du temps, de

¹⁰ Cette parenthèse pour dire que le terme « sociologie du langage » est apparu bien tôt et avant que ne se l'approprie Fishman en 1968 avec *Readings in the Sociology of Language*, hésitant lui même avec *Sociolinguistique* en 1970. Cette querelle de terminologie ne me semble pas très pertinente à l'instar de Louis Jean Calvet (2007), même si elle alimente les débats (Varro 1999). L'ouvrage de Pierre Achard, *Sociologie du langage* (1993) est éminemment sociolinguistique quand il expose le contact de langues via la diglossie, le modèle variationniste, et les perspectives interactionnistes. Mais je vois plutôt qu'aujourd'hui l'hégémonie variationniste aux États-Unis s'accapare largement la dénomination « sociolinguistique », nous forçant à nous cantonner dans l'« applied linguistics », ce qui me dérange davantage quand elle oublie la dimension analytique et ethnographique de la sociolinguistique ou qu'elle se technologise.

l'envie de scientificité autour de « l'intelligence artificielle ». Chomsky surfe sur la vague comme il sait si bien le faire encore aujourd'hui dans d'autres domaines. Bref, on pose alors que les activités de l'esprit peuvent donc être décrites comme des systèmes à traiter de l'information et le générativisme aura le vent en poupe, quand Chomsky, après avoir rencontré mathématiciens et logiciens, considérera la fonction langagière humaine comme une « machine à générer des propositions ».

La sociolinguistique variationniste s'est d'abord construite contre le générativisme. Les chercheurs qui se réunissent en 1964 lors de la conférence d'Université de Californie à Los Angeles, parmi lesquels Haugen, Hymes, Gumperz ou Labov étaient tenus par leur opposition à la pensée de Chomsky, dans une attitude hautement défensive (Calvet 1999). Gumperz, se sentant menacé, veut mettre au centre de sa réflexion les communautés linguistiques et Dell Hymes développe la « compétence communicative » contre la « compétence » de Chomsky. Et même peut-on penser que Labov, tout en étant le disciple de Weinreich, l'auteur même de *Languages in contact* (pour des détails sur les liens entre Weinreich, Labov et Martinet voir Calvet 2003), était séduit par le générativisme et souhaitait être le pendant social de Chomsky. Ce qui explique sans doute en partie le modèle de cette sociolinguistique.

Si l'on peut dire que la sociolinguistique américaine s'est construite contre la linguistique générative, les temps étaient aussi favorables, quand, dans le contexte de la société américaine des années 60, déficit budgétaire aux États-Unis, chômage, pauvreté, revendications minoritaires, on s'interrogeait largement sur les valeurs sociales et les effets de discrimination et d'inégalité. William Labov comme John Gumperz, mais dans une dimension interactionniste et interculturelle, suite à des commandes nationales sur la langue standard ou l'intégration, ont fait de leur linguistique un champ d'intervention d'expertise sociale. Le gouvernement fédéral lance notamment une politique sociale visant à l'intégration scolaire des minorités linguistiques ; Labov consacre plusieurs articles aux causes de l'échec des enfants noirs dans l'apprentissage de la lecture, Hymes met en avant les types de communautés linguistiques et de structuration sociale, Fishman souhaite enseigner à de vastes groupes de locuteurs des variétés qu'ils ne connaissent pas. Le sociolinguiste devient expert dans le champ social ou juridique (Boutet 1992). Toujours est-il que ces toutes premières années de la sociolinguistique américaine (voir Bratt Paulston et Tucker (Éds) 1997) ont vu fleurir les premiers ouvrages dans le domaine. Ainsi, en 1966 Bright réunit les communications de 1964 dans un ouvrage déjà intitulé *Sociolinguistics*, Fishman en 1971 publie *Sociolinguistics*, Pier Paolo Giglioli en 1972 *Language and Social Context*, avec les grands initiateurs, Joshua Fishman, Erving Goffman, Basil Bernstein, William Labov, John Gumperz, Charles Ferguson. La même année encore en 1972 paraissait l'ouvrage *Sociolinguistics*, recueil d'articles regroupés par John Bernard Pride et Janet Holmes. Les revues se créent aussi à la même époque, *Language in Society* et *International Journal of the Sociology of Language*. Même s'il a été traduit assez tardivement et si aujourd'hui la sociolinguistique variationniste serait très peu présente dans l'hexagone comme semblait l'annonçait Françoise Gadet (Gadet 1992), à l'époque la sociolinguistique française a très vite adopté Labov. Est-ce parce qu'il se trouvait (Labov 1976 : 259) des filiations chez Antoine Meillet, ou peut-être parce qu'il s'affirmait contre son contemporain André Martinet (Calvet 1999) ? Ce qui est sûr, c'est qu'il est une sociolinguistique, héritière d'une conception de la langue, en nostalgie de reconnaissance dans les traces structuralistes voire générativistes.

La sociolinguistique variationniste (pour une synthèse voir Gadet 1992) a montré ses limites annoncées déjà il y a plus de trente ans par Françoise Gadet, alors que tout commençait à peine dans le domaine (1971 : 81) :

« De nombreux facteurs pour lesquels la quantification semble plus difficile n'en jouent pas moins un rôle important : les répercussions linguistiques des variations sociologiques sont, par exemple influencées non seulement par des faits d'ordre synchronique, mais encore par l'histoire (économique, familiale, affective) du sujet et celle de la communauté linguistique ».

Rien d'étonnant alors que la variable stylistique (Coupland 2007, Gadet 2000, 2004b), c'est-à-dire éminemment contextuelle et liée au sujet soit celle qui suscite un vif intérêt aujourd'hui. Mais à part quelques sociolinguistes en recherche (voire en hésitation), la sociolinguistique variationniste actuelle, particulièrement en Amérique du Nord, est désespérément structuraliste, elle qui cherche les paradigmes du changement linguistique sous l'effet de variables sociales figées et préétablies. Elle se définit dans une activité de catégorisation à partir de déterminations sociales préétablies *a priori*, l'âge (mais jusqu'à quel âge), la classe sociale, entre autres. « De façon fondamentale, Labov est un héritier de la tradition structuraliste-fonctionnaliste, selon certains aspects de la variation pragoise », par Weinreich et à travers lui Martinet et les dialectologues français ou suisses (Gadet 1992 : 5). Il ne se détache pas de la structure, le changement linguistique étant même conçu comme le passage d'un état de langue à un autre, « quand d'autres locuteurs adoptent un nouveau trait, ce qui fait que le changement et sa première diffusion se déroulent au même moment » (Labov 1994 : 310-311). Reste qu'il faut parvenir à saisir ce changement quand on sait combien la motivation langagière est profondément motivée en contexte.

Je n'ai jamais vraiment travaillé en analyse variationniste, j'ai été formée dans cette pensée à Aix, j'étais partie pour en faire mon doctorat, je l'enseigne dans une certaine mesure et avec beaucoup de liberté, mais je ne peux m'y retrouver complètement, même si j'en vois parfois la nécessité et l'intérêt. Ma sociolinguistique a pris très vite d'autres tournures.

La sociolinguistique du contact de langues

En 1977, Jean-Baptiste Marcellesi, sociolinguiste et Jean Dubois, analyste du discours codirigent un numéro de *Langages* intitulé *Langage et classes sociales : le marrisme*. Un colloque en 1978 organisé par Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi sera aussi une pierre fondatrice de la sociolinguistique en France, hors de la sphère restrictive variationniste. Tous deux revendiquent une sociolinguistique marxiste comme la grande majorité de ceux qui ont participé à l'émulation de ces années politiques et intellectuelles (rupture de l'union de la gauche en 1977, élection de François Mitterrand en 1981) et comme ceux qui donneront son élan à l'analyse de discours. Ce rassemblement de plus de cent participants montrait, comme il était dit en ouverture, que si la sociolinguistique pouvait ne pas exister, les sociolinguistes eux étaient là. Les préoccupations étaient claires, « ouverture aux questions du siècle et volonté de prendre en compte la demande sociale ». Ce colloque englobe la discipline naissante, entre *Approches, Théories et pratiques* et aborde les grands champs à détricoter, le plurilinguisme et la diglossie, la grammaire et société (des analyses de la variation), l'analyse de discours, la sociolinguistique et l'école. Surprenant à mes yeux d'aujourd'hui est la rubrique, de loin la moins fournie, « sociolinguistique de terrain », comme si là encore le « terrain » était partie disjointe de nos pratiques linguistiques. Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi avaient déjà publié en 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, rare ouvrage de sociolinguistique en France jusqu'aux années 1990, qui se présente plus comme une réflexion épistémologique sur la discipline que comme un traditionnel manuel divisé en chapitres thématiques. La sociolinguistique était alors englobante.

Il est intéressant de voir combien à l'époque la sociolinguistique, celle qui part de Nanterre et de Rouen, se noue autour de l'analyse du discours (Gadet 2005, Mazière 2005), même si elle reste très formelle, fondée sur les textes souvent historiques et politiques, hors de toute pratique orale... et sociale. Aujourd'hui la distance s'est creusée entre la sociolinguistique et l'analyse du

discours en France, parce que le discours a été tout au long de ces dernières années envisagé dans sa dimension avant tout linguistique, politique et médiatique et que la sociolinguistique s'est définie ailleurs, dans le contact de langues. Je pense que l'on peut redonner au discours sa dimension sociolinguistique en le considérant comme une pratique sociale, dynamique et porteuse d'identités et d'idéologies, avec d'ailleurs en supplément de cadre, une composante fondamentalement ethnographique et mondialisée, j'y reviendrai¹¹.

La sociolinguistique du contact des langues et du plurilinguisme s'est développée autour des romanistes allemands hors de France, des créolistes et de Robert Lafont dans la mouvance des études sur la diglossie occitane. Cette sociolinguistique me semble « consacrée » parce que de mon point de vue, elle me semble s'être bien établie dans le champ français et être reconnaissable si elle n'est complètement reconnue. Elle est l'héritière des approches sur les langues minoritaires dans des perspectives aménagementnistes et diglossiques et a gardé une certaine forme d'exception à la française, parce qu'elle ne saurait s'inscrire dans une conception à tendance structuraliste de la langue comme l'est la sociologie du langage prise dans les traces de Fishman en Amérique du Nord. Avec des chercheurs comme Philippe Blanchet, Jacqueline Billiez, Henri Boyer, Louis-Jean Calvet, Dominique Caubet, Lambert-Félix Prudent ou Didier de Robillard, entre autres, elle a su intégrer, le plurilinguisme, l'alternance de codes, les représentations linguistiques dans une conception du mélange et des fluctuations. Ainsi, une partie de la sociolinguistique française, représentée entre autres par les initiateurs du Réseau Francophone de Sociolinguistique, s'inscrit dans la mouvance de l'aménagement linguistique et du contact des langues. Les trois auteurs de *La linguistique en question* (2007), Philippe Blanchet, Louis-Jean Calvet et Didier de Robillard, en sont d'une certaine façon les représentants. Tous les trois, issus du plurilinguisme, entre francophonie et créolistique, abordent les langues dans leurs rapports de force et de domination, significatifs des enjeux sociaux. Pas étonnant alors que le Réseau Francophone de Sociolinguistique, alors Réseau Français de Sociolinguistique, ait inscrit ses deux premiers colloques sous le signe des contacts de langues (Castellotti et Robillard (Éds) 2003, Billiez (Ed) 2003), avec différentes situations de contacts, de bilinguisme ou d'alternances. Le premier colloque lancé à Tours en 2001, avait choisi comme entrées autour des « Contacts de langues », les migrations, les cadres institutionnels, les villes et la variation tandis que les interactions étaient classées dans une rubrique « perspective générale ». Pas étonnant encore que le dernier colloque à Aix à Provence en 2007 à l'initiative de Louis-Jean Calvet nous ait amenés à revoir *Le poids des langues*, colloque auquel j'étais invitée.

Je voudrais parler ici de mon propre travail sur l'aménagement linguistique, domaine que j'ai un peu délaissé et qui n'apparaîtra pas dans les chapitres qui font état de mes terrains. J'ai abordé tout un temps moi aussi les questions politiques en matière de langues¹². Ça a été l'arrière-scène pour planter le décor des rapports identitaires, pour dire combien les interactions et discours en langue française sont traversés par ces représentations d'une langue pure et homogène, construites à travers les siècles, contre tout mélange. Mon premier texte publié en 1992 (Moïse 1992) porte sur la francophonie, vaste dissertation sur l'avenir et l'idéologie de la langue française. J'ai écrit ce texte entre deux partances pour le Canada, j'ai rassemblé des notes éparpillées et laissé courir ma plume, portée par le silence et le plaisir de l'écriture, toute une nuit avant l'échéance. C'était un concours lancé par l'Académie de Marseille, j'ai reçu le premier prix, félicitations et pécule. J'ai fait alors un aller-retour de Toronto, je me sentais en reconnaissance et autorisée pour continuer. Déjà, en filigrane se dessinait ce que j'ai continué à développer. Si nous pouvons être en intimité avec une langue, le français en l'occurrence, si elle est nôtre et nous construit dans sa proximité et son étrangeté, il nous faut aussi, au-delà de la poésie et du poudroïement, en mesurer les portées idéologiques, celles forgées par la nécessité politique de circonscrire des frontières nationales et

¹¹ Voir le chapitre « Des outils pour des recherches »

¹² Partie 2 du recueil d'articles

étatiques, d'asseoir un pouvoir mondial, colonial et postcolonial, et d'affirmer un contre-pouvoir face à la puissance perçue comme menaçante de l'Amérique. Ce fut un premier jalon passionné, pour poser des réflexions plus théoriques autour de l'aménagement linguistique et des idéologies langagières.

Par la suite, un gros travail de trois années de 1997 à 2000, suite à l'obtention d'une bourse du gouvernement canadien, m'a amenée à réfléchir dans le détail à l'aménagement linguistique mené au Canada. Je suis allée à Ottawa un hiver de 1998 pour rencontrer différents responsables de Patrimoine Canada, puis à l'office québécois de la langue française pour comprendre les mécanismes de cette politique personnalisée. J'ai rendu un gros rapport qui m'a poussée à revoir ce champ de recherche, à cerner les motivations historiques, politiques et idéologiques des planifications et à décrypter la complexité en langues et en droit de cette exemplarité canadienne. J'ai aimé plonger dans l'aménagement ; il est un pan nécessaire de la sociolinguistique pour appréhender, dans les interactions, les représentations liées à la légitimité et à la valorisation attribuées aux langues. La maîtrise acquise de l'aménagement linguistique, outre le séminaire que j'ai donné pendant quelques années à la fois sur le sujet et sur la francophonie, m'a autorisée à réfléchir à la Charte européenne des langues régionales et minoritaires (Moïse 2000c). J'ai défait les enjeux idéologiques du refus de ratification de la Charte malgré sa signature en mai 1999 par le Président de la république et j'ai signifié, avec quelque effronterie peut-être, combien le rapport Cerquiglini usait, sous forme de pirouettes, plus d'arguments politiques que sociolinguistiques. J'ai coordonné aussi avec Thierry Bulot et Véronique Fillol un numéro de la revue *Marges linguistiques* sur les langues régionales (Moïse, Bulot et Fillol 2005 a). Dans la veine de l'aménagement linguistique mais dans une perspective d'analyse de discours, qui correspondait à l'évolution théorique de mes outils de description (Moïse 2003a), j'ai ensuite montré l'inscription historicisée des différents discours sur la francophonie, de la « grandeur » de la langue française à l'interculturalité¹³ politique, contre tout aménagement linguistique rendu aujourd'hui nécessaire.

Mais un article a été signe de rupture. J'avais voulu aller plus loin et, à travers les discours sur l'action politique, j'ai tenté dans un article, en guise d'amorce à une étude plus vaste, de définir la place du sujet (et ses limites) dans l'aménagement linguistique (Moïse 2000b). Il s'agissait de partir des motivations individuelles pour comprendre les actions et, par là même, les décisions influentes en matière de politique linguistique. C'était alors une autre façon, dans les discours et les interactions, de saisir les nécessaires décisions macrolinguistiques. Au-delà du politique, en guise d'accostage sociolinguistique, mais l'entreprise n'a pas été fructueuse. Le sujet et les fluctuations d'identité ne peuvent s'appréhender dans des démarches catégorielles dans le but d'induire des décisions d'aménagement linguistique si ce n'est au risque de les réduire et de les simplifier.

J'étais à la limite de la sociolinguistique qui fait du social et de la langue des objets distincts. C'est le cas de la sociolinguistique variationniste qui s'est durcie au fil du temps et renvoie à une conception figée de la langue, langue comme système et objet à décrire, voire organisme, aux frontières bien délimitées et indépendantes du fonctionnement social dans ses tensions à l'œuvre. Mais c'est là aussi la caractéristique de la sociologie du langage de Fishman (pour une critique en Williams 1992) qui fait du social et du langagier deux systèmes distincts aux structures observables, corrélées l'une l'autre à travers des catégories et des domaines d'activités définis et étanches, l'école, le foyer, les amis par exemple (Heller 2002b). La forme la plus dure de cette sociologie du langage prend forme dans la démoulinguistique quantitative qui pour dénombrer

¹³ Voir note 39

ses locuteurs doit définir au préalable ses catégories, notamment celle de l'ethnicité que l'on sait, comme je le dirai par la suite¹⁴, en mouvance et subjective. Il m'a fallu aller délibérément ailleurs.

Le silence ethnographique

La vision de la langue comme système s'est frottée depuis longtemps à une autre, celle conçue comme pratique sociale et inscrite dans des relations sociales, langue non pas objet mais pratique, fonction, projet. De cette façon les pratiques langagières sont déterminées par les enjeux de pouvoir des groupes en présence, par les changements sociaux en cours, par les processus de maintien et de reproduction culturels. Elles interviennent non pas seulement comme pratiques sociales mais comme révélatrices d'une dynamique sociale constituée de ressources matérielles et symboliques à posséder et je dirais pour exister en tant que sujet. Cette démarche, à mon sens, doit s'entendre dans une pratique ethnographique, en allant là où les choses peuvent aussi se passer.

La France a mis du temps à s'engager dans une voie anthropologique ; il y a eu des ratés historiques certes, il y a eu la difficulté plus tard à s'emparer de la sociolinguistique ethnographique américaine. Nous y arrivons peu à peu, nous développons les projets, nous conversons, nous avançons.

Une filiation impossible : de l'anthropologie au naturalisme français

Ce fil ethnographique a été très difficile à tisser en France et les raisons en sont multiples. Au milieu du 19^e siècle en France, l'anthropologie a eu besoin de prouver son utilité (Blanckaert 2001) tandis qu'une linguistique naturaliste (Desmet 1996) se développait suite aux travaux de l'Allemand Schleicher. Cette linguistique s'est institutionnalisée grâce à la chaire de linguistique à l'*École d'anthropologie de Paris*, créée en 1876 sous l'impulsion de Paul Broca (1824-1880), dans un contexte scientifique porté par la botanique et la zoologie. L'anthropologie de l'École est essentiellement physiologique, très liée à l'anatomie et la médecine. Elle considère, à l'encontre des néo-grammairiens, la langue comme un organisme vivant, à rapprocher des sciences naturelles. Cette histoire de la linguistique en France a certes été occultée, notamment la figure rassembleuse d'Abel Hovelacque (1867-1916), par la grammaire comparée mais n'a pu non plus trouver d'ancrage dans une filiation anthropologique parce qu'elle a présenté des dérives, racistes et colonisatrices. L'anthropologie imprègne les discours coloniaux et se met en œuvre à travers les zoos humains (Bancel, Blanchard, Boetsch et Deroo 2004) renforçant ainsi les frontières ethniques. La grammaire comparée a insufflé la supériorité des langues indo-européennes, mais le naturalisme, rattachant la linguistique, en tant qu'organisme aux sciences naturelles, branche de l'anthropologie a, de surcroît, supputé une supériorité raciale des langues indo-européennes, quand la langue détermine le peuple ; valeurs contre lesquelles Saussure s'inscrit clairement en faux (Desmet 2007). Comme quoi, mieux vaut suivre le Maître... Les modèles anthropologiques ont fait le lit de bien des stéréotypes et des classements binaires entre pensée et obscurantisme, développement et sous-développement, adaptation et déviance.

Le paradigme naturaliste, s'il ne peut être reconnu dans la sociolinguistique d'aujourd'hui, ne s'est toutefois pas éteint. Les thèses évolutionnistes (nature, origine et évolution du langage) ont traversé les époques et sont aujourd'hui réactivées au sein l'anthropologie linguistique autour des langues en danger, notamment aux États-Unis où la conception organique de la langue reste très vivace (Heller 2002b, Duchêne et Heller (Éds) 2006). Au-delà des perspectives éthologiques des années 70-80, le naturalisme est aussi, selon Sylvain Auroux très critique sur la question, « largement triomphant dans nos institutions, renouvelé dans le contexte des sciences cognitives de la génétique des sciences et du cerveau » quand « la lecture de certains ouvrages contemporains

¹⁴ Voir le chapitre « Une sociolinguistique en son temps : le sujet et la mondialisation ».

est aussi déconcertante que le foisonnement des métaphores biologiques ou du racialisme du 19^e siècle » (Auroux 2007 : 13). On est loin, il est vrai, des pratiques langagières comme faits historiques et pratiques sociales...

L'idéologie nationale contre l'altérité ethnologique

D'un point de vue ethnologique, les grandes découvertes ont été une confrontation à l'altérité. Déjà, Montaigne dans son essai sur les Cannibales avait affirmé que « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ». Le siècle des Lumières fasciné par le « bon sauvage », doté d'une morale naturelle, découvre l'homme du Pacifique. Diderot dans son *Supplément au voyage de Bougainville* fait l'éloge des Tahitiens dans des accents anti-coloniaux, Montesquieu avec *Les Lettres persanes* offre une leçon de décentration. Les missionnaires se lancent dans de périlleuses enquêtes linguistiques et ethnographiques, comme celle sur l'*Histoire naturelle et morale des Indes Occidentales* du Père Joseph de Acosta ou sur les *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* de Joseph François Lafiteau. On est passé ouvertement de l'uniformité d'une société de latinité chrétienne à des étonnements hétérogènes contrairement à la révolution galiléenne, qui, phénomène caché, apportait quelques lois à un monde qui changeait de mouvement. Ainsi, du 15^e au 18^e siècle, les sciences humaines, non nommées comme telles, vont fléchir les développements philosophiques, économiques et sociaux, bien plus que le développement des sciences de la nature (Auroux 1992 : 27).

Les nouveaux découvreurs ont mené un travail de description linguistique souvent ignoré ou méprisé.

« Il y a dans l'évaluation traditionnelle une arrogance intellectuelle et un présentisme qui conduisent à la cécité épistémologique. Il faut pourtant admettre que, même dans le cas de langues les plus éloignées de la structure latine, non seulement ceux d'entre les grammairiens qui les parlaient étaient évidemment parvenus à une bonne connaissance épilinguistique, mais encore, en dépit de leur monolithisme métalinguistique, ils avaient conscience de décrire des langues différentes et s'efforçaient d'exprimer ces différences » (Auroux 1992 : 39).

Ceux qui étudièrent les langues amérindiennes réalisèrent que le cadre traditionnel gréco-latin devait être modifié pour les décrire. Rencontre avec les « indigènes », liste de mots écrits en alphabet latin, traduction du catéchisme et des livres religieux, grammaires et dictionnaires, formation de missionnaires pour traduire les écritures et prêcher dans les langues indigènes sont des expériences scientifiques novatrices mais oubliées. La plupart des travaux ont été publiés dans le Nouveau Monde, pour une utilisation locale ; seuls quelques-uns parurent en Europe, comme la grammaire et le dictionnaire quechua composés par Domingo de Santo Tomas, et publiés à Valladolid en 1560. Les ouvrages des découvreurs du Canada sont inconnus, et les savants européens de l'époque ne connaissaient généralement pas les langues du Nouveau Monde. De la même façon, la dialectologie à travers les atlas s'est tenue à l'écart des questionnements sociolinguistiques et finalement s'est inscrite dans une conception très homogène des langues où les lignes isoglosses ont servi les délimitations figées des pratiques linguistiques.

Les effets de communication oubliés

En France, la sociolinguistique interactionniste aurait pu naître au début du 20^e siècle. Gabriel Tarde, considéré davantage comme sociologue et philosophe, ou Charles Bally ont été des précurseurs oubliés. Jean Louis Chiss et Christian Puech (1997 : 105) les classent dans une partie de leur livre où émerge le sujet, « La société et le sujet : problèmes pour les théories du langage », comme quoi, il n'y a jamais de hasard. On trouve les ouvrages, nombreux, de Gabriel Tarde sur le site des classiques de l'université de Québec à Chicoutimi qui a rassemblé des textes

fondamentaux de sociologie. Bien dommage que le corpus de textes linguistiques fondamentaux, site prometteur de l'Ens ne soit pas, de son côté, opérant.

Tarde est moderne dans sa façon d'appréhender la conversation dans une forme de psychologie sociale. Sa sociologie n'est pas celle des institutions et organisations, mais celle déjà des liens, loin des modèles de l'époque celui du naturalisme biologique et celui de l'objectivisme abstrait de Durkheim. Ainsi la société est sociabilité, mouvement, imitation et transformation, faite de désir et de croyance (Tarde [1895] 1993). La socialité passe par la conversation, entre visées historiques, psychologiques et sociales.

« Si Tarde peut faire figure de précurseur, c'est donc moins, semble-t-il, dans le détail de ce que l'on pourrait considérer comme sa pragmatique, que dans la tension où sont pris les faits de langage entre des déterminations psychologiques et sociologiques, portée par la notion même d'interaction » (Chiss et Puech 1997 : 128).

La conversation est le ciment social. « Elle marque l'apogée de *l'attention spontanée* que les hommes se prêtent réciproquement et par laquelle ils s'entre-pénètrent avec infiniment plus de profondeur qu'en aucun rapport social » (Tarde [1901] 1989 : 43). De la diversité interculturelle, des postures, du non verbal, des potins et médisances, les rituels conversationnels, la connivence du silence, d'actes de langage, du complément à l'injure, de l'utilité inutile des conversations, facteur de socialisation, Gabriel Tarde a dit beaucoup.

Il y a une autre figure encore. J'ai croisé à différentes reprises Charles Bally. Encore étudiante, j'ai lu pour un travail sur la syntaxe des mots composés *Linguistique générale et linguistique française*, je me souviens d'un certain bonheur de lecture, ma surprise de voir la richesse des analyses, la voie simplement tracée à Emile Benveniste dont je lisais dans la foulée l'ensemble classique pour les étudiants de sciences du langage, *Les problèmes de linguistique générale*. Les mots composés m'avaient amenée à lire aussi Gérard Moignet et son ouvrage posthume ou André Martinet et sa syntaxe générale. J'ai aussi dans ma bibliothèque *Le langage et la vie* (Bally [1913] 1965), dont le titre m'avait juste donné envie. Et je n'avais pas été déçue. Récemment encore (Moïse 2009b), je suis retombée sur Charles Bally (2004 [1932]). Il y a toujours avec lui un effet de modernité. Il y a chez lui l'élaboration d'une pragmatique englobante, à la croisée des questionnements sociolinguistiques, énonciatifs et interactionnels où le sujet prend sa place. Sa stylistique est celle non pas littéraire mais sociolinguistique et affective, telle que Labov ne l'a jamais abordée (Gadet 1992) ni revisitée aujourd'hui par la variation individuelle.

J'aime dans son ensemble le concept de vie chez Bally qui renvoie au mouvement, à la subjectivité et à l'action, ce qui replace le sujet au cœur de sa parole fondant ainsi les théories énonciatives. Cette sociolinguistique en ce début de siècle aurait pu se construire comme modèle. En 1928, Sapir, lors du colloque de *the Linguistic Society of American Anthropological Association*, prônait le dialogue entre les sciences humaines. En 1929, Bakhtine annonçait les grandes heures de l'énonciation, fruit d'interactions et de polyphonies. Mais nous étions en France avec, comme je l'ai évoqué, le poids de la philologie et de la grammaire.

L'anthropologie linguistique américaine ou pour une sociolinguistique des discours et des interactions

L'Amérique était ailleurs. Les premières équipes qui travaillaient à la description des langues amérindiennes en filiation avec les études ethnologiques sur les peuples « exotiques » du 18^e siècle, s'appuyaient sur les travaux de Humboldt (pour une synthèse voir Trabant 2000). Au début donc, les filiations existaient tandis que la tradition humboldtienne était reprise par Boas, Sapir puis Whorf. Mais à travers la spécificité des études amérindiennes et dans l'affirmation d'une coupure avec les théories européennes (pour une synthèse Andresen 2000) naîtra la conscience d'une

linguistique américaine, qui prendra sa source en 1924 à New-York quand se crée la *Linguistic Society of America*. Franz Boas a émigré d'Allemagne en 1887 et fixe les débuts de l'anthropologie académique avec son arrivée à Columbia University au début du siècle. Dissolution entre race, langue et culture, prise en compte de la perception de l'observateur organisent sa réflexion. Son élève Edward Sapir, anthropologue-linguiste poète, prendra à son compte le relativisme linguistique.

La réunion de 1964 organisée par William Bright dont j'ai parlé plus haut montre que se dessinait déjà le clivage actuel entre la sociolinguistique structuraliste et celle anthropologique (Calvet 1999). Calvet signale que s'ils ont pour la plupart travaillé sur des terrains plurilingues, les participants (Gumperz, Haugen, Ferguson, Labov, Hymes, etc) ne se situaient pas tous dans la même optique scientifique. John Gumperz dans un mail du 27 octobre 1998 (Calvet 1999 : 43) affirme que « plutôt que de mettre l'accent sur la langue ou les langues en contexte, pour utiliser les termes de Labov, où la langue est encore le premier objet d'analyse, nous avons commencé à mettre l'accent sur les communautés linguistiques et leur répertoire linguistique. [...] Rétrospectivement, je me souviens de m'être trouvé isolé sur le plan théorique de plusieurs des autres participants qui continuaient à mettre surtout l'accent sur les structures linguistiques. [...] Je me souviens avoir surtout parlé avec Harold Garfinkel ». La sociolinguistique est alors *Ethnography of speaking* (Hymes 1962) et *Ethnography of communication* (Gumperz et Hymes 1964). La coupure est sans doute lointaine et profonde quand Martinet, fonctionnaliste alors aux États-Unis, créait la revue *Word* et entretenait des liens conceptuels ambigus mais réels avec Labov, et qu'existait d'un autre côté depuis 1925, la revue *Language* de la *Linguistic Society of America*, fondée par Bloomfield et Sapir.

Les filiations, les liens et les ruptures sont subtils aux États-Unis. L'école de Chicago fondée à la fin du 19^e siècle va étudier les changements urbains, les phénomènes de marginalisation et de migration et jouera un rôle déterminant dans la pensée ethnographique. Elle a refusé d'envisager les rapports entre les groupes de façon biologique mais selon les représentations sociales et les constructions collectives. L'apport théorique le plus stimulant, et d'actualité encore, a été de voir la réalité sociale non comme une donnée naturelle mais construite par les acteurs sociaux en interactions. L'école de Palo Alto, sous l'influence de Gregory Bateson puis de Paul Watzlawick, met en avant la dimension interpersonnelle de la communication, à la fois verbale, kinésique et proxémique ; elle prendra petit à petit une orientation à la fois psychologique et psychiatrique. Dans le même temps, à l'Est, issu de l'école de Chicago se développe le courant de l'interactionnisme symbolique, dans la mouvance sociologique, dont Erving Goffman reste encore aujourd'hui la figure emblématique, lui qui a fait de l'espace social une scène où chacun joue un rôle en respectant certains « rites d'interaction ». Mais de façon générale, dans l'optique d'un interactionnisme symbolique, et contrairement à une approche structuraliste ou fonctionnaliste, les individus ne subissent pas les faits sociaux mais en sont les acteurs. Loin de tout déterminisme, c'est à travers le sens donné par les individus à leurs actions que l'on peut analyser le changement social. De là s'inspirent aussi deux approches, celle d'une anthropologie linguistique dont Gumperz et Hymes seront les instigateurs et celle de l'ethnométhodologie décrite par Harold Garfinkel en 1967 dans *Studies in ethnomethodology*. Aujourd'hui, il s'agit aussi de sortir d'une analyse micro des interactions et de voir comment les formes langagières sont inscrites dans des enjeux politiques, économiques et sociaux qui rendent compte de leurs production et reproduction (Blommaert 1999, Coupland, Candlin et Sarangi (Éds) 2001, Gal 1989, Heller 2002a).

Il a fallu du temps pour que certains aspects de l'anthropologie linguistique ou l'ethnographie de la communication s'implantent en France. La sociolinguistique des années 70, prise dans des considérations françaises marxistes et d'un autre point de vue, énonciatives, va parcourir des chemins qui lui seront propres et, semble, de notre œil d'aujourd'hui, s'être peu intéressée aux

modèles américains ; mais aujourd'hui le paysage change, se diversifie et se singularise. Depuis la nomination à Lyon 2 de Lorenza Mondada l'ethnométhodologie a vu son implantation en France ; elle joue un grand rôle dans la diffusion de ces approches concurrençant peu à peu les analyses conversationnelles « à la française » instaurées par Catherine Kerbrat-Orrecchioni puis Robert Vion, désormais tous deux à la retraite. Elle forme la relève, jeunes étudiants venus aussi de l'étranger avec d'autres ouvertures. Je pense par exemple à un chercheur d'une grande vivacité, Luca Gréco. Mais il nous faut sortir de la seule analyse conversationnelle. Lors d'un séminaire en décembre 2008 où il m'avait invitée, il me disait d'ailleurs envisager se tourner davantage vers l'analyse discursive dans une perspective anthropologique. Comme si les démarches ethnométhodologiques empêchaient d'appréhender les dimensions idéologiques en circulation. À côté, les croisements sont à l'œuvre à travers les analyses interactionnelles et discursives et on sent les questionnements actuels quand le quatrième colloque du Réseau Francophone de Sociolinguistique portait sur « la mise en œuvre des langues dans l'interaction », et un récent colloque à Paris 3 sur « l'analyse du discours et demande sociale ». Cette façon de faire de la sociolinguistique nous amène à interroger les pratiques langagières dans la circulation des discours, ce qui m'a fait prendre part au réseau *Ci-dit* avec Laurence Rosier, Marie-Anne Paveau et Diane Vincent. Réseau qui croise donc la praxématique et le dialogisme, la pragmatique et l'énonciation. J'ai puisé aussi dans l'analyse des interactions, ce qui m'a amenée à échanger à différentes reprises lors de colloques ou de comités scientifiques avec Catherine Kerbrat-Orrecchioni. Ce champ, on l'aura compris, dans lequel je me situe, comporte aussi une dimension essentielle, celle de l'enquête et de l'ethnographie, qui m'a fait appréhender l'écriture de tout ce texte par « mes terrains ». Comme s'il m'était essentiel de me « coltiner » le monde pour avoir l'impression d'exister. Les échanges s'intensifient en Europe, la connaissance de la production et des colloques en domaine anglais aussi, les étudiants venant d'ailleurs sont recrutés. Tout cela est à l'image d'un des *handbook* si usuel de l'autre côté de la Manche et de l'Atlantique qui dessine un paysage à la fois exhaustif et historique de la sociolinguistique (Coupland et Jaworski 1997). Il y a la reprise de textes « fondateurs », de ceux de Dell Hymes, William Labov, Joshua Fishman, Michael Halliday, John Gumperz, la présentation de réflexions plus récentes, comme celle de Deborah Cameron, mais aussi l'exposé des méthodes et des domaines sociolinguistiques (variationnisme, étude du style, attitudes et stéréotypes, plurilinguisme, et interactionnisme) qui laissent plus de place qu'en France aux interactions verbales et à l'ethnolinguistique. D'un autre côté, on trouve l'analyse sociolinguistique des discours et des interactions dans une dimension pragmatique (Verschuere 1999) et discursive (Blommaert (Éd.) 1999).

Il y a le temps des lectures et celui des colloques à dimension mondiale auxquels je participe, que ce soit à travers ceux de l'IPra (International Pragmatics Association), l'AAA (American Anthropological Association), le Sociolinguistics Symposium héritage de la sociolinguistique américaine, l'International Symposium of Bilingualism ou l'Aila, congrès de la linguistique appliquée. Les échanges sont multiples, les études foisonnantes, les apports larges, les points de vue en construction, difficiles à ramener encore une fois à une théorie sociolinguistique unifiée (Coupland 1998). Nikolas Coupland, au regard marqué par les études et approches anglo-saxonnes, propose un triptyque sociolinguistique. Il y aurait une sociolinguistique qui serait finalement linguistique visant à améliorer la théorie linguistique, sociolinguistique variationniste et sociologie du langage de Fishman. Il y en aurait une autre (Hudson 1996) faite de mini-théories prenant en compte la théorie des faces, de l'accommodation langagière, des réseaux ou des identités et refusant de reproduire une quelconque hégémonie. Il y en aurait une dernière qui considère la sociolinguistique comme une théorie sociale, du consensus au conflit dans le cadre des dynamiques langagières, significatives des rapports de pouvoir. À y réfléchir, je serai donc

à osciller entre ces aspects d'analyse micro interactionnelle et ceux mettant en jeu les rapports sociaux de pouvoir.

Le paysage institutionnel français de la sociolinguistique

Dans la pensée dominante, pour exister, au-delà de sa propre production scientifique, un champ doit se définir dans sa différence avec d'autres champs (Bourdieu 2001). Il s'agit alors d'user, dans des effets symboliques, de stratégies de légitimation : circulation des savoirs, valorisation par la citation des mêmes, prises de positions et colloques. La science est produite des idées qui circulent mais aussi produit des fonctionnements institutionnels, des arguments acceptés par les chercheurs, « acceptation qui ne dépend peut-être pas uniquement de considérations logiques » (Matalon 1996 : 15), et des luttes de pouvoir à l'intérieur du champ même et contre les champs annexes. Les avancées et les réflexions scientifiques sont des enchevêtrements, des mises en toile, des accélérations groupées qui constituent la complexité de nos objets. Au-delà des connaissances, des lois et des théories, les échanges informels, les allégeances, les sympathies et les enjeux de territoires donnent à voir la discipline. Les structures théoriques échafaudées comme les jeux de construction se font, s'écroulent et se refont au gré des forces institutionnelles et personnelles. Les luttes de pouvoir servent à légitimer les limites du champ scientifique (Bourdieu 2001) face au champ général (la linguistique) et à l'intérieur du champ même (la sociolinguistique). À l'intérieur même de la sociolinguistique, les champs s'organisent à travers les groupes, les tendances et les écoles. En 1983, Bernard Laks (1984) avait défini 14 pôles organisateurs de la sociolinguistique, la « linguistique sociale » avec Jean-Baptiste Marcellesi, la « sociolinguistique fonctionnaliste » avec Frédéric François, la « sociologie du langage » avec Josiane Boutet, le « variationniste générativiste » avec Pierre Encrevé, la « linguistique de l'oral » avec le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, la « théorie du discours » avec François Gadet et Michel Pêcheux, l'« ethnographie de la communication » avec Christian Bachman, l'ethnolinguistique avec Bernard Pottier, la « sociolinguistique descriptive et appliquée » avec Bernard Quémada, la « sociolinguistique occitane » avec Robert Lafont, le pôle « langage et société » autour de la revue éponyme, la « dialectologie » et la position « hors pôle ». Cette classification laisse sceptique parce que certains domaines sont occultés, comme la sociolinguistique créole très dynamique alors, et parce que l'on ne voit pas les conceptions théoriques et méthodologiques qui définissent les différents axes et qui pourraient donc les amener à se croiser ; trouver les liens plutôt que les démarcations.

Toutefois, vingt-cinq ans plus tard, parce que les initiateurs ne sont plus là, parce que les choses se sont déplacées ou entrecroisées, certains pôles ont disparu, d'autres ont évolué, d'autres enfin ont émergé, notamment autour des interactions verbales. Il faudrait une étude fine ethnographique pour saisir le paysage aujourd'hui et en voir les filiations ou ruptures. Il est significatif de lire sous la plume de Bernard Laks que les tensions internes au champ se situent entre la version descriptive et empirique de la discipline, peu autonome vis-à-vis de la linguistique, et celle des discours qui au-delà de la phrase trouve une autonomie théorique. En même temps, il reste des prises de position fortes aujourd'hui (qui structurent le champ), entre ce qui serait du côté des « phénomènes » à décrire et ce qui serait des discours sur les langues. Les forces antagonistes sont à l'œuvre et jouent à la fois sur une conception de la langue, comme objet à décrire ou comme structure sociale mais, je dirai plus, comme enjeu de pouvoir. Pour la discipline, la question est de savoir comment se jouent les rapports de forces dans un effet de valorisation / dévalorisation avec des jeux d'alliances, de positions dominantes au sein de l'institution, de valeurs attendues et défendues par les instances en place. Les laboratoires Unité Mixte de Recherche, le Conseil national des universités, les revues reconnues formatent les contours et la force de notre champ. Ainsi se marque le territoire par les demandes de postes et par les revues qui disent là où il faut

publier pour exister en tant que linguiste et ce qu'est être linguiste, et comment se légitime notre champ, la sociolinguistique au sein de la linguistique mais aussi quelle sociolinguistique.

Ces enjeux de territoires peuvent se faire dans une forte violence symbolique et dans des rapports d'exclusion et d'inclusion parfois déstabilisants. Le pouvoir à l'université joue d'abord sur du symbolique, même si des dépréciations peuvent aussi découler des empêchements financiers, des difficultés d'action, des recrutements tendancieux ; les règles d'évaluation ne sont pas toujours très explicites. L'ensemble de la communauté des chercheurs semble à peu près d'accord sur les formes d'expression de la recherche (même si elles pourraient être remises en question par certains procédés d'écriture), formes que finalement nous apprenons à nos étudiants (quelle question je pose, quels sont mes arguments et mes modèles pour y répondre dans une écriture accessible).

Les refus ne portent pas sur ces aspects mais sont toujours d'ordre idéologique et visent la construction d'un champ. Les plus violents que j'ai essayés ont été explicitement motivés par des « hors champ » ou des positionnements idéologiques portés par des sentiments d'incompréhension. Je me souviens d'un article sur l'analyse des « rapports » de professeurs dans une classe de 3^e. J'avais fait l'analyse de ces « rapports » qui rendaient compte des actes de violence verbale des élèves à l'égard de leur enseignant, en détricotant les violences symboliques induites par les relations dissymétriques en salle de classe. Une évaluation de Daniel Coste, pour ne pas le nommer, avait très pertinemment critiqué la méthode d'analyse, celle de récits oraux utilisée pour des récits passés à l'écrit. J'aime pouvoir retravailler pour avancer et revenir sur des approches. Tel avait été le cas, et sans le lui avoir dit, je le remercie aujourd'hui. Il s'agissait là de méthode et le refus n'était pas tranchant. À une autre reprise, dans le cadre d'un colloque avec des enseignants, il a été très clair qu'un tel corpus qui mettait aussi en avant la violence faite aux élèves, n'était pas acceptable. Le jugement a été sans retour.

Rien n'est donc acquis dans notre domaine, il nous faut argumenter, démontrer, converser mais aussi penser à asseoir nos approches au sein de notre institution.

Qu'est-ce à dire ?

J'ai voulu dire ce qui m'avait marquée et formée, de la linguistique structurale à la linguistique variationniste, des expériences théoriques françaises ou canadiennes. Je ne suis pas dans les fractures, je crois aux glissements, aux va-et-vient exploratoires. Emile Benveniste n'est pas plus le grand comparatiste des institutions indo-européennes que le chantre de la subjectivité dans l'énonciation. Il est les deux, même sensibilité qui s'aiguise selon les propositions, les collaborations, les humeurs aussi, avec le temps. Nous ne connaissons pas tous les travaux de chacun d'entre nous. À y regarder de près, on verrait sans doute qu'au-delà des effets de catégorisation autour de lignes déclamatoires, nos réflexions, nos méthodes, nos intentions et finalement nos travaux peuvent se croiser. Mais les inflexions ont lieu parce que le temps passe, parce que la vie se tisse dans ses événements et ses rencontres. Certains sociolinguistes de leurs jeunes années ne se réclament plus comme tels. D'autres avec qui je discute et échange défendent une sociolinguistique plus proche des « phénomènes ». Les filiations vont et viennent et jouent des continuités et discontinuités. Je sais d'où je viens, de cette lointaine linguistique que j'ai appréciée, je sais celles que j'ai traversées, je sais qu'aujourd'hui je suis dans une sociolinguistique ethnographique des discours et des interactions. Ma sociolinguistique demande à poser les débats sociaux soulevés par la mondialisation. Ce n'est pas vraiment l'activité de la linguistique française (Gadet 2005) mais celle ancrée dans l'anthropologie linguistique américaine, dans les pas de nos collègues anglais ou belges, de Monica Heller, ma co-directrice de doctorat. Ma sociolinguistique réflexive est celle de la mondialisation, du sujet et des identités, des terrains et des données, des discours et des interactions, du débat et de l'engagement.

J'ai gardé de ma formation positiviste certaines manières de penser et d'écrire, des outils d'analyse aussi. J'ai gardé de la sociolinguistique française du contact des langues, les rapports de minorisation et la construction identitaire. J'ai gardé de l'anthropologie américaine et de l'ethnographie de la communication le goût du terrain, les approches sociales et l'analyse discursive et interactionnelle.

Voilà donc les préalables établis pour lever le rideau sur une sociolinguistique des discours et voyons d'abord comment j'en suis arrivée là, entrons par les coulisses.

Sudbury,
 Au jardin les mauvaises herbes sont
 Simplement des plantes qui poussent là
 Où on ne les veut pas

Robert Dickson, *Humains paysages en temps de paix relative*

Le nord de l'Ontario

Tout a commencé avec le Canada, un terrain que je suis allée explorer et qui m'a fait basculer. J'étais partie pour étudier la syntaxe d'une variété de français peu décrite, celle du nord de l'Ontario. Il y avait bien Raymond Mougeon (1989) qui travaillait déjà à expliciter des variantes morpho-syntaxiques mais l'espace était vierge et le champ libre. J'aurais été à l'aise, j'aimais les paradigmes et les règles qui sont puzzle et jeu de construction. Lettres classiques, philologie, syntaxe des métaphores, syntaxe du français parlé, l'université aixoise m'avait bien formée et, je me sentais plus inventive que docile. Je voulais aussi m'adonner à l'étude de la francophonie, par idéal de langue sans doute, par romance et poésie, par variation aussi. En 1989, je partais dans la froidure d'une retraite canadienne et pensais que quelque rigueur systémique était gage de réassurance. Mais, dans l'écorchure, il y eut la confrontation, le choc, l'effondrement des certitudes. Mises à part les indispensables connaissances laboviennes variationnistes, je savais peu de la sociolinguistique ; je l'ai saisie petit à petit par le dépouillement et l'affinage de l'expérience. La minorité franco-ontarienne s'est livrée et, comme pour m'assurer en retour de ma propre gratitude, je me devais de la cerner et de l'envelopper dans ses emmêlements avant de la fragmenter pour l'autopsier dans sa variété linguistique. De toute manière, je n'étais pas en mesure de la scruter par sa langue en système, sans me sentir en écart déloyal. J'aurais pu ; on peut tout faire. Mais l'existence minoritaire, inconnue de ma vie de France, m'a transformée dans mes habitudes homogènes. C'est alors que j'ai glissé - quand d'aucuns penseront « riper » ou « dérapé » - en sociolinguistique. Dans un temps lent, qui était le mien et celui de l'enquête, j'ai arpenté pendant six mois la ville d'hiver et de printemps de Sudbury pour faire de l'ethnographie sans le savoir : j'ai marché, regardé, noté, enregistré, rêvé, interprété.

J'ai donc fait mon doctorat, j'ai croqué puis dessiné mon sujet au fil des jours ; j'ai essayé de rendre les paroles offertes en traçant les mises en discours de soi quand on est minoritaire. Comme les « hasards de la vie » sont les jeux de dés de nos détours intérieurs, ma vie résonnait et résonne encore du nord de l'Ontario. Je l'ai compris petit à petit, je l'ai dit souvent, l'ai même exposé en réflexivité lors de conférences plénières (Moïse 2004a). Ainsi, mon travail m'a portée à dépasser les simples enjeux académiques. Si mes défrichements et tâtonnements forgeaient la ligne de mes réflexions à venir, je butais parfois sur le choix et l'utilisation de mes outils d'analyse et, inquiétée par la rigueur objective exigée d'un tel exercice, j'en oubliais de me retourner sur

ma place et sur le genre même de l'entretien comme objet de recherche. Mais cette partance intellectuelle a ébauché le canevas de mes premiers questionnements, que je n'ai pas lâchés depuis et qui organisent cet écrit d'habilitation. Ils se sont imposés à moi à Sudbury, ville du nord de l'Ontario et ne m'ont pas quittée. Il se sont affirmés et affinés dans leur appréhension et leur résolution, les années passant.

Autour du doctorat

J'avais voulu montrer dans mon doctorat comment les discours sur soi articulent, selon un continuum et à partir de critères définitoires, les identités minoritaires franco-ontariennes multiples. La notion d'*identité* était au centre de mon élaboration théorique dans une définition anthropologique culturaliste classique, entre valeurs objectives et subjectives. Une faiblesse (mais la réflexion s'inscrivait aussi dans un temps qui n'est pas celui d'aujourd'hui) avait été de vouloir catégoriser des « profils identitaires », alors que justement les fondements de l'identité, tributaires des intersubjectivités, sont fluides et les frontières d'exclusion et d'inclusion mouvantes. Les décrire c'était les réifier, alors même que je ne voulais pas essentialiser les discours. J'ai caractérisé ces profils identitaires (portraits que je n'ai jamais affichés ni publiés car à peine les avais-je définis que j'en critiquais les limites) tandis que je ressentais une forme inconfortable d'injonction paradoxale. Comment saisir les aspects des identités minoritaires alors qu'elles sont à chaque fois uniques, individuelles et subjectives ? Aujourd'hui, je ne chercherais en aucune façon des modèles mais, entre interstices et appendices, je dirais les flottements, hiatus et affaissements des paroles qui s'élaborent en identités. Pourtant, mes démarches et pensées actuelles étaient là aussi en germe.

Des identités en tension au sujet

Pour tenter d'échapper au malaise théorique de la catégorisation et de l'analogie informées dans mon doctorat, je cherchais dans mes premiers articles les tensions et contradictions, les encombrements et empêchements de l'identité¹⁵ qui se lovaient dans une relation ambiguë à la langue française mais aussi, contre toute attente et lecture académique sur la question (Heller 1994), hors d'elle (« je ne suis seulement franco-ontarien parce que je parle français »). J'avais largement abordé dans mon doctorat les pratiques et les représentations linguistiques, j'avais traité de l'insécurité linguistique en revisitant la notion labovienne « d'indice d'insécurité linguistique » (Moïse 1998a), mais je voulais dans mes publications essayer de dépasser l'équation, langue égale identité culturelle.

En effet avec, pour prétexte et escarpe, leur discours sur la langue, certains locuteurs se disaient dans d'équivoques survalorisation et en même temps dénigrement de leur groupe d'appartenance. J'ai regardé le fonctionnement politique du système scolaire franco-ontarien dans le cadre de la politique bilingue du Canada à l'aune des arbitrages identitaires (Moïse 1996a). Les écoles d'immersion à destination des anglophones valorisent le français « international » d'une norme hexagonale et répercutent une image dépréciée de la variété vernaculaire, si bien que les Franco-Ontariens, dans une logique diglossique, peuvent désertier les écoles franco-ontariennes, acquises de haute lutte politique pour maintenir la reproduction linguistique et culturelle, et mettre leurs enfants dans ces écoles d'immersion sous conseil scolaire anglais¹⁶. Du rejet des anglophones à l'admiration pour les écoles d'immersion, la situation scolaire en Ontario français traduit des sentiments minoritaires ambivalents : attrait et mépris du pouvoir dominant.

Mais l'identité franco-ontarienne se dit au-delà de la langue, de sa pratique, de ses imaginaires ou de ses revendications politiques et j'ai puisé ailleurs, dans l'espace, l'engagement politique/poétique (Moïse 1998b, 2000d), l'histoire (Moïse 1998c), le territoire, (Moïse 1999a) ou la dénomination de soi (Moïse 1997a). Les manières d'être du sujet franco-ontarien ne sont pas

¹⁵ Voir le chapitre « Une identité en son temps : le sujet et la mondialisation »

¹⁶ Les conseils scolaires, équivalents de nos rectorats, sont divisés en conseils scolaires français et anglais, les institutions étant désormais séparées.

seulement dans les attendus langagiers « franco- ou anglo-dominants ». La filiation à travers le père notamment, figure emblématique de transmission d'identité, articule les fragments du sujet. Il se charpente parfois moins peut-être par la pratique linguistique que par l'engagement de soi à soi, invoqué et suscité, et par « la transmission d'inconscient » (Moïse 1999b).

Des analyses linguistiques

Pour servir mes démonstrations j'avais posé quelques analyses en langue, pistes trop rapidement parcourues, dont je reprendrais volontiers aujourd'hui la fréquentation avec plus d'assiduité. Je me suis servie encore récemment, dans le cadre de la sociolinguistique urbaine, des constructions prädicatives et nominatives pour signifier la diversité, les transitions et les mélanges. Mais ces outils ne sont pas vraiment les miens (ou mieux, je les saisis quand l'utilité se fait sentir), et je les ai laissés sur le bord du chemin pour aller vers d'autres modes d'interprétation. J'avais pu montrer (Moïse 1997a) comment la nomination de soi (*canadiens français, français, francophone, franco-ontarien, bilingue*) disait chaque fois des rapports différents à la langue et la culture mais il me semble qu'il aurait été possible d'interpréter avec plus de finesse les variations lexico-sémantiques. Réminiscence d'une réflexion antérieure peut-être dans le cadre de ma maîtrise, j'ai montré aussi que la construction de la métaphore servait la construction de soi. Guerrière et sans cesse filée à l'égard les Anglais, elle servait les engagements politiques franco-ontariens et posait en ligne de mire et repoussoir, ces voisins majoritaires dans leur province, les Québécois, pris entre estime et mépris mêlés (Moïse 1998b). Engagement politique et discours sur les Québécois circonscrivaient les frontières mouvantes de la communauté minoritaire, entre émancipation et repli. Finalement et avec une certaine constance encore aujourd'hui, j'utilise les analyses linguistiques¹⁷ comme des outils utiles et performants à des fins à chaque fois bien définies et pour donner à dire sur les phénomènes sociaux.

Plus tard, parce que c'était dans le cadre d'un colloque à Avignon en 2004, parce que c'était dans une perspective comparative, j'ai embarqué pour juger du non-accord sujet verbe à la troisième personne du pluriel (Moïse 2005b). J'y ai pris du plaisir, je l'ai fait, comme je le fais régulièrement dans mon enseignement à l'université sur la syntaxe du français parlé. J'aime le jeu de l'analyse morpho-syntaxique et l'ai pratiqué à différentes reprises avec méthode, industrie et, si je peux me permettre, aisance lors de travaux antérieurs au doctorat (analyse syntaxique des métaphores chez les enfants, analyse des mots composés par exemple). On arrive toujours à des résultats, on explicite un système en langue pendant qu'on se rassure soi-même sur la maîtrise du monde et de ses limites. Nous sommes alors maçons, bâtisseurs, decodeurs d'un système à l'œuvre qui nous en dit plus sur lui-même que sur ses locuteurs. Mais je préfère chercher les locuteurs de langue dans leur complexité. On n'arrive pas toujours à des résultats. Ou plutôt, les résultats ne sont pas coulés dans du béton, ils disent la fluidité, les débordements, les vagues, les glissements et l'échappée.

Des méthodes

J'ai toujours été très sensible à l'enquête, à ses difficultés, ses impasses et ses carences. Je sentais, sans le théoriser alors, que toute appréhension du monde passe par le filtre de notre propre miroir, que nous construisons notre objet à des fins d'analyse ou de politique et qu'il se voit défini par une réalité parcellaire, esquissée par ce que nous sommes et vivons. J'avais choisi, malgré tout, de procéder par entretiens, parce qu'il me semblait que c'était un bon moyen pour se raconter en minorité. Je ne savais pas encore que tout le travail de fourmi d'une année, d'observation et tout simplement de vie, construisait mon expérience ethnographique et mon propre regard sur mon objet.

¹⁷ Par exemple, en sociolinguistique urbaine voir Moïse avec Lajarge (2005d) pour décrire les enseignes de magasins ou dans le cadre de la violence verbale pour analyser les actes de langage (Moïse avec Auger 2008d, Moïse avec alii 2009d, etc).

Je mentionne assez tôt (Moïse 1997a), et pour la première fois, ma façon d'être dans l'entrevue, en recherche quasi expérimentale d'empathie¹⁸ et d'attraction, même si je croyais encore que l'on pouvait avoir une parole au plus juste de la neutralité ou de l'objectivité. Alors que tout entretien est une situation singulière d'interactions et de relations où se jouent des enjeux de places, de pouvoir et d'images, entre soi et l'autre, j'évoquais mes truchements - ne révéler ni ma fonction ni ma nationalité - en guise de distance et de réserve, pour sans doute me protéger aussi moi-même. Je voulais toutefois écouter au mieux, dans un réel souci de décentration, sensible au temps à laisser couler et au respect de la parole donnée.

Il est un autre fil méthodologique que je tire dans toutes mes recherches. J'ai très tôt revendiqué mon ancrage qualitatif, mon impossibilité à saisir les chiffres à partir de corpus « représentatifs » ; je crois à la valeur d'exemplarité, non pas dans sa récurrence possible, mais dans l'expression d'une singularité irriguée d'agencements et de modulations. Mais encore faut-il être entendue au sein d'un positivisme structuraliste qui demande à reproduire des modèles et à construire des paradigmes. Mon article sur l'insécurité linguistique et la construction identitaire (Moïse 1998a) ne donne donc pas de règles de fonctionnement ; il tendrait plutôt à montrer qu'il n'y a pas de répétitions dans la construction de soi mais des événements et des expériences linguistiques qui induisent des modalités d'être, remarquables dans leur diversité. J'avais choisi trois locuteurs, relevant des mêmes variables sociolinguistiques traditionnelles mais il est apparu clairement que la perception de soi, et, notamment, le lien entretenu avec la filiation déterminaient l'empreinte de l'insécurité linguistique. Au-delà de la pratique linguistique, les liens personnels et intimes modèlent usage et représentations de la langue.

L'aménagement linguistique

En 1999, suite à une bourse obtenue pour un complément de spécialisation, je rendais à l'ambassade du Canada un rapport de 60 pages sur l'aménagement linguistique au Canada. Ce texte qui tentait de détricoter la complexité en ce domaine se voulait explicatif et pédagogique ; il était l'aboutissement d'une année de réflexion et de séjours à Ottawa, notamment au sein du ministère Patrimoine Canada¹⁹, comme je l'ai évoqué dans le premier chapitre. Forte de la compréhension des tissages et des enjeux historiques, politiques et linguistiques de l'aménagement, j'ai tenté de voir comment « une décision en matière de politique linguistique pouvait modifier les frontières symboliques du groupe ». Une prise de position linguistique officielle, décréter par exemple une ville officiellement unilingue de langue anglaise, servait le marquage des groupes et les luttes de pouvoir (Moïse 2000d). Si du côté anglais, on réagissait à une politique québécoise, voire fédérale, considérée comme trop soucieuse des francophones, du côté franco-ontarien, on manifestait, dans un même élan, un sentiment d'appartenance contre tout délitement annoncé. Ainsi, tout discours est lutte discursive ; acte qui induit prises de pouvoir, intérêts singuliers, mouvements d'inclusion et d'exclusion, ralliement et mise à l'écart.

Mais je vaquais toujours à mes préoccupations identitaires et voulais saisir le sujet dans les rouages et perspectives de l'aménagement ; je me suis trouvée confrontée aux limites de la discipline : comment saisir la part de subjectivité, d'individualité dans une démarche « aménagementiste », centrée sur les dimensions politiques et groupales ?

Les espaces discursifs

Mon orientation théorique et méthodologique s'est arrimée à mes premières réflexions sur l'identité franco-ontarienne. Aujourd'hui, dans le cadre de tous les projets élaborés avec les universités de Toronto et de Moncton, j'analyse comment circulent les discours qui définissent la francophonie canadienne minoritaire, pourquoi certains deviennent hégémoniques et quels

¹⁸ Voir le chapitre « L'expérience du terrain »

¹⁹ Ce ministère a pour mission de valoriser les programmes culturels canadiens notamment en direction des minorités linguistiques. « Patrimoine canadien est responsable des politiques et des programmes nationaux qui font la promotion d'un contenu canadien, encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire ». <http://www.pch.gc.ca/index-fra.cfm>

sont, à cette fin, les enjeux de pouvoir mis en place par les acteurs sociaux. Dès mon travail de doctorat, j'ai senti que l'identité franco-ontarienne se nichait dans des mythes fondateurs, réactivés par certains, reconnus ou méconnus par d'autres. L'histoire était au centre. S'il n'était pas encore question de l'historicité des discours eux-mêmes - ce que j'ai développé par la suite de texte en réflexion -, je dessinais une identité franco-ontarienne du nord de l'Ontario dans ce que j'ai appelé « les discours de la légitimité (Moïse 1998c) ». Les discours, élaborés par l'élite franco-ontarienne contre l'effondrement et la vacance communautaires présagés, articulaient, entre superpositions et glissements, l'origine, la colonisation et l'oppression. Ces valeurs souterraines et fondatrices de l'identité m'ont semblé révélatrices des discours structurants et hégémoniques d'une identité collective. Par la suite, j'ai tiré ce fil explicatif des changements minoritaires en cours.

Autour des projets de recherche

Après ma soutenance de thèse en 1995, j'ai continué à travailler sur le nord de l'Ontario. J'en avais besoin, intérieurement et intellectuellement. Et j'ai pris part sans hésiter un seul instant, et jusqu'à ce jour encore, aux projets de recherche proposés par Monica Heller. C'est avec elle, autour des projets, entre tâtonnements, échanges, travail en équipe, retours théoriques que s'est ébauchée mon évolution. Et je sais que je m'inscris avec ce que je suis aussi, mes intérêts personnels, mes réalités et mes influences autres, dans sa vision d'une sociolinguistique critique et telle que je la développe ici.

La construction discursive de la francophonie canadienne

Il y eut un premier projet *Prise de parole, La construction discursive de l'espace francophone en milieu minoritaire*, en 1996 dans lequel j'embarquais avec enthousiasme et pour lequel je demandais aussi un financement Aupelf²⁰, obtenu ; l'objectif était ambitieux, le cadre théorique en construction, les avancées périlleuses, les idées parfois discordantes. Nous étions nombreux. Mais quatre ans après, entre terrains, séminaires, articles, rencontres et fortes discussions, nous étions prêts à mieux saisir les changements identitaires des communautés minoritaires – acadiennes et franco-ontariennes – du Canada. Pour continuer encore ensemble.

« Ce projet visait à découvrir comment les acteurs procèdent à la définition d'un espace discursif par la construction de discours identitaires francophones, c'est-à-dire comment ils expriment " ce que cela veut dire être francophone " et comment ils envisagent alors leur projet de société. Les luttes identitaires sont dues à une crise de légitimité : le discours nationaliste traditionnel doit affronter ses propres contradictions et manque de crédibilité. Contradiction, parce que la mobilisation politique des francophones est légitimée en regard de l'authenticité du groupe (droits ancestraux, religion, histoire commune...), alors même que ce groupe vise l'accès à un monde pluraliste, qu'il cherche son ancrage dans un État englobant et donc qu'il remet en question les conditions de vie garantissant justement l'authenticité du groupe. [...]. La comparaison des différentes minorités ethnolinguistiques permettra de voir quelles sont les stratégies sociopolitiques particulières en cours d'élaboration²¹ ».

Dans une belle tradition ethnographique, nous sommes allés sur le terrain et avons débroussaillé notre champ, avons observé et interviewé. L'équipe a ramené pendant toutes ces années d'innombrables entrevues, davantage fragments d'enquête et éléments de nos regards croisés sur les changements en cours que traces analysées dans leur intégralité ; je me consacrais au Nord, de Sudbury à Hearst, et, avec un collègue, Marcel Grimard, partais pour trois semaines d'été indien de 1998 sur les routes avec une question en tête, « c'est quoi être francophone

²⁰ Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française devenue en 1998 l'Agence Universitaire de la Francophonie.

²¹ Texte du projet élaboré par Monica Heller et soumis au CRSH du Canada, Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada

dans le nord de l'Ontario ? ». Comment, à l'heure de la mondialisation, se redéfinissent les appartenances, comment les détenteurs de pouvoir, les faiseurs d'action et d'idéologie vivent les changements identitaires, les restructurations étatiques et économiques, les enjeux linguistiques ? Comment se construisent les discours en marge des discours hégémoniques ? Nous avons mené une quarantaine d'entretiens, avec des agents des ministères, enseignants, entrepreneurs, artistes mais aussi d'anciens mineurs et des employés.

Nous avons roulé et vécu. Ce temps d'automne a été une façon de reprendre contact avec le nord de l'Ontario dans une période de mutation et de mondialisation. En résonance avec mon doctorat, j'ai perçu dans leur nouveauté les changements en cours. Rien n'aurait sans doute été pareil sans l'expérience antérieure, sans l'effet de palimpseste du terrain défriché quelques années auparavant, sans les signes qui surgissent au détour des évocations et des paysages en archipel. Le travail d'analyse s'imprègne des charnières et des sutures, des fracas et des naufrages, des déambulations et des rêveries d'une telle enquête, hors aussi de nos réflexions en chambre. J'ai pris beaucoup de notes.

J'ai capté les différents décors économiques des villes du Nord. J'ai évoqué Sudbury la prospère et enthousiaste, Larder Lake, la nostalgique et désespérée. Je prenais des notes. *Ville de mines, Sudbury est bien loin de proposer le plein emploi comme dans les années 60. Pourtant même si elles licencient encore, les deux plus grosses entreprises (Falconbridge et Inco) sembleraient mettre en place des programmes de conversion. Elles se tournent toujours davantage vers le marché international, intensifient leurs liens avec le Québec. De la même façon, la ville de Sudbury cherche des pistes pour éviter un trop grand marasme. La voie du bilinguisme est l'une des solutions envisagées. Il ne s'agit pas simplement d'intensifier les services en français au sein de la municipalité (Sudbury est officiellement ville bilingue) mais également de développer l'économie dans les deux langues. En ce sens, depuis à peine quelques mois deux postes stratégiques ont été attribués à des employé-e-s francophones, celui de directeur du développement économique de la région de Sudbury et celui de directrice des communications de la ville. Il est envisagé d'ouvrir des centres d'appels par exemple, projet qui doit se mettre en place dans les mois qui viennent. Reste à savoir dans quelle mesure ce genre de décisions peut servir les francophones, emplois sous-payés, équipe dirigeante anglaise, langue anglaise majoritaire dans le travail. De la mine au centre d'appel, le changement offre-t-il des perspectives nouvelles, une représentation valorisée du français ? Il y a aussi d'autres projets envisagés, ouverts sur l'extérieur et sur une économie internationale. Sudbury doit être présentée comme la « capitale bilingue de l'Ontario », ville avec des atouts économiques et, en supplément d'âme, une offre francophone. La municipalité pense accueillir les industriels de la francophonie (une délégation suisse était récemment présente dans la ville), se tourner davantage vers l'Europe ; elle pense développer la composante culture, organiser des festivals francophones parrainés par la municipalité.*

Petite ville à 30 kilomètres de la frontière du Québec, Larder Lake, après avoir perdu beaucoup d'habitants sous l'effet de la crise économique, compte aujourd'hui 2000 personnes. La ville de mines a connu la prospérité dans les années 50. À cette époque, beaucoup de Québécois ont quitté leur province pour se rendre dans ces contrées de rêves et d'emploi. À l'heure actuelle, la frontière symbolique entre « eux autres » (les Québécois, qui dirigent les entreprises) et « nous autres » (les Franco-Ontariens, les ouvriers) signifie la distance et la faille. La culture ouvrière était celle de la solidarité et du labeur ; elle est prise aujourd'hui par le chômage et l'assistance économique, les replis et les renoncements. Larder Lake est en partie à l'abandon, bâtiments délaissés, routes à nids de poules, activités sociales sporadiques. Seule l'église « bilingue » s'active encore semble-t-il. L'école publique élémentaire française a fermé l'an passé, par manque d'élèves. Certains parents se sont mobilisés, en vain. Et les locaux aujourd'hui ne sont plus utilisés. Tout dans la ville est trace de ce qui a existé, d'un présent impossible avec le désespoir pour avenir. La crise économique n'a engendré ni imagination, ni réactions, ni initiatives... Les habitants s'attachent toujours à une possible réouverture d'une mine, à quelque miracle économique²².

²² Notes de terrain, septembre 1998

J'ai noté le libéralisme économique. *Le collège Boréal a ouvert ses portes à Sudbury avec les six autres campus du Nord (Hearst, Kapuskasing, Timmins, Elliot Lake, New Liskeard, Sturgeon Falls) l'année dernière. Boréal est en train de façonner des symboles. Grand et beau bâtiment visible, la structure Boréal a su développer une stratégie de communication généralisée (documents, radios, journaux...). Son premier directeur - récemment nommé Recteur de l'université Laurentienne - est la représentation vivante d'une francophonie nouvelle. La minorité doit se créer des figures emblématiques et des mythes. La salle du conseil porte déjà son nom, sa signature en lettres dorées se détache sur la porte. L'école est une entreprise²³.*

J'ai posé mes premières intuitions sur les discours et sur la construction du mythe du Nord lors de cette tournée d'arrière-saison. *Il est un point de repère territorial et identitaire, le Nord. L'on ne veut pas partir parce qu'il y a la forêt et l'espace, la famille et l'entraide. Cette représentation (et réalité bien réelle !) de l'espace traverse tous les discours et structure l'identité francophone dans toutes ses réalisations possibles. J'ai besoin d'analyser ce discours, sa structure et ses circulations, son hégémonie consensuelle et ses oppositions²⁴.*

Ces mots diffractés dans les couleurs du Nord, ces mots, et d'autres encore, portaient l'émotion tamisée, les forêts traversées et les personnes écoutées. Le Nord mis en discours allait être celui aussi de ma propre expérience de l'espace et du silence, de la partance et des distances.

Il y eut par la suite aussi deux temps importants de rencontres pour le projet, une semaine à Toronto à l'automne 98 et une autre à Riezern en juin 2000 dans les montagnes autrichiennes. Nous avons partagé nos méthodes, nos maturations, nos réflexions. Dans le même temps, et suite à nos échanges, Monica Heller et Gabrielle Budach (1999) formalisaient un cadre d'analyse qui allait nous servir pour les études à venir. Trois discours principaux étaient identifiés, chacun situé historiquement et associé à des conditions socioéconomiques dominantes. Le *discours traditionaliste*, véhiculé par les élites et notamment le clergé, repose sur un certain repli politique et économique des francophones du Canada autour d'une légitimité historique et des valeurs fédératrices telles la famille, l'église et la langue. Vient après la seconde guerre mondiale le *discours modernisant* qui s'appuie sur une représentation politique et territoriale de la nation. L'autonomie du groupe s'affirme par le biais de l'État et de la mainmise de certaines institutions, particulièrement celles valorisant l'homogénéité linguistique, comme le système scolaire. Aujourd'hui, un nouveau discours, le *discours mondialisant*, tente à la fois de garder la force du réseau francophone, tout en s'adaptant au libéralisme, aux conditions du marché, à la perte des ressources anciennes (industrie lourde dans le nord de l'Ontario par exemple). Le bilinguisme, voire le multilinguisme, sont valorisés comme ressource et peuvent permettre de créer un espace économique et de services francophones.

Tout ce travail nous a amenés à publier un ouvrage (Heller et Labrie (Eds) 2004) qui faisait la synthèse du projet, entre l'Ontario et l'Acadie, entre tradition et mondialisation, de la religion aux centres d'appel. Je proposais alors une première ébauche d'article. J'avais beaucoup travaillé, à analyser le corpus de l'automne 98 relié à celui de mon doctorat, à écrire la nuit, à chercher les modalités énonciatives du « discours mondialisant ». La sanction est tombée, « c'est très bien, mais ce n'est pas ce que l'on attend ». J'avais opté pour une vision très française de l'analyse discursive, centrée, dans une tradition d'analyse textuelle et énonciative, sur la production du texte par un sujet énonciateur au centre de son dit. Nous cherchions la circulation des discours, les changements et les croisements discursifs qui avaient construit et allaient construire la francophonie.

« Nous imaginons notre objet comme un espace discursif, ce qui nous permet d'éviter la réification des acteurs sociaux et des groupes. Cet espace discursif – perméable, relié à d'autres espaces – consiste en une orientation plus ou moins commune des producteurs et des consommateurs des discours. La façon dont le Canada français se construit, s'imagine et se présente peut se conceptualiser

23 Idem

24 Idem

comme un, ou plus souvent, comme des discours qui représentent les intérêts et les idéologies des divers acteurs qui cherchent à participer à la parole publique. Mais il est également terrain de luttes discursives, dans la mesure où les acteurs défendent différentes positions, différents intérêts, toujours changeants selon les conditions de leur époque. Il s'agit donc de cerner les caractéristiques de l'espace discursif de la francophonie canadienne, et plus particulièrement du contenu de cet espace, et des divers discours qui y ont été formulés, par qui, pourquoi et avec quels effets (Heller et Labrie 2004 : 15-16). »

Le livre suivait donc la trame des espaces géographiques, sociaux, associatifs, culturels et économiques. Je pris la chose autrement et reprenais le fil du Nord, celui qui me tenait finalement depuis le début. Je trouvais les digues, les ruptures et les incises entre le discours traditionnel sur le Nord, de la conquête de l'espace au repli sur le groupe, et celui modernisant fait de misère et de fierté, en perte de lui-même pour s'ouvrir et éclater en de nouvelles représentations mondialisantes. Ce chapitre « Le Nouvel Ontario : nordicité et identité » (Moïse 2004b) a donc été une synthèse, un aboutissement de mon terrain canadien et un nouveau départ théorique. Je comprenais mieux les enjeux sociaux de nos recherches en discours. J'allais y puiser par la suite la préhension et compréhension de mes autres objets de recherche, de la violence verbale ou des mutations urbaines. Pour arriver à écrire ce chapitre, il y avait eu en amont quelques ébauches où je croisais le corpus de ma thèse et celui recueilli en 1998. J'avais commencé à saisir le discours du Nord comme refuge mythique, entre liberté et conquête. L'analyse énonciative du discours d'une écrivaine franco-ontarienne (Moïse 1999a) et la perception d'un sujet entre des « ici » et des « ailleurs » d'inclusion et d'exclusion donnaient toute la mesure de la complexité du rattachement au « Nord ». Mais comme il n'est pas de hasard, je manipulais aussi dans cet article le concept de « territoire » que je conceptualiserai davantage par la suite dans le cadre de mes recherches en sociolinguistique urbaine, et notamment avec mes collègues géographes. Avant les aspects physiques et politiques, je saisisais ici le territoire dans sa dimension symbolique. La force du renouvellement identitaire et l'identification à une francophonie mondiale trouvaient leur ancrage dans l'imaginaire du Nord.

Je saisisais aussi la dimension politique du Nord à travers sa dimension artistique et la création, notamment théâtrale. Si l'expression culturelle du Nouvel Ontario, espace entre Sudbury et Hearst, a servi dans les années 70 le renouveau communautaire et identitaire, comme c'est souvent le fait des minorités, les glissements vers la mondialisation ont modulé les élans et réorienté les discours sur la création (Moïse 2003 b). Ce discours autour de la création mondialisée oscille entre tradition et modernité, authenticité et métissage. J'ai nourri cette analyse de ma connaissance des pratiques culturelles et artistiques en France et une première réflexion autour de la notion « d'authenticité » a émergé, notion que nous allons largement aborder avec le transnationalisme économique et touristique.

Des sites ethnographiques

Dans un second temps, le projet, *Prise de parole II, La nouvelle francophonie et le tourisme mondialisé*, a visé des sites plus circonscrits pour étayer les résultats et les analyses du premier volet de la recherche. Je gardais le nord de l'Ontario, j'aurais pu choisir de percer davantage le monde artistique autour de festivals ou de scènes théâtrales ; je décidai de me centrer sur le milieu touristique, alors en plein bouleversement et renouveau économique dans une perspective mondialisante.

« Nous proposons ici un programme de recherche ethnographique et sociolinguistique examinant comment les processus de changement évoluent dans des zones urbaines plurilingues et pluriethniques ainsi que des zones rurales plus homogènes, dont certaines sont liées à l'authenticité francophone et ses bases économiques traditionnelles. Toutes connaissent une transformation économique vers la nouvelle économie mondialisée (tourisme patrimonial, écologique et de loisirs ; haute technologie ; communications, comme les centres d'appels ; ventes, publicité et marketing ;

multimédias; production culturelle et artistique). Qu'est-ce qui se passe donc dans les domaines d'activités de la nouvelle économie touchant la francophonie canadienne ? Quels répertoires linguistiques (unilingue, bilingue, multilingue) y sont valorisés ? Quelles variétés de l'anglais, du français ou d'autres langues y ont une valeur ? Qui essaie de participer à ces activités, à partir de quelles ressources langagières ? Les francophones " de la place " possèdent-ils et elles les compétences langagières valorisées ? Possèdent-ils et elles la capacité de participer à la définition de ce qui compte comme compétence, que ce soit en anglais, en français ou d'autres langues ? Les produits culturels " authentiques " ont-ils une valeur ? Qui les produit, comment ? Quel lien y a-t-il entre ces produits, l'identité et la compétence langagière ? Quel impact ont ces processus sur la définition de qui compte comme francophone, et donc sur la façon dont les structures sociales francophones existantes fonctionnent ou doivent se transformer ? Quel impact y a-t-il sur le discours dominant de la francophonie canadienne comme nation, comme collectivité distincte ? ²⁵ ».

Et je repartis dans le Nord, accompagnée un temps par une collègue, Maïa Mayrymowich ; c'était en juillet 2003, temps propice aux vacances et au vagabondage ; je vécus les décors solitaires d'un tourisme en balbutiement. J'avais minutieusement préparé mes étapes et avais pris des contacts avec les faiseurs de promenades et d'aventures dans tout le Nord. Destination Nord, organisme chargé du développement du tourisme a été mon pôle ressource. J'ai rencontré les principaux acteurs à Kapuskasing, et j'ai alors mieux compris les enjeux, les limites et les missions à venir du développement touristique, objet de bien des espoirs d'une minorité mondialisée. Encore une fois, j'ai tenu un journal quotidien, faiseur de réalité et de mémoire. *Mercredi 9 juillet. Visite du musée de Kapuskasing (20 000 habitants), l'histoire d'une ville, d'un moulin à papier, d'une interdépendance comme disent les habitants. On peut dire qu'il émane de cette ville une assurance dans les capacités de la communauté à rebondir. Fait mémorable : soutenus par la Caisse populaire, les ouvriers de la Spruce Falls, ont racheté les parts de cette usine de papier (52 % des actions) vouée au dégraissage économique. Mais peut-on faire venir des gens si loin pour l'histoire d'une usine, pour faire du tourisme historique et politique ? La visite du musée ne coûte pas cher. La jeune fille qui fait la visite en français est passionnée. Là encore valorisation d'une histoire, d'un patrimoine et d'une langue. Valorisation du discours de la dureté, de la pauvreté, du mérite francophone etc. Discours modernisant. Autour, les bénévoles coupent du bois pour le festival des bûcherons. Gérald, mon guide, me signale aussi le succès du festival des lumières l'hiver. On s'applique à mettre de la distraction attrayante²⁶. Les premières réflexions naissent de l'expérience ; la matière à penser et à analyser s'enrichit de cette immersion dans une réalité vécue, si elle ne la crée aussi en partie. Il existe un tourisme patrimonial (musées, promenades à teneur historique), centré autour de la conquête, de la langue française ou même des mines. Il s'agit à la fois de valoriser des valeurs authentiques, fédératrices et valorisantes d'une minorité qui s'est longtemps vécue à travers sa misère. Le tourisme patrimonial vise à promouvoir les valeurs communes : histoire des pionniers, luttes pour la langue, résistance face au pouvoir anglais. Il existe aussi un autre tourisme, un tourisme des espaces naturels (et donc de la liberté), voire de l'aventure, autres dimensions quasi mythiques du Nord de l'Ontario. Le tourisme s'appuie sur le discours de l'identité, il s'adresse avant tout à la communauté ou du moins à un public francophone, comme s'il servait le besoin de reconnaissance du groupe. La priorité est donnée au français, même si l'on sait l'importance – et si les entreprises en usent – des compétences bilingues des Franco-Ontariens pour attirer un public nord-américain. Les entrepreneurs de ce tourisme sont pour la plupart les acteurs du discours modernisant, eux qui après bien des combats continuent de façon détournée à lutter pour « la cause ». Malgré tous les efforts pour améliorer*

²⁵ Texte du projet élaboré par Monica Heller et Annette Boudreau, et soumis au CRSH, Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada

²⁶ Extrait des notes quotidiennes.

le tourisme francophone et s'ancrer dans la nouvelle économie mondialisée, le Nord de l'Ontario touche ses limites : en concurrence avec le Québec, il est contraint par les grandes distances d'un site à un autre et le manque d'infrastructures²⁷.

Le projet s'est articulé autour de sites très divers mais tout aussi passionnants les uns que les autres. C'est à partir de cette étape que mes liens avec l'Acadie se sont affirmés et que j'ai mieux compris la situation particulière du Nouveau Brunswick et des provinces Maritimes. Les travaux d'Annette Boudreau et Lise Dubois (voir notamment Boudreau 2001, Boudreau et Dubois 2004, Boudreau et Perrot 2005, Boudreau et Dubois 2005, Boudreau et Dubois 2008) m'ont apporté un éclairage théorique et sensible indispensable à ma compréhension linguistique et culturelle de la minorité acadienne. Le tourisme a tenu une place importante dans ce nouveau projet, de l'Alberta à l'Acadie, des propositions patrimoniales à l'industrie de produits traditionnels comme cette coopérative de Chéticamp, petit village du Cap-Breton en Nouvelle-Ecosse, spécialisée dans la vente de tapis hookés²⁸ (Moïse avec McLaughin et White 2006b). Les autres étaient centrés sur la nouvelle économie : un centre d'appel pour une chaîne d'hôtels, situé à Moncton au Nouveau-Brunswick, les radios communautaires au Nouveau Brunswick, une entreprise multinationale dans le domaine de la biotechnologie à Ottawa, avec une filiale dans la région francophone de Belgique, une entreprise de post-production dans les médias, située à Montréal avec des marchés importants aux États-Unis et en Amérique latine, une Organisation Non Gouvernementale dans le commerce équitable et du mouvement vert, en réseau avec l'est du Canada, les États-Unis et l'Amérique latine. Si chaque membre de l'équipe s'est consacré à l'un ou l'autre des terrains, nous voulions croiser nos réflexions pour une meilleure appréhension des phénomènes. Au-delà des rencontres d'équipes dans le cadre de colloques, des séminaires spécialement organisés à Montréal ou Moncton, des conférences téléphoniques puis des visio-conférences, nous correspondions régulièrement les uns avec les autres et tentions de partager les expériences de terrain. Ainsi, à l'automne 2003 je me suis rendue avec Normand Labrie en Belgique, près des plaines grises de Waterloo, pour observer le fonctionnement de l'entreprise de biotechnologie, *PharmaGlobe*, antenne de celle d'Ottawa, et pour saisir les partenariats et les risques du développement économique transnational. Je découvrais l'inaccoutumé et l'insolite d'un monde que j'ignorais. *PharmaGlobe*, entreprise pharmaceutique canadienne d'envergure internationale, cotée à la bourse de Toronto et de New York, est spécialisée dans la production de matériaux de haute technicité, servant à l'entreposage. *La compagnie se présente comme un leader mondial, global, international, planétaire, bien qu'elle soit basée au Canada. Le plurilinguisme est nécessaire pour l'ensemble de ses opérations, même si l'anglais domine largement dans les activités du siège social. Au site de production de Linius en Belgique, le personnel, davantage homogène sur le plan linguistique, est à prédominance francophone (wallon), bien qu'une partie du management ait aussi une connaissance de l'anglais, et que le personnel affecté à la vente et au transport en Europe fonctionne de façon plurilingue. La compagnie ne s'est pas donné de stratégie linguistique explicite, mais elle gère les situations au cas par cas, que ce soit grâce à des personnes jouant le rôle de courtiers linguistiques, en faisant appel à des agences externes, ou encore en faisant appel de façon ad hoc aux compétences linguistiques des employés. La langue est perçue par ailleurs comme une barrière dans la création d'une identité corporative et dans l'adhésion des employés à cette identité d'entreprise²⁹.*

Outre mes communications dans le cadre de colloques, ce projet et ma réflexion sur le tourisme se sont actualisés autour de deux textes. Je montrais que le discours mondialisant revenait au mythe de la nature via le tourisme et, contre toute attente, ne rompait pas avec celui traditionnel d'une nature constitutive de valeurs nationales et françaises qui vivait la ville comme lieu d'assimilation (Moïse 2006c). Plus proche du projet dans sa globalité et plus centré sur les pratiques linguistiques, notre article sur le tourisme (Moïse avec McLaughin, White 2006a),

²⁷ Note de synthèse pour l'équipe de recherche. Juillet 2003.

²⁸ « Les tapis « hookés », tapis colorés à motifs traditionnels ou plus modernes, font partie des traditions et de l'artisanat typique appartenant aux provinces de l'Atlantique. http://www.metiersdartacadiens.ca/tapis_hooke_tapis_tresse.cfm

²⁹ Mon rapport de terrain, 2004

écrit à plusieurs mains, s'attache aux changements en Ontario, Alberta et Acadie, à des fins de mondialisation économique. Ce chapitre est une synthèse qui mettait un terme à ce second volet de recherche, même si j'ai toujours envie de continuer à travailler sur ce terrain-là, même si mes documents et entretiens sont loin d'avoir été complètement démêlés (tâche toutefois sans fin), même si je repartirais bien sur les traces des coureurs des bois... Mais la recherche s'alimente de frustrations, fondatrices de désir. Et alors que nous pourrions toujours continuer à creuser, affiner et nous épuiser dans la recherche de la complétude, le temps nous happe entre vitesse de notre monde et contrainte des financements.

Du transnationalisme à la mouvance

On a changé le nom, *La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance*, mais pas l'aventure. C'était un troisième épisode, qui a pris fin en 2008, une autre envolée vers de nouveaux horizons. On a traversé l'Océan et j'étais clairement responsable du projet, encore plus investie. Les partenaires ont changé, l'Europe francophone a pris du poids.

« Le mariage des approches ethnographiques et sociolinguistiques convient tout particulièrement pour comprendre comment les processus actuels de mondialisation conduisent à des expériences transnationales selon lesquelles les individus viennent à saisir qui ils sont, quelles sont leurs perspectives dans la vie et quelles sont les compétences, surtout linguistiques et culturelles, dont ils ont besoin (ou qu'ils possèdent déjà et peuvent par conséquent exploiter) pour réaliser leurs buts. Nous cherchons à établir le lien entre les positionnements que l'individu adopte dans le quotidien et les processus généraux de construction des catégories sociales, c'est-à-dire le maintien ou la transformation des catégories sociales, surtout celles qui portent sur l'ethnicité et le nationalisme, deux pôles qui attirent notre attention depuis un certain temps. [...] L'équipe se penchera sur trois expressions des processus transnationaux qu'on retrouve au sein de la francophonie canadienne : 1) la circulation et la distribution de la langue comme ressource valorisée ; 2) la mobilité géographique des francophones ; et 3) la construction et la circulation de biens culturels francophones « authentiques ». Il s'agit, bien sûr, de processus inter-reliés, que nous conceptualisons davantage comme des fils faisant partie d'une même toile, que comme des processus séparés et selon lesquels des espaces sociaux transnationaux émergent comme conséquence de l'(im)migration, du commerce international et du flux mondial des biens et des services qui viennent brouiller les frontières traditionnelles entre groupes sociaux et entre pays³⁰ ».

Ce projet a été une nouvelle étape, théorique surtout. Toujours en prise avec les « espaces discursifs », les enjeux de pouvoir, et les ressources matérielles et symboliques à circonscrire et à interpréter, nous avons été confrontés à travers le projet tel que défini, et par le terrain même (ou, en tout cas, tel que j'ai pu fortement le vivre), à de nouvelles dimensions sociolinguistiques : la transnationalité, la mouvance, la multimodalité, et les multisites. J'ai eu l'impression de vivre en direct, sur dix jours, du 7 au 17 octobre 2005 et au sein d'un terrain intense, la théorie en action. J'avais proposé qu'on participe à la foire internationale de Montpellier qui avait pour thème le Canada. Le pavillon du Canada allait mettre en scène produits, idéologies et représentants canadiens. Tout était là, resserré dans l'espace et dans le temps. Nous avons joué à six sur tous les fronts, entretiens, observations, documents, photos, multimodalité, autant que nous l'avons pu. Nous avons exposé l'esprit du projet et du terrain, et les visées analytiques (Moïse avec Budach, Duchêne et Richard 2007b). Avec force prises de notes et de photos, fous rire et froidures, nous avons continué en décembre 2005 sur le marché de Noël de Montbéliard, avec, en partie les mêmes acteurs sociaux, rompus aux effets de pouvoir, entre imbrications, tensions et amadouements. L'équipe a suivi aussi les personnes et les produits de l'autre côté du Canada, dans une transnationalité vivante. Je suis allée moi-même au salon des santonniers à Arles en

³⁰ Texte élaboré par Annette Boudreau et Monica Heller et soumis au CRSH, Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada, 2004

2007, pour faire la jonction avec les crèches exposées à Montbéliard et, avec Gabriele Budach (Moïse avec Budach 2008b), lors du dernier colloque mondial de linguistique appliquée, nous avons proposé une interprétation des expositions, « Crèches on the move », mises en discours, pour illustrer les enjeux transnationaux.

Et encore une fois, la progression minutieuse, théorique et analytique n'aurait pu aller son train sans nos séminaires, comme celui que j'ai organisé, avec les financements obtenus du Centre International d'Études Canadiennes, pendant une semaine à Avignon en février 2006, dans la perspective de créer un réseau « Réseau multilinguisme et mondialisation ».

Un travail d'équipe et de terrain

Sans les échanges et émulations intellectuelles autour des trois volets de cet immense projet à épisodes, mon orientation de chercheuse aurait été autre. J'ai amorcé mon activité sociolinguistique par le Canada. Le cadre théorique, élaboré dès le premier projet initié par Monica Heller, mais aussi au gré de nos tâtonnements, de nos (in)compréhensions mutuelles, de nos apports respectifs, m'a nourrie et a imposé à mes autres recherches un cadre de pensée que, avec certaines modulations et inflexions, j'ai fait mien, j'améliore et transmets aujourd'hui. J'ai appris, plus qu'ailleurs, l'esprit de collaboration. Nous avons pris le temps, universitaires d'Europe et d'Amérique, de nous retrouver régulièrement, à Riez, Montréal, Toronto ou Avignon, pour des séminaires de plusieurs jours, ou dans le cadre de colloques ; nous avons avancé et réfléchi ensemble. Certains sont juste passés, posant leur regard extérieur et leurs méthodes sur nos terrains, d'autres sont restés et ont donné de leur savoir et de leur investissement. D'année en année, les liens intellectuels, professionnels et personnels se sont construits ; de l'Amérique du Nord, les partages se sont poursuivis en Europe sur d'autres thématiques, par d'autres réseaux. Nous avons finalement pensé, écrit et partagé ensemble. Garder une telle dynamique pendant tant d'années, mobiliser autant de personnes, éloignées et prises dans de multiples contraintes, montre évidemment le talent de Monica Heller mais aussi la force et la richesse d'un même mouvement mu par la découverte, l'envie, et l'expérimentation et qui me fait écrire encore ce qui suit.

Une sociolinguistique en son temps : le sujet et la mondialisation

La sociolinguistique que je fais se veut complexe dans sa théorisation même³¹ parce que nos modes de perceptions du réel³² et du sujet sont pris dans des approches multiples, des points de vue subjectifs et des mouvements perpétuels, parce que notre monde mondialisé se démultiplie dans les réseaux de l'immatériel et les déplacements humains et virtuels. Reste alors l'impossible mais rêvée saisie de nos objets d'études constitués de ces intrications et imbrications qu'il nous faut dénouer. Et je ne peux de mon point de vue saisir les phénomènes linguistiques qui servent mes analyses - des espaces discursifs de la francophonie canadienne à la violence verbale ou à la néotoponymie par exemple - sans considérer le monde advenu à la fin du 20^e siècle et le Sujet qui en sont les pourvoyeurs. Toute science est située, ancrée dans un temps de renaissance ou de frilosité, de rupture ou de continuité, dans un temps historicisé. La finalité d'une sociolinguistique en son temps, en tout cas celle qui me porte, vise à interpréter les changements sociaux et linguistiques à travers la construction du sujet, du sujet dans son individualité et sa dimension collective, les rapports de pouvoir et les discours qui structurent le social. Elle ne peut alors se défaire d'une compréhension, et en toute humilité, consciente de son incomplétude, de la machine du monde, et d'un sujet pris dans ses rets mondialisés.

L'identité et le sujet en interaction

L'identité est le fil rouge de mon travail, elle s'est révélée incontournable, je l'ai dit, dans ma rencontre avec la minorité franco-ontarienne. J'ai tenté de saisir par le discours l'expression de soi minoritaire, du groupe dans ses différents rapports à l'histoire, à la culture, à la langue. J'ai tenté de comprendre les effets de minorisation ethnique et linguistique. Par la suite, je me suis rendue compte que je saisissais, à travers les interactions langagières et les discours, les changements sociaux mais aussi le sujet pris dans des rapports de domination. La violence verbale exprime une prise de pouvoir sur l'autre, le choix du prénom des enfants dans les couples mixtes pose l'identité d'un conjoint face à l'autre, l'expression hip hop dit un passage de frontières identitaires... J'ai donc été amenée à questionner les notions d'identité et de sujet tout au long de ces années, dans mes travaux et mes enseignements. À l'université d'Avignon, où j'ai eu la chance de toujours choisir mes séminaires de master, j'ai construit un cours intitulé « Langue, identité et immigration » et un autre « Pratiques interculturelles dans l'enseignement du français langue étrangère » dans

³¹ Pour le principe de la complexité, voir le chapitre suivant « L'expérience du terrain »

³² Voir « La perception de l'objet »

lesquels je questionne avec mes étudiants ces notions dans une perspective sociolinguistique. La question est alors de savoir comment considérer le sujet et donc l'identité en sociolinguistique.

Si elle traverse mes réflexions sur les pratiques langagières, l'identité s'exprime sur plusieurs plans sociolinguistiques, ce que je voudrais essayer d'explicitier ici. Elle est construction du sujet face à un autre et donc en jeu pour se donner à exister dans les interactions verbales, notamment dans la violence verbale ou dans certaines prises de position identitaire minorée ; cette construction s'exprime par le langage dans une intersubjectivité en œuvre entre les locuteurs (et donc avec les chercheurs) dans leurs rencontres. Elle est aussi définition d'une ethnicité mouvante, pour ma part celle des minorités linguistiques, notamment en Ontario ou dans les situations d'immigration, le sujet exprimant sa part d'appartenance à un groupe culturel. J'ai donc eu à développer la compréhension de la notion d'identité parce qu'elle était en jeu dans mes analyses d'interactions langagières.

Les identités en tension

L'individu, substance en surface livrée à l'autre, n'existe qu'en devenant sujet, être conscient et autonome, pris entre déterminismes et libre-arbitre, élans et retraits de la virevolte existentielle. Le sujet, dans une entreprise de vie et de toute une vie, se réalise à travers la perception qu'il a de lui-même, c'est-à-dire de son identité. L'identité, de l'individu au groupe, renvoie au « qui suis-je ? » et pose la question de la constitution du soi. Par nos expériences de vie, le temps allant, nous nous sentons saisis par le sens à donner, par la compréhension de ce vers quoi nous tendons, par les effets de résilience s'il en est (Cyrulnik 1999, Hanus 2001).

Comme une relation d'évidence, à partir des années 70 le concept d'identité s'est répandu en Sciences Humaines et Sociales dans une interrogation liée à notre modernité (Lévi-Strauss (Éd.) 1977) quand la nécessité d'être soi, par soi et grâce à soi, a remplacé les cadres sociaux et étatiques rassurants, porteurs de destins. « Le programme institutionnel » (Dubet 2002) des États-nations, faiseur des papiers d'identité et décideur de vies a permis pendant longtemps la socialisation des individus et leur ancrage professionnel et familial, jusqu'à ce que les années 60 sonne le temps d'un questionnement ontologique profond et d'un individu libre de ses choix dans une émergence du sujet (pour une réflexion exhaustive voir Touraine 1997). L'individu est désormais guidé par « l'idéal de lui-même » (Touraine 2000 : 11) et réinvente la façon d'être acteur social. Délaissant les engagements politiques collectifs, l'acteur social participe du changement dans des engagements militants individualisés, comportements écologiques, engagement décroissant, tourisme solidaire... L'individualisme est donc le maître mot de notre époque, non pas seulement au sens d'égotisme et de repli, dans un MOI narcissique, tel que pensé dans les années 80 (Lipovetsky 1983), mais « d'individuation³³ » (Giddens 1994a), et de construction de soi dans un JE décentré.

Le sujet défini dans notre postmodernité, c'est-à-dire dans une liberté de soi avec l'autre, s'inscrit donc dans un nécessaire individualisme démocratique (Audier 2006) et donc dans des sociétés qui ne sont plus « holistes » (Dumont 1983) ; les individus n'occupent plus une place désignée par une autorité supérieure (Elias 1987), la Nature, Dieu, la Coutume ou la Raison et la valeur de l'individu passe aujourd'hui, dans nos sociétés en mouvement, avant celle du groupe. La Nation depuis le 18^e siècle, par le contrat consenti de ses citoyens à faire corps social

³³ Terme donc à retenir face à celui d'individualisme, sans doute trop connoté.

(Schnapper³⁴ 1994) et par l'idée de citoyenneté (pour une synthèse Fiévet (Ed) 2000), avait créé les conditions de destinées tracées à travers les valeurs sociales et l'État. Aujourd'hui et à partir des années 60, les institutions ne parviennent plus à encadrer leurs membres, la toute liberté ouvre le champ des possibles mais signifie aussi le vide à combler.

La société de progrès, sûre d'elle-même et de son avenir, tendue vers un ailleurs du toujours meilleur, s'est enracinée dans un sujet fort de la maîtrise de ses pensées et de sa volonté. Le sujet se pose depuis Descartes comme auto-réflexif, conscient de lui-même et de ses actes, dans une certitude de la transparence, coupé d'autrui. Quand la raison est le fondement de la connaissance, quand la seule certitude, face au doute et aux sens, reste la pensée. *Cogito ergo sum*. Le sujet de Descartes est un sujet mu par la conscience de soi, conscience d'existence et conscience de connaissance. Le sujet est donc pensant, connaissant et se sachant connaissant. Le sujet de ce point de vue ne pourra alors être conçu qu'objectivé (considéré d'un point de vue objectif et extérieur à soi) et agissant. Mais s'il devient libre de ses actions pour se faire sujet, en même temps l'individu peut perdre la maîtrise volontariste de soi, quand il est guidé par l'inconscient, quand le principe de réalité l'entrave, quand les émotions l'empêchent et l'entraînent. Ces fêlures mettent à mal l'injonction dominante de la réussite et de l'épanouissement individuels. Ainsi, les pauvres ne peuvent plus être pauvres et sont responsables de leur pauvreté comme tout un chacun est responsable de ses échecs (Kaufman 2004). Ainsi, si l'affaiblissement des normes et des contraintes sociales affranchissent et libèrent les individus, elles fragilisent les plus faibles, renvoyés à leur destin. Et paradoxe parfois douloureux, l'individualisme est pris dans cette dualité paradoxale, création de soi et libre initiative dans une angoisse de liberté. Quand ni la morale, ni l'ordre historique, social ou religieux n'imposent les conduites de vie, l'individu, contraint par sa seule force d'émancipation, peut se perdre dans la désassurance, la fragilité, la dépression. À travers les désarrois existentiels et « la fatigue d'être soi » (Ehrenberg 1998) engendrés par l'injonction parfois impossible de réussir sa vie, nous ne sommes pas tous prêts à nous envisager comme sujet, pour des raisons complexes, familiales, psychologiques, sociales ou politiques. Il en est qui sont plus libres que d'autres de se penser ; le libre-arbitre, capacité de vouloir et d'agir, peut s'imaginer plus facilement dans des conditions matérielles et sociales aisées. On ne peut être un individu *de fait*, un sujet, sans être un individu *de droit* (Bauman 2001). L'individualisme doit alors se réaliser, au-delà du politique, dans les liens à créer, dans les échanges et les investissements sociaux et humains.

En tout cas, l'identité se façonne entre le comprendre et l'agir, processus humain vital de va-et-vient entre le sentiment de soi subjectif et les événements de nos vies, quand nous sommes pris entre fixité et mouvance, immobilité et changement, constance et transformation. Si la disjonction a servi la psychologie sociale d'un côté et la sociologie des identités de l'autre, notamment telle que revendiquée par Dubar (2000) dans une théorie sociale des identités, je souhaite pour ma part échapper à l'opposition objectivisme/subjectivisme et valoriser à la fois la routinisation des actions et l'élaboration discursive et réflexive (Giddens 1994a, Kaufman 2004). Par l'activité narrative et l'écriture comme transfiguration du passé (Ricœur 1990, Cyrulnik 1999, Oraofiamma 2002, 2008), les histoires individuelles s'organisent, s'agentent et s'imbriquent pour faire sens. Par l'action, au-delà du réflexif, et les décisions comme projection de l'à-venir, des vies s'orientent, rebondissent, et se construisent pour désavouer l'absurde. Nous sommes permanence et mutation, à devoir nous accepter dans quelque douleur existentielle puisque nous

³⁴ Les livres politiques sur la nation ne manquent pas mais je cite Dominique Schnapper que j'admire pour ses écrits et sa place politique, membre du Conseil Constitutionnel, même si je ne partage pas toutes ses idées jacobines. Je lui serai toujours reconnaissante, lors de l'entretien que j'ai eu avec elle alors qu'elle était chargée d'évaluer mon dossier pour la bourse de la vocation Bleustein-Blanchet (que j'ai obtenue), de son attention, sa gentillesse et son empathie. Alors que j'étais bien novice, elle a cru en moi et m'a encouragée, signes précieux d'un avenir en incertitudes. Et je garde cette parole à mon égard : « Vous écrivez bien ; si un jour, vous êtes universitaire, ne vous desséchez pas ». J'espère à ce jour ne pas l'avoir déçue.

nous échappons nous-mêmes dans l'impression que « je » devient un autre tout en restant en lui-même. Cette instabilité, inquiétante parfois (merveille des textes littéraires³⁵), qui peut faire crise, est pourtant nécessaire à la subjectivation, c'est-à-dire à la mise en conscience de soi.

Le sujet sociolinguistique

Qu'est-ce donc à dire pour la sociolinguistique ? Rompu à l'incomplétude, le sujet est pris entre certitude et doute, immuabilité et changement, réflexivité et action, entre perception de l'autre et vision de soi, qu'il actualise en actes... et en parole. Parce si le langage sert à communiquer, il sert à se dire aussi.

« L'individu sélectionne en fonction de ses objectifs consciemment ou non, les indicateurs identitaires nécessaires pour y répondre. De fait l'identité est un processus de réajustement permanent et correspond davantage à des stratégies, dont la valeur n'est pas descriptive mais justificatrice ou valorisée, qu'à des déterminations » (Abdallah-Preteuille 2006 : 40).

Dans le langage se vivent des identités plurielles constitutives d'hétérogène, écheveaux et fils tissés dans les interactions qu'ils donnent à voir ou pas. Ainsi le sujet existe à travers les voix qui lui échappent, de l'impensé et de l'historicisé, des discours sociaux et idéologiques, du contexte interactionnel, de l'autre, des expériences et des désirs, des variations langagières. Des impossibles contrats de parole dans lesquels glissent interprétations et implicites des mises en scène et des rapports de pouvoir. Cette complexité du sujet est en jeu dans mes analyses des changements et interprétations sociales. Elle est à saisir, expliciter, à mettre en sens. « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d' « ego » (Benveniste 1966, tome 1 : 259 ».

Cette appréhension du sujet dans les pratiques langagières est au cœur de mes projets, aussi bien sur l'expérience canadienne à travers la redéfinition de la minorisation, que sur la violence verbale, les couples mixtes ou la sociolinguistique urbaine. Si j'analyse la violence verbale dans sa dimension interactionnelle et par les actes de discours³⁶, du malentendu à l'insulte, la force de la montée en tension se joue dans la prise en compte du sujet (2008c), rapport de faces, contextes multiples d'interactions, sociaux, temporels, individuels, routines conversationnelles etc. Cette dimension traverse toutes mes interprétations et la modélisation de la violence verbale que nous avons élaborée avec Christina Schultz-Romain intègre une première étape en amorce de la violence, celle qui justement dit la place du sujet au moment de l'interaction. Lors du colloque sur l'insulte organisé par Dominique Lagorgette en mai 2009, j'avais proposé une table ronde sur notre projet pluridisciplinaire³⁷ autour d'un observatoire municipal de tranquillité publique. Une de mes collègues géographes, Catherine Sélimanovski a exposé son travail en lien avec le mien :

« Dans un de ses textes Claudine Moïse (2004, *Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques*) démontre que l'insulte est le dernier recours avant la violence physique et que pour l'élève qui en arrive à insulter une enseignante de son collègue « l'insulte renforce aussi l'affirmation de soi, comme s'il fallait répondre à une identité à laquelle on est assigné ». Elle conclut que pour l'élève « c'est une forme de visibilité sociale qui est à l'œuvre, qui traduit le besoin de se construire une identité et de l'afficher : identité du refuge dans la cristallisation d'une identité de repli ». (*C'est moi qui souligne*). Je voudrais dire ici comment cette idée d'une identité de repli liée à la violence verbale recoupe mes propres recherches au sujet d'une territorialité du repli liée aux situations de pauvreté et

35 L'âme humaine (« l'individuation ») bouleversée est au cœur des écrits poétiques et des textes de ceux qui m'accompagnent tels Bashevis Singer, Berberova, Dostoïevski, Flaubert, Tchekhov, Woolf et tant d'autres... Je pense au fil de la plume à deux lectures récentes, le prix Goncourt 2008 d'Atiq Rahimi, *Syngué Sabour*, ou ce recueil de nouvelles de Kressman Taylor, *Ainsi mentent les hommes* (« C'est moi, songea-t-elle, et c'était vrai ; mais c'était aussi quelqu'un d'autre, qu'elle ne pouvait jamais atteindre, jamais toucher : 76 »).

36 Voir les parties « La violence verbale » et « Des outils pour des recherches »

37 Voir la partie « L'implication pour l'avenir »

d'une territorialité du conflit concernant une fraction de jeunes gens auteurs et victimes de violences urbaines ».

Outre la dimension pluridisciplinaire possible exprimée ici, Catherine Sélیمانovski a saisi ce fil d'identité sans cesse en filigrane de mes explorations analytiques, identité qui s'exprime et se donne dans la parole.

Par la mise en réflexion de tout mon travail et grâce à cet écrit d'habilitation donc, j'ai réalisé que je saisisais toujours l'émergence du sujet dans la tension voire le conflit, au-delà finalement de toutes les théories conversationnelles sur la négociation ou l'accommodation. Analyse interactionnelle, identité du sujet et tension négociée ont été particulièrement convergentes dans le cadre du projet sur le choix des prénoms dans les couples mixtes³⁸. Parfois dans des divergences et mésententes, le prénom des enfants, au-delà, des transmissions culturelles et linguistiques envisagées, exprime l'identité d'un conjoint face à l'autre. Le nom lui-même, tel que je l'ai montré, révèle le sujet dans son intimité à lui-même.

Le sujet et l'altérité

La rencontre avec l'autre est une vieille histoire et lors les premières conquêtes, du barbaros au gentil sauvage, elle a conforté le même dans ses certitudes paternalistes et son regard altier. La diversité a signifié alors l'universalisme et en miroir l'ethnocentrisme, le nationalisme et le racisme, l'exotisme et le voyage comme le disent les textes désormais classiques (Todorov 1989) ou les témoignages des explorateurs (voir suite à l'exposition significative du quai Branly en 2006-2007 Daubert (Éd.) 2006). Il s'agissait aux temps des « voyageurs³⁹ » de concevoir plutôt les autres que l'autre, représentants d'un groupe, opposés à l'appartenance blanche et civilisée. Si aujourd'hui on peut espérer une certaine réciprocité, la réduction de l'autre sert toutefois l'affirmation du sujet dans son assurance et ses croyances. Cette catégorisation de l'autre⁴⁰ a traversé ma réflexion à travers le stéréotype construit en discours (Moïse 2001a, Moïse, Budach et Duchêne 2007b) et sur la valorisation actuelle des parlers minoritaires via « l'authenticité », voire l'exotisme, notions que j'ai explorées récemment (Moïse, McLaughlin et White 2006b, Moïse et Roy à paraître).

Mais encore... L'intersubjectivité affirme la reconnaissance du sujet. Je n'existe que parce que l'autre me reconnaît. Cette certitude a été tardive, affirmée par Hegel bien après Descartes. Ainsi, le sujet est *idem*, ce qu'il possède en commun avec autrui, et *ipse*, ce qui fait son unicité (Ricoeur 1990). Dans une perspective postmoderne, et tel que le disent aussi mes projets, le sujet naît de sa confrontation à l'altérité dans son hétérogénéité ; la (re)connaissance de soi passe par une indispensable reconnaissance de l'autre différent, processus, à mon sens, fondamentalement et ontologiquement nécessaire pour se donner du sens dans cette *vie en miettes de l'expérience postmoderne* (Bauman 2003 : 310-338). La réponse au « Qui suis-je ? » s'adresse donc à un autre et se trouve (un peu) par cet autre à un moment et dans une intention situés. Le sujet individuel et social n'est jamais donné, il ne peut exister qu'en interaction et relation dans une quête de lui-même, loin d'un *moi* qui se voudrait construction assurée et figée mais illusoire, loin d'une certitude d'identité homogène qui se délite dans les failles de l'intersubjectivité. Il naît d'un autre qu'il se représente, révélateur de soi dans une émergence de parole. Cet autre alors, dans sa présence effective ou imaginée, silencieuse ou parlée, donne à se dire au sujet qui s'échappe à lui-même à travers boucles réflexives, lapsus, marques énonciatives, reformulations, marques langagières, variations stylistiques etc. Et cette quête d'altérité passe par le langage, dans un va-et-vient de soi à l'autre et donc dans une nécessaire intersubjectivité. Le langage serait alors

³⁸ Voir le chapitre « Le choix des prénoms des enfants dans les couples mixtes ».

³⁹ Terme employé pour signifier les pionniers, découvreurs du Canada.

⁴⁰ Cette question traverse tout le travail de Nathalie Auger, collègue et amie, avec qui je partage bien des questionnements et analyses.

davantage une activité envers l'autre, une pratique d'altérité voire d'*aliénation*, qui serait en termes positifs l'autre dans sa dynamique et non pas dans sa neutralité (Siouffi 2001 : 185). Comme le sujet, l'autre en interaction est dans la ligne de mon travail, il n'y a pas de l'un sans de l'autre. Le sujet est partenaire de l'interaction avec un autre ; il ne peut se défaire du rôle (Goffman [1974] 1993), place, statut, image, point de vue (Delamotte-Légrand 1999 : 263-264), posture, positionnement, ethos, attitude ou « stance » (Jaffe (Éd.) 2009) à adopter dans les conversations ou dans les rencontres avec le chercheur. Il peut aussi imposer et assigner à cet autre des identités qui, au niveau des groupes, réifient, catégorisent et réduisent la complexité culturelle dans une identification au même, alors qu'il faudrait être dans des relations de continuité (Amselle 1990). Ainsi, il me semble important de toujours chercher en l'autre le semblable au-delà du différent.

Dans sa démarche ethnographique⁴¹, le sociolinguiste, conscient de la pluralité de l'autre et de soi, des identités en mouvement, et de l'impossible position surplombante de l'expert alors qu'il cherche à donner du sens à l'autre en paroles, se doit d'adopter une posture empathique, nécessaire à une alter-linguistique ontologique (sur toute une conception de la sociolinguistique devenant alterlinguistique, De Robillard 2007a : 190, 2008 : 173). Par exemple et j'y reviendrai, dans le cadre de la violence verbale cette prise en compte de l'autre pour soi et de soi pour l'autre a été une étape importante, incontournable, et je pourrais dire parfois éprouvante, dans le travail à fois d'analyse du tiers dans l'interaction (Moïse avec Auger et Fracchiolla 2005c) mais aussi dans les activités de médiation au sein de nos formations⁴². La compréhension des besoins et des émotions, des réactions et donc des interactions, est passée par une mise en abyme de mes propres fonctionnements langagiers.

Le sujet politique

Le sujet individuel est donc questionné dans l'analyse sociolinguistique interactionnelle. Mais une autre dimension émerge face aux données, celle du sujet pris dans sa dimension culturelle, collective et politique. Dans cette optique, il m'a fallu concevoir non seulement le sujet réflexif mais le sujet acteur, tourné vers un à-venir et en projet et en projection, sujet public et politique (Debarbieux 2008). J'ai abordé cet aspect de l'identité à travers tout mon travail sur l'aménagement linguistique et l'action délibérée sur les langues (Moïse 2000b, 2000d). Dans une autre perspective, et plus récemment j'ai réfléchi au télescopage entre les sphères privée et publique et à son impact sur les pratiques langagières.

L'intimité, de l'ordre du privé, s'immiscerait dans l'espace de la gouvernance, et donc du public et prendrait des formes idéologiques (Gal 2005). Le sujet se substituerait à l'acteur social, moteur d'actions politiques.

« Tout ce qui relève de la vie privée devient essentiel, en relation étroite avec la vie publique. L'acteur social était caractérisé par le primat absolu de la sphère publique sur celle du privé et par la primauté des espaces de luttes au détriment de l'individu. À présent, la vie privée revêt une importance capitale pour le sujet, non pas qu'il s'agisse pour lui de s'y cantonner, mais parce qu'il convient de lui trouver une traduction adéquate dans le public » (Khosrokhavar 2000 : 25).

Je me suis beaucoup interrogée sur ce lien privé/public, révélateur de nouveaux comportements sociaux et langagiers. L'espace public se conçoit dans une déclinaison multiple : il est l'expression de l'organisation politique via les institutions, l'expression de l'opinion et de l'engagement politique (où le collectif aujourd'hui se délite dans l'expression de l'individualisme) et l'expression du « vivre ensemble » (Moïse 2009c). L'interpénétration du privé et du public dit la fragilité de la conception universaliste, la mise à mal des jalons nationaux, le vacillement de la laïcité,

⁴¹ Voir le chapitre « L'expérience du terrain »

⁴² Voir le chapitre « L'implication pour l'avenir »

l'expression des langues autres (2006a). Dans une autre optique et dans le cadre du projet sur la violence verbale, j'ai montré encore le rôle joué par la mise à nu de l'espace privé dans l'espace public, notamment dans la rue (2009c) quand l'expression de soi malmène la reconnaissance de l'autre et que l'espace commun est celui de personne⁴³ (Moïse 2009c).

L'identité, l'ethnicité et la sociolinguistique

Une autre dimension de l'identité, consubstantielle à l'individuation, est l'ethnicité, rassembleuse de « même ». Comme je l'ai écrit, la conception culturelle des groupes a largement jalonné mes premiers travaux, entre le discours franco-ontarien et la danse hip hop, pour comprendre les effets de positionnements et de résistances des groupes minoritaires. Au début et dans une première approche, je m'étais donc centrée sur l'exploration de la notion d'identité ethnique, identité qui m'a amenée par la suite à prendre en compte les idéologies linguistiques et la construction du sujet.

L'identité ethnique ou culturelle

Je me souviens pour mon doctorat avoir passionnément lu sur cette notion, avoir tenté de démêler les fils largement investis par l'ethnologie, la sociologie et le politique, différemment perçue d'un bord et l'autre de l'Atlantique. J'ai eu besoin de me la faire mienne pour mieux aujourd'hui m'en libérer. J'avais commencé par *la nation, la minorité et l'ethnie*. La *nation* traverse mes réflexions aujourd'hui puisque c'est dans son cadre même que se conçoivent les idéologies linguistiques, les rapports de pouvoir entre les langues et l'idée que l'on se fait de notre propre travail de sociolinguistique, comme je vais encore le développer ci-dessous. La nation est au centre de notre histoire contemporaine (Grillo 1989, Hobsbawn 1990⁴⁴), de notre vision du monde et parfois de la pensée scientifique au sujet des minorités (Thériault 2007). J'ai pu exprimer (Moïse avec Heller 2009a) mes ruptures avec une image nationale voire nationaliste provençale qui m'a corsetée pendant ma jeunesse mais dont, dans une nécessité de questionnement, je me suis échappée. Face à la nation, au-delà de ce qu'elles expriment toutes deux d'une histoire, d'un territoire, d'une religion, d'une langue ou de coutumes, l'*ethnie* et la *minorité* se vivent dans une dynamique politique et une revendication nationalitaire (je ne peux m'empêcher de citer Moscovici (1979), première lecture avant toute et il y a bien longtemps, en guise de révélation intellectuelle). Dans la modernité⁴⁵, la minorité joue sa reconnaissance à travers une volonté d'institutionnalisation et d'autonomisation. Je posais ensuite, l'expression des groupes dans ce qu'ils sont, l'*identité culturelle*, notion française politiquement correcte, en regard de l'*ethnicité* qui connoterait, dans le modèle universaliste, l'expression des particularismes dans l'espace public et afficherait des replis identitaires menaçants. Dans une perspective canadienne, j'ai lu les écrits de Danièle Juteau (1999, recueil d'articles que j'avais lus antérieurement) qui cherche à comprendre la production de l'ethnicité « valeur vitale qui s'active si rapidement » (1999 : 17). L'ethnicité serait à la croisée, toujours contextualisée, d'une communauté de destin et de socialisation, facteurs internes, et d'un rapport aux autres dans les rapports de domination et de places. S'appuyant sur la réflexion fondatrice de Barth (1969), Danièle Juteau réaffirme, vision largement admise aujourd'hui et pour ma part incontournable pour dire la complexité, que les groupes ethniques ne sont ni préétablis, ni immuables ni figés. Les frontières ethniques dessinent des identités en changement et en déplacement, dans une perspective dynamique,

⁴³ Merci aussi à Diane Vincent pour nos conversations autour de la radio trash, qui montre combien le sujet est sollicité dans l'espace public ou les médias pour se dire dans toutes ses dérives (médisances, manipulations, etc.) au détriment d'une prise de position collective et d'action politique.

⁴⁴ Je me rends compte que je pourrais raconter l'histoire de tous les livres que je cite et qui m'ont marquée, essais, analyses, littérature. Ils font partie de ma vie, ont créé des liens de pensée avec celles et ceux qui me les ont conseillés et me renvoient à des moments souvent marquants (là les séminaires à Toronto)...

⁴⁵ Voir chapitre « Le nord de l'Ontario »

loin de tout figement radical, sujet des pires dérives. C'est au contact de leurs différences que les groupes, confrontés les uns aux autres, acceptent ou refusent échanges et modulations et adoptent des stratégies de rejet ou d'acceptation, indépendamment ou en réponse à des rapports d'inégalité, comme le développe Monica Heller. Ainsi, l'environnement politique et les relations entre groupes frontaliers engendrent aménagements culturels et, dans cette optique, les frontières ethniques ne sont plus considérées comme des *données de la nature* mais comme des constructions sociales sujettes aux mouvements, aux pressions, aux pouvoirs des groupes en contacts et en rivalité. Les frontières, alors subjectives, sont marques d'inclusion et d'exclusion : est-ce que je te *juge* comme membre de mon groupe ou comme un autre ? De cette façon, la défense du groupe ethnique passe par un engagement politique nécessaire et cohésif et par la défense de valeurs sociales et culturelles entendues qui ont force d'union.

Ces réflexions fécondes sur l'identité ethnique m'ont permis de penser le contact entre les groupes, de l'assimilation à l'opposition, les types de minorités, historiques, économiques ou déplacées, et par la suite les situations multiculturelles (Moïse 2001b). J'ai pu faire la synthèse de toutes ces questions⁴⁶ dans le cadre d'un séminaire de master particulièrement stimulant « Identité, langue et immigration ». Mes lectures tout au long de ces années se sont nourries les unes les autres dans des croisements de pensée revigorants (pour des synthèses sur l'identité et le multiculturalisme voir Camilleri et Cohen-Emerique (Éds) 1989, Camilleri 1991, Doytcheva 2005, Elbaz et Helly (Éds) 2000, Kymlicka 2001, Semprini 1997, Thiers 1989, Wiewiorka (Éd.) 2005, sur la langue liée à l'immigration et révélatrice d'identité, voir parmi tant d'autres Billiez (Éd.) 1998, Deprez 1994, 2008, Helot 2007, Leconte 2005, Lüdi et Py 1986, Melliani 2000, sur la création, outre tous les écrivains de la francophonie entre-deux langues⁴⁷, voir Caubet 2004, Cherfi 2004, 2007, Combe 1995, Moïse 1999c, 2004c). J'aime transmettre les mécanismes d'aliénation au groupe dominant (Memmi 1957), actualisés dans l'*auto-odi* linguistique de Ninyoles (1969) ou l'*aliénation* de Robert Lafont⁴⁸ (1967) et dire avec Primo Lévi que l'on intègre d'autant mieux la domination qu'elle est martelée par les détenteurs de pouvoir qui ont sans doute de bonnes raisons d'être là où ils sont et de croire ce qu'ils croient puisqu'ils ont réussi à dominer (1987 et particulièrement 1989 avec le chapitre « communiquer »). J'aime manier le principe de reconnaissance de Charles Taylor⁴⁹, relire l'introduction de Julia Kristeva (1988), prendre la colère de Franz Fanon⁵⁰ (1952), revisiter l'histoire (Noiriél 1992, 2007) et percevoir les balancements identitaires (Amrani et Beaud⁵¹ 2004). J'aime signifier que l'identité culturelle est plurielle, qu'elle se construit toujours « avec » et non pas dans l'oubli et « contre » (Sibony 1989 et particulièrement 1991 avec le chapitre 1 sur l'entre-deux langues⁵²) dans une incontournable mémoire contre le déchirement (Krucic 2001) et qu'elle se créolise si besoin (Glissant 2009).

46 Je traite « l'interculturel » dans un autre séminaire, « Pratiques interculturelles ». Que l'on ne soit pas surpris de ne pas me voir développer cette notion qui ne fait pas partie de « mes » notions et dont je n'ai jamais senti l'utilité. J'estime qu'elle est une résultante des rencontres d'altérités mais souvent pensée de façon trop figée (Varro 2001).

47 J'avais pu rencontrer des écrivains créoles (Patrick Chamoiseau et Daniel Maximin entre autres) alors que j'étais chargée en 1991 d'organiser des tables rondes sur « Les continents noirs » pour le festival Montpellier à Montpellier. Par la suite, dans le cadre d'un séminaire sur la francophonie, j'ai abordé la littérature francophone, aujourd'hui se réclamant d'une « littérature monde » pour casser les effets de centration français (Le Bris, Rouaud et Almassay 2007)

48 Au moment où j'écris, j'apprends avec émotion que Robert Lafont vient de mourir à Florence où il vivait. C'est le 24 juin, jour de la St Jean, fête des francophones du Canada. Les pages se tournent, il ne faut surtout pas les déchirer.

49 Entre perspective historique et réflexion philosophique, la reconnaissance est au cœur des enjeux identitaires. D'un point de vue politique, elle doit s'accommoder en même temps, dans un équilibre incertain, d'une citoyenneté partagée. Notion performante, je l'ai depuis souvent réinvestie dans l'analyse des interactions verbales violentes.

50 Auteur déchiré et ancré dans son époque, fidèle à l'image qu'il donne à voir de lui dans ses écrits, j'ai retrouvé récemment Franz Fanon dans les mémoires de Claude Lanzman (2009).

51 Merci à Jacqueline Billiez de m'avoir signalé cet excellent travail d'entretien sociologique.

52 Il ne s'agit pas ici d'un espace blanc, non défini entre deux systèmes, vision majoritaire, mais plutôt de passage de représentations à d'autres, imposées par le regard de l'autre.

Cette appréhension de l'identité ethnique et du sujet comme *processus* et non comme *distribution* ou *catégorie* a eu des conséquences fondamentales sur ma façon d'être en sociolinguistique, dans la conception même de notre discipline et dans l'analyse de mes données. Le sujet se construit (entre autres mais c'est par là que je le saisis) dans l'interaction langagière et dans des rapports de pouvoir voire d'inégalités sociales et ethniques, c'est-à-dire à la fois dans son actualisation micro mais aussi dans son contexte de production, politique, social, culturel... Les pratiques langagières, comme pratiques sociales, rendent compte de processus identitaires dynamiques, sociaux et ethniques, à l'œuvre qu'il faut analyser conjointement et dans un même mouvement. Cette démarche induit inexorablement une approche ethnographique historicisée et marquée en contexte par l'expérience⁵³. L'analyse des phénomènes linguistiques en interaction permet d'affiner, de compléter, de confirmer ou, mieux, d'interpréter certains processus sociaux, luttes idéologiques, rapports d'inégalité, construction identitaire vécus ou observés ; tel est le cas par exemple de l'interpellation dans la violence verbale (Moïse avec Auger, Fracchiolla et Schultz-Romain 2009d) qui peut se décliner dans ses mécanismes linguistiques et pragmatiques qui signifient le maintien de l'ordre social en ce temps de peur et de contrôle. La conception dynamique des constructions sociales donne finalement à penser les interactions dans des enjeux d'idéologie, de ressources, d'intérêts et de positionnements des acteurs, à chercher empiriquement et dans l'observation, plutôt que comme catégories linguistiques figées et décontextualisées.

Cette sociolinguistique critique (Heller 2002), *sociolinguistique des identités* comme l'aime à la nommer mon collègue Gilles Forlot (2006), formé lui aussi à Toronto⁵⁴, ou sociolinguistique du sujet et des inégalités sociales et ethniques, est très peu représentée dans le champ français. Le sujet est pensé dans les interactions comme sujet énonciatif, subjectif et hétérogène (Authier-Revuz 1995, 1998, Prieur 1996, Vion 1998) comme producteur d'identité sociale (Brès 1994) ou à travers le stéréotype (Boyer (Éd.) 2007). Pour les colloques, depuis 2002, je n'ai relevé, hors cadre didactique⁵⁵, que ceux organisés par des collègues étrangers⁵⁶, canadiens ou marocains, qui s'inscrivaient dans la construction identitaire et minoritaire⁵⁷. D'un point de vue linguistique, il y eut le colloque en 2007 à l'université Rabelais de Tours, terriblement systémique, qui s'intéressait aux processus linguistiques d'identification dans l'identité, et celui en 2009 à l'université de Helsinki, mais hors de France, qui portait sur la construction identitaire dans la communication interpersonnelle. Il faut aller du côté anglophone pour voir problématiser davantage l'identité sociale et ethnique, en construction et dans des rapports de pouvoir⁵⁸ (entre autres Bloemert (Éd.) 1999, Dolon et Todoli (Éds), 2008, Van Dijk 2008) ou voir questionner une sociolinguistique de l'identité (Stockwell 2009).

53 Voir le chapitre « L'expérience du terrain »

54 Un chercheur de la francophonie canadienne a évoqué récemment « l'École de Toronto » pour la critiquer. Il revendique pour sa part le cadre national comme construction de l'identité linguistique et culturelle. Je ne m'étendrai pas sur cette polémique, révélatrice de conceptions différentes de la construction des groupes, mais voulais signaler que, par la nomination d'un courant de recherche porté au Canada par Monica Heller, il participait de sa reconnaissance.

55 Même si en juillet 2009 se tenait à Montpellier le colloque *La construction identitaire à l'école*, qui rendaient compte de travaux sur la construction des identités dans l'interactions et je veux ici signaler les approches connexes aux miennes de Cyril Trimaille et Patricia Lambert sur la stylisation (ou les effets de langage pour affirmer son identité), aspects que j'aimerais développer dans mon travail.

56 Pour avoir un point de vue sur le développement de notre discipline, j'archive depuis une dizaine d'années les annonces de colloques.

57 Quatre articles portent sur la co-construction de l'identité et de l'altérité dans Auzanneau (Éd.) (2007).

58 Voir le chapitre sur « Des outils pour des recherches »

Un sujet mondialisé

Mais je ne peux concevoir le sujet hors des tensions spécifiques de notre temps de mondialisation, qui nous définit et nous circonscrit. Ce sont ces tensions identitaires à l'œuvre que je cherche à dénouer dans les interactions et les discours, tensions identitaires ancrées dans un présent mondialisé, constitutives du changement social.

Le changement social

La sociolinguistique est sociale, et chaque sociolinguiste envisage, sans l'explicitier toujours, une vision de la société. Au-delà des classes sociales, des institutions et des communautés de pratiques, manifestes dans les pratiques langagières, j'envisage le social comme des rencontres, des réseaux et des actions entre les acteurs sociaux, signifiés par leurs identités et moteurs du changement. La société se construit alors entre événements et actions, liens et idées qui s'actualisent dans les interactions de toutes sortes.

Face à une société qui se voudrait fonctionnaliste, où institutions et actes existent pour répondre à des fonctions sociales déterminées, sous-tendues par des démarches rationnelles et des objectifs précis, existe aussi une vision organique de la société, qui irait, forte d'elle-même et de sa destinée, de sa naissance à sa mort inéluctable, poussée par des forces d'enchaînements logiques. On connaît d'ailleurs tous les mythes des vies et morts des civilisations, de celle de l'Empire romain à celle de l'île de Pâques, vision naturaliste des changements sociaux, hors de toute évolution dans des continuités. Je préfère suivre Norbert Elias qui soulignait dès 1939, dans une pensée médiane l'impossible saisie des avènements sociaux, quand nous sommes acteurs et passeurs mais aussi spectateurs de la société que l'on constitue et qui nous embrasse :

« qu'est-ce donc que la structure de cette « société » que nous constituons tous ensemble et que pourtant personne d'entre nous, ni nous tous réunis, n'avons voulue ni projetée telle qu'elle existe aujourd'hui, et qui n'existe pourtant que par la présence d'une multitude d'hommes et ne continue de fonctionner que parce qu'une multitude d'individus veulent et font quelque chose, mais dont la construction et les grandes transformations historiques ne dépendent cependant manifestement pas de la volonté des individus ? » (Elias (1991 [1987] : 38).

Dans une forme de dialectique, comme nous les construisons, les changements nous échappent aussi, non seulement par la nature même de ce qu'est la société, entre corps agissant pour les individus et individus façonnant ce corps, mais aussi et particulièrement quand la complexité des enjeux politiques et sociaux d'aujourd'hui semblent contrôlés uniquement par les instances de profit et d'investissement, hors de toute action et mouvement collectifs. D'où les tensions permanentes, entre décisions individuelles et attentes non assouvies, possibles libertés du sujet et déterminismes sociaux, intérêts personnels et intérêts généraux. Notre temps de mondialisation est celui de forts changements que le sujet ne contrôle plus, un temps de nouvelle civilisation, de celui des cathédrales au 12^e siècle ou de la Renaissance, d'un temps ouvert sur une pensée nouvelle et d'un avenir inconnu et à construire. J'ai toujours aimé le monde en mouvement. Même si les 19^e et 20^e siècles ont été ceux d'une continuité dans la pensée historique du « progrès » positiviste et nationaliste, j'ai aimé comprendre ce temps de profonds bouleversements sociaux. Cette modernité, née du siècle des Lumières, de la Révolution française puis de l'ère industrielle, a reposé sur un idéal du progrès et du bonheur étroitement liés, alimenté par une pensée rationnelle, prônant, avec certitude et foi en l'avenir, la vérité et la connaissance.

Je me sens habitée d'une histoire française et européenne transmise par des grands-parents qui ont traversé un siècle et qui faisaient revivre leurs propres grands-parents, jusqu'à un aïeul, maréchal ferrant des armées de Napoléon. J'ai l'impression de connaître des temps de vies pris dans le mouvement du monde, dans ses changements technologiques, dans ses avancées sociales

et dans ses douleurs historiques. Le temps du passé se déroule en moi comme le temps de l'à-venir ; il n'a jamais été ni figé ni immobile, il est fait de transformations et de modulations. Par les vies qui m'étaient racontées, j'ai compris intimement très tôt ce qui, plus tard par l'expérience individuelle, est devenu de l'ordre de l'évidence ; mouvements, contacts, changements sont constitutifs de l'organisation sociale et du sujet. Aujourd'hui, la mondialisation ouvre de surcroît le champ des incertitudes et des doutes civilisationnels. Qu'on l'appelle démodernité (Touraine 1997), postmodernité, ère de la mondialisation ou aujourd'hui hypermodernité (Lipovetsky et Sébastien 2004), il y a eu un « après ». La modernité s'est effondrée après Auschwitz, pour amorcer une postmodernité⁵⁹ (Lyotard 1979) où ni la science de Galilée ou de Descartes (Klein 2008) ni les mouvements politiques n'offrent de réponse au monde qui va.

Dans ce monde, j'ai choisi de poser quelques questions qui émergent de « mes » terrains⁶⁰, et j'ai cherché à travers les variations en interactions et les discours, des réponses possibles aux changements et mutations en cours.

L'expérience de la mondialisation

Mon travail ne s'entend alors que dans une perspective du changement, des fluctuations et du mouvement. Je ne peux analyser les identités en interaction, les changements en cours et les discours en circulation sans visiter le paysage mondialisé, en saisir les articulations et les assises premières. La mondialisation a changé la donne et ouvre un nouvel ordre qui touche le sujet dans ce qu'il dit, dans le comment il le dit et dans son rapport aux langues. Le cadre de la mondialisation est celui de l'économie et de la rentabilité, pris dans la marchandisation des biens, ou plus encore dans la régulation des marchés financiers. On peut en déplorer les dérives sociales, la pauvreté affichée, les dangers écologiques et imaginer face à ce diktat marchand - à l'instar d'Edgar Morin dans sa déclaration à l'occasion des élections présidentielles de 2007 - une nouvelle économie solidaire, inscrite dans un développement durable, où seraient instaurés de nouveaux droits citoyens. Edgar Morin prenait le relais des « dix commandements de la préférence citoyenne⁶¹ » proposés par Bernard Cassen (2000). Car la mondialisation engendre un discours dominant néolibéral qui repose, à travers le désinvestissement de l'État, sur un programme politique inflexible, fait de rapports de pouvoir et d'intérêts mené par l'argent et légitimé par lui.

Mais la mondialisation est aussi le temps de la réflexivité, de la mobilité, des systèmes abstraits et des réseaux (Castells 1996) reposant sur la confiance et les espaces (Giddens 1994b : 89-107). Un des aspects importants est sans aucun doute le rapport du mondial au local dans un temps aboli, des mobilités démultipliées (Bauman 2003 [1995], Giddens 1994b), des contacts facilités et de la nécessité du plurilinguisme. Cet aspect de la mondialisation signifie donc une nouvelle façon de concevoir les territoires et d'appréhender les terrains qui vont devenir *multi-sites et multimodaux*⁶² dans une nouvelle façon d'être au monde, d'être en relation, donc dans de nouveaux rapports aux langues.

Juste une parenthèse au fil de la plume. Il est aussi une dimension enivrante qui touche la sociolinguistique de plein fouet, celle des nouvelles technologies et notamment l'usage d'internet. Elles participent de la démocratisation du savoir, de l'accès aux connaissances, de l'immédiateté de l'information ; en même temps, la profusion des blogs personnels, l'utilisation des *live-cam*

⁵⁹ Même s'il s'appuie parfois sur des auteurs francophones (Fanon 1952), je n'adopte pas le concept « postcolonial » parce qu'il fait état de recherches du monde anglophone, problématisées dans leur contexte historique (Bhabha 2007 [1994]). Études sociales, politiques et littéraires, domaines que la France n'a pas su encore exploiter, prise dans une confusion néfaste entre colonisation et immigration (Noiriel 2007).

⁶⁰ Voir le chapitre « L'expérience du terrain ».

⁶¹ 1. Se donner de nouveaux outils d'analyse. 2. Soustraire l'information à l'emprise du capital. 3. Empêcher le dévoiement du multimédia. 4. Garantir un revenu à tous. 5. Donner sa place au Sud. 6. Construire un espace public planétaire. 7. Désarmer le pouvoir financier. 8. Un AMI (Accord multilatéral sur l'investissement). 9. Des clauses de protection sociale et environnementale. 10. Le levier européen.

⁶² Voir le chapitre « L'expérience du terrain »

signifient combien l'image de soi (et une certaine forme de reconnaissance et de droit à l'existence) sort de l'espace privé pour s'offrir à la vue de tous, dans une transparence illusoire et une surexposition de soi, désir d'identité. En juin 2009, à l'invitation d'Isabelle Pierozak, nous nous sommes retrouvés, quelques sociolinguistes non spécialistes de ce champ, pour réfléchir à ce nouveau « terrain ». J'avais choisi, sans me jeter dans un inconnu trop déstructuré, de travailler sur une liste de diffusion et à partir d'un échange de mails d'une écriture bien standard. Il a été intéressant de voir les questions nouvelles soulevées ou plutôt exacerbées par cet espace : importance du discours métalinguistique, appréhension de la « langue », mises en exergue des phénomènes langagiers, place de l'enquêteur... D'une façon comme une autre, internet, s'il en était besoin, fait exploser notre position de chercheur, nos repères épistémologiques, notre conception du « terrain ». Pour le sociolinguiste, internet modifie l'appréhension des pratiques langagières. Je mesure la complexité, la spécificité et l'intérêt de ce vaste domaine mais n'en ai pas fait un champ d'études, si ce n'est occasionnellement et pour avancer dans mes réflexions connexes en ethnographie.

En revanche, dans le cadre d'une sociolinguistique mondialisée, j'ai davantage questionné l'espace et le temps, les mobilités et les migrations et, en ce sens, les nouvelles pratiques langagières. La mondialisation révèle avec ostentation, par la perte de contrôle et de repères, le désordre du monde. Le désordre, irréductible, inévitable et sans doute nécessaire, est constitutif des sociétés (Balandier 1988) qui cherchent inlassablement à passer de l'envers à l'endroit et à mettre de l'ordre dans leur désarroi. Aujourd'hui les désastres écologiques, épidémies mondiales, terrorisme de notre temps instaurent la politique « du risque » et de la prévention dans un tourbillon cyclonique. Face à l'effroi généralisé reste à faire l'*éloge du mouvement* (Balandier 1988) pour contrer les crises, les peurs et les replis. Mais le désordre du monde n'est pas confusion et anarchie absolues, il est davantage chaos (De Robillard 2001, pour une lecture particulièrement éclairante et stimulante). Je n'ai pas eu l'occasion de travailler personnellement cette notion⁶³ mais je dois dire que les propositions de Didier de Robillard d'appliquer la théorie du chaos aux langues (ou aux manifestations langagières) ouvrent de nouveaux champs de représentations et angles d'analyse, qu'il me plairait à explorer davantage. Le chaos⁶⁴, concept des sciences dures, s'il se caractérise par l'instabilité et l'imprédictibilité, est aussi mené par les effets d'enchaînements d'un phénomène qui irait s'amplifiant, dans ce que l'on aime à nommer l'effet papillon⁶⁵. Il est fonctionnel et mène à des transformations pour une éphémère stabilité avec un nouveau désordre.

Les langues du désordre

La mondialisation affirme radicalement le désordre et donc le désordre des langues. Les « unités linguistiques » repérables et organisées à des fins d'observation ou de politique linguistique, unités en général nommées *langues*, font l'objet, quant à leur identification, leur catégorisation et leur existence même et de façon explicite accrue depuis les années 1990, de questionnements fondamentaux et radicaux (Calvet 2004, Blanchet et Robillard, 2003, Heller 2007, Blanchet, Calvet et Robillard 2007 pour une synthèse). Qu'est-ce une langue ? La langue est une construction abstraite et conventionnelle (Auroux 1998), entreprise par les linguistes, « maniaques de l'ordre » et des lois (Calvet 2007 : 21-49). Nécessaires à la construction institutionnelle de l'ordre social, elles sont reconnues par les locuteurs eux-mêmes qui adhèrent au projet de légitimation des

⁶³ Merci encore à mon frère, Vincent Moïse, pour ses réflexions passionnées autour du big bang et des phénomènes célestes, chutes d'astéroïdes, trous noirs, infini...

⁶⁴ Je fais état du travail de synthèse de Didier de Robillard mais je remercie aussi Jérémie Sauvage pour m'avoir montré la force de cette réflexion.

⁶⁵ « Ce qui fait que l'absence d'un battement d'ailes de papillon en Australie peut décider du déclenchement ou non, quelques mois plus tard, d'une tempête aux États-Unis (Tarnowsky 1993 : 40) », cité par de Robillard (2001 : 170).

langues dominantes aux détriments des autres, pour des raisons multiples notamment de distinction sociale. « Les langues existent puisque les locuteurs croient en elles » (Blanchet 2003 : 300). La grammatisation va alors organiser les langues à des fins étatiques, de communication et de contrôle, et réduire les variations. De Port Royal aux grammaires actuelles, le travail est mené pour organiser et effacer les zones d'indétermination, de flottement des faits de langues, « phénomènes remarquables », comme aime à les nommer Isabelle Pierozak, qui disent sans doute des façons d'être dans la langue en mettant à mal l'analyse du système, notamment pour ce qui est des créoles, des usages sur internet ou même du français parlé (Pierozak 2005) .

Or, pour la sociolinguistique, telle que je la conçois, il n'y a pas de locuteur idéal mais un ensemble de pratiques, que justement la mondialisation met particulièrement en exergue, et dans un effet de loupe, quand on veut bien le voir. La langue serait traces de langue, forme « tendancielle » (Calvet 2007 : 72), en changement, exceptions, prises dans des forces internes et des processus contextuels, à prendre dans leurs complexités⁶⁶ (Blanchet 2007 : 259). La sociolinguistique se donne pour tâche de chercher à comprendre comment fonctionne ce désordre.

Revenons à la théorie du chaos. Face à la variation systémique et à la synonymie sémantique qui font la richesse, la jubilation et la surprise de nos langues (Robillard 2001), les linguistes tentent d'organiser, dans un processus souvent déterministe (ce que l'on nomme « évolution due aux effets internes ou externes aux langues ») les sens, les systèmes (d'où l'importance du « marqué ») ou les « variétés ». Or, sans être pour autant aléatoire, leur organisation est rarement prédictible. Parlons un peu de syntaxe. Les études sur les français minoritaires sont propices aux études systémiques sur la variation comme le montrent les analyses sur le franco-ontarien (voir les nombreux travaux de Raymond Mougéon sur la question et notamment Mougéon et Béniak 1989). Les variations sont internes au français (*j'ai tombé*), sont dues au contact avec l'anglais pour les phénomènes de convergences, *je suis sur le bus*, tendance interne du français et sont accentués par des facteurs sociaux, en particulier le degré de dominance dans la langue parlée (encore faut-il pouvoir le mesurer dans des complexités de pratiques souvent multiples et plurilingues). Ainsi, les premiers à travailler sur la variation se sont bien rendus compte de ses contradictions et que la modéliser relevait de l'équilibrisme, à tenter pourtant ; dans la production d'un même locuteur, voire au sein d'un même segment (j'ai pu moi-même le constater Moïse 2005b), on peut voir apparaître des variations syntaxiques d'une même forme apparemment non motivées. En contexte, au-delà des variantes sociales pré-établies, figées et marquées, induisant de la variation linguistique et des stéréotypes sociaux, les différences syntaxiques peuvent faire sens⁶⁷ (*je vais « chez » le coiffeur – la personne – / je vais « au coiffeur » - la boutique -*), peuvent prendre des valeurs pragmatiques (Culioli 2002, Gadet 1997b, Quillard 2001 à propos de l'interrogation entre autres) ou stylistiques en contexte et sont des ressources à disposition des locuteurs, au même titre que l'alternance de codes (Heller 1998). Françoise Gadet montre combien les « variétés » assignées aux systèmes sont à questionner, que les faits syntaxiques variables ne sont pas vraiment assimilables à des territoires mais à des usages en situation (la syntaxe du français québécois existe-t-elle ?), donc à des effets de style.

La langue nous renvoie sans cesse aux « résidus » (Robillard 2001) ou aux restes⁶⁸. « Le reste tel qu'il est offre un terrain exceptionnel pour la mise à l'épreuve de l'acte de chercher. Le reste c'est-à-dire la trace, la piste et le signe d'autre chose que lui, force sans cesse à le guetter en deçà de lui, pour finalement le casser et l'ouvrir » (Crettaz 1993 : 9). Il y a des restes que j'aime particulièrement, celui du *que* en français, qui vient quand on s'y attend le moins, que l'on cherche à analyser (pour des synthèses Gadet 1997b, Deulofeu 1999) comme phatique (*que*

⁶⁶ Je reviendrai à une vision complexe dans le chapitre « L'expérience du terrain »

⁶⁷ Ou pas d'ailleurs dans *il continue à fumer et il continue de fumer* (Gadet 1997a : 10)

⁶⁸ Je vois combien j'aimerais approfondir cette approche à partir de données syntaxiques...

tu viens ! / qu'il m'a traité ! etc.), mot du discours, relance, subordonnant de causalité ou de conséquence (*ramasse le que tu la fais tomber*), relatif (*la fille que je te parle*) sans satisfaction ordonnée, puisque finalement la variation nous échappe quand on croit la saisir, et qu'il faut aller voir du côté du prosodique et de l'intentionnalité. J'ai du plaisir moi aussi à chercher des explications d'usage (Moïse 2005b), ou à lire des travaux sur ces sujets, même si parfois ils ont du mal à se laisser mettre en boîte. Je me souviens, exemple parmi d'autres, lors d'une journée organisée par Françoise Gadet en 2009, *Les dynamiques des français reflétés dans les corpus*, de Christine Onguene Essona (2009) dans une très belle analyse au demeurant, s'excusant presque ne pas avoir réussi à classer tous ses « que » ou essayant d'en montrer les particularités, dignes d'une variété africaine qui serait à caractériser, alors que son corpus, d'une grande richesse rendait compte, par son expressivité, de situations sociales exemplaires mises en identité par ces « que ».

Je plaide donc pour une considération du chaos linguistique et il me semble que le travail sur la violence verbale nous oblige à aller du côté des restes et des effets prétendument superflus qui disent autrement ce qui se dit. Rien ne peut plus être laissé dans l'oubli quand, mêlé à l'émotion, toute variation ou tout effet stylistique sont sujets à interprétation (« qu'est-ce que vous dites ? », « pourquoi vous dites ça ? », « pourquoi vous parlez comme ça » ?). Dans une analyse récente, j'ai montré avec mes collègues⁶⁹ le rôle « durcisseur » ou « adoucissant » d'une même interpellation selon la situation d'interaction (Moïse avec Auger, Fracchiolla et Schultz-Romain 2009d). À partir de nos observations nous nous sommes interrogées sur les liens qui existent entre la manière dont on s'adresse à l'interpellé et l'émergence de la violence verbale, telle du moins qu'elle est ressentie. Les analyses conduites ont porté sur les termes d'adresse comme « madame », « monsieur », les noms propres, ou des déictiques. Nous avons ainsi pu observer, par exemple, que « madame », à la fois terme d'adresse et d'interpellation, présente un emploi détourné de durcisseur mais aussi un emploi médié d'adoucisseur en fonction des situations d'énonciation, auxquelles il est nécessaire de lier la subjectivité et le rôle social des interactants. De ce fait, le choix d'un terme interpellatif marque l'intention induite, le malentendu provoqué, la provocation ou la négociation. S'ils ne sont pas prévisibles, ces emplois sont prédictibles en fonction des stratégies discursives des interactants. Encore une fois, les pratiques langagières montrent combien elles servent un « projet discursif » (Robillard 2003 : 224), organisé autour des intentions, des volontés et des objectifs des locuteurs. Mais de là à chercher un « système »...

Le temps, l'espace et les mobilités langagières

Si elle questionne avec acuité la notion de langue, la mondialisation, dans sa réalité économique et dans les représentations qu'elle induit, rend manifeste de nouvelles fonctions aux pratiques et identités langagières plurilingues⁷⁰ et il m'est nécessaire d'appréhender la sociolinguistique dans cette perspective (Coupland 2003b). Le plurilinguisme, occulté par les discours injonctifs homogénéisants des États nations, est un fait courant mais la mondialisation aujourd'hui le donne à exister, voire le valorise. Les travaux consacrés en France aux pratiques langagières mondialisées s'intéressent aux questions d'immigration⁷¹ et de mobilité (voir les travaux de mes collègues Nathalie Auger, Christine Deprez notamment 2006, Patricia Lambert, Fabienne Leconte entre autres), de langage et travail avec les centres d'appel⁷² (Boutet et Heller 2006) ou de création artistique (Caubet 2004, 2007). Ailleurs, dans une perspective de *discourse analysis*, donc plus

⁶⁹ Voir www.violenceverbale.fr

⁷⁰ Didier de Robillard me fait remarquer avec pertinence que la « mondialisation » s'est mise à exister, une fois catégorisée par les pays du Nord alors que depuis longtemps, les pays du Sud en subissaient les effets, notamment dans le processus de dépendance.

⁷¹ Sans parler des travaux en français langue seconde et plurilinguisme, domaine que j'ai jamais vraiment abordé.

⁷² Les études interactionnistes sur les activités langagières dans les centres d'appel sont nombreuses (Grosjean et Mondada 2004, Bronckart et Filliettaz 2005, Boutet 2008 pour les plus récents) mais ne sont pas spécialement envisagées dans une perspective mondialisée.

sociale et politique, des études, dans lesquelles je me reconnais, s'attachent aux frontières identitaires et à l'ethnicité (en précurseur Hall 1997, Androutsopoulos et Georgakopoulou (Éds) 2003, Ben Rampton 1995, 2006a et 2006b). Il est intéressant de voir que les travaux nord-américains se penchent sur des objets autour des langues peu considérés en France, pour des raisons contextuelles et nationales. Les questions d'hégémonie et de néocolonialisme linguistiques (Pennycook⁷³ 1998) s'inscrivent dans des perspectives postcoloniales qui, pour des raisons historiques et idéologiques, ont été peu abordées en France⁷⁴. Les stratégies de communication dans la nouvelle économie, comme les services et échanges à distance (voir Cameron 2000, 2003, 2005, Dubois et al. 2006, Gee et al. 1996), s'intéressent aux compétences plurilingues du personnel pour améliorer les performances des entreprises et satisfaire la clientèle. Ces compétences sont mises à l'épreuve de la normalisation langagière et des réalités variables et variées des interactions avec les clients. Entre standardisation et adaptation langagière, signe de qualité professionnelle, les interactions révèlent ces télescopes et accommodations. La commercialisation des biens culturels et des compétences langagières, notamment à travers les manifestations artistiques ou le tourisme (Coupland 2003a, Joworski et Pritchard 2005, Heller 2003, 2005, Macdonald 1997) sont un enjeu très fort de survivance des minorités qui via l'économie rejouent une identité (Le Menestrel 1999). Ainsi, à travers toutes ces réflexions, on voit bien que les tensions langagières sont au cœur de la mondialisation, entre unilinguisme et plurilinguisme, quand les locuteurs utilisent leurs propres ressources langagières à des fins identitaires.

Ainsi, cette façon d'être en sociolinguistique demande à développer des approches singulières⁷⁵ liées aux transformations économiques et culturelles de notre temps, celles du « transnationalisme », tel que nommé en anthropologie. Par les circulations des biens et des personnes, par les migrations, par la diffusion internationale de l'information via internet, le transnationalisme rend compte, entre le local et le mondial, de l'avènement de nouvelles perceptions de l'espace et des territoires. Le lieu comme localisation de l'activité sociale coïncidait avec l'espace donc dans un présent circonscrit. Avec la postmodernité le lieu se distingue de l'espace d'activité ou autrui est absent (Giddens 1994) et on assiste à une disjonction entre l'espace et le temps (May et Thrift 2001). Plusieurs aspects globaux du transnationalisme sont étudiés à l'heure actuelle, notamment, en géographie, les nouvelles formes d'immigration, ou, en communication, la circulation de représentations symboliques du monde via les nouvelles technologies. En sociologie les études portent par exemple sur les modèles de décroissance ou de militantisme altermondialiste, les revendications ethniques transfrontalières, tout cela inséré dans les réseaux transnationaux.

« Globalization is proving to be the salient context for an increasing number of local sociolinguistic experiences. The qualities of linguistically mediated social experience that define « local » - inhabitation of social networks, social identities, senses of intimacy and community, differentials of power and control – all potentially carry an imprint from shifting global structures and relationships » (Coupland 2003b : 466).

Dans un contexte mondialisé, il faut particulièrement tenir compte des mobilités, des liens et des réseaux des acteurs. Dans nos sociétés les liens sociaux peuvent se définir de différentes façons (Paugam 2005), *lien de filiation*, dans le cadre familial, *lien de participation électorale*, dans les choix des relations affectives, *lien de participation économique*, dans l'organisation du travail, *lien de citoyenneté*, dans le sens de l'appartenance politique. Tous ces liens entre acteurs jouent un rôle dans la construction des discours, par des effets de connivence, de reconnaissance et de solidarité voire, à l'opposé, de tension ou de rupture. Être partie prenante d'un discours commun participe

⁷³ Merci à Gilles Forlot pour ses conseils de lecture

⁷⁴ On peut citer toutefois le travail de Paul Siblot sur les discours de la colonisation à Montpellier, mais on est loin d'une perspective postcoloniale et déconstructiviste au sens où sont menées les études dans le monde anglophone.

⁷⁵ Voir chapitre « Des outils pour des recherches ».

de la valorisation de soi et de son inscription sociale. On peut coupler la notion de *lien* (social) avec celui de *réseau* qui s'est imposé en sciences sociales dans les années 70-80. La mondialisation a promu l'ère des réseaux (Castells 1998), qu'ils soient médiatiques, informatiques, sociaux, interpersonnels, etc, au-delà d'une organisation verticale de la société entre État et institutions. J'entends enfin par *mobilité* les déplacements des acteurs, mobilité temporaire, de circonstance, de travail et par *migration* les mouvements souvent économiques et définitifs. Les réseaux et les liens se conçoivent dans une visée mondiale et à travers les phénomènes *transnationaux* qui, dans une représentation dynamique, rendent compte des mouvements de populations, des activités économiques, des déplacements de produits (Hannerz 1996) et des pratiques langagières, que l'on peut saisir comme des paysages, formés de « ethnoscapas », « technoscapas », « finanscapas », « mediascapas » et « ideoscapas » (Appadurai 1996), pris dans des interactions et échanges complexes. Les mouvements de personnes, les échanges économiques et artistiques, les liens internet entre les pays, redéfinissent des frontières transnationales et créent des espaces pluri-locaux. Ces configurations transterritoriales fonctionnent sur des valeurs sociales et économiques, qui disent, plus que des ruptures, des continuités temporelles et spatiales en construction. De cette façon, les langues et les pratiques langagières expriment à la fois ces croisements, ces réseaux et ces mobilités à travers de nouveaux rapports de pouvoir entre groupes, de nouvelles expressions de soi, et de nouveaux liens identitaires ; elles affirment des logiques diverses et des parcours de vie singuliers, pris dans les enjeux de la mondialisation. Le colloque du Réseau Francophone de Sociolinguistique de 2003, « Mobilité et contacts de langues » (Van den Avenne (Éd.) 2005), avait questionné la notion de mobilité (voir la proposition complexe et pertinente de Billiez et Lambert 2005) où la mondialisation était invoquée de fait sans pourtant être problématisée.

De mon côté, si dans tous mes travaux, j'ai questionné l'identité ethnique et saisi les frontières sociales et linguistiques mouvantes, au fil des ans, j'ai pris en considération la dimension transnationale et les changements dus aux effets de mondialisation. C'est le cas aujourd'hui encore avec mes terrains autour du transnationalisme francophone canadien⁷⁶ et en sociolinguistique urbaine⁷⁷, comme ça l'avait été avec la danse hip hop. Pour le nord de l'Ontario et ensuite grâce à mes échanges avec les géographes, j'ai revisité la notion de territoire (Moïse 1999a, Moïse avec Lajarge 2008a), saisie à travers ses changements de nom, de statut, de finalité et en perpétuelles recompositions. La conception d'identités collectives construites autour d'un territoire façonné par des symboles fédérateurs de reconnaissance est aujourd'hui largement remise en cause par la postmodernité (Debarbieux 2008) et on se rend compte à quel point la géographie sociale est elle aussi traversée par de nouveaux paradigmes où la mobilité et l'éphémère bousculent la représentation territoriale envisagée dans le cadre des États nations. Et là encore la référence à Arjun Appadurai (1996) est convoquée en montrant comment le groupe s'identifie à des paysages qui ne reposent pas sur la « matérialité d'une existence mais sur les ressources dans le stock d'informations disponibles » et qui circulent (Debarbieux 2008). Les constructions identitaires sont remises en questions par les flux migratoires et la circulation de l'information.

En 2008, pour le colloque VALS-ASLA 2008, *Sociétés en mutation : les défis méthodologiques de la linguistique, Flux migratoires et flux langagiers*, j'avais organisé un panel intitulé « Comment saisir les pratiques langagières transméditerranéennes et transafricaines », qui faisait une synthèse méthodologique, dans une perspective mondiale, des migrations, des identités ethniques et des pratiques artistiques. Les circulations et les migrations transméditerranéennes et africaines rendent compte, dans nos sociétés mondialisées, des déséquilibres économiques entre le Nord et le Sud et de tensions politiques non résolues, notamment autour des enjeux de la mémoire coloniale. Saisir la mobilité est donc devenu un enjeu majeur d'une sociolinguistique située en son temps. Au-delà

⁷⁶ Voir le chapitre « Le nord de l'Ontario ».

⁷⁷ Voir le chapitre « La ville ».

du foisonnement et de l'éclatement apparent, social et linguistique, s'expriment des cohérences mondiales et individuelles. Je m'étais appuyée sur tout mon travail autour du hip hop⁷⁸ et avais montré, à partir de trois compagnies, Accrorap, Hors Série, Farid'O, ce que les pratiques dansées dans des désirs de paroles disent des liens et des déplacements méditerranéens. À la fin des années 80 en France, les institutions culturelles, pour des raisons sociales, politiques et artistiques, se sont intéressées à la danse hip hop. Si elle exprimait, à partir des pratiques urbaines, une certaine « rage » et un hors de soi salutaires, elle a été contrainte, en même temps, de se départir d'éléments artistiques qui la caractérisaient (le cercle dans un rapport à la terre, par exemple) pour adopter la frontalité de la scène. Elle s'est diversifiée et exprime aujourd'hui des sensibilités multiples. On les a vues notamment se développer dans deux directions parmi d'autres : vers un questionnement des origines et des identités mondialisées, et vers une mise en parole, par la narration ou le texte théâtral, de l'acte dansé. L'une et l'autre d'ailleurs n'étant pas exclusives. J'avais donc analysé comment dans la circulation des discours, sur soi et institutionnels, et par l'acte artistique, dans un recours à différentes langues de la Méditerranée, il était une nouvelle façon de se définir, marqué par les déplacements et échanges entrepris d'un bord à l'autre des pays méditerranéens, comme si l'identité se construisait plus à travers des trajectoires que des lieux fixes.

La commodification linguistique

La mondialisation m'a donné à interroger les nouveaux usages linguistiques, qui disent une redéfinition de l'identité dans les espaces transnationaux. Les pratiques langagières et l'usage de la variation deviennent des enjeux de commercialisation, de développement et de marchés à prendre⁷⁹. Les langues servent la mobilité et les contacts et deviennent objets marchands quand elles sont commodifiées à des fins de développement et de reconnaissance et donc voient leurs valeurs modifiées (Heller 2003). L'économie mondialisée, d'une certaine façon, laisse la chance à un nouveau développement des minorités culturelles et linguistiques, qui misent sur une culture artistique et touristique, pour se donner à voir dans leur spécificité « authentique » (Moïse avec McLaughlin et White 2006b Moïse avec Roy à paraître). « La » langue française en France mais aussi en milieu minoritaire dans les pays francophones (comme les langues régionales en France) n'échappe pas au scénario. Les communautés minoritaires francophones au Canada l'ont bien compris elles qui usent, à travers le tourisme, la production artistique ou certains secteurs économiques mondialisés, de la langue française comme valeur ajoutée. En ce sens, au Canada, français et anglais ensemble deviennent force et valeur économique, et jouent sur le même terrain. Il ne s'agit plus de signifier les deux unilinguismes dans une éventuelle bonne entente mais, une complémentarité bilingue à l'œuvre, pour proposer des services selon la clientèle, qu'elle soit francophone ou anglophone. La recherche d'authenticité permet de valoriser le groupe, digne ainsi d'intérêt, et de promouvoir certains atouts marchands. Cette commodification de la culture ou de la langue, si elle redonne confiance et force au groupe, peut aussi, dans une forme de tension, instrumentaliser événements et individus. Peut-être alors, conscients de la mise en scène, les détenteurs de culture et de langues, sauront donner un sens nouveau aux événements, non pas dans une rupture mais dans des continuités et évolutions ; ils pourront redonner vie à des traditions, qui, au-delà d'une perte annoncée, se perpétueront en se transformant. Il semble que, de ce point de vue, les provinces maritimes canadiennes aient mieux su miser sur la promotion, la diffusion et la vente de l'authenticité acadienne (versus la Provence) alors que l'Ontario ou l'Alberta restent encore davantage préoccupés par la reproduction identitaire de leur communauté sur des bases idéologiques anciennes nationalisantes. En Acadie donc, plus

⁷⁸ Voir le chapitre « La danse hip hop ».

⁷⁹ Voir le chapitre « Le nord de l'Ontario »

qu'ailleurs au Canada, l'authenticité est déployée pour répondre soit aux attentes du public soit aux stratégies identitaires des producteurs.

La peur des désordres

Mais face à ces mobilités, ces déboulés voire libertés, les peurs poignent et sourdent. Le français est créatif, lié aux nouveaux usages de notre postmodernité à travers les mobilités, les mariages mixtes, l'avènement d'internet ou du téléphone portable. Et pourtant, la langue n'est pas épargnée, prise dans des « crises », des « dangers », des sentiments de pertes et des désirs de sauvegarde (Moïse 2009b). J'ai essayé de comprendre les imbrications entre contrôle de la langue, contrôle du corps social et contrôle du sujet dans ce temps d'ouverture. Des mouvements aux résistances. Mes réflexions sur l'idéologie de la langue française, sur sa force dans la construction de la nation en germe dès le 16^e siècle ont servi ma compréhension des sujets en tension, entre raison et déliaison, parce que l'image de soi est fortement liée à l'idéologie sociale et politique qui infléchit et caparaçonne. En déroulant le fil, je me suis penchée sur le contrôle social par la langue mais aussi par le corps, entraîné qu'il peut être dans une maîtrise implacable et ordonnée. J'ai compris ces processus à travers mon travail sur la civilité ou sur le corps dansé et la place des codes sociaux pour reproduire l'ordre social attendu. Récemment sur France Culture Arlette Farge commentait l'excellent livre de Guillaume LeBlanc *Vies ordinaires, vies précaires* (2007), et s'affligeait du peu d'attention portée au corps dans les sciences sociales ; elle notait les quelques travaux en histoire sur la voix mais montrait comment le corps était absent dans son ensemble. Rien d'étonnant quand la science, prise dans le courant des idéologies sociales et politiques, est pétrie d'une idéologie de la pensée rationnelle face un corps en retenue.

Au bout du compte, raison, pureté, et nation sont constitutives de l'idéologie du corps et de la langue, empreinte de contrôle social⁸⁰. La codification de la langue (ce qui est correct et ce qui ne l'est pas) amorcée dès le 16^e siècle s'intensifia tout au long du 17^e siècle et a accompagné celle du corps (Moïse 1999c, 2006d). La pureté, « définie par ce qu'elle n'est pas (Tabouret-Keller 2001 : 344) », c'est-à-dire par l'absence de mélange, d'étrangéité, mais aussi par ce qu'elle est et dans ses dérives possibles de contamination voire de souillure est source d'idéal à atteindre, dans un effet de purification de l'âme, *katharsis*. Elle traverse, d'une façon ou d'une autre, la quête philosophique du bonheur et de la quiétude de l'âme, dans un refus de la souffrance, tellement salutaire aussi (Thomas 2004). Cette démarche intérieure reste, à l'instar de la dichotomie raison/émotion, de l'ordre de la séparation, du binaire et de l'opposition, mode de pensée qui traverse nos cultures : pureté et raison partagent l'âme du corps. Corps impur qu'il faut purger pour viser à la libération de l'âme. La langue est sujette elle aussi à la pureté, dans une vertu du bon usage et de la grammaire en normes, dans la peur du mélange et du pluri-, certes. Mais surtout parce qu'elle fonctionne comme métonymie et symbole (Tabouret-Keller 2001 : 349) : elle représente ce dont elle fait partie

« le locuteur, la mère, la famille, la communauté, le territoire, le peuple, l'État et se trouve aussi leur agent de liaison, c'est-à-dire l'instrument qui les lie, les cimente. [...] Sa pureté est à préserver au titre des entités qu'elle représente. Entités ici employées au sens fort : des abstractions faussement prises pour des réalités, des objets sans unité ou identité matérielle autre que celles que leur prête un signifiant ».

Ces entités, en circulation dans les discours, sont constructions idéologiques sociales et politiques, en appui de langue. Démonstration d'autant plus solide et fiable que la langue figée est confirmée dans sa scientificité par les formes arborescentes, grammatisées, génératives, biologisées et donc répandues par les technolinguistiques. Il faudrait alors comprendre pourquoi ce sentiment de

⁸⁰ J'ai repris tout ce passage, écrit il y a plus d'un an, pour une publication (Moïse 2009b).

menace est si fort et « s'interroger sur la puissance de résistance aux changements » (Chiss et Puech 2004). Les peurs à l'égard de la langue sont non objectivées, certes, mais on peut essayer d'en comprendre les soubassements. La notion de « crise » rend compte des transformations économiques et sociales, et donc des fragilités et craintes qu'elles sous-tendent. La « crise de la langue » ne s'appuie pas sur un dysfonctionnement de l'usage de la langue, c'est-à-dire de sa faculté instrumentale de communication, mais sur sa portée symbolique. Les évolutions phonologiques, morphologiques ou sémantiques sont minimales en regard d'une génération (Klinkenberg 1993 : 178-179), mais l'impression de dégradation est à mettre en lien avec des crises sociales. Parce que la langue renverrait à une identification de soi, toute période de l'histoire faite de mutations s'accompagnerait d'un certain désarroi et de fragilités projetés en langue (Klinkenberg, 1993). Jean-Michel Eloy (2000 : 101) signale combien les détracteurs des rectifications orthographiques proposées en 1989 « en appelaient à la défense de la patrie, à l'âme du peuple, etc. au mépris des réalités linguistiques [...], et de toute rationalité ».

En son temps, Nicole Gueunier (1985) avait cherché ce que recouvrait le terme de « crise » et avait mis en avant la tertiarisation des professions, l'insécurité linguistique des couches moyennes, l'explosion scolaire et la force des médias. Bref, le français, plus visible et présent dans l'espace social avec la scolarisation généralisée, renvoyait à de plus grandes variations linguistiques. Ces différences en langue, ce français qui se démocratise et « s'encanaille » (Bally 1930/2004 : 24) avaient pour effet, selon elle, de provoquer des craintes de fragilisation de la langue de référence, celle représentée par une certaine norme idéalisée, portée par des élites à la légitimité menacée, dans un effet de remise en question de l'ordre social. « La crise du français est une crise de classe » (Meschonnic 1997 : 286) et renvoie donc à des pertes de pouvoir, de sécurité et de stabilité.

En ce sens, le discours sur la langue et sur les menaces qu'elle encourt, discours ancestral, est très fortement porté par un bouleversement idéologique. La crise de la langue n'est « qu'un aspect particulier d'un phénomène plus vaste : celui d'un effondrement des valeurs » (Klinkenberg 2001 : 110). Comme le signale F. Gadet (2003 : 21), le discours de protection de la langue semble s'exacerber en des moments politiques de débats de société : années 1900 (confrontation de deux modèles de société), années 30 (crise économique, menace de guerre), années 60 (persistance de l'échec scolaire, régression du statut international du français, perte de l'empire colonial). Je rajouterai années 90 (traité de Maastricht, mondialisation). Le modèle républicain est aujourd'hui confronté à l'effondrement de la grandeur passée d'une nation conquérante et à sa perte d'influence sur le monde ; il se sent également menacé de l'intérieur par les groupes, notamment de l'immigration récente, qui remettent en question la stratification sociale instituée et leur propre invisibilité dans l'espace public. Il est alors une crise de « conscience » ou de « confiance » (Klinkenberg J.-M., 2001 : 109) qui, du malaise culturel, politique et social résonne en langue comme si le sentiment de la crise du français était aussi le symptôme d'une crise nationale, identitaire et culturelle.

Le sentiment de malaise interne à la France s'est cristallisé, entre autres, ces dernières années autour de la mondialisation et du passé colonial en lien avec les populations qui ont immigré sur le territoire depuis les années 1950. L'identité française et la langue française homogènes se trouvent alors remises en question et le « modèle républicain » ne semble plus construire une citoyenneté unie dans l'espace public. En effet, la conception hermétique des deux espaces privé et public, fondement du pacte républicain, est construction politique (Wievorka 1997) et n'a plus grand prise sur la réalité. Les tendances mondialisantes - plurilinguisme, cultures métissées, ouverture des marchés, échanges internationaux et mise en exergue du local et des particularismes, comme spécificité des individus - sont perçues comme une menace et renforcent le durcissement de la vision universaliste de la politique française ; le repli sur une identité idéologique nationale

dit la crainte d'une ouverture à certaines valeurs mondiales, celles qui notamment, font de la reconnaissance des différences dans l'espace public une nécessité politique.

Ainsi, révoltes, revendications et affirmation d'une identité collective permettent de rompre la marginalisation, pour imposer son existence. Des demandes de quotas pour une meilleure visibilité des minorités dans l'audiovisuel au mouvement des « Indigènes de la République⁸¹ » ou à « l'affaire du voile », la République française se voit malmenée quand elle ne peut plus de son côté remplir son contrat, celui d'une égalité des chances et d'une « intégration » économique et sociale. Comment alors demander de se départir d'une part de soi dans l'espace public, de sa singularité quand ce même espace public, marqué de trop de discriminations, semble fermé à l'avancée sociale des groupes minoritaires ? Face à ce nouveau paysage, face au malaise social et identitaire qui secoue la France, le sentiment de menace en langue française vise alors aujourd'hui les parlars de l'immigration et notamment l'arabe maghrébin, que ce soit à travers la première version du rapport Bénisti en 2005 sur la délinquance, qui stigmatisait les langues parlées par les parents immigrés, ou la suppression de l'option arabe dialectal au baccalauréat⁸². En février 2001, l'épreuve facultative d'arabe maghrébin était supprimée par Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, alors qu'elle comptait 10 000 inscrits avec un taux de 72% de réussite. Comme l'a bien montré Dominique Caubet (Caubet 2004b, 2004c, 2005), au-delà des influences internationales pour favoriser l'arabe classique, seule langue du baccalauréat désormais, les arabes maghrébins semblaient perçus comme un enfermement sur une identité d'origine. Or, c'était là distorsion linguistique et idéologique. La *darja* est justement la langue de la neutralité, celle qui dit une histoire familiale et personnelle, des histoires de rencontres entre diverses communautés (juifs, arabes, piÉds-noirs) loin de représentations religieuses, pan-islamique ou pan-arabe, véhiculées par la langue sacrée, celle du coran, l'arabe littéral. Cette épreuve reconnaissait non seulement une culture familiale et une identité mais aussi la richesse d'une transmission linguistique populaire, élément culturel d'une France multiple. Cette situation scolaire ne peut qu'entretenir, par un certain mépris, les réactions de honte, voire de repli et de rejet. Comme si les comportements dénoncés par les politiques étaient induits par leurs propres décisions.

Il semble en même temps que les questions linguistiques ont toujours sous-tendu (langues régionales et laïcité au début du siècle) questionnements culturels et religieux comme si elles se faisaient en tout temps les sismographes des crises et des tensions de l'ordre établi.

Conclusion

Les sciences du langage ont coupé la parole au sujet hétérogène. Je ne parle pas seulement des linguistiques du système, des « structurilinguistes » (Blanchet 2007), mais aussi de certaines linguistiques des interactions, où le sujet est avant tout interagissant conversationnel. S'il existe dans le temps et l'espace, s'il s'inscrit adans son acte même d'énonciation, dans le « je » de l'ici et du maintenant, il n'est pas toujours perçu dans toutes ses modalités identitaires fluctuantes et relationnelles. Au-delà du sujet de l'inconscient qui s'exprime par le langage et qui n'est pas celui que je piste, peu de cas est fait du sujet social, politique ou culturel qui se manifeste dans les interactions. Ces expressions du sujet, ni antinomiques ni fragmentées mais mêlées et combinées,

⁸¹ Face à la somme des difficultés, des enfants d'immigrés, les « Indigènes de la République », soutenus par des figures intellectuelles françaises, dénoncent les discriminations à l'aune de l'idéologie coloniale qui serait encore vivace en France. Ils rendraient compte aussi des humiliations vécues par leurs pères, de la non-reconnaissance des responsabilités du gouvernement français de l'époque lors de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Ce serait là aussi façon de venger l'honneur blessé. *Derrière la normalisation apparente des relations, il reste le souvenir très vivant des guerres coloniales, en particulier de la guerre d'Algérie, et d'un renversement de domination qui n'a pas encore été accepté par tous* (Vieillard-Baron 2001 : 165). Le débat est animé et les historiens (voir à ce sujet le numéro de la revue Histoire, « La colonisation en procès » numéro 302, octobre 2005) mettent en garde sur le danger d'une décontextualisation de la situation qui oublierait de prendre en compte les facteurs socio-économiques actuels et la situation internationale (conflit israëlo-palestien, guerre en Irak) pour réactiver une histoire passée.

⁸² Pour toute cette question voir Caubet (2001a, 2004a)

sont notre humanité (Morin 2001) faite de complexité identitaire tout comme de poétique, de jeu, de raison et de cœur. Elles s'actualisent en situation selon les intérêts des acteurs, les enjeux et les moments de parole.

« Chaque participant va produire tout au long de l'échange un certain nombre d'indices de son identité sachant que [...] ce qui est investi dans une interaction donnée, ce n'est évidemment pas l'identité globale de X, mais certaines composantes seulement de cette identité, qui sont seules pertinentes dans le contexte interlocutif [...] En d'autres termes : l'identité se confond dans cette perspective avec l'*identité contextuelle* (ou *contextuellement pertinente*), c'est-à-dire avec l'ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation d'interaction et d'agir en tant qu'acteur social »(Giacomi 1995 : 303).

À travers les analyses interactionnelles ou discursives, et selon ce que je cherche, je suis amenée à me tourner vers une manifestation du sujet, non pas exclusive d'ailleurs. Ce peut être l'acteur social quand le sujet donne sens à ses actions et participe du changement (prise de parole violente dans l'espace public), l'acteur culturel quand le sujet dit son rattachement à un groupe d'appartenance dans des rapports d'exclusion et inclusion (redéfinition de la francophonie minoritaire), l'acteur politique dans ses engagements matériels ou symboliques (représentations idéologiques sur la langue). Il s'agit alors, au-delà d'une sociolinguistique des locuteurs, de tenter une sociolinguistique des identités.

Parce que ça fait partie de cette histoire que je raconte, il nous faut revenir à ma déambulation empirique. J'ai choisi de poursuivre par le choix du prénom dans les couples mixtes, qui, dans une forme de travail en cours, démêle les tensions identitaires, entre individuation et projet culturel, dans ce temps mondialisé.

Tu as un nom que tu n'as pas réclamé et, la vie
durant, tu es la proie de ce nom

Edmond Jabes, *Le livre des questions*

Les couples mixtes et les prénoms des enfants

L'étude se voulait modeste, en cabotage intellectuel. Le Lacis, groupe de recherche du laboratoire Dipralang à Montpellier organisait son premier colloque au thème éponyme, *Langue en contacts et incidences subjectives*, et nous voulions Nathalie Auger et moi-même⁸³ proposer une réflexion nouvelle⁸⁴. Je ne me souviens plus comment nous est venue cette idée, « le choix du prénom dans les couples mixtes franco-arabes », mais je sais qu'elle s'est affinée autour d'un café, au soleil, dans la cour aux platanes centenaires de l'université d'Avignon. Nous allions croiser des thèmes qui ponctuaient à l'une et à l'autre nos champs de recherche, l'immigration, l'identité et le contact des langues, et nous voulions éprouver encore les tensions en œuvre dans les interactions. À ce jour, nous n'avons écrit que quatre articles sur ce thème mais ce sont là des textes essentiels à notre réflexion, à l'analyse de nos données, à la rédaction du livre entrepris sur le sujet.

La constitution du corpus

À titre expérimental pour notre communication, nous avons interviewé cinq couples mixtes et, à peine amorcés, les entretiens nous renvoyaient à nos propres limites. Les tensions que nous avons analysées étaient celles racontées, revécues, mises en discours face à un tiers et nous assistions à une négociation médiée, celle que l'on voulait bien nous donner à voir. Nous avons alors amplement participé à la création de notre objet en recadrant souvent dans l'entretien les interventions, et en définissant au préalable, voire imposant, à l'encontre des participants, les notions de mixité, de couples « franco-maghrébins » et l'importance pour nous des transmissions identitaires et linguistiques⁸⁵. Plutôt que de croire à notre objectivité neutre et distanciée, nous avons voulu expliciter dans un article cette subjectivité à l'œuvre du chercheur, pris dans ses propres convictions et attentes (Moïse avec Auger 2005e). En effet, les couples ne se pensaient pas comme « mixtes » et les conjoints ne se désignaient jamais comme « maghrébins » mais « arabes ». Il a été un autre préalable que nous avons posé de façon arbitraire et donc peut-être dans une forme d'assignation qui pouvait orienter nos analyses : nous avons nommé

⁸³ Tout ce travail sur les prénoms a été mené conjointement avec Nathalie Auger

⁸⁴ Ce texte est le fruit de notre travail en commun d'où peut-être une présentation un peu différente.

⁸⁵ Voir le chapitre « L'expérience du terrain »

« énonciateur central » celui qui porte en France les marques de l'altérité (c'est-à-dire le conjoint d'origine étrangère) et autour duquel se jouent les questions identitaires et de l'origine. Si ce préalable est *a posteriori* critiquable dans le sens où il adjoint une identité perçue par le filtre de notre propre positionnement, on a pu noter que cet « énonciateur central » se voyait souvent redéfini dans l'interaction par son conjoint à travers le prénom des enfants et non l'inverse. Pour le dire autrement, dans les couples mixtes, franco-arabes, c'est toujours l'identité « arabe » qui est questionnée et non l'inverse... en même temps c'est ce que nous cherchions et avons induit...

Nathalie Auger et moi-même avons balayé la prétendue objectivité qui aurait pu s'imposer par la représentativité de notre échantillon ; nous avons affirmé notre position qualitative. Alors que nous avons eu le sentiment de nous mettre en danger contre toute technolinguistique sûre d'elle-même, notre corpus s'est voulu avant tout significatif en arabesque de nos interlocuteurs loin de toute visée « généralisable », chiffrée et statistique (Moïse avec Auger 2005e). Il est aussi de règle dans les études sociolinguistiques de préserver, souvent sans illusion, l'anonymat des locuteurs et des éléments qui pourraient les identifier (pays, villes, entreprises). Dans le cas de notre étude sur la symbolique même de la dénomination, nous n'avons pu appliquer rigoureusement cette consigne déontologique⁸⁶, limite effective de l'objectivité comme injonction de recherche et avons seulement changé les prénoms des parents. Il a été aussi posé comme préalable que la *subjectivité* s'écoule dans la situation d'entretien et dans une double interaction, d'une part entre les conjoints et d'autre part avec les enquêtrices. Cette subjectivité redit les négociations vécues au moment du choix du prénom de l'enfant et énonce l'acte de dénomination comme projection des donateurs dans la filiation. Le « donateur » est défini au sens de celui qui attribue le prénom à l'enfant. Nous avons choisi d'analyser plus précisément certaines séquences d'interactions où la concertation entre les parents est rapportée et revécue, temps privilégié de l'expression de la subjectivité et de la « projection imaginaire » (Varro 1994a).

Notre corpus a porté dans un premier temps, en 2000, sur cinq couples puis à partir de 2002 sur trois nouveaux. Les origines sociales et ethniques et les parcours d'immigration se voulaient aussi diversifiés que possible. Au-delà de la nationalité (même si, d'après les locuteurs, ce n'est pas la même chose qu'être français de parents algériens, ou être algérien soi-même), nous avons des conjoints d'appartenance tunisienne, marocaine, algérienne et, hors Maghreb, libanaise. Les couples, économiquement modestes, moins nombreux sans doute que ceux de statut social aisé, ont toujours refusé de se laisser interviewer et nous n'avons pas cette catégorie représentée dans nos corpus. Les locuteurs sont pour la moitié des enfants de migrants des années 50-60 (migrants économiques) et pour l'autre moitié sont venus en France pour suivre des études supérieures. Enfin, il a été plus difficile de rencontrer des femmes que des hommes d'origine arabe en couples mixtes, de la génération des 30-40 ans. Les hommes immigrés (de nationalité étrangère) sont plus nombreux à épouser des femmes françaises que l'inverse. Deux facteurs semblent jouer, d'une part elles immigreront moins sans être mariées, et donc sont moins présentes sur ce que les sociologues appellent le « marché matrimonial », et d'autre part elles épousent davantage des membres de la même culture d'origine. Cette tendance est à nuancer dès que l'on considère les femmes de la deuxième ou troisième génération de l'immigration et leur statut social. Les choses, en effet, changent avec les jeunes femmes de nationalité française quand elles choisissent pour une partie le célibat, aria et impasse de leur émancipation sociale : elles affirment leurs aspirations sans « trahir » leur famille par un mariage mixte (Flanquart 1999, Guénif-Souilamas 2003). Ainsi, à travers nos données, nous nous sommes vite rendues compte que c'était l'immigration et l'intégration qui se voyaient aussi questionnées (Noiriél 1992, 2007).

⁸⁶ Voir le chapitre « L'expérience du terrain ».

Des thèmes et des méthodes affirmés

Encore une fois, cette étude, malgré sa singularité apparente, est profondément liée par ses thèmes et méthodes, à toutes les autres, de l'analyse du discours franco-ontarien à la violence verbale. Sinon, comme pour toute recherche, nous avons aimé exposer « l'état de l'art », les concepts que nous avons utilisés, pour mieux nous situer nous-mêmes et pour mieux savoir ce dont nous parlions.

Avant de nous centrer sur les questions identitaires ou sur les tensions en jeu dans l'interaction, il nous a fallu d'abord interroger la notion de *mixité*. Selon des critères objectifs et pour l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques, la mixité désigne des couples binationaux ou d'origines ethniques et/ou culturelles différentes : « mariages mixtes : mariages où l'un des conjoints est français, l'autre étranger » ou « couple mixte : couple constitué d'un conjoint immigré et d'un conjoint né en France ».

Mais la mixité est celle qui est repérée parce qu'elle transgresse des normes, dans des repères homogènes. Les interdits soulevés par les couples binationaux sont inscrits dans des références culturelles et des périodes historiques. Les couples espagnol/français, anglais/allemand, allemand/français dans l'Europe d'aujourd'hui sont-ils encore mixtes ? Il y avait mixité entre un Français et une Allemande dans les années cinquante mais est-ce toujours le cas ? Les contacts de langues et de cultures sont subversifs quand ils sont ancrés dans des histoires nationales conflictuelles, des états de guerre, de dépendance et de rivalité économique, dont les couples mixtes seraient porteurs. Si la mixité est transgression culturelle, elle l'est aussi socialement, quand les distinctions de classes entre conjoints sont encore figures d'exception, sensibles et vivantes dans les représentations. La mixité reste aussi religieuse - musulman/chrétien par exemple - quand les antagonismes s'appuient sur des situations politiques sacralisées et stigmatisées. Mais une catholique et un protestant en France forment-ils encore un couple mixte ? Si la mixité est de l'ordre de la transgression va-t-elle se fondre dans les épousailles entre conjoints d'âges très différents ? avec un ou une handicapé-e ? Les couples mixtes sont ceux qui bousculent l'ordre social, qui déplacent les limites protectrices établies entre les groupes. Quand les frontières ne sont plus perçues comme telles, le couple perd sa mixité. Le fait même de percevoir un couple comme mixte en fonde la catégorie qui devient « suffisamment opératoire pour prendre la consistance d'un fait social » (Varro 2003 : 25). Les catégories *spontanées* sont reprises dans des valeurs institutionnelles, juridique, politique, démographique et statistique, elles sont « agissantes et existent finalement puisqu'elles sont non seulement nommées mais légitimées par le langage officiel dans ses différents supports » (Varro 2003 : 25).

Si les couples peuvent être « binationaux », « biculturels » ou « bireligieux », la nomination subjective de « mixité » est opérante à mes yeux parce qu'englobante et subversive dans un temps et un contexte donnés. Comme elle est construction sociale, construction dans le regard des autres, elle est investie de sentiments souvent ambivalents, de l'admiration à la méfiance, de l'attrait au rejet. Les couples mixtes *sont*, je l'ai dit, *définis* comme mixtes. Dans quelle mesure le destin du couple et de soi dans le couple, entre fragilité et résistance, n'est-il pas la proie (sujet) de ces visions extérieures ? Nous avons fait l'hypothèse qu'à travers leur rencontre, miroir des proximités et des tensions actuelles, les couples franco-arabes révélaient des conflits et des doutes, des zones de frottements et de frictions. Ils peuvent nous dire beaucoup sur les entre-deux culturels et sur les migrations. Mais par là même, les sociologues et nous-mêmes participons de cette catégorisation : poser au préalable que les couples franco-arabes sont mixtes, parce que l'un des conjoints est *d'origine* arabe (mais de nationalité d'ailleurs peut-être française ?), qu'ils malmènent l'ordre social actuel et dérangent, qu'ils forcent la rencontre interculturelle, religieuse, linguistique, voire historique et politique là où l'on ne l'attend pas, entretient aussi les représentations et des formes d'assignation identitaire. Mais il s'agit de poser un cadre de recherche dans cet impossible paradoxe, refuser la catégorisation mais la faire sienne pour travailler son objet. La mixité est donc un vaste champ d'exploration des sciences humaines et sociales, investi par l'anthropologie, la sociologie et la linguistique pour les intérêts multiples

qu'il soulève (pour les situations de mixité voir Barbara 1993, Delcroix 1993, Martini et Rodier 1995, Philippe, Varro et Neyrand (Éds) 1998, pour les transmissions linguistiques voir Deprez et Dreyfus 1998, Kahn 2005, pour la construction identitaire voir Philippe et Varro 1994, Breger et Hill (Éds) 1998, Piller 2002, pour les couples franco-arabes voir Dejeux 1989, Imloul 1993, Philip-Asdih 1993, Neyrand et M'sili 1995, Liauzu 2000, Streiff-Fenart 2000, pour l'importance du nom voir Combes et Devreux 1991, Varro 1992, 1994b).

Les couples mixtes investissent des identités. À travers le choix des prénoms des enfants dans les couples mixtes franco-arabes, nous cherchons les parcours et les confrontations identitaires des parents, cœur de notre premier article (Moïse avec Auger 2001c). Nommer c'est participer de l'individuation. Il est courant de dire que le nom propre établit une relation directe entre le signifiant et le référent, au-delà d'un signifié, ce qui lui dénierait sa nature de signe linguistique. Le nom propre serait donc à considérer comme signifiant, compréhensible en lui-même et fonctionnerait comme valeur dénotée ; il serait marque et affichage brut de soi. Certains philosophes (Frege) ou praxématiciens (Siblot) lui assignent plutôt un sens dans une représentation de l'objet en prise avec la référence. Les ethnologues, à la suite de Lévi-Strauss, l'ont bien compris pour lesquels le nom propre sert plus encore à signifier et à classer, porteur qu'il est de connotations, telles ici l'exotisme, l'étrangeté ou la modernité. Le nom est passeur d'imaginaire puisqu'il réinvestit la lignée et soi-même, dans un ancrage au pôle de l'identité. Par les discours sur les prénoms, se (re) jouent les places identitaires et sociales des membres de la famille, parents et enfants (Lapierre 1995).

Nous avons vu aussi comment se modèlent les représentations et stéréotypes portés sur « l'arabité » ou « la francité » (Moïse avec Auger 2004d). À l'heure où s'affrontent idéologies « multiculturelle » et « républicaine » (Semprini 1997, Taylor 1997, Kymlicka 2001, Doytcheva 2005, Wieviorka 2005), au sein même des couples et à travers les prénoms des enfants, se dénouent l'origine ou, en scorie, la stigmatisation, autour de l'arabité, quand la nomination « arabe » se voit magnifiée ou rejetée (Moïse avec Auger 2004d). Le rôle du genre (Moïse avec Auger 2007c) - importance d'être fille ou garçon dans la filiation (Sangoï 1985) - ou la force symbolique des prénoms (valeur internationale, mythique, réconciliatrice), dans une transversalité significative, parlent aussi des projections parentales.

Sans aller jusqu'à repérer de la violence verbale (quoi que parfois...), nous traitons encore une fois des *tensions* à l'œuvre dans les interactions au moment de l'entretien. Elles rendent compte d'un événement discursif rapporté, c'est-à-dire des négociations identitaires mises en œuvre lors du choix du prénom des enfants (Moïse avec Auger 2001c). Et nous utilisons dans nos analyses, ici comme ailleurs, les outils énonciatifs et interactionnels, voire encore d'analyse du discours. La notion de « tension », utilisée aussi dans le cadre de la violence verbale et assez peu connotée en sciences sociales et humaines, a été efficace pour Nathalie Auger et moi-même dans cette étude. La bonne tension, d'un point de vue médical, permet d'être en bonne santé et en équilibre. On peut filer la métaphore et montrer que le couple mixte en tension n'est pas, *a priori*, en conflit, mais à la recherche d'un équilibre d'identités (Moïse avec Auger 2007c), à travers négociations, ajustements et dons contre dons. La tension est un élément central des échanges conversationnels, qui, malgré les nécessaires coopérations, régulations et alliances, sont traversés d'engagements personnels, de défense d'opinions et donc parfois de divergences et de conflits. Si les participants à la conversation sont à la fois des partenaires et des adversaires, et jouent donc de modulations, la tension, concept opératoire dans nos études, évite de considérer les interactions et les relations dans une dichotomie réductrice, entre vision pessimiste prise dans les rapports de pouvoir et une autre optimiste inscrite sous le signe exclusif de la coopération. Ainsi, la tension, du réajustement à la divergence, s'exprime dans les conversations de façon frontale ou implicite, particulièrement dans la mesure où les propos portent sur des questions personnelles et familiales devant un tiers et en appellent aux émotions. L'émotion, quasiment pas considérée en sciences du langage en France⁸⁷ (Plantin, Doury et Traverso (Éds) 2000) si ce n'est à travers l'éthos et le pathos des

⁸⁷ On peut se référer à Pépin Ed (2008) pour un état de la question dans le domaine anglophone.

études rhétoriques et argumentatives, est contrôlée par l'interlocuteur qui la « minimise, règle ou efface » par « la canalisation, la censure, l'ignorance » (Traverso 1999) ou au contraire la contraint à s'exprimer par l'empathie⁸⁸, forme « d'émotion complémentaire », pour sortir du conflit possible et revenir à une tension plus juste. Mais les échappées hors du conflit, comme nous le montrent les études sur la violence verbale et comme nous le retrouvons avec les couples mixtes, passent aussi par l'évitement, le détournement thématique, la concession, et, dans une tension extrême, la rupture conversationnelle (Moïse avec Auger 2007).

Un ouvrage en cours d'écriture

Sur notre établi⁸⁹, Nathalie Auger et moi-même avons un livre amorcé, des chapitres balisés, un fil tiré : les prénoms des enfants et les tensions induites par leur choix réfractent les cheminements identitaires des parents. Même s'il doit toucher le plus grand nombre par ses thèmes actuels sur la diversité, cet écrit s'appuie sur des analyses linguistiques, accompagnées, pour faciliter la lecture, de portraits monographiques.

L'introduction présente les problèmes méthodologiques : enquête, limites de l'entrevue, principes d'analyses, place du chercheur. L'ouvrage s'articule autour de cinq chapitres. Le premier, « L'enjeu de la " mixité " », s'attache à cette notion pour voir quelles représentations en ont les parents, comment ils la vivent au sein de leur couple, quelles questions culturelles elle soulève - mariage, divorce, religion (Moïse avec Auger 2004d) - et quel projet de transmission ils envisagent pour leur enfant. Le deuxième chapitre, « Le poids du prénom, de l'origine et de la filiation », ramène à la structuration du sujet. Les nom et prénom renvoient à un *qui suis-je ?*, inscrit dans le temps de l'avant et de l'après, celui de l'origine et de la filiation. Il engage la parole du sujet comme il engage son existence en lui donnant un sens et une orientation. Ainsi, la nomination fait le lien entre la reconnaissance au sein de sa propre communauté linguistique, culturelle et sociale de référence et les autres. Le troisième chapitre, « Les tensions dans le choix du prénom », porte sur les enjeux identitaires des parents à travers leurs négociations et décisions. Il est apparu central alors de déterminer qui choisit les prénoms et pourquoi, comment se régulent les interactions des couples, quelles sont les signes de coopération, de négociation ou d'affrontement ou les prises de positions idéologiques. Ces tensions s'actualisent dans le choix même du prénom mais aussi autour des définitions de soi dans cette aire méditerranéenne, autour de l'arabité et de la francité ; sont alors explorés les positionnements identitaires et les lexèmes « arabe », « musulman », « berbère », « français » et/ou « méditerranéen » (Moïse avec Auger 2004d). Il faut voir, par la production de sens, comment se définissent les identités multiples de chacun des conjoints en tenant compte en filigrane des histoires familiales, de l'histoire des pays d'origine et des discours en circulation. Le quatrième chapitre, « La place des garçons et des filles » explore les places genrées des enfants dans le choix du prénom (Moïse avec Auger 2007c). Être fille ou garçon, aîné-e ou benjamin-e définit les liens familiaux, oriente les négociations et les décisions et interroge la transmission et les valeurs culturelles des parents. Enfin, le cinquième et dernier chapitre « La force des prénoms en usage » fait la synthèse des valeurs attribuées aux prénoms, de l'universalité à la modernité (Moïse avec Auger 2007c), et tente de voir leurs usages et fréquences d'emploi. Ces prénoms disent en nacelle les identités possibles inscrites dans des dimensions politiques qui ne peuvent se détacher des turbulences sociales et historiques.

⁸⁸ Voir le chapitre « L'expérience du terrain ».

⁸⁹ Les métaphores nous renvoient à nos propres expériences et imaginaires. L'établi est pour moi celui de mon grand-père, mécanicien dentaire, qui du fouillis de sa table de travail organisait appareils dentaires et prothèses. Je passais de nombreuses soirées d'après-école à le regarder donner sens à son désordre.

L'expérience du terrain

J'aime le mot « terrain » dans son rapport à la terre, à une matérialité tangible même si illusoire. La terre a toujours été au début ma seule certitude, celle qui s'affiche dans un espace arpenté et vécu physiquement. Elle a été mon repère puisque je n'ai jamais été en terrain conquis, je n'ai jamais été « sur mon terrain ». J'ai été lâchée, j'ai expérimenté et théorisé. Mes premières expériences d'enquête ont été fondamentales, le nord de l'Ontario pendant deux années complètes, puis par retours réguliers, et la danse hip hop⁹⁰ à travers les banlieues françaises pendant six années intenses. Elles se sont déroulées dans la longue durée et m'ont permis de questionner la démarche ethnographique. Je suis donc partie des terrains. Quand j'ai commencé à chercher un fil pour cette écriture ce sont eux qui sont remontés comme le donne à voir le « colligeage ». Le classement et l'assemblage de mes textes se sont faits à partir de mes lieux d'investigation. Des terrains et de leurs restitutions se sont construites réflexion théorique et mise en perspective synthétique. Depuis, mes « terrains » se croisent, s'alimentent et tracent le chemin de ma recherche. Ils m'ont donné à affirmer, au-delà des méthodes et des choix d'analyse, une relation nécessaire aux locuteurs et aux données langagières.

Une sociolinguistique de terrain

Une histoire des terrains

Les missionnaires et explorateurs durent décrypter des langues inconnues et parce qu'ils ne le firent pas dans une intention anthropologique mais par besoin de vivre ensemble, on peut dire que la linguistique de terrain est née au 20^e siècle (Auroux 1998b). Pourtant, comme je l'ai dit, ni les grandes enquêtes dialectologiques du siècle précédent ni l'anthropologie linguistique américaine n'ont marqué la sociolinguistique française. Je me revendique pour ma part d'une sociolinguistique ethnographique. Outre la réflexion sur le choix des prénoms dans les couples mixtes franco-arabes, menée à partir exclusivement d'entretiens, tous mes travaux prennent leur source dans des enquêtes ethnographiques⁹¹. Il y a (eu) le nord de l'Ontario et le discours minoritaire, les banlieues et la danse hip hop. Il y a aujourd'hui l'espace public, de la rue et institutionnel, et la violence verbale, la ville et les circulations langagières plurilingues. Mes

⁹⁰ On pourra avancer qu'il n'était pas là question de langues. En partie peut-être dans la mesure où ce travail était hors du champ universitaire et de ma discipline ; j'étais alors chargée de missions pour des institutions culturelles nationales et pour la danse. Mais il m'a permis de travailler tout ce qui fait la sociolinguistique que je pratique : une pratique poussée de l'enquête, une réflexion sur les normes et idéologies sociales (et langagières), sur les identités ethniques, sur les rapports entre le corps et la parole.

⁹¹ Voir les différents chapitres sur les terrains

explorations sont de celles qui s'apparentent à l'anthropologie américaine mais aussi à l'ethnologie et sociologie françaises⁹², fondées sur la pratique du terrain.

L'anthropologie a existé par le terrain dès les premières explorations coloniales et avant même la figure mythique de Malinowski (voir pour une synthèse Urry 2003, Stocking 2003⁹³), lui qui a formalisé la démarche ethnographique par l'« observation participante » systématisée avec les prises de notes réflexives et la relation au terrain. On attribue aussi à l'école de Chicago une place centrale et innovante dans l'enquête sociale (Grafmeyer et Joseph 1979) : collecte de données empiriques, connaissance directe de la vie sociale, approche scientifique, sujets originaux. Même s'ils sont sans doute à questionner (Platt 2003), ces présupposés ont permis à des générations entières de problématiser les démarches d'enquête.

« Le département de sociologie de Chicago a été présenté par les historiens de la sociologie comme un précurseur de nombreuses modalités de la recherche. C'est en fait hors de la sociologie, ou de ce qui est aujourd'hui considéré comme relevant de la discipline, que ces pratiques ont été inventées » (Platt 2003 : 156).

Les moments de terrain ne sont pas tous les mêmes. Il y a dans un premier temps la nécessité, globale et lente, d'être immergée dans le quotidien de la vie pour saisir la complexité de processus et de pratiques, ce que je fais aujourd'hui en ayant choisi mon propre quartier « multiculturel » comme terrain d'enquête. Ces expériences sont celles du choc culturel et du déplacement personnel, tel que je l'ai décrit pour le nord de l'Ontario⁹⁴, puisque je n'ai jamais fait le choix de travailler⁹⁵ en prise directe avec mon propre univers. Il y aussi des retours plus épisodiques sur des « sites », le tourisme dans le nord de l'Ontario, la violence verbale saisie à l'impromptu parfois dans les lieux publics, et les données sans terrain même (sans la terre) à partir, par exemple, de documents écrits.

Je peux dire qu'aujourd'hui je me sens portée par deux formes de modalités de l'enquête. Il y a la dimension transnationale, expérience collective du terrain multi-sites qui définit mon appréhension des pratiques langagières minoritaires hors Québec ou entre le Maroc et la France par exemple⁹⁶. L'intérêt de ces enquêtes, de cette « ethnographie de la mondialisation » (Appadurai 1996, Bauman 1998, Inda et Rosaldo (Éds) 2002, Hannerz 1996, Papastergiadis 2000) où la mobilité est au centre, est de suivre des acteurs dans leurs pratiques, de saisir le poids des déplacements et des migrations, d'envisager l'identité « hybride » dans ses ici et là-bas, ses autrefois et aujourd'hui, d'observer les nouvelles pratiques linguistiques plurilingues. Ainsi faut-il aujourd'hui concevoir toutes les actions et pratiques locales reliées au global et tenter d'en saisir autant qu'il nous est possible l'agencement complexe. « Les interactions sont constamment travaillées par un nombre vertigineux de participants, qui disloquent le tracé net de leurs frontières de multiples façons, les redistribuent et empêchent de prendre pour point de départ un emplacement dont on pourrait dire qu'il serait « local » (Latour 2006 : 295). Il ne faut toutefois pas oublier que, dans une perspective mondiale, il n'y a pas que de « l'émerveillement transculturel » (Cefaï 2003 : 478) ; les approches transnationales ont été aussi critiquées quand elles oublient les désastres de la mondialisation, la paupérisation, les déplacements forcés, les stratégies financières, etc.

92 La distinction actuelle n'est plus de mise dans certains domaines quand l'ethnologie a délaissé en partie les terrains qui lui étaient spécifiques, lointains et « exotiques », pour se tourner vers le proche, par exemple urbain.

93 Je ne peux m'empêcher sur *L'enquête de terrain* de signaler ce très bel ouvrage de synthèse en français de plus de six cents pages, incontournable sur la question (Cefaï (Éd.), 2003). Voir aussi la bibliographie exhaustive même si un peu datée (Dufour, Fortin, Hamel 1991).

94 Voir le chapitre « Le nord de l'Ontario ».

95 C'est même un choix délibéré puisque j'ai toujours refusé par exemple d'enquêter sur l'occitan et sur ma région d'origine.

96 Voir le chapitre « Une implication en avenir » et notamment le projet entre une banlieue de Montpellier et Moncton au Canada ou le projet de l'Agence Universitaire de la Francophonie sur les parlers jeunes et les circulations entre le Maroc et la France.

Il y a, avec les géographes, la dimension en sociolinguistique urbaine que j'exploite dans la lignée française des anthropologues urbains de Colette Pétonnet à aujourd'hui Anne Raubin avec son travail sur les commerces ethniques⁹⁷. En tout cas, le terrain est toujours singulier ; il induit des manières d'observer et livre ses propres données. Il nous oblige, par sa singularité, à inventer des modes d'enquêtes, à reformuler les hypothèses, à réorienter les thématiques. Les terrains, d'une certaine façon, affinent nos théories. Nathacha Gagné (2001) montre combien cinq anthropologues de la postmodernité et constructivistes, aux approches empirico-inductives communes, Arjun Appadurai, Jonathan Friedman, Ulf Hannerz, Michael Herzfeld et Eric Schwimmer ont développé les notions d'identité et de mondialisation en fonction de ce qu'ils sont mais aussi de leur terrain respectif. Arjun Appadurai s'est plutôt intéressé aux migrations mondialisées et a dû mettre l'accent sur les questions transnationales. Jonathan Friedman qui porte son attention sur les populations indigènes à Hawaï a abordé la question identitaire dans sa dimension contre-hégémonique et psychologique. Ulf Hannerz dont le champ est celui des villes s'est intéressé aux stratégies individuelles dans un cadre cosmopolite et de créolisation. Michael Herzfeld qui a effectué ses recherches en Grèce a mis l'accent sur le rôle reproducteur de l'État dans l'identité. Par sa proximité avec les acteurs locaux au Québec Eric Schwimmer a donné une grande importance à la dimension locale pour expliquer par la suite le rôle de l'État dans une redéfinition mondiale. Tout cela peut sembler aller de soi, mais, à y réfléchir, ma conception de l'identité, largement transnationale et multiple, en rupture avec les cadres nationaux hégémoniques, repose sur mon expérience de terrain au Canada. Par la voix de ses minorités francophones ces dernières années, j'ai développé de multiples pistes de réflexion à travers les interactions verbales (lien entre le public et le privé, mobilité, place de la création et du tourisme). C'est la complexité de notre temps – ou plutôt la complexité que nous acceptons de considérer – qui m'a permis aussi de percevoir les conflits de normes et de définition de soi dans le cadre de mes autres projets et notamment de la violence verbale.

Le corps du terrain

À l'encontre d'une « introspection méthodologique » (Copans 1998) devenue traditionnelle en anthropologie, à travers manuels, récits ou biographies, la mise en perspective d'une ethnographie sociolinguistique en France⁹⁸ à partir des différents travaux de ces quinze dernières années n'a pas encore été entreprise. Le danger est peut-être de perdre de vue le terrain à saisir pour se centrer sur l'anthropologue lui-même et son texte⁹⁹ ; mais la sociolinguistique agit à l'inverse comme si les données obtenues et leur analyse occultaient l'enquête¹⁰⁰, comme si elles étaient « recueillies » hors de tout travail d'approche avec ses hésitations, doutes, retraits et tâtonnements, comme si elles existaient en dehors des relations et enjeux entre l'enquêteur et les participants. Le terrain n'est pas constitué par un lieu pré-établi et circonscrit où l'on vient saisir les faits de langue, ou plus exactement, s'il l'est pour des nécessités pratiques et thématiques (il répond à des pertinences théoriques et sociales pressenties liées à la question de recherche), il n'en est pas la substance. Le terrain est (ou devient) un champ d'expériences et de rencontres à travers les pratiques langagières,

⁹⁷ Cette dimension urbaine de l'ethnologie, que j'ai pratiquée avec la danse hip hop, a été l'objet de longues discussions avec Yves Lacascade, qui dans la même lignée, travaille sur les mariages dans une banlieue de Valenciennes et avec qui j'ai entrepris l'enquête à Figuerolles. Je le remercie pour les échanges intellectuels et amicaux.

⁹⁸ Je pense à tous les travaux sur les contacts de langues en Afrique, de Caroline Julliard à Katja Ploog, sur le langage au travail de Josiane Boutet à Lorenza Mondada, aux thèses en France de Cécile Van den Avenne, Michèle Auzanneau, Médéric Gasquet-Cyrus, Fabienne Méliani, Cyril Trimaille, Patricia Lambert, Fabienne Leconte entre autres.

⁹⁹ On sait les controverses autour du modèle rhétorique de l'anthropologie qui se fait textuelle et littéraire (Clifford 2003, Hammersley 2003).

¹⁰⁰ De fait, parce que les frontières disciplinaires sont fortement dessinées, notre formation sociolinguistique ne nous a pas familiarisés avec les travaux fondateurs ou récents de l'anthropologie et encore moins à leurs critiques, et c'est bien dommage. J'ai lu par intérêt personnel les écrits de Françoise Héritier, Barbara Glowczewski, Maurice Godelier, Claude Lévi-Strauss, Alfred Métraux, Germaine Tillon par exemple, mais ai peu de connaissance de leurs comptes-rendus critiques.

plus qu'un lieu d'expérimentation. Le terrain se vit, s'intériorise, se note et se donne si possible au temps.

On marche quand on « fait du terrain », on va et on revient. Le corps du terrain est d'abord mon propre corps en mouvement et en écoute. Nous avons tous des souvenirs de corps, dans le froid, dans l'attente, dans la confiance. Le corps s'offre aux paroles qui se livrent, les permet et les obtient ; le corpus se vit dans les événements, saveurs et verbes in-corporés, des répulsions à la compassion. Je suis dans une nécessaire « observation participante », comme on le dit traditionnellement (pour une histoire de la notion voir Céfaï 2003 : 500-505), dans les traces de l'École de Chicago ; je fais et j'observe mais je fais aussi quand j'observe. Bref, le travail d'enquête est observation et action imbriquées. Les personnes rencontrées, interpellées ou interviewées le sont par les connaissances, les hasards quotidiens (les chauffeurs de taxis, les commerçants, les passants), les entrelacements de la vie et de vies. Même si, évidemment, il y a toujours une question de degré dans la participation à la vie sociale et culturelle du terrain. Je n'ai pas vécu dans les banlieues, j'ai vécu dans le Nord de l'Ontario ; je vis dans le quartier multiculturel de Figuerolles ; je n'observe pas les situations de violence verbale sur mon lieu de travail. Même si je travaille toujours sur les données langagières et leur enregistrement, la part d'observation est fondamentale. Lors de mon terrain sur le tourisme, je me souviens des visites de musée et d'exposition, de ma participation à des activités festives dans le nord de l'Ontario qui rendent compte aussi de l'usage du français et des discours métalinguistiques (Moïse 2006b). Je me souviens de ma manie à noter la circulation des personnes au sein du collège de Perpignan, qui disait beaucoup sur la gestion de l'espace et sur les sentiments de promiscuité, d'empiètement et d'agressivité. Je me souviens tout récemment avoir passé trois heures matinales autour de thé à la menthe au café de mon quartier pour observer (et écouter car l'observation est écoute) l'installation des clients et leurs divers échanges en alternances. Je capte beaucoup des terrains mais ne peux pas tout rendre dans les publications. Ce serait à chaque fois un projet d'ouvrage... Bref, l'observation est un travail, une concentration critique, une réflexion en actes ; elle est une mise en abyme des pratiques langagières directes que l'on peut enregistrer (et pas toujours d'ailleurs). La prise de vue filmée, qui aplatit et décale la réalité sociale pour donner des images, ne peut la remplacer ; elle en est un complément et un prolongement (Copans 1998). Elle est intéressante pourtant dans la mesure où elle fait émerger chez ceux qui sont filmés et pour nous-mêmes, par un retour sur image, des réflexions nouvelles, telle que nous le prouve l'élaboration du documentaire que j'élabore sur la violence verbale avec Nathalie Auger. Dernièrement aussi, j'ai filmé avec un collègue, sous formes de courts portraits « en vignette », des Acadiens à Moncton et des Français de parents marocains à Montpellier. Il s'agit d'échanger d'un bord à l'autre de l'Atlantique sur les pratiques plurilingues. Au-delà des images, ces prises de vue ont été l'occasion de réflexion et d'approfondissement des identités langagières. Les enquêtes dans toutes leurs formes, qui sont une imprégnation du terrain par observation, ont un effet révélateur, au sens de révélateur photographique. Elles laissent apparaître des lumières et des contrastes inattendus et fortuits. Il nous faut les voir et les suivre. Elles sont des liens et des relations avec ce et ceux que nous cherchons à comprendre, dans un sentiment d'incomplétude.

L'observation est signifiante dans *la prise de notes*¹⁰¹. Je veux dire qu'elle prend sens par l'activité analytique de l'écriture. La prise de notes est immédiate ou/et différée, selon les possibilités, et permet de croiser regard direct et distancié. Elle peut être très descriptive, voire triviale, et ennuyeuse à la lecture ; mais elle permet par la suite les correspondances et les éclairages sur des faits plus complexes. Elle peut se faire aussi plus interprétative ou analytique selon le

¹⁰¹ Je ne parle pas ici du journal de l'enquête qui consigne les impressions, humeurs, désespérances et introspection. Parfois les deux activités se mêlent mais, pour ma part, j'ai toujours des textes distincts... je me promène avec de multiples carnets, remplis de notes éparées. Je me dis à la manière de David Lodge qu'un jour je m'arrêterai pour aménager tous ces restes, chansons, romans, synthèses analytiques et essais car « ainsi que la plupart (je crois) des écrivains, j'ai horreur de gaspiller quoi que ce soit qui m'a coûté un effort » (2000 : 168).

moment ou l'état de pensée¹⁰². J'aime aussi échanger après le terrain avec les collègues, activité nécessaire pour approfondir l'analyse et éviter les mésinterprétations ou surinterprétations, j'en reparlerai ; cette étape a toujours été très fructueuse, me faisant avancer à grands pas dans la problématisation et la compréhension de mes objets. Dans cette perspective, les séminaires de travail sur plusieurs jours tels que nous les avons vécus autour des projets *Prise de parole* sont une expérience théorique productive et profitable. Ils doivent être pensés comme des nécessités pour la pensée. Cette étape collective et réflexive montre que la recherche n'est jamais solitaire, qu'elle est faite de collaborations et de controverses ; comme de références en bibliothèque, de réseaux, d'enseignements, de colloques et de laboratoires.

L'observation peut accompagner des enregistrements d'interactions prises sur le vif dans des situations quotidiennes, lors de réunions ou de déclarations publiques. Tel est le cas de la violence verbale où la saisie doit se faire à l'affût de sa fulgurance¹⁰³. Les entretiens sont aussi une source importante de données dans la mesure où ils rendent compte à la fois de représentations sur les langues, de constructions interactionnelles¹⁰⁴, de la subjectivité du chercheur, des circulations discursives et de phénomènes langagiers (Barberis 1999) voire systémiques. Ils ont l'avantage aussi de nous mettre en relation avec notre terrain, à entrer en proximité avec les participants (Blanchet et Gotman 1992, Brès 1999). L'entretien apprend beaucoup ; il apprend à faire dire, à écouter, à relancer, à contredire, à commenter et à s'accommoder linguistiquement.

L'enquête est éprouvante. Passés les premiers bouleversements et le sentiment d'étrangeté¹⁰⁵, confrontés à la monotonie des journées qui se répètent, je suis parfois contrainte aussi par les impromptus et les refus, les malentendus et les bévues puisque l'enquête, c'est de la vie qui se déroule. Elle n'est pas juste enthousiasme, découverte et exaltation. Il est des moments de découragement et de non-événement, de rendez-vous ratés, de matériel endommagé et de temps gâché, qui nous renvoient à notre insuffisance et notre distance incontournable, culturelle, sexuée ou sociale. À l'opposé, je me souviens du terrain à la foire internationale de Montpellier qui avait pour thème le Canada. Ce fut une semaine circonscrite, aux événements multiples et intenses. Nous étions six à intervenir et je suis « sortie » du terrain épuisée, avec un sentiment d'envahissement, dû à la surabondance des données et des expériences dans un temps resserré. Je passe les autorisations non obtenues pour observer certains enseignants, collaborer avec les chauffeurs de bus, rencontrer des couples mixtes d'origine modeste. Il nous faut sans cesse retrouver l'étonnement. Elle est éprouvante aussi parce qu'elle est recherche de fonds, et donc parfois contrainte par la commande institutionnelle et les attentes de résultats. Le programme sur la violence verbale lancé par la Délégation Ministérielle à la Ville avait exigé que nous enquêtions à Perpignan dans un collège désigné pour donner une réponse aux violences en cours. L'éloignement du terrain, les exigences rectorales, la mainmise médiatique ont été autant de difficultés dont nous avons dû tenir compte. Le temps de l'enquête est aussi celui que l'on n'a pas mais qu'il nous faut prendre dans une exigence absolue. J'ai été troublée par le temps pris, de si nombreuses années, par Claude Lanzman (2009) sur ses ressources, sa vie et son intimité pour parachever son film périlleux et impérieux, *Shoah*. Il s'est laissé porter par ses propres intuitions et révélations, surgies de ses quêtes ; il comprit qu'il ne fallait pas simplement rencontrer les victimes mais aussi les bourreaux et les confronter dans leur vérité sans contournement ; il saisit, dans une forme de fulgurance, que la Shoah n'était pas seulement dans les camps, vestiges d'une horreur

¹⁰² Voir des exemples dans le chapitre « Le nord de l'Ontario ».

¹⁰³ Je l'ai même provoquée dans l'espace public à des fins expérimentales (Moïse 2007e)

¹⁰⁴ Voir le chapitre « Les couples mixtes ».

¹⁰⁵ Voir le chapitre « Le nord de l'Ontario ». Mon arrivée à Sudbury un soir d'hiver par -20 degrés après un long voyage en car a constitué mon rite d'installation. Encore récemment mes premières journées avec des adolescents confrontés à la violence sexuelle et violence verbale ont été un vrai choc émotionnel.

humaine, mais aussi dans les alentours quand la vie quotidienne participait de l'extermination. Il lui a fallu beaucoup de temps pour changer de présupposés et d'orientation.

Le terrain est enfin une sortie de terrain (Burawoy 2003). Les enquêtés se livrent et les retours que j'ai pu apporter sont souvent bien insatisfaisants, courrier formel, conférence, rien. Je m'en vais et je ne laisse pas grand chose. Quand j'ai présenté ce que j'avais explicité, j'ai perçu bien de la déception pour ce que l'on restitue. Il y a du désagrément et du malaise à se sentir réifié, même si les explications touchent des zones de soi et des groupes inexplorés jusqu'alors. Il y a de la consternation à ne pas se reconnaître ou à se voir autre que ce que l'on croyait. La fin du terrain (mais pas complètement ni toujours) n'apporte pas la finitude de l'accomplissement.

Les données du terrain

Entretiens, notes, documents, photos, les données sont les traces visibles et les remontées des terrains, élaborées parfois dans la surabondance et l'accumulation. Les « données » ne sont pas données bien sûr ; elles sont co-construites, élaborées par ce que nous sommes, par les hasards et les rencontres. Les corpus, subjectifs et infimes face au champ d'expériences et de vie, sont les empreintes que l'on choisit, ampute et sélectionne à nos propres fins d'analyse. Nous travaillons sur des fragments. Je choisis des supports qui ne sont pas toujours les interactions langagières – choix parfois mécompris quand on donne l'impression de sortir du *stricto* linguistique. J'utilise bien sûr les interactions langagières et les entretiens mais aussi, si besoin, pour expliciter les changements sociaux, des prospectus (Moïse à paraître), les rapports d'enseignants (Moïse 2009c), les discours des acteurs (2003b, 2004b entre autres), mes propres observations et expériences (2006b, 2006c), les inscriptions multimodales (avec Budach et Duchêne 2007b), les enseignes de magasins (2005d), selon mes besoins. Il y a autant de corpus que de recherches et de terrains. *Le guide des bonnes pratiques* (Baude (Éd.) 2006) édité par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France expose avec force exhaustivité les pratiques de construction des données : modes d'enregistrement, techniques d'enquête, rôle des participants, pratiques de terrain, retours, traitements du corpus. Ces typologies et modèles de travail (Mondada 2006) m'évoquent le guide de voyage, détaillé, rassurant et ordonné, nécessaire peut-être pour préparer le départ et savoir ce que l'on attend. Mais l'aventure sera d'autant plus surprenante et riche de découvertes que l'on s'échappera, malgré l'itinéraire balisé et le « protocole » instauré dans une rigueur méthodologique première nécessaire, pour se laisser porter par des changements de rôles, des rencontres imprévues, des documents inattendus et des saisies impromptues.

Nos fragments ne sont pas dirimants, ils n'annulent pas le vrai mais sont une interprétation et un filtre d'une réalité, que l'on visite et pense. Il ne faudra alors jamais perdre de vue que nos choix sont empreints de nos propres orientations et idéologies. Certains éléments, matériaux empiriques, ne sont là que pour éclairer d'autres moments et nous ne pouvons traiter dans leur globalité les données souvent très nombreuses. Pour mon doctorat, j'ai interviewé plus de cent personnes, j'en ai rencontré autant, j'ai rempli des carnets, enregistré des interactions ; lors du premier projet de recherche au Canada, *Prise de parole*, nous avons des centaines d'entretiens ; pour la violence verbale, j'ai rassemblé des données très diversifiées autour de la violence verbale urbaine. Ainsi vont les terrains. Nos corpus, porteurs de sens dans la toile de nos rencontres et supports des analyses¹⁰⁶, servent retour réflexif, interprétation et réflexion et rendent compte donc d'une compréhension d'un pan du réel. Ils sont une restitution quand nous reprenons de la distance, quand le temps a passé et que nous devons retourner à l'analyse. Les données sont aujourd'hui multimodales mais j'aurai toujours dans ma besace, les discours en circulation sur mon objet (médiat, réunions publiques, groupes de travail), les entretiens personnalisés et les interactions verbales en situation, qu'il me faudra croiser pour viser une plus juste interprétation.

¹⁰⁶ Voir le chapitre « Des outils pour des recherches ».

Je suis pour l'existence des données et du corpus, pour ces plongées dans les terrains. Je ne souhaite pas m'en défaire. Fishman aurait choisi « sociologie du langage » suite à une question dans une réunion « où est votre corpus ? ». « C'est en partie pour éviter dans l'avenir ce genre de questions non pertinentes [...] que je revins à ma préférence initiale pour sociologie du langage comme nom de mon domaine : personne n'attend un corpus linguistique dans la sociologie de n'importe quoi » (Calvet 2000 : 79). On peut sans doute se passer des données, d'aucuns diront qu'elles ne sont pas indispensables à la preuve, à la fiabilité ou à la pertinence des résultats (ce que je ne crois pas). Elles sont pour moi d'abord un besoin de proximité et de familiarité (je veux dire ce qui me devient familier). Et j'ai besoin aussi de me confronter à la trace transcrite, je ne peux lâcher la matière. La transcription, amorce de l'analyse, est partie intégrante de la chaîne de construction des données ; élément de focalisation, elle nous met en résonance avec l'ensemble de notre terrain et en prise méticuleuse avec les phénomènes langagiers. Dans cette optique, je n'ai jamais pu m'approprier des corpus que je n'avais pas élaborés moi-même ou du moins avec les collègues des projets de recherche. Et c'est sans doute là une façon de concevoir mon « métier » de sociolinguiste.

« Il suffit d'avoir une fois tenté de soumettre à l'analyse secondaire un matériel recueilli en fonction d'une autre problématique, si neutre soit-elle en apparence, pour savoir que les *data* les plus riches ne sauraient jamais répondre complètement et adéquatement à des questions pour lesquelles et par lesquelles ils n'ont pas été construits » (Bourdieu, Chamborédon et Passeron [1968] 2005 : 55).

J'espère que nous ne sommes pas très nombreux dans ce cas parce qu'une telle attitude rend caduque la constitution de « grands corpus » disponibles, organisés et utilisables. La constitution de données selon les langues, les variétés, les contextes et les activités langagières est au centre de « la linguistique de corpus » ; elle peut être utile en fonction des objectifs que l'on se fixe comme la constitution de grammaires, la généralisation et la comparaison de résultats. Et dans une objectivité affirmée, toutes ces données collectées sont orientées par des classements pré-établis, des catégorisations linguistiques et contextuelles. La course à la numérisation, à la recension, à l'archivage entraîne toutefois une réflexion théorique salutaire (malgré une approche souvent positiviste et bien peu, ou pas, ethnographique) sur la mise en ordre, l'explication et l'utilisation des corpus nationaux et internationaux (Voir la revue *Corpus*, créée en 2002, Cappeau et Gadet 2007). Ce qui me semble intéressant dans l'élaboration de ces grands corpus, ce ne sont pas les corpus eux-mêmes finalement, mais les questions qu'ils posent aux chercheurs sur leur objet de recherche, choix des données, choix des interprétations des situations, choix des catégories d'organisation. L'« authenticité » des corpus n'est donc que l'authenticité de voix émises par des êtres biologiques, et, pour le reste, elle se voit démise par sa saisie et ses codifications. Rien ne nous empêche, si besoin, de nous servir de ces éléments langagiers, dans des buts explicites de standardisation, de lexique ou de grammaires, mais en sachant que, sous couvert de scientificité, elles sont traces de langues dépouillées de leur tégument.

De la réalité à l'interprétation

Face aux données ma méthode s'inscrit dans un paradigme complexe où constructivisme, subjectivité et « synthèse interprétative » (Blanchet 2000 : 57) sont de mise.

Un paradigme complexe

La science ou plus exactement la construction de la science est objet de science en philosophie et sociologie. Elle est « histoire de la science », « construction de la science », « sociologie de la connaissance scientifique », « sociologie de la science », « épistémologie » (pour une synthèse sur

la question voir Matalon 1996, St Arnaud 2003, Kremer-Marietti 2005). L'« épistémologie », dans la tradition française, est théorie de la science comme construction des savoirs pris dans leurs formes et modalités ; au sens anglo-saxon, elle est davantage théorie de la connaissance, comme élaboration d'une pensée prise dans des enjeux sociaux, perspective qui m'intéresse ici.

Les paradigmes scientifiques constituent donc des objets sociaux inscrits dans leur temps, où des modèles dominants s'imposent pour des raisons historiques et sociales qui dépassent la simple idée de vérité (Morin 1991 : 54-58). Dans les traces de Copernic vint Galilée et rien ne fut plus jamais pareil. Je ne peux m'empêcher de citer Etienne Klein¹⁰⁷ (2008 : 28) qui dit si joliment cette rupture :

« C'est avec Galilée que l'idée d'une nature considérée comme un assemblage de corps matériels réellement séparé et fermé sur soi s'accomplit véritablement. La nature se sépare d'avec « le reste ». Ce clivage a produit l'idée d'une causalité naturelle close sur elle-même, autonome, et qui est donc extérieure. Le monde s'est comme dissocié : d'un côté, la nature (appréhendue sous le seul angle physico-mathématique), de l'autre, l'homme renvoyé à lui-même, à la solitude de sa raison et de ses affects. Cette coupure constitue la grande originalité de la pensée occidentale moderne, sa singularité principale. Mise à part la société occidentale, aucune autre société humaine ne cohabite avec le monde non humain (pris au sens large) sur le mode de la séparation ».

Husserl avait déjà évoqué cette faille, lui qui, en pleine crise de l'humanité dans les années 30, avait posé les vacillements des temps au début de l'ère moderne. C'était

« au moment où, après Descartes et Galilée, la science avait commencé à réduire le monde à un simple objet d'exploitation technique. C'était à partir de là que l'homme, projeté dans les disciplines spécialisées du savoir, avait commencé à se perdre peu à peu de vue, jusqu'à sombrer dans ce que Heidegger, disciple d'Husserl, appelait « l'oubli de l'être » (Zeller 2004 : 99-100).

Au 19^e siècle, les sciences humaines, sur le modèle des sciences de la nature, ont eu besoin pour asseoir leur légitimité universitaire et sociale de rechercher les *faits* à travers l'inventaire, la description et l'expérience (scientifique), la vérification et la preuve. La linguistique, comme je l'ai dit, a été marquée par le positivisme, dans un souci de classification et d'organisations rationnelles. Entre les rationalistes, Descartes, Condorcet et les empiristes, Locke, Hume Condillac, la raison l'avait emporté¹⁰⁸. Le principe de causalité, relation centrale dans l'élaboration scientifique hors de toute expérience sensible, compose les règles de fonctionnement de la raison. En ce sens, si une connaissance peut prendre sa source dans la sensibilité, son élaboration puise dans la construction raisonnée. Ainsi, même si elle n'a cessé d'être questionnée, une pensée déductive qui définit les sciences de la nature s'est généralisée. Une des grandes querelles méthodologiques est celle qui toucha la sociologie allemande autour du « conflit des méthodes ». Dès 1883, les sociologues s'interrogent sur la démarche scientifique à adopter : doit-on se référer aux sciences de la nature et opter pour un raisonnement objectif cherchant les causes explicatives d'un phénomène, démarche déductive et formelle, ou être dans une compréhension empathique des phénomènes observés ? Cette tension dans les sciences humaines a parcouru le 19^e siècle et s'inscrit régulièrement dans les courants de pensée. Le cercle de Vienne des années 20, contre l'esprit de la métaphysique de l'époque, considère que la science repose sur un mode de raisonnement

¹⁰⁷ Merci à Jean-Paul Plan pour m'avoir incitée à lire cet auteur et pour nos conversations sur les ponts entre les sciences de la nature et les sciences humaines.

¹⁰⁸ Qu'on se souvienne de la querelle autour de « l'ordre naturel ». Les disciples de Descartes (l'abbé Girard et ses *Vrais principes de la langue française* en 1747, Du Marsais et sa *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* en 1722), considèrent les catégories linguistiques comme composantes universelles de la raison innée. Ils reprennent de Denys d'Halicarnasse (1^{er} siècle avant J.-C) le fait que le nom en tant que substance doit précéder le verbe en tant qu'action et voient dans l'ordre naturel une caution prestigieuse à leur pensée rationnelle. Toute construction qui s'en écartait, du domaine de l'inversion, était imputée aux passions, domaine du corps, donc de l'imperfection. Les défenseurs de l'*imagination*, de Batteux à Condillac (Lamy et sa *Rhétorique ou l'art de parler* en 1701) se voient contrés. La défense du français, contre le latin, langue d'inversion, était une pièce essentielle dans la construction de l'État, processus qui s'est imposé.

rigoureux et sur les faits observés. Par exemple, pour Ludwig Wittgenstein, mentor du cercle de Vienne, le langage sert alors de simple interface pour décrire les objets du réel. Face à l'émergence de la psychanalyse ou aux théories de la Gestalt¹⁰⁹, le comportementisme du début du siècle, et qui s'affirme encore aujourd'hui sous toutes les formes de thérapies comportementalistes, préconise l'étude du caractère conditionné des comportements et délaisse toute activité symbolique et subjective. Cette opposition s'affirmera au cours des années 50 entre psychologie expérimentale et psychologie clinique. De la même façon, l'anthropologie fonctionnaliste¹¹⁰, héritière de la sociologie française du début du siècle, privilégie les explications rationnelles et pragmatiques des faits ethniques, alors que l'école de Chicago des années 20, par exemple, avait mis l'accent sur les représentations sociales dans l'organisation des phénomènes.

Dans une pensée positive et dans une exigence de vérification, chaque courant élabore les critères normatifs visant à contrôler la factualité des faits, l'objectivité des données, la valeur des preuves, la fiabilité des modèles, la pertinence des interprétations. À partir de ces paradigmes découle une série d'oppositions entre démarche et élaboration du savoir, hypothico-déductif et empirico-inductif, modèle et récit, structure et histoire, cause et raison. À l'opposé d'une logique déductive, l'herméneutique visait déjà l'interprétation des textes, entre procédés objectifs et conjectures intuitives, considérations individuelles et historiques. De Wilhem Dilthey à Georg Simmel et plus tard Quine ([1969] 2008), s'est vue remise en cause la pertinence de la construction rationnelle des sciences et valorisée une vision compréhensive et interprétative. La pensée dominante, affirmée par Karl Popper, a été (est ?) de concevoir la science comme un processus rationnel dans un enchaînement d'idées et une confrontation d'hypothèses à réfuter. Aujourd'hui, et dans la mouvance de Thomas Kuhn ([1962] 1983), un paradigme « conjonctif » (Morin 1977-2005) envisage la science à la fois comme socialement déterminée (Latour 2006 et dans sa lignée ou en controverse, Barry Barnes, Steve Woolgar ou David Bloor), aventureuse et impertinente (Feyerabend 1979) constructiviste et complexe.

La complexité commence par une prise de risque, tel que l'est le jonglage que j'aime à pratiquer d'ailleurs :

« Est-ce vraiment trop demander de tenir plusieurs fils à la fois ? Alors bien sûr la meilleure manière de ne jamais rater un acte complexe quand on jongle par exemple, c'est d'avoir une seule balle. Si vous en avez deux, si éventuellement vous en avez trois, ça devient plus difficile. Et puis vous pouvez aussi ne jamais rien lancer en l'air, là, vous êtes vraiment sûr de ne jamais rien rater » (Culioli 2002 : 36).

Le paradigme complexe va encore plus loin que le seul maniement multiple d'une action ; il passe par la prise en compte de la complexité non feinte de nous-mêmes, de l'autre et du monde dans une conscience du désordre, qu'il soit physique ou social, comme principe productif d'ordre et de compréhension (Morin 1977, 1980). Le paradigme complexe, fondement d'une méthode de compréhension (Fortin 2005), repose sur trois principes (Morin 2005 : 98-101). Le principe *dialogique* permet de « maintenir la dualité au sein de l'unité. Il associe deux termes à la fois complémentaires et antagonistes ». Ce principe est à l'œuvre au sein même des identités et langues en contacts, telle que le révèle l'étude du chiac en Acadie, dans sa complexité entre français et anglais. Le principe de *réursion organisationnelle*, en tourbillon ou en hélice (Blanchet 2000), qui pose que toute action est produite et productrice. Les processus sociaux et langagiers sont mus par cette dynamique et, par exemple, un usage linguistique induit une représentation identitaire qui elle-même induit un usage linguistique. Le principe *hologrammique* affirme

¹⁰⁹ La Gestalt est une réaction à l'approche psychophysique de l'époque qui expliquait les actes mentaux par des phénomènes biologiques simples.

¹¹⁰ Toute institution ou tout mythe d'un groupe humain ont une fonction, c'est-à-dire qu'ils sont tournés vers un but. Claude Lévi-Strauss avec *Les structures élémentaires de la parenté*, ouvrage paru en 1949, s'inscrit dans cette pensée.

que le tout est ou s'interprète dans la partie comme la partie dans le tout, quand une marque linguistique dit la violence verbale comme la violence verbale s'actualise dans maintes expressions langagières de montée en tension. L'exercice revient à accepter, avec toutes les difficultés possibles, que notre recherche est faite de hasards, d'imprévus, de changements, de zones d'ombre, que les résultats (et notre écriture) seront de l'après-coup, eux-mêmes réorganisés selon quelque modèle théorique ordonné dans une démarche comparative. J'ai dû à un moment essayer de comprendre la construction discursive du Nouvel Ontario (Moïse 2004b), de ce territoire en partie francophone qui a construit sa francité. Il m'a fallu du temps et des vues obliques pour en saisir les différents discours hégémoniques historicisés, faits qu'ils étaient de continuité et de rupture, de divergences et d'imbrications. Une première analyse énonciative montrait la place singulière en je du sujet dans un discours mondialisé qui supplantait la force d'un *nous* plus communautaire d'un discours militant et modernisant des années 70. Mais c'était insuffisant ; ce sont, entre autres, le croisement des positions des acteurs et de leurs intérêts, la compréhension du mythe historique et naturel, fait d'espace et d'authenticité, la perception d'un territoire singulier qui m'ont donné la mesure de la complexité des regards à expliciter. Il faut accepter de changer de paradigme, de la simplification à la complexification, de la séparation à la conjonction (Morin 1977, 1980), de passer de celui du cristal à celui du fluide, des nuages, de la flamme ou de la fumée (Serres 1980), accepter de faire une sociolinguistique des réseaux, du lien, de la mouvance, de l'hétérogène (Heller 2002a).

Le réel, la réalité et la construction de l'objet

La pensée complexe s'inscrit dans le paradigme des « épistémologies constructivistes » (pour une histoire et une théorisation voir Le Moigne 1994, 1995) qui, héritier des présocratiques, Léonard de Vinci, Montaigne, Pascal ou Kant et plus récemment Paul Valéry et Gaston Bachelard, tous trop peu entendus, a trouvé ses maîtres chez Jean Piaget et Paul Watzlawick (1998). La réalité sociale (ce qui existe comme fondements des sociétés) est donc le monde vécu passé au filtre de nos expériences, nos perceptions et nos désirs. Comme acteur social, nous construisons la réalité par nos actions et nos croyances, interdépendante de la perception que nous en avons. La connaissance est alors *phénoménologique* en tant qu'interprétation dynamique du réel, et non saisie objective de faits donnés, pré-existants et ordonnés. En ce sens « la prophétie auto-réalisatrice » (proche du principe de *réursion organisationnelle* d'Edgar Morin) développée par Robert Merton (1949) repose sur l'idée que nous participons à la réalisation des événements annoncés. Aujourd'hui croire à la crise prédite engendre des comportements qui font *effectivement* exister la crise économique. Ainsi les préjugés dans leur ensemble deviennent réalité par la force que nous leur donnons. La connaissance est aussi *téléologie* (Blanchet 2000 : 68) en tant qu'elle participe par l'action à une structuration du réel et donc à une finalité nécessaire à l'acte même de penser. Du côté de notre discipline et pour suivre Philippe Blanchet (2000 : 69) :

« le modèle épistémologique constructiviste est particulièrement illustratif de ce qui fonde une méthodologie scientifique interprétative « empirico-inductive », bien adaptée en sciences de l'homme, et notamment en sciences du langage, langage humain où les phénomènes de variations, d'interprétation et d'intersubjectivité sont un élément clé (qu'on songe à ce que le fonctionnalisme a pu apporter à cette question avec la notion de *système dynamique*, l'ethnolinguistique avec la notion de *vision du monde*, la pragmatique avec la notion *d'acte de langage et d'interprétation*, la sociolinguistique avec la notion *d'hétérogénéité structurée* ou *d'interventionnisme*) ».

De cette façon, les représentations sociales et mentales sont au centre de la construction du réel (Blanchet 2007 : 272-275), elles sont source de connaissance, de catégorisation et d'organisation du dehors à nous-mêmes. Elles fondent, par l'apprentissage et la transmission, une certaine appréhension du monde, qui nous semble alors aller de soi, tant nous avons intégré

à la fois les outils de la connaissance (construits) que les « choses existantes » données à voir dès le processus premier de socialisation. Le temps physique n'existe qu'à travers les outils que l'on s'est donné pour le mesurer et nous avons appris à distinguer ce qu'étaient la montagne ou la mer. De même, la re-connaissance de la réalité sociale se fait par l'activité de pensée, les interactions langagières et la vie quotidienne (Berger et Luckmann 1996). Même si nous apprenons à le décrypter, le monde naturel existe à l'aune des mesures mathématiques, physiques ou chimiques qui le décrivent ; le monde social n'est pas pré-donné, il n'existe que dans la mesure où les hommes y croient et assignent aux actions et aux objets une fonction et une signification (Searle 1995). Forme de convention collective, l'organisation sociale se maintient parce que chacun croit à ses bien fondés, qui passe par des croyances convenues et des structures institutionnelles. Tels sont les éléments aussi divers que l'argent (qui n'existe matériellement presque plus d'ailleurs), les instances politiques, le mariage, entre autres. D'après John Searle (1995) ces faits du réel social n'adviennent que par le langage (ce qui peut se discuter mais qui me sied) qui leur donne force de réalité et de matérialité. Le langage, par sa capacité de symbolisation, apporte la convention et la conviction collectives de l'existence des faits institutionnels. J'aime alors suivre l'idée un brin provocatrice de Jean Baudrillard (2000) que croire le réel réel relèverait de l'obscène ou, si je l'entends ainsi, d'une naïveté existentielle. En fait, je vis le monde social à travers mes perceptions et conventions, de même que je le modifie sans cesse à travers mes actions et représentations. Être là, c'est donc non seulement être au monde, mais être dans le monde et avec le monde.

Ainsi, en tant que chercheuse, je donne à exister des phénomènes invisibles parce qu'inobservés¹¹¹ et *a contrario* le travail d'enquête met en exergue, par ma présence et ma différence, mes propres postures sociales et langagières. J'ai pu osciller, selon les situations, entre observation distanciée et participation voire réactions vives si bien que l'on ne peut se défaire dans l'analyse de notre place et de notre action sur le réel. Ma démarche de recherche s'arc-boute sur la nécessité - et les années passant, de plus en plus fondamentale - d'une découverte non anticipée, inductive. Être quelque part, là où j'ai choisi d'être pour voir ce qui se passe, pour comprendre des choses du monde par les langues, de celles qui me bousculent et m'intéressent. Il faut croire alors, ou ne pouvoir vivre autrement, à la surprise du réel, à un sens à donner sans préalable, à la confiance de l'entendement et de l'épreuve (je veux dire de ce que l'on éprouve). Confrontés au monde, les hypothèses et les raisonnements en chambre se heurtent aux failles de l'incongruité. Il me faut accepter de prendre le temps que l'on n'a pas, d'être malmenée par les doutes (et si je ne trouvais rien ?), de changer de direction en cours de chemin, parce que l'épreuve du réel est toujours contingente. Parfois, je me rêve capable de pouvoir poser des cadres définitoires qu'il me faudrait « vérifier » comme l'avait imaginé Simone Bonnafous (1991 : 20) pour cerner son objet autour de l'immigration :

« La définition que nous avons donnée du mot opérant “ immigré ” nous permet de trier clairement parmi les référents. Seront exclus [...] tous les articles traitant des gitans, des arméniens, des étudiants étrangers et des touristes. [...] La spécificité de ces communautés ne permet pas de les traiter comme des communautés “ immigrées ” dans notre métalangage ».

Simone Bonnafous a travaillé sur la description de dix journaux sur dix ans autour de la question de l'immigration et on peut comprendre alors que le recours aux méthodes quantitatives ait été nécessaire pour traiter un si grand corpus. Mais la question reste posée : pourquoi un si grand corpus ? Et je me demande si le choix du corpus induit la méthode d'analyse ou si la méthode d'analyse induit le choix du corpus. Depuis deux ans, sans enjeu institutionnel et financier, j'observe, note, interroge un quartier multiculturel, le mien. Il s'agissait au départ de voir ce qu'il pouvait nous dire sur les cultures et les langues de la migration dans une perspective mondiale.

¹¹¹ Diane Vincent dit souvent qu'il ne faut pas qu'elle diffuse son corpus de discours haineux de peur qu'il se fasse l'écho de telles pratiques.

Mais quid de plus ? Qu'est-ce qu'être immigré dans ce quartier ? Comment circulent les langues ? Qui « fait quartier » ? J'aime ce travail, sans implication de laboratoire pour l'instant (et donc non reconnu ?) pour avoir droit au vagabondage intellectuel. Avec des collègues ethnologue et géographe¹¹², nous vivons le quartier chacun de notre côté, avec nos méthodes, nos disciplines et nos regards. Puis nous échangeons, nous avançons. Nous avons mis six mois pour formuler la question qui nous semble justifier ce que nous faisons « quelle fonction de distinction et de différenciation le quartier permet-il d'offrir aux habitants en tant que sujets plurilingues et multiculturels » ? Nous avons choisi alors de mieux comprendre le rôle de socialisation (et de sacralisation ?) des nombreux coiffeurs du quartier, de saisir les mobilités à travers les commerces dits ethniques et, pour ma part, de comprendre les enjeux langagiers et identitaires dans la redéfinition du plurilinguisme, à travers les services offerts – pourquoi ceux-là ? -, traduction, assurance, cours de conduite, télécommunications. J'ai donc bien « construit mon objet » ; j'en ai fixé le cadre mais aussi, par ma présence, j'ai imposé de nouvelles configurations sociales. Je ne suis plus une habitante du quartier mais une enquêtrice de l'université qui maille autrement, par son action, l'environnement social et langagier.

« *Engagement et distanciation* » (Elias 1993¹¹³)

En tant que sujet social, le chercheur est pris dans ses propres présupposés qu'il doit travailler dans une vigilance épistémologique de tout instant. L'ethnocentrisme de classe, intellectuel ou professionnel (Bourdieu, Chamboredon et Passeron 2005 : 101) est toujours là qui veille à travers les questions, les attitudes et les interprétations. Toute notre personne, pétrie de subjectivité, entre en jeu dans l'activité de catégorisation, activité constante dans l'organisation des conversations ; elle structure les tours de parole, les relations et les accommodations langagières (Mondada 2007). J'ai montré combien, dans le travail sur le choix du prénom dans les couples mixtes franco-arabes, nous avons été prises Nathalie Auger et moi-même, pour définir « notre objet » par des pré-catégorisations telles que « maghrébin », « mixte », « arabe », « méditerranéen » qui se sont avérées non performantes dans l'activité conversationnelle des locuteurs interviewés. D'une manière comme une autre, les choix que nous effectuons dans la construction de données (qui interviewer, qui aborder, comment se comporter ?) reposent sur nos propres représentations et catégorisations, activités d'organisation du monde social, nécessaires et d'une grande banalité. Finalement

« les pratiques de terrain font intervenir constamment des jugements et des choix catégoriels dont dépendront l'enregistrement, l'accumulation des enregistrements dans le corpus en train de se faire, la représentativité progressive de ce corpus, etc. Les choix catégoriels à la fois planifiés et contingents réalisés sur le terrain et lors de sa préparation, notamment dans l'adoption ou le montage d'un dispositif d'enquête, ont donc des conséquences durables sur la manière dont le corpus est fabriqué » (Mondada 2007 : 338).

Il est évident que la distanciation totale est tout simplement impossible dès que nous posons des choix et sélectionnons des données, bref que nous organisons à partir de nos propres critères notre « objet ». Mais au-delà de la construction « matérielle » du corpus, la distanciation est aussi illusoire dans l'interprétation que nous faisons des phénomènes puisqu'en sciences humaines nous sommes alternativement sujet et objet (Elias 1993 : 24), dans des formes de projection, identification ou à l'inverse de distance et de recul. Toutefois, l'activité consciente de distanciation par rapport à l'objet étudié est fondamentale pour défaire les idées reçues et

¹¹² Cette question est l'aboutissement d'un travail ethnographique, d'observation et d'expériences mené avec Yves Lacascade, ethnologue, et Sabrina Marchandise, géographe, dans le quartier Figuerolles de Montpellier où j'habite.

¹¹³ « Comme moyens d'orientation, on préférera les concepts « d'engagé » et de « distancié » à d'autres plus courants – comme ceux de « subjectif » et « d'objectif » - qui pour nous entretiennent l'illusion d'un abîme statique et infranchissable entre deux entités différentes le « sujet » et « l'objet » (Elias 1993 : 63).

neutraliser les évidences. Elle demande une attention de tout instant et impose, autant que possible, un retour sur soi et ses propres jugements de valeur (Elias 1993 : 13), avec toute la difficulté d'une telle entreprise. Cette injonction n'est pas simple effet rhétorique pour minimiser « les biais de l'enquête », elle implique surveillance de nous-mêmes en prise avec l'expérience. Elle peut être aussi très pragmatique et concrète, de celle de la défiance et du retrait quand l'écart se creuse entre le chercheur et les enquêtés. Au risque de paraître désinvesti, il faut éviter les manœuvres manipulatrices ou les orientations simplificatrices. Par exemple, face à l'équipe de direction du collège, des enseignants de certaines classes difficiles que j'observais ont voulu à diverses reprises me prendre à partie au sujet de comportements d'élèves, qu'ils jugeaient « inadmissibles ». Ils pensaient que je pourrais apporter quelque caution à leur mal être alors que les situations méritaient des analyses complexes.

L'engagement de soi avec les autres est incontournable et nous échappe bien souvent. Les terrains que j'ai choisis, objets et engagements, pointent inéluctablement ma propre subjectivité, qui m'a fait acteur de ma propre recherche, participant des interactions, orientant et situant la parole en circulation, au-delà de moi et contre moi parfois, composante dont je ne peux m'abstraire. Certains ont théorisé cette subjectivité, en ont fait leur matière même (Varro 2003, Van Hooland 2002) ou l'ont du moins mise en perspective (Heller 2002, De Robillard 2008). « L'approche compréhensive des sens subjectifs » (Varro 2003 : 17), qui se fait « besoin », dans un retour « à l'intériorité, aux sentiments et à la spontanéité » (Varro 2003 : 7-16), est un défi à notre travail de chercheur, dans la quête d'une place convenable pour nous-mêmes et pour l'analyse de nos objets. Jacqueline Billiez le dit très justement, « ce terrain [les situations plurilingues] nécessite une certaine passion, doublée d'une approche compréhensive et oblige de sortir des cadres bien établis, tout en préservant un équilibre fragile entre engagement et distanciation » (Billiez et Trimaille 2001 : 105). Reste alors à saisir la subjectivité comme composante essentielle de l'analyse. Ce serait une façon d'être dans une « implication consciente » (Blanchet 2000 : 90-91), ou dans « un point de vue critique » (Heller 2002a : 10). Il est un exemple révélateur dans les entretiens avec les couples mixtes. Je posais la question des origines et effectuais un cadrage thématique insistant, à l'encontre de l'interviewé, pour défaire un nœud qui m'intéressait. Je savais par ailleurs, pour le connaître, que Yades, mon interlocuteur, souhaitait franciser son nom. Quand il déclare vouloir changer de patronyme, je reprends, de façon entendue, la trace du thème conversationnel que je souhaite voir développé. Yades veut mettre un terme au débat (« *enfin ça, m'enfin bon, donc voilà* » en clôture finale), sa femme Sophie le relance, et j'insiste moi-même comme l'indique le « *et* » d'amorce dans « *et tu as commencé les démarches pour changer là* » et les questions de type lasswellien « quand, comment, quoi ? » énoncées à plusieurs reprises qui cherchent à faire préciser Yades. Le recadrage est explicite « *oui non mais* » (sous-entendu *j'attends la suite*). Yades se dérobe toujours et opère un décalage thématique sous la forme « *non mais c'est / mais X ici / c'est un peu démocratique ici tu vois* » pour sortir de l'interaction :

C.: et t'as pas eu envie de leur donner euh: un nom qui soit plus en: en correspondance avec: tes origines ou:

Yades : attends je suis en train d'essayer de changer de nom carrément

Sophie : Yades Yades est pas trop: euh (*rire*)

C. : si tu tu essaies de changer de nom de patro de: nom

Yades : de nom de nom patro de patronyme ouais / enfin ça

Sophie: non moi je suis pas d'accord pas du tout c'est une source de conflit

Yades : mais Sophie n'est pas d'accord m'enfin bon / c'est une source de conflit assez:

C. : et tu as commencé les démarches pour changer là

Yades : j'ai commencé les démarches euh à l'intérieur de ma maison (*rire de S*) et ça passe pas la barrière de de ma femme (*rire*) / ma femme censure

C. : mais comment ça ça veut dire comment / concrètement tu veux dire quand non mais quand tu dis je veux changer à l'intérieur tu veux dire

Sophie : non mais Yades voudrait changer de nom de famille

C. : oui non mais

Sophie : parce qu'il pense que ses enfants vont en souffrir /et en souffrent déjà

Y : non mais c'est / mais X ici / c'est un peu démocratique ici tu vois

Sophie : et je suis tout à fait opposée à ça (*rire*)

Yades : donc voilà et:

Cette neutralité impossible du chercheur est donc à analyser dans la production des données, car elle est révélatrice des positionnements des uns et des autres et des catégorisations mutuelles.

L'empathie est de mon point de vue la juste mesure entre distanciation et engagement. Notion au centre de notre travail sur la violence verbale et sa remédiation¹¹⁴ (voir Favre 2007 : 226-249), elle est devenue au fil du temps de plus en plus centrale dans ma pratique de terrain et d'écoute. Dans son acception courante, elle dit avec force la capacité de se mettre mentalement à la place d'autrui pour adopter sa représentation du monde. Elle n'est pas dilution de soi dans les émotions de l'autre : elle n'est ni fusion ni coupure. « Faire entrer de l'étranger, de l'étrangeté, de l'altérité en soi » (Betsch 2007 : 24). Elle exige de rester campé sur sa propre identité, loin d'un transfert ou confusion de personnalités. Empruntée à la philosophie et à l'esthétique puis aux sciences cognitives, elle est aujourd'hui au centre de la médecine et de la psychiatrie. Au-delà de son rôle dans la relation médecin-malade, elle apparaît dans les « pathologies d'empathie ». Il y aurait trois formes de comportements psychiques avec manque d'empathie, chez les psychopathes (avec un comportement social déviant) incapables d'estimer l'état d'autrui, chez les autistes incapables de distinguer les intentions d'autrui, chez les sujets alexithimes, incapables de repérer des émotions. Si je mentionne cette acception dans ce domaine (peut-être assez radicale), c'est pour signifier combien l'absence d'empathie, donc le manque de relation à autrui, est source de mal être du sujet ou, pour le dire autrement, combien l'alter est constitutif du sujet, bien loin de l'ego cartésien suffisant à lui-même. Dans mes enquêtes, l'empathie laisse la parole se faire ou se défaire au gré des intentions du locuteur ; elle m'a toujours permis de mettre, au mieux que je pouvais, tout jugement à distance. Elle est au centre de toute la sociolinguistique telle qu'exposée ici, elle renvoie au sujet ontologique en narration, à la pluralité des mondes, à l'expression des corps (Costier 2005), à la réflexivité du chercheur (Robillard 2007b). D'un point de vue de l'analyse, parce qu'elle est au cœur des interactions langagières, elle se repère dans les marques métadiscursives (généralisations, boucles récursives, évaluations) et discursives (reformulation, recentrage thématique, repères personnels et spatio-temporels).

Décrire et interpréter

Le terrain me place dans une démarche empirique, qualitative et compréhensive qui peut être critiquée au nom de critères scientifiques : difficile articulation entre le singulier et le général, validité de la preuve, interprétation au-delà de la description. Mais je défends, sans rejeter les points de vue quantitatifs parfois éclairants¹¹⁵, la méthodologie de l'enquête qualitative, qui, malgré les flottements inductifs et interprétatifs, ne laisse pas tout au hasard. Une telle démarche

¹¹⁴ Merci à Britta Langhans pour la réflexion menée ensemble sur cette notion, notamment à partir de son travail sur les interactions avec les malades d'Alzheimer.

¹¹⁵ Autour des rapports d'enseignants (Moïse 2009c), une collègue Béatrice Fracchiolla est en train de mener une analyse de discours quantitative pour mieux cerner les différentes modalités de genre utilisés dans la violence verbale.

en effet tient compte du contexte et du temps de l'événement, des faits et des traces linguistiques pour ne pas se laisser prendre par des effets symboliques et expressionnistes. De plus, même si je ne peux nier la part construite de mes objets, les données linguistiques à analyser avec quelques outils¹¹⁶ me retiennent, par leur matérialité, dans l'objectivité de ce qui s'est « réellement » dit et comment ça se dit. J'oscille donc toujours dans ma pratique entre perception, interprétation et analyse descriptive. Je n'ai pas complètement pris le « tournant interprétatif » (Rabinow et Sullivan 1987) ; je cherche toujours à comprendre les processus sociaux donc ce qui motive les acteurs à faire ce qu'ils font, actés et ancrés dans les pratiques langagières, comme validation ou preuve. Mes interprétations, passées au tamis de mon expérience, vont de la mise en récits narratifs articulés entre causes et effets à la description de faits linguistiques, orientés finalement à des fins de compréhension d'un pan du monde.

Même si la dénoncer peut faire l'effet d'un jugement de valeur (ce n'est pas bien), la surinterprétation est toujours possible, tentante et subreptice, mais à mon avis délétère et dommageable. « La surinterprétation, en sciences sociales du moins, évoque irrésistiblement un excès de sens imposé au « réel » dont on prétend rendre compte. Par mépris, par incompetence ou par négligence, le chercheur maltraite les données » (De Sardan 1996 : 32). Et Bernard Lahire de rajouter que la surinterprétation est « un surplus de sens par rapport aux significations que livrent les enquêtés à propos de ce qu'ils font, sentent, perçoivent » (Lahire 1996 : 63) et je rajouterais, de mon point de vue sociolinguistique, « disent ». Ce souci renvoie à un questionnement épistémologique quand nous adoptons cette démarche fondatrice de nos réflexions : donner du sens à partir des terrains. Si l'on suit Olivier De Sardan (1996) et malgré la difficulté à tracer la frontière entre la surinterprétation et le risque interprétatif, il est sans doute bénéfique pour la qualité de la recherche de repérer quelques « foyers » de surinterprétation. La surinterprétation serait « une contradiction significative entre les références empiriques et les propositions interprétatives » (De Sardan : 33). Il ne s'agit pas pour contrer la surinterprétation de la récuser sur des bases logiques mais de la confronter aux données, quand nous sommes dans un va-et-vient permanent entre empiricité et interprétativité, et que l'on juge de la pertinence de l'analyse à l'aune de la véracité des « faits ». Il faut alors veiller à corseter nos propres idéologies, nos préconceptions et présupposés, nos « fantaisies idiosyncrasiques ». L'activité scientifique demande à croiser sans cesse les interprétations et à les mettre à l'épreuve des données.

Parmi les pièges inductifs (les « foyers de surinterprétation »), il y aurait « la réduction à un facteur unique ». Comme si on pouvait expliciter par exemple la violence verbale dans un télescopage de normes *exclusivement* ethnique, *ou* institutionnel, *ou* psychologique. Il y aurait « l'obsession de la cohérence », alors que le monde social est le lieu de bien des apories, des béances et des manques logiques, par « la surabondance d'exemples parfaits » (Lahire 1996). Il s'agit bien sûr de trouver de la causalité dans le désordre mais sans pour autant gommer les contradictions, les divergences et les ambivalences. Il y aurait « l'inadéquation significative » quand on s'éloigne d'une compréhension émique, notamment par une projection de ses propres valeurs, par exemple comme cela aurait pu m'arriver en tant que française dominante face à une minorité francophone ; ou que l'on prête, dans une confusion entre l'univers du chercheur et celui des acteurs, des aptitudes aux enquêtés qu'ils n'ont pas ou encore que l'on oublie la contextualisation ou l'historicité des faits - « le décalage entre enquêteurs et enquêtés » de Bernard Lahire (1996). Il y aurait la « généralisation abusive » à partir de quelques phénomènes ou comportements exemplaires. Il y aurait le « coup du sens caché » quand certains phénomènes « inexplicables » relèveraient de quelque force idéologique ou de la puissance de l'inconscient. Bernard Lahire (1996) ajoute aussi une autre forme de surinterprétation qui repose sur un décrochage d'interprétation quand les données sont insuffisantes pour soutenir certaines thèses

¹¹⁶ Voir chapitre « Des outils pour des recherches ».

et que le chercheur s'appuie sur ses propres représentations dans une forme d'édulcoration et rhétorique herméneutique, indépendamment des conceptions des acteurs eux-mêmes ou de ce qu'ils disent savoir. Il montre les lectures, qu'il juge abusives, apportées par Olivier Schwartz sur la télévision dans les milieux ouvriers ou par Claude Lévi-Strauss sur l'écriture à propos d'un chef de tribu qui semblait avoir compris la valeur de l'écrit. Face à ces facteurs de surinterprétation et pour éviter, autant que possible, toute méprise, il faut sans doute ne jamais perdre de vue ses propres garde-fous méthodologiques (plongée dans le terrain avec force expériences et faits, retour aux données contextualisées et confrontation/vérification avec les collègues ou les interlocuteurs), ses doutes, la conscience de la complexité, et son savoir-faire dans le métier. Bien sûr, je connais aussi mes failles et manques à quelque moment, dans l'utilisation de certaines données ou dans des formes de surinterprétation malgré cette prudence que je m'impose souvent ou que j'impose à mes étudiants. Mais sans doute le risque interprétatif, dans une nécessité de contrôle et de réflexivité critique, vaut mieux que la déshérence explicative.

Si en anthropologie, le risque de la surinterprétation constitue une « plaie » ouverte (De Sardan 1996 : 54), la sociolinguistique (et ça a toujours été pour moi, dans une conscience aiguë, une balise réconfortante¹¹⁷) s'appuie sur des faits de langues, traces tangibles, que l'on ne peut tordre outre mesure (ou en tout cas, ça me rassure de le croire). Dans l'analyse linguistique, je suis des règles interprétatives et compréhensives, prise en compte du sujet parlant (qui parle, pour qui, pour quoi, comment ?) et du contexte d'énonciation ; j'utilise alors les outils dont j'ai besoin pour affiner mes arguments et trouver des réponses à mes questions. L'élaboration de la validation passe aussi et nécessairement par des critères de confrontation/confirmation/cohérence par les collègues ou les locuteurs eux-mêmes, ou par soi-même après un retour sur l'ouvrage (contrer des arguments, valider l'analyse, donner des contre-exemples). Ainsi, au-delà d'une posture empathique, nécessaire à la démarche heuristique, le retour aux données par l'analyse linguistique permet de se prémunir (autant que possible) des préjugés, de la surinterprétation et des généralisations.

« Les activités d'investigation et d'interprétation du travail de terrain sont loin de ressembler à un simple exercice d'intuition psychique, cumulant le double arbitraire de l'empathie et de l'imagination : elles relèvent bien d'une *logique de l'enquête*, dont les opérations sont descriptibles et analysables, et dont les résultats peuvent être testés et révisés » (Céfaï 2003 : 202).

Les données sont la matière (construite) qui aide à formuler les questions et donne des réponses à nos hypothèses. En ce sens, elles sont, en tant que proposition scientifique, « faillibles, discutables et contestables, falsifiables et revisitables » (Céfaï 2003 : 187) ; donc tout à fait valides. Les explications ethnographiques en sociolinguistique ne sont ni raisonnement positiviste d'un décryptage brut des faits linguistiques ni opinion subjective, elles cherchent à répondre, par l'analyse compréhensive de diverses pratiques langagières et discours, à des problèmes sociaux actuels complexes. L'interprétation n'est pas plus impression que rationalité. Face aux intrications et enchaînements des événements, aux variations et mouvements des langues, aux fluctuations et figements des représentations, la seule explication rationnelle déductive est inopérante, ou au mieux, réductrice. Elle en oublie l'histoire, les intentions et les projets des acteurs pris dans les idéologies et discours circulant et historicisés, dans le sens où toutes ces formes symboliques et ces liens nous construisent (si l'on suit le modèle interprétatif de Geertz 1973, 2003) et qu'il nous faut élucider. Tout acte de parole est porté par des voix qui le dépassent et le produisent ; il est le signe d'une pratique langagière rendant compte d'un changement social global.

¹¹⁷ J'ai montré toutefois pour un livre à paraître (Moïse avec Duchêne à paraître) combien les analyses interactionnelles sur le genre avaient été pendant longtemps orientées par une reproduction d'idées préconçues sur des comportements sexués chez les femmes (plus grandes politesse, adéquation aux attentes sociales, etc) alors que des études plus récentes signifiaient des formes de stratégies pragmatiques et politiques.

« C'est pourquoi il est nécessaire, si on veut vraiment trouver comment la structuration se fait, de dépasser l'analyse de discours pris comme textes isolés et traités comme microcosmes ou exemples-types d'un discours général circulant dans la société, et de traiter tout discours comme un ensemble d'actions relié à d'autres actions, dans des conditions sociales, historiques, symboliques et matérielles précises » (Heller 2002a: 167-168).

Ainsi, l'activité de compréhension passe par des va-et-vient permanents (voir la position de Blanchet 2000 : 28-40) entre induction et déduction, expérience et raisonnements, contexte et situation, interprétation symbolique et analyse logique, des faits linguistiques en l'occurrence.

L'interprétation est soumise dans notre discipline aux transcriptions passées au filtre de nos conventions. Je ne vais pas m'étendre sur les enjeux sociaux des transcriptions peu minutieuses et induites par des pressions normatives ou subjectives inconscientes. Certains témoignages ou comptes-rendus d'entretiens dans les tribunaux ont pu être explicités ou réorientés pour innocenter de prétendus coupables (voir le travail de Labov dans Boutet 1992) et encore récemment, lors du colloque sur l'insulte qu'elle organisait, Dominique Lagorgette montrait combien les transcriptions étaient déterminantes dans l'orientation des faits. Nous sommes dans la lignée des interventions de John Gumperz (1989 : 149-189) qui explique, transcriptions minutieuses à l'appui, combien les variations linguistiques de l'anglo-philippin pouvaient expliquer des mécompréhensions et malentendus aux conséquences graves, en l'occurrence la culpabilité d'un médecin suite à la mort d'un enfant. Toutefois, je voudrais plutôt parler des choix des conventions de transcription qui vont à la fois orienter la lecture des données et catégoriser les locuteurs. Si nous ne pouvons échapper aux catégorisations, encore faudrait-il (et je parle pour moi-même) les expliciter avec plus de justesse que nous ne le faisons souvent. Les effets de transcription sont de plusieurs ordres. Connus de tout transcripteur aguerri à l'exercice, il y a les doutes sur la production linguistique elle-même, avec donc une « alternance auditive » (Benveniste et Jeanjean 1987, Bilger 1999). À signaler si elles peuvent induire des orientations dans l'analyse on trouve les hésitations morpho-syntaxiques (*il est venu à accepter / il est venu a accepté*), prosodiques (*j'ai pris un avocat j'ai eu gain de cause six mois après l'affaire était réglée*), sonores (*tu entres / rentres*). Les arguments pour une double transcription sont tout à fait louables et signifient la difficulté à écouter notre langue et les interprétations multiples de la parole de l'autre. Il y a la présentation du corpus lui-même qui donne une représentation visuelle de l'organisation conversationnelle. Les lignes ordonnées en tour de parole matérialisent souvent des prises de parole qui semblent assez linéaires même si l'on s'efforce de signaler par des soulignements ou des décalages les chevauchements. La présentation en grille (Bilger 1999) induit quant à elle une option grammaticale sur la structuration des segments syntaxiques.

Il y a, et ça m'intéresse davantage, la catégorisation identitaire des locuteurs à travers la transcription (Mondada 2002). Si, lors des prises de parole, nos multiples pans d'identité (ethnique, professionnelle, sexuée, etc.) sont en jeu, à un moment particulier de l'interaction, un seul élément identitaire se voit catégorisé. J'ai fait le choix désormais, de garder, identité incarnée de l'interaction, le prénom ou le nom (anonymisé mais proche, en tout cas selon moi) de celui qui parle. La nomination en début de chaque tour de parole peut alors être prégnante, centrale voire stigmatisante. Je me souviens d'une communication en Tunisie où nos corpus de violence verbale en salle de classe, parce qu'ils étaient constitués dans des Zones d'Éducation Prioritaire où la mixité sociale est un vœu pieux, étaient composés d'élèves aux prénoms de consonance arabe. La focalisation sur ces prénoms qui revenaient, obsédants et lancinants, à chaque tour de parole, biaisait, particulièrement dans ce contexte, l'analyse de la violence verbale. La dimension identitaire prenait toute la place alors que je voulais mettre l'accent sur les rapports de normes institutionnelles et éducatives. Le choix aussi du code orthographique peut induire des jugements et je sais que depuis très longtemps, pour avoir adopté cette position lors de mes études à Aix, que la

norme orthographique reste la plus neutre (Benvéniste et Jeanjean 1987). Elle ne donne pas prise à des préjugés sur la variété linguistique utilisée (tels qu'on les trouve avec quelques incohérences – y pour le pronom personnel pluriels *ils* [i] – dans les textes littéraires ou les bandes dessinées), ses potentiels accents et variantes, souvent dans une catégorisation de classe. En revanche, la lisibilité, si souvent demandée par les éditeurs d'ouvrages pour une meilleure diffusion, et donc le respect des signes de l'écrit, nuisent, de mon point de vue, à l'appréhension d'un code singulier, en rupture avec les constructions grammaticales normalisées. Les transcriptions telles que nous les concevons de façon assez standard en sociolinguistique mettent de fait l'accent sur les aspects prosodiques, pragmatiques et phatiques des prises de parole, au plus proche de l'activité orale, et autant qu'il est possible dans cet exercice incongru : transposer le dit à l'écrit.

Le travail d'équipe ou le franchissement des frontières

Je conçois l'élaboration de la recherche à travers l'émulation, l'échange et la collaboration au sein d'équipes portées par des regards convergents entre conceptions et méthodes (je veux dire chemins à suivre). J'ai dit combien, dès le début, l'expérience canadienne m'avait donné le goût des croisements intellectuels et des parachèvements communs, m'avait apporté la force des déductions et la rigueur interprétative. J'ai continué. J'ai monté les projets, organisé des journées de travail, cherché les budgets, croisé réflexions et écritures.

« Un chercheur vraiment isolé est impossible, une découverte anhistorique est impossible, une observation sans style est impossible. Un chercheur isolé sans préjugés et tradition, sans les forces de la société de pensée qui agissent sur lui, et sans l'influence de l'évolution de cette société, serait aveugle et dépourvu de pensée. La pensée est une activité collective, comme le chant choral ou la conversation » (Fleck [1935], 2008 : 271).

Travailler avec d'autres disciplines aussi me permet de dire ma place de sociolinguiste, donc mes compétences spécifiques, parce que les pratiques langagières sont au centre de nos questions et que le langage ne peut pas être transparent à lui-même. J'ai eu besoin de la géographie sociale, de l'ethnologie urbaine, de l'histoire pour saisir quelques éléments explicatifs de mes recherches. La géographie sociale me pousse à penser dans une troisième dimension, quand l'homme n'est plus seulement un sujet de parole mais d'espace, quand la représentation du monde se fait aussi par le dessin, le schéma, le croquis, alors que mes propres représentations, mes mises en compréhension et en sens se font par de la linéarité, du récit et du raconté. Les visions se croisent, s'alimentent, se forment les unes les autres, parce que là aussi la représentation des objets de l'espace ne se fait plus dans la dimension cartésienne de celle d'objets isolés et d'un monde de cristal (Serres 1980)¹¹⁸. Cette représentation de cristal est celle de la linguistique à laquelle se cogne la sociolinguistique, comme la géographie sociale à la géographie. Ces réciprocitys, en conversation avec la sociologie ou l'ethnologie, revisitent nos modes de recherche, notre histoire disciplinaire au sein des sciences humaines, notre perception d'un réel flou, aléatoire, complexe. Surveiller les frontières de ses propres disciplines, rester dans leurs limites rassurantes serait encore une façon de faire de l'ordre et de chérir son savoir et ses prérogatives dans un effet de pouvoir et de distinction, sans aucun doute, pour une plus grande reconnaissance académique.

Même si comme je le dis « ma » sociolinguistique est nécessairement (c'est ma nécessité) ethnographique et complexe, elle ne m'empêche pas (au contraire) de me « méfier » du réel et de notre construction de l'objet que nous analysons. Nous ne pouvons faire l'impasse de la responsabilité que nous avons dans l'élaboration des données et des discours sociaux. Les scientifiques détiennent un vrai pouvoir symbolique.

¹¹⁸ Lu suite à une riche conversation avec Bernard Debarbieux à Marrakech. Merci à lui.

« Nous héritons d'une tradition colonialiste et néocolonialiste qui a fait de la recherche un moyen de construire des bases de légitimation de la domination ethnique, raciale et nationale (et qui a contribué directement à la construction même des idées de la race, de l'ethnie et de la nation sur lesquelles les structures de domination se fondent) » (Heller 2000 : 12).

Il ne faut pas croire que, pétris de bonnes intentions, nous allons échapper aujourd'hui à l'imprégnation au sein des discours de nos construits idéologiques ; nous participons aux représentations en marche, de la diversité culturelle et linguistique à la « citoyenneté » ou à « l'intégration » en France, à la « tranquillité ». Nos recherches peuvent servir de légitimation (ou *a contrario* de repoussoir, donc de contre-légitimation ce qui va, d'une certaine façon, dans le même sens) du politique. Il suffit sans doute de bien le savoir pour « examiner avec auto-réflexion les conséquences de l'action de la recherche » (Heller 2000 : 15). Le croisement disciplinaire est alors une précaution. Il nous incite à rester en éveil, nous évite les réductions et inflexions et nous rappelle que nous construisons chacun « notre réel » formaté par nos disciplines. Ce qui est compliqué dans le croisement disciplinaire (contrairement à ce que l'on entend et ce qui circule), ce n'est pas comme diraient les épistémologues les idiomatités des discours scientifiques (le « jargon ») mais notre vision du monde au filtre d'années disciplinaires. Échanger donne à éviter les réductions et les inflexions. Nous ne pouvons être dans l'auto-satisfaction des analyses linguistiques. L'exigence pluridisciplinaire dans les programmes de recherche nous pousse à se poser régulièrement les questions centrales : « Qu'est-ce que nous faisons » ? « Pourquoi le faisons-nous ? » « Et comment le faisons-nous ? »

Finalement, l'ordre, corseté dans des frontières disciplinaires, se craquelle ; les réponses à nos questions flirtent avec d'autres approches et disciplines, les sciences sociales mais aussi la littérature et la poésie. Sans oublier qu'il y a de la jubilation intellectuelle voire créatrice à aller chercher dans la littérature, le cinéma ou la chanson des points de ralliements, des complicités et des éclairages, comme j'aime à le faire sans me perdre.

« Je suis enchanté de trouver des parallélismes dans des domaines qui me paraissent les plus étrangers, les plus éloignés les uns des autres. [...] Il y a donc un plaisir d'écrivain à sortir des sentiers battus en faisant circuler une courbe à travers des points de repère complètement hétérogènes et dont je m'attache à montrer la grande homogénéité (Rosset 2001 : 27) ».

L'écriture

Une recherche ethnographique, intuitive et expérimentale, intègre trois phases (non pas dans la linéarité mais dans l'enchevêtrement), celle de la présence et de l'imprégnation (du « terrain »), celle de la compréhension (« analyse » serait plus surplombant ?) et celle centrale de l'écriture (Robillard 2007a). Dans une jolie démonstration Didier de Robillard (2008 : 46-56) explique comment l'écriture scientifique à tendance positiviste est dans l'effacement d'elle-même (ce que confirment les travaux de Grossman et Boch et notamment 2007). Le chercheur, dans un processus de « désécriture », met en avant les éléments de son travail « scientifiquement corrects » et donc légitimes (Robillard 2008 : 46 à propos de Labov mais aussi Matalon 2004), occulte les restes (qui sont toute beauté... Crettaz 1993) et use d'une énonciation transparente, comme si tout allait de soi dans l'expérience de la découverte. J'ai souvent été surprise de voir chez des collègues le travail d'écriture déconsidéré ou plutôt perçu comme accessoire et utilitaire (on n'écrit que pour communiquer le travail). Cet extérieur à soi rend alors souvent l'activité laborieuse et pénible.

D'un autre point de vue, notre compréhension/traduction/interprétation des situations relève à fois de l'expérience et de l'écriture. La façon de représenter, de sélectionner, de mettre en écriture et en métaphores, est aussi déterminante (importante) que ce que l'on analyse. L'activité globale

de décentrement devient un mode de saisie scientifique de la complexité. L'écriture élabore, émonde et affine nos pensées dans une maïeutique salutaire (voir le texte si juste de Delamotte 1998). « Je n'arrive pas à réfléchir sans écrire » dit Gao Xingjian, prix Nobel de littérature (2001). Mon écriture est mobile ; elle bouge d'article en article selon ce que j'ai à dire. Ou plutôt, elle a été parfois *work in progress*, quand elle était encore en construction, dans des questionnements en train de s'accomplir. Un peu à la manière de certaines communications dont on sait qu'elles ne sont pas closes, mais en travaux. Alain Culioli (2002) dit avoir peu publié pour ne pas figer une pensée en perpétuel remaniement. Il a sans doute raison mais on peut concevoir nos publications comme des avancées, des étapes à prendre comme telles, des propositions ouvertes que l'on retravaille, des moments osés de confrontation.

L'écriture d'une recherche dans un paradigme complexe est mouvante, elle use d'analogies et de métaphores, elle cherche, d'îlots en péninsules (Porcher 1998), des idées, des constructions et des élaborations. La métaphore est glissement d'une évocation à une autre, elle nous aide à concevoir, saisir et élaborer du sens, de la même façon qu'elle impose avec force une représentation du monde. D'un usage permanent dans la vie quotidienne, elle oriente notre vision du monde. Par exemple (Lakoff et Johnson 1985), la discussion dans nos sociétés est perçue comme un combat « des affirmations *indéfendables*, *démolir* une argumentation », ce qui induit des échanges avec gagnant et perdant, loin d'une conception entre adresse et élégance autour – pourquoi pas – d'un rituel dansé ? Dans l'activité d'élaboration d'un sens scientifique, si l'on conçoit qu'il n'y a pas de vérité objective mais des états du monde, la métaphore tente de s'approcher, dans une forme de traduction ouverte, du plus proche de ce que l'on donne à comprendre.

« Une partie de l'efficacité de la métaphore réside dans le fait d'organiser la porosité entre deux réseaux que l'on croyait étrangers l'un à l'autre, alors que cette mise en relation fait surgir une série de rapports et de termes en chaîne, en jouant sur la tension entre différence et ressemblance, la métaphore efficace étant celle qui articule, sans les confondre, des univers traditionnellement disjoints, tout en montrant les analogies entre des termes différents dans les deux univers » (de Robillard 2008 : 68).

Or, dans la saisie rationnelle du monde, la métaphore fait peur (Lakoff et Johnson 1985 : 200-203). Sujet de mépris, voix de l'absurdité et de l'illusion, domaine des émotions et de l'analogie, elle a été reléguée à la poésie et à la rhétorique, contre la science.

L'expérience de la réflexivité pour le chercheur

La réflexivité considérée ici et nécessaire dans une approche globale (Moïse 2007d, 2009e) est celle qui amène à questionner les pratiques de la recherche, mais aussi la position du chercheur, pris dans des déterminismes sociaux et des contraintes institutionnelles, forme de psychanalyse de l'inconscient académique (Bourdieu 2001).

Trouver son équilibre

Et de là, par le fil de la réflexivité (Robillard 2008), il devient incontournable de poser non seulement ce qu'est pour nous la recherche, pourquoi nous la faisons, mais aussi comment doit se faire la recherche qui nous intéresse. Au-delà de nos démarches de découvertes, de l'hypothico-déductif positiviste à l'empirico-inductif réflexif de notre sociolinguistique, elle ne se pose pas, à mon sens, en pratique de déconstruction d'une technolinguistique mais dans une complémentarité ouverte et attentive, possible et utile, dans la mesure où il nous faut tenter parfois d'adapter les outils de compréhension à ce que nous observons. Je ne peux me défaire complètement d'une idéologie de la science, dominante et positiviste. Ou en tout cas, j'y suis ramenée par quelque intervention dans des colloques, par quelque écrit critique, par quelque demande de justification scientifique. Je sais aussi que ma propre pensée inductive se voit traversée par des remontées de la

preuve ; que mes questions, portées par les « pourquoi » et que mes tentatives raisonnées (je veux dire de construction du raisonnement) sont parcourues aussi par cette vision historicisée de la science. Que finalement, j'adopte, malgré la conviction que j'ai, une démarche souvent empreinte de rationalisme. J'ai grandi dans ce monde de la connaissance, formaté depuis quelques siècles par une pensée occidentale rationalisante.

La force de ce double regard est d'affirmer les limites de l'objectivité mais en faisant, agissant, interprétant, tout de même et malgré tout, avec les moyens à notre disposition et dans la conscience de notre incomplétude. Parce que nous faisons de la recherche, nous nous devons de donner notre interprétation des phénomènes, interprétation subjective certes, et donc complexe et multiple mais, en tout cas, vraisemblable et argumentée.

Le chercheur sujet de vie

La réflexivité est, dans un premier temps, un retour sur soi, une exploration de son arrière-scène pour saisir ses propres enchevêtrements, ses motivations et envies de recherche, ses partances et ses désirs de langues. Pourquoi un tel terrain ? Pourquoi telles questions ? Pourquoi ces intuitions ? Quels enjeux professionnels, sociaux, personnels ? Et encore : à quelles fins ? Dans quelles limites ? Ces interrogations, au-delà de la cohérence et de l'harmonie personnelles que l'on y trouve, poussent à interroger notre discipline, forme de réflexivité de la science. Quel en est le bénéfice pour la sociolinguistique ? Quelle sociolinguistique, dans quel paysage en France ? Le retour sur soi ou, plus exactement la compréhension de nos démarches de recherche, est alors une valeur ajoutée pour notre travail ; même si l'exercice est hasardeux, glissant, inépuisable, parce qu'on risque de s'y perdre, il faut y aller et tenter l'aventure, parce qu'il se pose, à un moment donné, en élément nécessaire de notre office, comme je le fais dans ces pages.

Le sujet ontologique existe, au-delà de toute pensée humaniste et consensuelle, dans une certitude de son unicité, pris dans l'auto-référence et l'égoïsme (Morin 1980). La réflexion sur soi, par l'activité de parole, permet de sortir de ce repli. En France, face à des analyses linguistiques largement systémiques, je considère, en contestation, que la langue prise dans une pensée réflexive, n'est plus seulement objet structural désincarné, distancié de soi et des activités sociales et interactionnelles.

« Poser la question de la subjectivité c'est simplement rappeler que tout point de vue sur le langage, sur les langues ou sur l'interaction, convoque implicitement ou explicitement des points de vue sur le sujet parlant, le rapport à l'autre, le lien social. [...] Tenter de poser la question de la subjectivité, c'est dans le contexte social, historique, épistémologique actuel, faire acte de résistance » (Prieur 2001 : 13).

La parole, la mienne avec celle de l'autre, par nos catégories de pensée, parle de nous et de nos places sociales. Ainsi, l'activité interactionnelle subjectivée et décentrée nous donne à voir l'autre non pas à partir de nos propres catégories construites et rationalisées mais à partir des siennes propres telles que je peux alors les dé-couvrir. Nos analyses et observations sont des discours non plus seulement sur l'autre mais *avec* lui. Ce fil d'altérité recompose notre mode d'appréhension de la linguistique, pour quitter une technolinguistique et aller vers une ontolinguistique, toutes deux dans des modèles opposés de démarche, de produit, de conception, de contextualisation notamment (Robillard 2008 : 143). Je rajouterai « d'analyse » dans le sens où les interactions seront au cœur des perceptions des discours et des représentations de l'autre à travers moi-même, dans une attention particulière aux constructions de catégories, aux retours thématiques, aux relances interactionnelles, par exemple.

Et ce va-et-vient d'altérité nous pose nous-mêmes comme sujet, dans une découverte de notre différence à l'autre. Le terrain, le réel à observer, constitué d'altérité, nous construit autant que nous le construisons comme objet de recherche, si nous acceptons de renoncer à l'aplomb

(aux certitudes d'une place légitimée) et au surplomb (aux certitudes du savoir acquis), tâche facilitée quand se fait, par une activité réflexive, la cohérence avec soi-même en tant que non seulement sujet de recherche, mais sujet de vie, rassemblé dans une totalité de soi, mobilisé dans toutes ses subjectivités. Saisir le réel passe alors par une rencontre d'altérité en langue qui s'opère nécessairement dans un rassemblement de soi à soi. Travail, qui permet contre toute tradition positiviste et objectivante, une appréhension plus juste de la complexité de la réalité et des phénomènes que nous étudions, quand nous nous considérons comme partie prenante du monde que nous observons. Mais encore faut-il sortir du paradigme entendu, celui d'une science qui trouverait sa justesse dans la coupure avec celui qui la fait. Les années ont passé et Tzvetan Todorov, chantre du surréalisme, revient sur la coupure entre le sujet de science et le sujet de vie :

« je me suis rendu compte que je voulais à la fois nourrir, autant que possible, ma pensée et mon expérience, et être prêt à vivre selon les conclusions auxquelles je pouvais être amené par le raisonnement. [...] Mais rien de ce que j'arrivais à penser sur le langage ou la littérature n'avait de relation avec mes convictions ou sympathies, telles que je les éprouvais dans les heures qui n'étaient pas consacrées au travail. Plus même : la logique de ces sciences semblait exclure a priori toute interférence de ce genre, puisque le travail était réputé d'autant mieux fait qu'il était plus « objectif », c'est-à-dire qu'il avait permis d'effacer toute trace du sujet que j'étais ou des jugements de valeur que je pouvais porter » (Todorov 1989 : 9-10).

Le rapport à l'objet

Nos histoires et cultures personnelles façonnent pour beaucoup nos champs thématiques et nos perspectives méthodologiques et analytiques ; notre « expérience », dans une perspective constructiviste, est toujours là qui détermine nos analyses. La confrontation avec mon terrain, dans le nord de l'Ontario au Canada, m'a poussée, pour me sentir à ma place et dans une nécessité de compréhension, à un retour sur moi-même. « L'objet nous désigne plus que nous le désignons » disait déjà Bachelard en 1938. Et « l'objet désigne notre façon de composer avec le réel et, au-delà, nous-mêmes, en tant qu'être doué de pensées (Debarbieux 2008 : 63) ». Je devais passer de certitudes homogènes et dominantes françaises à une sensibilité hétérogène et minoritaire francophone. La compréhension de nos choix de recherche, par un décentrement constant et intégré dans notre rapport au travail, induit un regard critique sur nos modes d'exploration, de compréhension/interprétation et d'écriture. Toujours en filigrane de nos démarches de recherche, cette mise à distance est à tricoter et à ne jamais lâcher, parce qu'elle permet tout simplement d'avancer dans les questionnements qui sont les nôtres, de ne jamais abandonner non pas seulement les « comment ? » mais surtout les « pourquoi ? » non résolus, et d'en voir les liens et cohérences. Cette mise à distance a donc des effets sur nos questionnements (quelles sont pour moi aujourd'hui les questions sur le monde à travers le langage que j'ai envie de me poser ?), sur nos façons d'y répondre (quelles méthodes, me semblent les plus adaptées à utiliser ?), sur notre conception de notre objet, la langue par laquelle nous saisissons le social. Ces retours, qui nous dédommagent de toute innocence au sujet d'une vérité absolue et objective, touchent toutes les étapes de notre activité scientifique. Ils nous permettent de savoir que nous touchons des bouts de monde et de réalité qui sont les nôtres, contextualisés et historicisés. Cette mise à distance est globale, elle informe, chose bien connue, notre rapport aux locuteurs dont nous analysons les paroles, notre place dans le langage, nos représentations et nos façons d'être ; elle évite de croire en l'objectivité des faits en envisageant les enjeux mutuels de pouvoir et d'intérêts, notamment en milieu institutionnel, entre observateurs et observés - ce que Marc Abélès (2004 : 35) appelle avec justesse « le sous-terrain » -.

Sans penser à des instrumentalisation stratégiques, mon activité de recherche, en lien avec le tourisme et l'artistique, a favorisé des mises en réseau entre la France et le Canada, des échanges et des programmations, comme si je participais, dans une mise en abyme vertigineuse, à construire ce que je décrivais. Par une telle élaboration de la réalité à laquelle je coopère, comme actrice moi-même transnationale et mondialisée, il devient central de comprendre mon rôle dans la circulation des représentations et des discours dans le champ social et politique. Je parle pour ma part ici des minorités francophones du Canada, mais on sait les enjeux bien plus âpres des prises de position de certains linguistes en France, par exemple, sur les questions de la « qualité de la langue française ». Et dans le même temps, cette activité multiple et active, d'analyse et d'action, construit notre domaine disciplinaire, une certaine façon d'être en sociolinguistique, apport modeste mais efficient à la construction de la science.

L'épreuve de la réflexivité

Mais la réflexivité n'est pas de tout repos. Elle nous pousse à être sans cesse en équilibre et en doute quand rien n'est jamais fixé ni acquis. La question de l'ordre est centrale dans la vision (et son acceptation) positiviste du monde. Si la nature semble ne pas supporter le désordre (Morin 1977, 1980) et cherche toujours un équilibre perdu, l'homme est dans une quête réconfortante, mais inépuisable et impossible, de classement, catégorisation pour justement mettre de l'ordre, trouver de l'ordre, affirmer l'ordre. Il s'agit sans cesse de contrôler, maîtriser la perte, l'échappée, l'insaisissable (Elias 1987) qui renvoient, à la fin absurde de sa propre finitude ; comme s'il fallait contrer la vanité (insignifiance) de sa vie. L'ordre rassurant est contraire à la perte de soi. Dans une société de la prise de risque, seul l'individu se voit responsable de son destin, de ses réussites mais aussi de ses échecs. L'activité réflexive, pilier complémentaire de l'action dans la construction d'identité (Kaufman 2004), peut introduire le doute et la fragilité, contre toute certitude solidement ferrailée. Il en est de même dans l'activité réflexive du chercheur. L'activité de recherche réflexive peut introduire quête et doute de soi, dans un parcours de déconstruction, dans le risque de ne pas se trouver, de ne pas être compris dans ses chemins de traverse. Mais dans ces moments, je sais qu'il me faut lire celles dont les pensées en liberté me sont proches, celles (des chercheuses en proximité) qui veulent « penser ailleurs » (Thomas 1998, Lapierre 2004), et toujours oser entrer en conversation (Heller 2002a).

Pour autant, notre activité réflexive (loin d'une introspection qui nous mènerait à l'autobiographie ou à l'autofiction) a pour objectif, ce qui fait la recherche et ce pour quoi nous sommes rémunérés, un questionnement sur le monde social et linguistique. C'est là finalement le travail, que nous ne devons lâcher, même s'il reste particulièrement acrobatique et que nous en connaissons les limites méthodologiques : représentativité et validité des données, temps de la recherche, accès aux situations, risque de l'interprétation. La réflexivité polarise ces difficultés pratiques, cet embarras parfois à saisir avec justesse l'altérité, mais nous induit de faire avec, et malgré tout, loin de tout relativisme absolu. On sait qu'au nom de la nécessaire déconstruction, certains anthropologues américains ont complètement cessé de faire du terrain (pour lutter d'ailleurs contre la domination occidentale du savoir et le regard surplombant). « L'anthropologie s'est complètement transformée en une textologie critique, en une traque de toutes les culpabilités ethnocentriques (Godelier 2004 : 196) ». Il faut rester vigilant, pour que la réflexivité soit un vecteur permanent du doute fondamental mais non une mainmise de l'intime (ce qui reste peu intéressant dans une activité scientifique) ou une forme de déconstruction paralysante et improductive.

Conclusion

Pourtant allons-y, même si notre activité d'analyse sociolinguistique est prise par la contrainte du mode interprétatif et de sa matière, la langue comme activité de parole. Je me suis toujours sentie à la fois enserrée et libre dans notre outil, la langue pour raconter. Libre parce que je fais miens les mots qui viennent. Enserrée parce que prise avec la linéarité pour parler des phénomènes, et des événements dans leur globalité, d'où pour moi cette nécessité à un moment d'aller voir du côté de la danse et du corps, dans une autre forme de contrôle social. Mes idées et mes explications se construisent en faisceau ; la parole me bride parfois ; j'aime la peinture pour sa saisie globale, sa traduction du monde dans une essence totale, la poésie créole d'un monde de langues mêlées (Glissant 2009) ; j'use des métaphores à l'écrit pour leur évocation et leur subtilité dans l'interprétation/traduction. Allons-y et trouvons nos propres limites de mises en œuvre. Expérimentons, tentons et osons une sociolinguistique, qui serait en France dans la pleine reconnaissance d'elle-même.

Il est temps de repartir en vagabondage et d'aller vers un terrain qui m'a obligée à aiguïser mon œil et à me décentrer.

Considérer le mouvement non comme une simple fonction du corps mais comme un développement de la pensée. De même considérer la parole non comme un développement de la pensée mais comme une fonction du corps. Des sons se détachent de la voix, entrent dans l'air, encerclent et assaillent, pénètrent le corps qui occupe cette part de l'air.

Paul Auster, *Espaces blancs*

La danse hip hop

La danse hip hop est entrée dans ma vie sans crier gare, par hasard ou du moins sans que je l'envisage. Elle n'a pas constitué un terrain sociolinguistique choisi mais l'est devenue, encore une fois, de lien en lien. On pourra avancer qu'il n'était pas là question de langues. En partie peut-être dans la mesure où ce travail était hors du champ universitaire et de ma discipline ; j'étais alors chargée de missions pour des institutions culturelles nationales et pour la danse. Mais il m'a permis de travailler tout ce qui fait la sociolinguistique que je pratique : une pratique poussée de l'enquête, une réflexion sur les normes et idéologies sociales (et langagières), sur les identités ethniques, sur les rapports entre le corps et la parole.

Je n'ai pas grandi dans les banlieues, je n'ai jamais fait de danse. Novembre 1990, je cherche du travail, les voitures brûlent à Vaulx-en-Velin, le rap est largement diffusé sur les ondes. Je viens de passer une année dans le nord de l'Ontario au Canada. « J'ai fait du terrain » pour mon doctorat, enregistré des heures de parole, suis allée chercher au cœur des foyers des histoires enfouies, des récits de soi que l'on voulait oublier. Dehors, il neigeait ; il faisait - 30° sous un ciel bleu mistral. J'ai vécu dans une petite ville, ambiance américaine, country, chips, motels sur le bord des highways. Là-bas, je me suis soudain retrouvée de l'autre côté de la frontière, je n'étais plus du côté évidemment bien né, du côté du pouvoir, de l'évidente domination. J'ai été déroutée, bouleversée. « Français rentre chez toi, au Québec », « sale Français ». En Ontario, les francophones vivent en situation minoritaire, le pouvoir économique et institutionnel est anglais. Cette tension historique entre les deux peuples du vieux continent, fondateurs du Canada, se jouait là dans un effet d'envers du décor. Je vivais le racisme de l'intérieur, je comprenais la honte de soi et de ses origines. Les Français minoritaires de l'Ontario vivent encore pour certains de la mine et de la terre. Ils sont venus du Québec au début du 20^e siècle pour trouver du travail dans les entreprises anglaises, celles du pouvoir ; ils ont émigré pour exister. Et, comme un pacte de

survie, pour se protéger, ils se sont repliés pendant des années sur leur communauté, famille et église. D'un même coup, ils ont résisté et il m'a été donné de comprendre la détermination pour vivre dans sa culture et sa langue, en contact de domination. La rage déjà.

À Montpellier, pour son prochain festival de danse, édition 91, le directeur Jean-Paul Montanari veut parler des *Continents Noirs*, de l'Afrique à l'Amérique. Il veut montrer les danses des rituels mais aussi celles de l'oppression et de la libération, celles de la création contemporaine. Je suis embauchée pour organiser les colloques, les débats, pour inviter des écrivains francophones, puisque « je m'y connais en francophonie ». Mais, très vite, le festival m'entraîne dans son mouvement et dans ses danses. Et du Brésil aux Antilles, du Burkina Faso à New York, on en vient nécessairement à cette danse du présent immédiat, celle des ghettos noirs de New York, la danse hip hop où il est question encore de minorité et de reconnaissance. Mais quels sont les groupes, en France, qui pratiquent cette danse ? En janvier 91 commence mon premier repérage dans la région. Jean-Paul Montanari m'a fait confiance. Suivront trois années d'une aventure au cœur de cette danse, qui m'amènera de la Paillade à Montpellier jusqu'à New-York (Moïse 1994). Je travaille sur le hip hop le jour, les Franco-Ontariens la nuit. En 1993, le festival s'achèvera par une rencontre entre compagnies hip hop et jeunes danseurs, classiques et contemporains, fête d'une danse tournée vers l'avenir. Ce temps passé à Montpellier Danse, temps de la découverte et de l'exploration, s'est construit sur des tâtonnements, des doutes, des moments de confiance et d'exaltation. Les institutions commençaient à peine à se préoccuper de cette forme, on en découvrait la fulgurance et l'énergie. C'est là encore que j'ai mis en place des ateliers d'écriture croisés texte et danse entre des classes du centre ville et de la banlieue de Montpellier, ateliers qui m'ont permis d'aller vers des « rencontres interculturelles » et que j'ai poursuivis avec mes étudiants à l'université (Moïse 2007f).

J'ai continué. J'ai participé à l'élaboration de l'état des lieux, prospection et programmation pour les Rencontres nationales de la Villette de 96 et 97. Tribulations à travers la France. Les banlieues, de semaine en semaine, sont les seuls paysages des villes que je traverse, paysages aux éclats de vie et de couleurs parfois, mais aussi paysages fermés, tristes à mourir sous des ciels bas. Heureusement, il y a toujours eu la danse, jusqu'au désespoir. Les créations, les spectacles, aussi, là où on ne les attend pas et qui touchent à l'essentiel de la vie. Il y a eu un terrain que j'ai exploré pendant six ans, celui « des cités », « des banlieues », « des quartiers sensibles ». La danse hip hop me renvoyait encore dans une certaine mesure à mon expérience canadienne. Avec la dimension artistique, essentielle, les danseurs redéfinissent une manière d'exister, un refus d'une situation minoritaire assignée, « jeunes des banlieues issus de l'immigration ». J'ai trouvé dans cette danse une fascination pour la vie dans un abandon de soi. Les danseurs nous parlent de cette énergie à aller chercher, avec force et volontarisme parfois, de ce besoin d'être où l'on ne nous attend pas, de donner force à l'existence, de transformer le réel pour trouver ses propres traces et tenter de résoudre les questions d'identités. Les plus anciens ont mon âge, ils sont ceux que l'on avait nommés « la bof génération », d'après 68, d'avant 80 et de rien du tout. Qu'ils construisent eux aussi la vie me renvoie à moi-même, à nous qui voulions montrer que de ce vide de l'histoire, dans lequel on nous collait, pouvaient surgir des forces neuves.

De cette danse, j'ai voulu dire la force de création, la diversité artistique et chorégraphique (Moïse 1996b), les croisements contemporains (Moïse 2001d), ses questionnements et ses transformations, rendre hommage aux danseuses et danseurs qui, dans leur recherche artistique et par le mouvement, définissent autrement notre monde et se définissent eux-mêmes. J'ai écrit deux livres (Moïse 1999c, 2004c) qui disent les quêtes identitaires, les rapports de domination, la politique culturelle française, et qui donnent la parole aux danseurs à travers événements, paroles, coups de gueule et parcours artistiques. Ce que j'ai dit dans ces ouvrages a relevé d'une vision qui est la mienne, passée au crible de ce que je suis.

Ma réflexion autour de la danse hip hop ou même de la danse en général (Moïse 2005f) ne s'est jamais complètement achevée et j'écris toujours, comme je l'ai fait depuis le début, des présentations, des programmes et des éditos, fils indispensables qui tissent mes univers ; cette pensée hip hop a suivi jusqu'à aujourd'hui encore mes avancées sociolinguistiques.

Le temps identitaire

J'ai été embauchée dans les structures culturelles « pour réfléchir ». Enfin plus précisément, pour que la réflexion serve l'action et la programmation. Je suis donc beaucoup revenue, dans le même temps que l'écriture de mon doctorat, sur la question minoritaire mais dans une optique française. J'ai dû très rapidement défaire les idées sur « les banlieues » et analyser les politiques urbaines en place dans le cadre de la politique de la ville (Moïse 1993), tandis que je participais, en plus de la danse, à des expériences culturelles notamment autour d'ateliers d'écriture, pratique que je propose encore aujourd'hui à mes étudiants à l'université. Au-delà, de la description même de cette danse et de ses enjeux artistiques au sein du paysage contemporain, je consacrais dans mes livres deux chapitres, « subversions » et « territoires », aux positionnements identitaires ou, mieux, à l'identité hétérogène. Tout était là, la vision homogène de la politique française, les affirmations minoritaires républicaines, l'histoire de l'immigration, les relégations et exclusions...

Dans le premier ouvrage (Moïse 1999c), je reprenais les rapports identitaires de domination, dans le cadre des « stratégies » identitaires (Camilleri 1991) en montrant que les compagnies de danse hip hop s'inscrivaient, contrairement aux groupes de rap plus revendicatifs, dans la mouvance républicaine et affirmaient par là-même une nouvelle façon d'être français dans la diversité. La danse hip hop, sans autre ambition que la force revendicatrice d'un geste artistique dit, tout comme le font les chanteurs ou les comiques, de Rachid Taha à Fellag (Caubet 2004a), une nouvelle façon d'être français, une visibilité nécessaire, dans toutes les différences et les origines possibles. Sans crier aux affirmations communautaires – des quotas à la discrimination positive –, modèle américain, les artistes par leur présence sur les scènes montrent la pluralité sociale. À travers leurs créations, empreintes de ce qu'ils sont, de là où ils viennent, de leurs quêtes, leurs bonheurs ou leurs douleurs, ils modulent le paysage que l'on dit monoculturel français. Ils se battent pour trouver leur place et se veulent les garants d'une nécessaire transmission (Moïse 1998d) de cette culture de la modernité. Ils nous ramènent, sans simulacres ni polissages, à une histoire complexe et multiple. Il y a cette chance : la France, si frileuse dans la visibilité sociale de ses minorités, a le mérite, dans le champ culturel et artistique - marque d'une exception pour l'instant encore - de privilégier (et dans une certaine mesure) la création à la tradition, l'invention à l'attendu. L'acte artistique, par ses écornures, doit faire événement – non pas événementiel à la mode télévisuelle mondiale - et nous sortir de la banalisation et l'aseptisation du quotidien. La danse hip hop, tant qu'elle trouvera une place sur la scène culturelle française, jouera comme agitateur d'une vision lisse et homogène de l'identité, entretenue par les discours légitimes des élites. En même temps, les danseurs s'installent dans le creuset français, ils bousculent sans effroi l'identité française ; ils peuvent en révéler les aspérités, l'enrichir sans déranger. Les rapeurs, en revanche, par la parole vive, mauvais garçons interpellés par un ministre de l'Intérieur devenu président de la République, bousculent bien davantage l'ordre social dans une demande d'amour inassouvi. Leur message, il faut dire, ne se limite pas à quelques scènes, il se répand sur les ondes et dans les foyers. Ils réclament une équité et brandissent tous les ressentiments possibles tandis que la nation française affirme son pacte républicain, fière de son universalisme et de ses processus d'intégration, alors que le contrat de l'immigration, intégration sociale contre réussite professionnelle et économique, est désormais rompu. Les tensions sont d'autant plus fortes que les postures de pouvoir, les idéologies en place se durcissent : que ce soit du côté des affirmations monoculturelles dominantes et conservatrices, sous-tendues par la peur et le rejet de l'étrangeté, que du côté des revendications identitaires qui, de signe de résistance peuvent devenir visée identificatoire dans un culte de l'origine et de l'authenticité perdues, relayée par un malaise social et des sentiments de non-appartenance. Ces affirmations redessinent avec vigueur le tracé des frontières (qui est dedans et qui est dehors), sans pour autant envisager d'autres façons d'être ensemble. Et la France, hexagone restreint, pays ceint dans ses frontières dessinées si souvent d'un trait de craie au tableau noir de nos enfances, vieux monde pétri de sa langue aux élans souverains, laisse peu de place à une diversité culturelle reconnue. Pour cette raison, penser autrement la France renverrait alors à l'éclatement des schémas établis et forcerait les portes de l'imagination, participant à un réel défi de modernité. Il s'agit sans doute d'accepter les conflits

et les paroles dites dans cet espace public, comme nouvelle construction de la société, de les porter, comme on peut le faire en matière culturelle et artistique, à la visibilité. Accepter que ces revendications disent le cours de l'histoire de la France, la décolonisation et l'immigration, les « deuxième et troisième générations » blessées, les discriminations et humiliations quotidiennes. Les danseurs refusent d'être jugés pour leur origine ou d'être représentants communautaires mais s'affirment pourtant dans leur singularité, Français à part entière. Ils sont pour la plupart aujourd'hui les messagers et passeurs d'une France qui voudrait affirmer ses différences dans une pluralité réussie et dynamique¹¹⁹.

Je m'attardais (Moïse 2004c), à une des tendances, parmi d'autres, de la danse hip hop qui fait de l'origine sujet de création, celle qui renvoie aux pays des parents ou à la banlieue. Avant que ne se répandent les brisures et les éclats du monde alentour, les temps d'enfance sont vécus comme une normalité à soi, façonnés par les repères familiaux et la vie du quotidien entre ici et là-bas. La vie se fait en France, ou parfois dans des temps de retour, les moments du là-bas, l'autre côté de la Méditerranée. Certaines compagnies mettent en espace leurs histoires des deux côtés de la Méditerranée, proposent des résidences ici et là-bas, multiplient les rencontres artistiques. Les chorégraphes, à l'instar de Kader Attou, aujourd'hui nommé directeur artistique du Centre Chorégraphique de la Rochelle, sont allés voir ailleurs pour se trouver et la danse, dans un syncrétisme, vital et premier, fait le lien de soi à soi, pour dire la mémoire, les odeurs de l'ailleurs, le père. Confronté à une altérité qui le constitue, à l'intégrité de plusieurs cultures, le danseur hip hop dans une recherche personnelle pour dire cette fragilité et ce conflit intérieur, vit sa danse comme réconciliation, dans la limite et l'accommodation de son déchirement intérieur. La culture hip hop offre une terre d'accueil, elle donne une place, une raison d'être, position sociale certes mais aussi identitaire. Le hip hop apporte alors une identification, nourrie de cet ailleurs de soi, entre origine et avenir. La danse hip hop, sans pour autant affirmer des formes traditionnelles, passe par un chemin intérieur à l'envers, vers l'Algérie, Madagascar, l'Afrique, mais vers des étrangetés autres quand l'origine se reconstruit dans la synthèse d'une modernité mondiale. L'identité de l'immigration s'imprègne des mouvements et des voyages hors des frontières nationales, du local au mondial.

Ces expressions du sujet passent aussi par l'expression de la banlieue et, dans une nécessité de parole par le texte théâtral ou la mise en récit (Moïse 2006d). Les discours sociaux et politiques sont constructions idéologiques, alimentés par des stéréotypes rassurants et catégorisants du « bon sens commun », façonnés par les certitudes occidentales loin souvent de toute historicité. Si les tensions sont réelles, si les problèmes de violence et de délinquance existent, les phénomènes sont rarement mis en correspondance avec les visées idéologiques et historiques (Noiriel 1992, 2007). Or, ce sont les actions mais aussi les représentations qui structurent les espaces sociaux dans des frontières qui ont tendance à se figer. Les discours viennent du centre. Dans un glissement culturaliste, les « jeunes » seraient incapables de s'intégrer, eux qui sont dans le déni des institutions républicaines et parfois dans une radicalisation de la religion musulmane. Dans une vision grégaire et misérabiliste, le manque de culture, le vide social, la déréliction urbaine seraient responsables de tous les maux. Mais d'une façon comme une autre, il est là un regard de domination porté sur l'autre dans sa différence, celle du barbare ou celle du « bon sauvage » (Mucchielli 2002), formes de racisme latent. Le sentiment d'exclusion est un élément central des conflits en banlieues. Et au-delà des difficultés économiques, il y a en permanence ce sentiment diffus, celui des différences exprimées, fait d'humiliations et de rejet (Amrani et Béaud 2004). Hamid Benhami, chorégraphe consacré au festival d'Avignon, a mis en narration et en danse ces tensions d'une jeunesse déchirée. Dans un contexte normatif où s'opposent centre et marges, de chaque bord des frontières se construisent des représentations de l'autre qui s'alimentent d'elles-mêmes dans le jeu d'images protectrices (« puisque tu es comme ça, je ne peux te considérer autrement »). La valorisation de soi passe par la dévalorisation de l'autre. Ce sentiment d'étrangeté et d'hostilité à l'égard de l'autre renvoie, dans une forme d'exorcisation, à

¹¹⁹ J'ai essentiellement suivi les danseurs qui sont devenus professionnels et qui, dans une certaine mesure, ont su jouer des identités multiples et s'accorder avec les valeurs culturelles et artistiques légitimées.

la part d'étrangeté enfouie en soi, menaçante, comme le reflet d'une faille possible, d'une perte originelle inimaginable, d'un fond obscur haïssable. Mais dont on ne peut se défaire (Sibony 1989, 1991) et d'où peut surgir une violence réelle ou intérieure, celle d'une France qui se voudrait homogène. Et, reste pour certains ce sentiment de ne pas connaître d'accalmie, toujours partagés entre des extrêmes, de la conquête de l'ici à la part du là-bas, de l'attrait et du rejet que l'on suscite.

Le temps du corps

La danse m'a résolument poussée à voir le corps, ignoré en linguistique (si ce n'est, comme dirait Didier de Robillard, par le « corpus », corps désincarné de l'autre). Les liens se sont faits, non pas à travers l'étude du non verbal – c'aurait pu être une piste féconde - mais, à travers les fils que je tirais ailleurs, ceux de l'idéologie, du contrôle social et de la civilité (Moïse 2004c). J'ai défait à travers la danse hip hop l'idéologie française, celle de l'homogène en langue et en culture, je l'ai même confrontée à celle canadienne pour monter encore des mailles (Moïse 2007g).

Dans nos sociétés, la danse est loin d'être une expression populaire. Elle s'en est complètement éloignée pour se codifier et devenir représentation théâtrale, dès le 12^e siècle. La danse occidentale a servi la raison. L'Église du Moyen Âge s'est évertuée à chasser les démons qui s'agitaient dans les corps en fête païenne, dans les corps dansants emportés, pris dans les transes et les déchaînements. Il a fallu contenir le mouvement, valoriser le contrôle de soi et la contenance des gestes, tenir la tête et maîtriser les inclinaisons. Amorcés par les prêtres, ces rituels dansés sont devenus leçons royales. « C'est vers le 12^e siècle, que s'opère la distinction entre danse noble et danse populaire, privilégiant les valeurs de mesure contre l'exaltation » (Izrine 2002 : 16). Vint le siècle de Louis XIV puis celui des Lumières, l'âge de la raison et de l'universalisme. La danse et, dans un autre domaine, la langue française vont servir le politique. Les mots et le corps vont jouer du contrôle social. La codification de la langue (ce qui est correct et ce qui ne l'est pas) amorcée dès le 16^e siècle s'intensifia tout au long du 17^e siècle. Signe distinctif d'appartenance sociale, elle impose des frontières marquées par un bien parler, loin des dialectes ou de la variation sociale. La langue normée définit encore le juste comportement dans une reconnaissance des groupes et plus précisément celui de l'élite, de la cour du roi. S'il est, de 1500 à 1660, la langue parlée par les gens du « meilleur monde » (Lodge 1997) et fait la chasse aux traits dialectaux sous prétexte de précision et de rigueur, reflets des goûts esthétiques de l'honnête homme, le français devient, au temps des Lumières, de Louis XIV à la Révolution, la langue de la clarté et de la raison, idéologie instituée en dogme indéfectible, parler légitimé par les classes dominantes pour les classes dominantes. La raison linguistique se retrouve aussi dans la défense de l'ordre naturel des mots tandis que l'inversion du sujet est brandie comme domaine des passions et désordre des émotions, vieille querelle des Anciens et des Modernes, de Descartes à Condillac. Ainsi, dès cette époque, le primat de la raison sur le sensuel a imprégné les esprits et, du maintien du corps à la retenue de la parole, le modèle de bienséance et d'excellence passe par l'esprit contenu. Si la civilité, telle qu'elle est prônée au 17^e siècle, a permis de sortir des guerres civiles de religion, si elle a aidé à reconstituer le corps social (Merlin-Kajman 2003), elle était aussi forme de domination sociopolitique.

Le corps dansé a été saisi des mêmes contraintes. Louis XIV est premier danseur de France, il crée l'Académie Royale de Danse ; virtuosité, règles et élévation sont signes de convention esthétique maîtrisés dans l'enceinte de la représentation théâtrale. Dans le même temps, les manuels de civilité imposent un certain contrôle et gouvernement du corps, une évidente retenue qui devient question politique. L'absolutisme pousse à la soumission du corps et des lettres. Il faut réfréner les passions quand on vise à la civilisation des mœurs et à la toute puissance de la raison, hors de tout désordre politique.

L'action politique est guidée par la contrainte du corps, fil de conduite de la contenance de nos sociétés occidentales et, jusqu'à aujourd'hui encore, réserve, modération et prudence, à l'encontre des excès et des débordements sont figures d'excellence (Rouvillois 2008). Ce

contrôle s'actualise dans des gestes et des postures incorporés, reflets d'habitus et de bonnes mœurs. La danse s'est donc éloignée de la terre impure, monde du « bas » et des enfers. Pour rejoindre le surhumain, le corps romantique sur pointes cherchera plus tard à s'élever dans un besoin divin et une pureté impossible, qui se fait « grâce ». Le corps classique puis le corps contemporain, malgré les ruptures de l'un à l'autre, sont alors des corps maîtrisés, qui cherchent le surpassement, tenus d'un côté par le contrôle physique et de l'autre par la pensée. La parole et le corps construisent les sphères sociales entre le savant et le populaire.

Pourquoi certains chorégraphes ou professionnels contemporains qui n'ont pas eu à tenter la rencontre, posent-ils parfois un regard condescendant sur le hip hop, cette danse que l'on dit « naïve » ? Pourquoi dans une même assemblée, dans une conférence de presse, la parole d'un danseur contemporain est-elle plus écoutée (au sens premier) que celle d'un chorégraphe hip hop ? Pourquoi une telle légitimité de classe ? La querelle entre raison et émotion n'est pas nouvelle et a traversé les siècles. Le rationalisme des Lumières a été battu en brèche en son temps par les détenteurs de « l'émotion », les sensualistes qui, pour accéder au monde, accordaient la primauté aux sens. Et le 20^e siècle offre plusieurs illustrations de cette survivance de l'archaïque et de l'attrait du « primitif ». Les surréalistes ont participé de l'élan pour l'art primitif, capable qu'il était de régénérer la poésie. Dans les années 20, André Breton se targuait de danser, dans les bals nègres au Grand Palais, le pilou-pilou danse de la Nouvelle-Calédonie. Par ses déhanchements charnels et sensuels, Joséphine Baker, ceinte de bananes, montre son ventre et ses fesses et soulève l'enthousiasme aux Folies Bergères. Et quand il affirmait lui-même, avec les tenants du mouvement antirationaliste, « L'émotion est nègre comme la raison est hellène », loin de proférer quelque propos raciste, Leopold Sedar Senghor faisait l'éloge d'une perception singulière du monde. L'interprétation raciste qui eut cours par la suite montre bien la valeur accordée au registre de l'émotion.

La danse hip hop est populaire et a occupé des espaces ouverts, hors des théâtres à l'italienne, pour s'exprimer. Entre transgression et liberté, elle existe dans et par la ville (Moïse 2000e). Expression territorialisée, elle puise sa force, son essence et son identité, dans l'origine sociale de ses danseurs autodidactes. Danse du refus, elle est, comme toute expression artistique populaire, instinctive, spontanée, transmise plutôt qu'enseignée. C'est une danse de la rue, virile, qui exprime, dans une métaphore du corps, la violence sociale. Elle renvoie à l'expression vitale du corps, qui bouge, qui tourne, qui saute dans une impulsion première et ancestrale, comme l'enfant qui se laisse aller au tournoiement sur soi, jusqu'au vertige. Elle n'est pas danse de représentation théâtrale mais danse dans le cercle, rituel qui évoque, comme les danses primitives et traditionnelles, les combats ou les récoltes (Moïse 1999c, 2006d). Elle se rattache alors à la vie. Elle revient toujours, dans un rite païen, à celle qui en est la force et le symbole, la terre-mère, celle qu'il faut aller chercher et toucher, celle vers laquelle on redescend sans cesse, sur laquelle on s'appuie pour mieux rebondir. La vie est aussi celle du cœur qui bat et, en ce sens, la danse hip hop rejoint les rythmes comme ceux de la techno, danse populaire moderne, qui scandent les pulsations par le beat de la musique. Ce rythme libre, marque d'une frontière avec la danse que l'on dit savante, en appelle, dans un retour dionysiaque, à la fête, au rassemblement, au groupe et à la spontanéité, comme on peut le voir dans les battles (Moïse 2004c). Il renvoie à une part obscure du corps en extase ou en transe, état débridé de soi, contrôlé dans nos sociétés occidentales, dès le Moyen Âge puis fortement réprimé au 17^e siècle. Le corps est tout à son émotion tandis que le mouvement est sous-tendu par la pulsation, la répétition et le balancement (Scott-Billman 1998). La pulsation serait le « pouls » de la musique, martelé par le battement du tambour ou du beat. La répétition est fondement même de la vie dès les premiers balbutiements du nourrisson ; elle est construction des souvenirs intimes, rappel perpétuel de la mémoire ; elle est à l'origine du mouvement et des gestes et en façonne le corps. Nous sommes, là, à l'orée du corps en mouvement, de ce que le hip hop lui-même nous donne à voir, à vivre. C'est sans doute parce qu'il parle de nous-mêmes, dans un lien humain et commun, qu'il emporte une telle adhésion. Serait-il alors quête de l'originel, recherche de nouveaux liens sociaux, partage spirituel païen et corporel ?

Ainsi entre rivalité et ignorance, rencontres et distances dans le paysage culturel français, la danse hip hop ne laisse pas indifférent. Au-delà des mainmises sur les espaces de programmation et de diffusion, il en va sans doute d'une dialectique : de l'exotisme au mystère le hip hop est emblématique de désirs et de répulsions. Comme l'était pour les artistes du début du siècle le corps noir, objet de désir ; corps noir dévoilé et révélé, longtemps soumis et qui disait l'ampleur d'un érotisme caché et inavoué. Finalement, tant que la danse hip hop restait vraiment à sa place, là d'où elle venait, dans la rue, elle pouvait trouver quelques figures de noblesse, bien belles pour une expression populaire. Elle souffre donc de préjugés fortement forgés par les représentations sociales : elle est à la fois manifestation du primitif et du naïf et expression d'une catégorie sociale ; en ce sens, elle ne pourrait avoir la prétention de sortir de ses prérogatives, amuser et divertir avec joliesse le bon peuple, limiter et contenir d'éventuels débordements urbains, bref distraire et réjouir. Or, elle a bien d'autres prétentions. Comme elle se prévaut des plateaux et franchit la ligne de raison, elle devient menaçante pour la frange créatrice savante.

La danse hip hop, de la même façon que l'on pourrait transférer le propos à tout parler vernaculaire, attire donc, elle a acquis une visibilité certaine dans le champ culturel français mais reste au fond encore exotique et « authentique ». Même si elle fait partie du paysage, le manque de connaissance de la part des professionnels freine sa reconnaissance artistique. Entre amour et dédain, elle se voit malmenée par ce qui la constitue, à cause de sa valeur émotive et son origine sociale populaire. Danseurs contemporains ou professionnels de la culture oscillent entre fascination et aversion. Les rivalités ou les collaborations, mues par des besoins de reconnaissance au sein de l'institution publique de la culture, sont sous-jacentes aux propos artistiques (Moïse 2001e). La politique culturelle de l'après-guerre a fait le jeu de l'excellence. Si l'on ne peut nier - avec une admiration internationale pour cette exception française - l'effort entrepris pour valoriser la création aux dépens de la tradition ou de la reproduction, une telle conception, dans ses excès, a laissé sur le bord de la route une vision populaire de la culture. Dans une continuité historique, l'excellence reste le maître mot du milieu artistique, dans une vision épurée et essentialiste de l'art (Mourrat 2001). Ainsi, le fossé s'est creusé, dans un marquage des frontières sociales, entre culture (ou des langues) savante et populaire, entre le milieu artistique et la population. On pourrait espérer que la danse hip hop échappe à ce confinement et, issu d'une expression urbaine spontanée, soit à la jonction du populaire et du savant. Il faudrait sortir d'une dichotomie réductrice et catégorisante qui expurgerait l'émotion de la raison ou la raison de l'émotion, parce que nous oscillons chacun de l'une à l'autre dans des complexités et ambivalences intérieures. Le hip hop pourrait aussi s'affirmer en résistance à la culture de masse, dévastatrice et uniformisatrice, comme prétendent l'être les formes culturelles de l'élite. Mais la rencontre aujourd'hui semble difficile parce que le corps hip hop malmène la raison, parce qu'il dit d'autres origines sociales, parce que tout simplement il laisse entrevoir le succès savant du populaire.

Le temps des discours

La danse hip hop balance entre pratique populaire d'une énergie première et création contemporaine reconnue et soutenue. Elle fascine et agace les professionnels de la danse, artistes et programmeurs. Elle malmène raison et émotion. Les chorégraphes hip hop ont un temps répondu à ce que l'on attendait d'eux pour être admis dans la sphère de la culture, pour franchir le seuil des théâtres : faire du hip hop mais être aussi dans la création, montrer d'où ils venaient mais sans trop déranger. En bref, rester à leur place. Aujourd'hui, ils se déplacent et se trouvent parfois pris dans des tensions et des dualités artistiques. Tout en se sentant profondément, par le corps et l'esprit, détenteurs de leur danse et de son énergie, ils veulent affirmer une danse résolument contemporaine. Il s'agit alors de choisir leurs propres voies / voix, de sortir d'une assignation « populaire », « pleine d'énergie et de vie », « de quartier », pour être où l'on ne les attend pas, pour se dire au plus juste d'eux-mêmes. Et la parole devient alors nécessaire. Pour se dire vraiment. Comme si le corps ne suffisait plus.

La danse hip hop est née et vit dans la rue. Mais elle s'est reproduite via les clips vidéos rejoués inlassablement par les danseurs devant l'écran ou le miroir de leur chambre. Elle s'est donc toujours inspirée des figures télévisuelles, des vidéos, de la bande dessinée ou de la science-fiction. Elle est indéniablement du monde d'aujourd'hui, celui de l'image et des figures attendues. La parole est désormais passée au centre. À l'âge des rêves impossibles quand l'avenir se révélait enfermant, quand on les destinait à reprendre la misère des pères, à être soudeur ou comptable (Guerfi 2004), la danse hip hop a rempli les vies des danseurs et a servi la révolte intérieure. Cette énergie dansée est alors devenue vitale, essentielle, envahissante. Pour survivre, pour donner un sens, pour être dans l'épreuve. Les performances physiques, de la coupole au head spin, devenaient maîtrise de soi, direction et sens. Il en va là d'une prise en main de son chemin mais aussi, d'un désir de visibilité et de mouvement vers le centre - centre des villes et centre de la société -, de reconnaissance publique et de subversion. La danse devient celle du désespoir à se perdre dans la fatigue physique, l'oubli de son corps et la fuite en avant. Elle se donne dans des codes et des figures laborieuses, elle se construit dans la révolte et l'énergie, elle suscite la vaillance. Mais, elle est hors de la parole.

Si la danse hip hop puise souvent encore pour nourrir ses premières trames chorégraphiques dans des images de l'enfance télévisuelle ou dans un corps physique, les danseurs chorégraphes émargent de temps à autre à l'expression de leur identité, de la revendication politique, de l'impuissance face au monde tel qu'il va, à travers des prises de parole de soi ou de dramaturges qui ponctuent leurs pièces. Le temps a passé, certains chorégraphes hip hop ne sont plus seulement dans le hors de soi, impulsif de la danse. Il leur a semblé que leur danse n'était plus suffisante pour dire l'intimité, la souffrance réelle, la complexité des mouvements intérieurs. Comme dans une grande nécessité, Najib Guerfi, danseur reconnu de la région lyonnaise, a même un temps laissé la danse pour se consacrer à l'écriture d'un livre autobiographique. Il se raconte avec humour et, loin de se donner comme victime, nous fait déambuler dans sa vie adolescente, prise entre ambition et impasse (Guerfi 2004). Farid Ounchiouene ou Hamid Benmahi ont exploré le temps en individuation. Le manque et le vide sont là en filigrane de leur vie de banlieue et la rage blessée avec. Par une prise de parole affirmée et lancée, la danse hip hop va alors signifier la vie d'ici et les différences qui ne sont pas seulement historiques ou culturelles. La vie des banlieues de France est violente, d'une violence réelle mais aussi d'une violence symbolique, à cause des représentations qu'elle renvoie de soi. Hamid Benmahi le sait bien, lui qui a eu besoin, avec son solo *Chronic(s)*, de prendre la parole pour se dire avec poésie et humour, de l'enfance, des banlieues à la danse. Hamid Benmahi savait lui aussi que ce break, un temps libérateur du béton, ne pouvait plus apaiser ses remous personnels. Parce que la danse hip hop servait à sortir de soi, à s'oublier, elle ne pouvait exprimer ses questionnements intérieurs actuels. Et plus qu'un témoignage, sa pièce parle de la danse de la rue, de ses limites et de ses empêchements à sortir des codes et des formes attendues. En ce sens, elle s'interroge sur ce qu'elle peut dire, et sur les nouveaux chemins à emprunter. Avec Hamid Benmahi naît une nouvelle génération de chorégraphes, pas si nombreux peut-être, qui, aguerris à toute la gestuelle codée, ont su s'ouvrir à d'autres expressions dansées et sont dans le besoin impérieux de se trouver d'autres chemins. La prise de parole est devenue alors fondamentale et nécessaire parce que leur danse restait ailleurs, dans l'échappée des immeubles et le cri vengeur. Il y a introduction de la parole, réellement. Non pas une parole archaïque, de celle qui accompagne les danses de rituel ou la transe, parole non construite. « La danse est « infantile », non dans le sens de « puéril » mais parce que infans veut dire « celui qui ne parle pas » (Nancy et Monnier 2002 : 55). Hamid Benmahi avait besoin de parler, de tout dire, et justement sa danse ne parlait pas, il n'arrivait pas à lui donner des mots. Il a fallu passer par le verbe pour sortir de l'enfance. Et sa parole devient danse, sa présence articule les idées dans un enchaînement rythmé. Les dires rebondissent. Comme le fait aussi Farid Ounchiouene, qui dans sa dernière création, *Syntracks*, entre syntaxe et pistes, va de lassitudes en paysages urbains, d'acrobaties en danses, de paroles en images. Farid Ounchiouene a eu besoin lui aussi des mots. Le texte fuse, les gestes l'accompagnent. La pièce est toute à cette jonction, d'une force gagnée à travers les blessures engrangées, d'une fragilité à travers

une ardente volonté. La question s'est posée aussi, « pourquoi faire du hip hop, pourquoi la danse ? ». Et l'écrit est venu. Il avait déjà travaillé sur un texte de François Bon, *Parking*, puis était passé aux contes berbères, *Histoires d'Ali le simple*. Là encore, il ne connaissait pas l'Algérie, terre de l'avant. Il a été saisi par sa propre culture, son histoire ne pouvait plus rester dans l'oubli. Tandis que la danse hip hop l'avait jusqu'à ce jour occultée, elle était dite là par le texte. Est né *Syntracks*. Au début, il voulait dire des poèmes, puis l'identité est remontée, elle a pris le pas, par le père. Farid a sans doute voulu parler pour son père qui s'était toujours tu. Dans *Syntracks*, la scène est parcourue sur écran vidéo par la figure paternelle qui signifie inlassablement le besoin intime de rendre hommage à cette génération effacée. Et dans son appartement de Lille, le père parle des soleils algériens, des fruits et de la douceur qu'il n'a plus jamais revus. Il dialogue avec son fils par écran interposé, eux qui ne se sont jamais rien dit. La création a été laborieuse, prise dans des moments de douleur familiale. Le père a-t-il compris ce que cherchait Farid ? Il n'est jamais venu au spectacle ; il a travaillé toute sa vie à l'usine, il était paysan. Dans la famille, tout le monde est ouvrier. Sans doute comprend-il davantage pourquoi il crée, pourquoi il a besoin de la parole et pourquoi la danse hip hop lui est insuffisante.

Il y a souvent le texte, à la source souvent de la création contemporaine, Samuel Beckett et Maguy Marin, Jean Grenier et Michèle Murray, Christine Angot et Mathilde Monnier. Et la lecture du texte, « la première la plus évidente et la plus galvaudée est l'approche sémantique : dans ce cas le texte n'est appréhendé que par le sens et/ou les significations qu'il véhicule » (Bernard 2001 : 126). L'effet pragmatique des textes serait méconnu des chorégraphes ; il s'agirait alors « d'exploiter l'impact de la stratégie discursive d'un texte sur la sensorialité, la motricité, l'affectivité et plus généralement, la conscience du spectateur » (*ibidem* : 129). Mais, l'utilisation du texte semble être trop souvent à côté de la danse. La parole ou l'écrit élaborés sont toujours dans une contrainte de linéarité, de signes explicatifs pris dans le symbolisme du sens. Ils jouent de la cohérence, là où la danse vit du non-dit, de l'évoqué, de la densité et des sens. Et les chorégraphes vont sans doute les chercher pour faire acte de complétude, du sensoriel au sens, dans une forme de juxtaposition.

La danse hip hop va encore plus loin dans l'impossible rencontre : le recours à la parole l'empêche d'exister. Elle est à côté, non pas illustrative mais ailleurs, elle ne peut se donner sur des paroles, au risque de se perdre vraiment. La danse - et encore plus la danse hip hop - est dans une globalité de l'émotion, dans une fulgurance que ne pourra jamais rendre la parole linéaire, aux prises avec la temporalité. Exprimer la valeur pragmatique d'un énoncé, ce serait refuser de le découper et échapper à l'axe syntagmatique. Mais quand ils s'emparent de la parole, les chorégraphes hip hop cherchent sans aucun doute l'explicatif, le mot à mot de la parole, celui qui justement échappe au corps qui les fige dans des codes trop attendus d'un temps d'avant... mais les constitue aussi. La parole échappe si bien au corps, elle est tellement loin parfois que la danse ne peut plus exister, ou qu'elle dit autre chose, ce qu'ils ne veulent plus être. Les chorégraphes hip hop font alors une nécessaire et douloureuse expérience : renoncer à leur matière dansée pour toucher à la force du langage, dans un acte pragmatique et une forte production de sens, qui les vise d'abord eux-mêmes.

Resterait à retrouver une parole tissée avec le corps, en lien étroit avec le mouvement dansé. La parole accompagnerait alors la danse, pour l'alimenter, la nommer, la travailler. La danse s'appuie sur la parole pour se façonner. Elle reste fluide, vague parfois.

« Il ne s'agit pas toujours de cerner précisément le sens d'un mot [...]. Le problème est aussi celui d'une asphyxie : parfois la parole ou le désir de parler sont anémiés, et le retour au travail corporel permet de relancer la dynamique du langage. Parfois c'est la danse qui s'asphyxie dans le retour au même, c'est-à-dire qu'on se l'énonce toujours de la même façon, quand d'autres mots, d'autres fictions pourraient en relancer la dynamique » (Charmatz et Launay 2003 : 41).

La parole ferait corps avec la danse dans un va-et-vient nécessaire et singulier, façonnée l'une par l'autre. La parole est alors dans une formulation spécifique au corps, cri, mot isolé, fragment.

Elle dirait alors simplement le mouvement et le corps, dans une impossible transparence de soi aux autres. Mais les danseurs hip hop ne peuvent en être là, ni dans la « non danse », ni dans la « non parole », entraînés qu'ils sont dans leur désir de s'expliquer. Danse et parole les disent alors dans des significations singulières, l'une avec l'autre, l'une à côté de l'autre.

Le temps de la mémoire

Je me suis appuyée sur ce terrain-là pour réfléchir avec Dominique Caubet – et avec elle Catherine Miller et Jacqueline Billiez - sur la résurgence des langues dans la création. Cette idée part du constat, à partir de nombreuses études menées en France et au Maroc, que la *darija* (aussi nommée "*el-maghribiya*" – la marocaine), le marocain est d'un usage de plus en plus répandu et revendiqué. Au Maroc, cette langue est appelée en renfort pour conforter la nouvelle identité marocaine plurielle et, en France, elle a été reconnue comme langue de France par le rapport Cerquiglini dans le cadre de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires, signée en 1999. Cette reconnaissance officielle (même si partielle) rend compte de pratiques familiales réelles mais aussi d'usages nouveaux dans la société française globale, et notamment chez les adolescents, à travers des emprunts, des effets d'emphase pragmatique, d'imitations et glissements. Ces pratiques linguistiques, loin d'être le signe de repli identitaire, sont la marque d'une nouvelle identité française plurielle, faite des mobilités anciennes et récentes, des échanges mondialisés et des nouvelles technologies.

Face à ces situations sociolinguistiques, et toujours sous l'impulsion de Dominique Caubet de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, les réflexions se sont davantage orientées vers les pratiques linguistiques en jeu dans la création musicale¹²⁰. L'émergence de la nouvelle scène musicale marocaine depuis les années 2000, avec un Festival comme *Le Boulevard des jeunes Musiciens*, est aujourd'hui indissociable d'un mouvement beaucoup plus global, artistique et social, au nom évocateur de « Nayda » (qui bouge, qui se lève). La culture alternative, cantonnée dans l'underground jusqu'en 2003, acquiert une visibilité portée par les arts de l'image, une certaine presse, des boîtes de communication, les nouvelles technologies et la musique. En France, l'expression musicale, sismographe des changements sociaux, a annoncé avant l'heure les pratiques linguistiques croisées et une identité ancrée dans la modernité des migrations. Parallèlement aux mouvements sociaux des années 80 (marche des Beurs et rodéos dans les banlieues), des groupes hip hop, musicaux mais aussi chorégraphiques, ont signifié ces croisements artistiques, entre tradition et mondialisation. La société française est travaillée de l'intérieur par des artistes qui sont nés ou ont grandi en France avec des attaches au Maroc. Que ce soit pour la danse hip hop, pour les groupes musicaux comme Carte de Séjour, Rachid Taha, Sapho, Gnawa Diffusion, Zebda ou pour les comiques, de Jamel Debbouze, à Gad El Maleh, Elie Kakou, Smaïn ou Michel Boujenah. Quant au cinéma, des succès populaires, de *La Vérité si je mens*, ou *Astérix*, ont fait une grande place à des origines, des langues ou des accents venus du Nord de l'Afrique.

Dominique Caubet avait organisé un colloque à Casablanca en avril 2007, associé au Festival *L'Boulevard*. Les présentations ont porté sur les vagabondages et les influences artistiques au sein la Méditerranée. Ont été mises en avant les pratiques linguistiques et artistiques mais aussi les histoires et les identités croisées. En parallèle du festival et des groupes marocains programmés, des chercheurs, dans le cadre de tables rondes, ont exposé les échanges musicaux transméditerranéens et le rôle des langues dans la création. Nous avons souhaité avec Dominique Caubet poursuivre notre réflexion autour de la création mais en nous centrant davantage sur la force de la mémoire exprimée par la résurgence des langues dans la musique, la littérature, et la danse.

La question de la mémoire à travers le passé colonial et les migrations est aujourd'hui largement questionnée au Maroc et en France, voire sujet de tensions et polémiques. La mémoire oscille

¹²⁰ Nous avons déposé une demande de financement Dominique Caubet et moi-même sur cette question à la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, que nous n'avons pas obtenue.

entre souvenir et oubli sélectifs pour construire une histoire personnelle et collective. Elle se travaille et s'entretient à travers commémoration, lieux et objets qui fondent des récits, comme en témoigne par exemple la cité nationale de l'histoire de l'immigration récemment inaugurée à Paris. Les liens entre la France et le Maroc, à travers l'espace méditerranéen, la colonisation et les migrations sont intenses, chargés de faits historiques et d'affectivité. Et comme la mémoire est profondément sélective, elle se promène au gré aléatoire des souvenirs.

« La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations » (Nora 1989 : 19).

Si elle participe, dans une réelle nécessité à la compréhension et à la reconnaissance des traumatismes historiques et des parcours de vie parfois meurtris, elle peut aussi favoriser des tensions économiques et sociales actuelles. Le débat est loin d'être clos comme en témoigne la polémique autour de la thèse des « Indigènes de la République » qui affirme en 2005 « La France a été et reste un État colonial » pour expliquer les comportements de discrimination et d'exclusion. La mémoire dépasse alors l'histoire faite de ruptures pour créer des continuités temporelles et spatiales, constitutives de nos pays aujourd'hui. Elle est aussi et toujours une recherche de sens sur le présent.

Il s'agit de considérer la mémoire non pas des institutions mais, au-delà du politique, des individus, pourvoyeurs d'une mémoire collective. Aujourd'hui, parce que la mémoire des parents disparaît avec le temps, la génération des quadra semble être dans une urgence de transmission ; il s'agit de dire ce qui n'a pu s'exprimer avant, non dans des revendications politiques mais dans un besoin de reconnaissance vis-à-vis des générations précédentes. Pour laisser des traces de vies qui seraient vouées à l'oubli. Dans cette perspective, cette mémoire, on pourrait dire intime, entretient un lien privilégié avec la création. Elle se dit alors par la littérature, la chanson ou même la chorégraphie dans des évocations et des jeux d'allers-retours rythmiques, musicaux et linguistiques. La création permet non seulement de rendre la voix aux parents, à leurs vies, de leur rendre hommage, mais dans un même élan de s'ancrer soi-même dans un avant qui dit le présent, qui dit les modulations d'aujourd'hui, entre des pays, des histoires et des langues. Nous voulons aussi développer et mettre en avant non pas une mémoire en souffrance mais une mémoire qui, dans une forme de syncrétisme identitaire et en avenir, rend compte des réalités complexes, des héritages, des croisements, des réalités mondiales et actuelles.

Suite à la rencontre de Casablanca, dans le cadre du colloque Vals-Asla 2008, *Sociétés en mutation : les défis méthodologiques de la linguistique*, comme j'en ai parlé plus haut, j'ai organisé le panel « Comment saisir les pratiques langagières transméditerranéennes et transafricaines ? ».

On voit les liens se tisser. Alors que je l'avais occulté lors de mon recrutement sur des postes de maître de conférences parce que « ça aurait pu me desservir », je veux aujourd'hui porter au grand jour ce travail autour de la danse hip hop ; non pas en guise de revendication ou de reconnaissance mais parce que je sais combien il m'a permis d'avancer dans ma pratique sociolinguistique. Il a été fondateur et formateur. J'ai vécu dans la durée, la difficulté et la complexité un terrain aux représentations figées. J'ai eu envie de continuer à investir davantage le champ de l'immigration et des banlieues françaises, celui de la sociolinguistique urbaine et des mobilités, celui de la création minoritaire. J'ai questionné les notions de norme, de contexte, de territoire et j'ai donné du corps à la parole.

Des outils pour des recherches

Les phénomènes que j'ai choisi d'observer me semblent, comme l'envisage tout un chacun pris dans son activité de recherche, dignes d'intérêt. Sinon comment se sentir portée par la journée qui s'annonce ? On s'imagine alors que nos objets sont « stimulants intellectuellement », sont propices à des théorisations nouvelles, ont été peu exploités ou répondent à des nécessités sociales, politiques ou institutionnelles. Bref, que nous y trouvons du grain à moudre. Mais il me faut davantage encore ; il me faut trouver ma propre nécessité, comme si la compréhension d'un fragment du réel que je circonscris, participait de ma complétude, comme si j'avais étrangement besoin d'être nourrie par une compréhension et une narration pour affronter l'absurdité de la fin et ma propre béance, comme si en construisant du sens, je me donnais du sens, au moins dans l'espace de cette activité mentale. Tel Sisyphe croyant défier la mort mais finalement condamné à porter éternellement sa pierre au haut de la colline.

Je choisis donc mes objets de recherche parce qu'ils font écho à certaines de mes préoccupations sociales et personnelles. Je sais qu'à travers mes différents projets et terrains, je cherche au fond à comprendre comment se manifestent, dans et par le langage, les relations de pouvoir, les changements en jeu dans les rapports sociaux et l'identité du sujet. J'ai déjà raconté dans le cours de cette histoire comment se construisent les données, comme elles sont part du réel, choisi et élaboré.

Mais comment alors analyser et me représenter ce que j'observe ? Au fil du temps, j'ai choisi des outils (dans une métaphore quelque peu positiviste mais qui m'arrange) pour accomplir ma tâche, des outils à chaque fois appropriés à mes questions et mes données. Un outil est « doté d'une forme et de propriétés physiques adaptées à un procès de production déterminé qui permet de transformer l'objet de travail selon un but fixé. Au sens figuré, c'est ce qui permet d'obtenir un résultat, d'agir sur quelque chose » (Trésor de la langue française). Dans mon apprentissage et d'objet en objet, j'ai donc sélectionné mes outils, ceux qui effectivement me semblaient les mieux adaptés à mes corpus et à mes fins de compréhension/interprétation, de façonnage et de confection. J'ai le sentiment qu'il m'a fallu toutes ces années pour savoir quels outils étaient vraiment les miens, pour « me les faire », comme un bon facom¹²¹ « se fait » à la main tandis que le cal de la peau « se fait » lui aussi à l'outil. Je veux dire que je sais aujourd'hui que certains outils me sont indispensables, qu'ils me conviennent, que je les ai vraiment en main, qu'ils sont efficaces, fiables et solides. Ils vont servir mes découvertes et réalisations et je sais désormais,

¹²¹ Dans la réparation automobile, les outils de la marque « facom » ont été les premiers, en 1952, à être garantis à vie, gage de leur qualité. Ils sont encore aujourd'hui considérés (à tort peut-être...) les meilleurs du marché, solides, fiables, et adaptés.

quand le besoin est là, aller chercher celui qui, adapté, affinera la pièce, celui qu'on avait oublié un instant mais qui accomplira les ultimes fabrication et exaucement. Le travail du linguiste repose sur l'analyse des données et il m'est vite apparu qu'exposer ce travail en un chapitre de synthèse relevait de l'acrobatie et de la haute voltige. Parce qu'au-delà des outils (concepts de l'analyse du discours et des interactions) chaque analyse s'affirme dans sa singularité. Je vais alors exposer les cadres qui déterminent mes interprétations (historicité, contexte, contrat communicationnel par exemple) mais je ne pourrai pas décliner tous les éléments possibles mobilisés¹²² lors de chaque interprétation complexe (je pense à des phénomènes particuliers comme les actes de langage menaçants, l'interpellation ou le stéréotype, analysés récemment, ou toute la terminologie des conversations utilisée). Devant mon malaise à décliner toutes mes mises en œuvre, j'ai fait le choix d'exposer deux cheminements explicatifs. Je voudrais aller maintenant alors dans ma « servante », de celle à portée de main comme une boîte d'établi aux multiples outils à mon service, pour en sortir les éléments conceptuels englobants .

L'analyse discursive

À partir des projets de recherche menés au Canada, j'ai été conduite peu à peu à concevoir le discours comme pratique et action sociales (Fairclough 1992) et donc à l'analyser comme tel. Les discours, production langagière quelle qu'elle soit (discours politique, interactions, récit, entretien, etc.), sont à comprendre comme constitutifs d'un certain espace social, pris dans leur historicité et définis par des rapports de pouvoir entre les acteurs sociaux (Blommaert 2005), des discours hégémoniques et des idéologies en circulation (Blommaert et Verschueren 1998), des contraintes sociales et identitaires.

Parmi le grand champ de l'analyse de discours largement décrit dans le domaine anglo-saxon (Schiffrin 1994 ; Blommert 2005) mais aussi français ces dernières années (Charaudeau et Maingueneau 2002, Détrie, Siblot et Verine 2001) ou, comme le signale Jacques Guilhaumou (2005 : 95), allemand, il s'agit à chacun de trouver sa place en fonction de ses propres intentions scientifiques, ses histoires conceptuelles et ses liens de recherche. Les analyses de discours ne relèvent pas d'un champ particulier et se situent hors « des partages traditionnels du savoir hérité du 19^e siècle » (Maingueneau 2005 : 64), entre linguistique, psychologie, sociologie, anthropologie et histoire. Si à l'origine, elles s'apparentent à la grammaire de texte ou l'analyse textuelle, dans la mouvance de John Harris, les analyses de discours actuelles flirtent aujourd'hui aussi entre pragmatique (Verschueren 1999) et changement social (Fairclough 1992) quitte à étendre voire, pour certains, diluer, leur champ (voir pour un état de la question Maingueneau 2005). Cette hétérogénéité montre à mon sens le foisonnement des idées, l'imaginaire en marche, et traduit finalement la diversité des approches scientifiques, de l'anthropologie linguistique au structuralisme, des types de corpus, des genres spécifiques (le discours publicitaire par exemple) et des outils de description, de l'énonciation, la polyphonie à la pragmatique.

Du texte au discours et l'analyse textuelle

Dans le cadre de l'école française le texte tient une place centrale ; il devient *discours* quand on considère sa structuration rapportée à des conditions de production. Le texte est l'« objet empirique de l'analyse du discours, ensemble suivi (cohésif et cohérent) d'énoncés qui constituent un propos (écrit ou oral) » et le discours est l'« objet de connaissance de l'analyse du discours, qui désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production » (Sarfati 1997 : 16). Le texte est alors envisagé dans sa cohésion c'est-à-dire dans sa continuité sémantique, en lien avec d'autres textes, dans un rapport d'intertextualité, et pour sa cohérence, c'est-à-dire dans sa performance discursive (l'effet

¹²² Reste à lire pour le lecteur courageux l'ensemble du colligeage.

produit). Pour en déterminer sa singularité et son genre, il est envisagé par le biais d'analyses structurales, entre approche logico-sémantique développée par Greimas et la grammaire de textes, qui vont des plans supraphrastique, intraphrastique (organisation thématique), interphrastique (organisation des phrases). L'approche la plus radicale est celle formulée par Zellig Harris (1969 : 8), disciple de Bloomfield, quand le texte est « un tout spécifique consistant en une séquence de formes linguistiques disposées en phrases successives ». La valeur socio-sémantique sera envisagée par la suite, notamment dans la mouvance de l'analyse du discours politique (qui développera la dimension quantitative lexicométrique) et sous l'influence de Dominique Maingueneau.

Par mes études, notamment à Montpellier, j'ai profondément été influencée par les « analyses textuelles », telles que pratiquées par la linguistique française. Il m'en reste des outils que j'utilise quand ils me sont utiles. Ils me portent plutôt vers une analyse micro même si elle s'inscrit aussi dans des perspectives intertextuelles, et font appel aux théories de l'énonciation, des actes du discours pragmatiques et du dialogisme notamment, intéressantes à mes yeux parce qu'elles me permettent d'y rencontrer le « sujet parlant ». Mais la part *discourse analysis*, que j'ai adoptée comme cadre général, se focalise sur la dimension sociale du discours et s'appuie sur quelques concepts incontournables de ce point de vue, l'idéologie, l'historicité, les espaces discursifs, l'hégémonie, le contexte, l'événement et les réseaux mondialisés.

Les idéologies et l'historicité

En août 1798 (Thermidor an VI) naissait le terme idéologie apparu dans un ouvrage aujourd'hui oublié *Mémoire sur la faculté de pensée* de Destutt de Tracy (1992 [1796]), « science des idées », théorie générale de la connaissance, science ambitieuse, première et fondamentale. Philosophe des Lumières, sensualiste dans la lignée de Condillac, il s'applique à différentes reprises (1825) à démontrer le mécanisme de la pensée (« qu'est-ce que penser ? » : 25) à travers, entre autres, les « sensibilité et sensations » (*ibidem* : 30), les « mémoire et souvenirs » (*ibidem* : 40), les « jugements et les sensations de rapport » (*ibidem* : 51), les « volonté et des sensations de désir » (*ibidem* : 71). S'il ne prône pas une sensibilité première et directe, notre philosophe tente de décoder les modalités qui sont « vouloir », « juger » et « se souvenir » ; malgré sa rigueur face au décryptage des émotions pour expliciter le jugement, il ne passera pas à la postérité, comme si la pensée ne pouvait être que raisonnable. Et ce sens premier d'« idéologie » comme science des idées s'est perdu, même si, les « idées » restent toujours en filigrane de l'idéologie. Il est intéressant de voir comment s'est fait le lien entre cette théorie de la connaissance et une certaine philosophie politique, quand finalement l'histoire fait les mots et les mots l'histoire. Destutt de Tracy et ses amis, du marquis de Condorcet à Jean-Baptiste Lamarck, ancrent leurs réflexions dans une perspective éducative. Fervents pédagogues, promoteurs des grandes écoles et écoles centrales (qui deviendront nos lycées) et figures indociles au sénat, ils se verront taxés par Napoléon, fort de son pouvoir impérial, « d'idéologues », terme chargé de tout le mépris nécessaire à sa destitution.

« L'idéologie » renaîtra avec Marx dans son ouvrage *L'idéologie allemande* (Althusser 1970 : 36) ; elle gardera une acception négative à travers la critique des philosophes post-hégéliens. Valeur d'une classe sociale, l'idéologie serait une vision fautive de la réalité, bricolage imaginaire, qui permettrait d'entretenir le pouvoir social des classes dominantes, en se référant à des valeurs universelles. Par la suite, la critique des « idéologies », étrange paradoxe, se retournera contre le marxisme lui-même... en tant qu'idéologie. Cette position a été possible parce que, dans le même temps, l'idéologie a représenté « l'ensemble des théories qui prétendent nous renseigner sur le politique et le social en s'appuyant sur une démarche de type scientifique, ou du moins une démarche se présentant comme scientifique » (Boudon 1986 : 39), aspect politisé et discrédité. Dans une telle perspective, l'idéologie va rester liée à la chose politique, et rendre compte des

grands systèmes d'organisations tels que le marxisme ou le libéralisme, marqués d'une connotation négative.

Louis Althusser se propose, parce qu'il en sent le manque, d'avancer « le projet d'une théorie de l'idéologie *en général* » (Althusser 1970 : 35) ; il étendra la notion d'idéologie pour aller dans le sens qui nous sied aujourd'hui.

« Une idéologie est un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée. Sans rentrer dans le problème des rapports d'une science à son passé (idéologique), disons que l'idéologie comme système de représentation se distingue de la science en ce que la fonction pratico-sociale l'emporte en elle sur la fonction théorique (ou fonction de connaissance) (1965 : 238-239) ».

Elle serait alors à la fois « le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (Althusser 1970 : 38) à travers « une existence matérielle » (Althusser 1970 : 41). Elle serait portée par des « actes insérés dans des *pratiques* qui sont réglées par des *rituels*, au sein de *l'existence matérielle d'un appareil idéologique*, fût-ce d'une toute petite partie de cet appareil : une petite messe dans une petite église, un enterrement, un petit match dans une société sportive, une journée de classe dans une école, une réunion ou un meeting d'un parti politique, etc » (Althusser 1970 : 44). Idéologies du quotidien si l'on peut dire, profondément ancrées, et cela pour me ravir, dans une prise en compte des sujets. « Il n'y a d'idéologie que par le sujet et pour les sujets » (Althusser 1970 : 46) dans le sens où toutes nos actions et pensées s'inscrivent dans des rituels sociaux de reconnaissance qui nous font exister dans la conscience de nous-mêmes. Pour dire finalement que toutes nos actions sont marquées d'idéologie. Je me surprends alors à sourire à cette lecture qui appuie l'idée d'une sociolinguistique du sujet inscrite dans les discours. « Les linguistes et ceux qui appellent au secours la linguistique à différentes fins, achoppent souvent sur des difficultés qui tiennent à ce qu'ils méconnaissent le jeu des effets idéologiques dans tous les discours – y compris les discours scientifiques eux-mêmes » (Althusser 1970 : 47).

La façon de penser l'idéologie chez Louis Althusser est stimulante, dans le sens où elle apparaît, dans ses soubassements marxistes, comme annonciatrice des usages qu'en feront Michel Foucault, en l'ancrant dans les discours, et Edgar Morin en s'attachant aux représentations de la réalité et en développant la sociologie des idéologies (1991). J'aime chez Edgar Morin, sa façon de nous raconter les faits du monde, j'aime sa façon d'envisager les idées, les « choses de l'esprit », organisées en une « noologie », prises dans leur vie et évolution propres et en même temps conditionnées « par les esprits / cerveaux humains qui les produisent et du point de vue des conditions culturelles de leur production » (Morin 1991 : 109 et s.). « Idée » d'ailleurs pour lui plus qu'« idéologie », qu'il entend dans son sens doctrinaire (Morin 1998). Et je pense aux liens qui me reviennent, liens de vie et d'affinité. Edgar Morin raconte combien Jacques Monod l'a amené à penser la noosphère, Jacques Monod, penseur d'un siècle d'avant, naturaliste, scientifique et humaniste en même temps. Jacques Monod est celui qui a pensé la noosphère, telle que citée par Edgar Morin (1991 : 109) : « la noosphère, pour être immatérielle, peuplée seulement de structures abstraites, présente d'étroites analogies avec la biosphère d'où elle a émergé. Une idée transmissible constitue un être autonome, doué lui-même d'émergence et de téléonomie, capable de se conserver, de croître, de gagner en complexité ». Avant que je lise Edgar Morin, nous avions écrit avec une amie des chroniques radiophoniques sur Théodore Monod et Louis Althusser, fascinées sans doute par des tentatives humaines de compréhension du monde et de quête d'absolu. Louis Althusser, « dans un chaos et une recherche systémique de la vérité, de dépression en analyse, d'enferment et cloisonnement en rage fébrile et active, griffonne, déboulonne, chiffonne et déboussole le monde » et Jacques Monod, dans le désert, « décrit, note, garde, numérote, classe mais nous

ramène à l'essentiel de notre humanité au-delà de nos vacarmes intérieurs ». Et je vois encore combien, il y a plus de dix ans, j'avais besoin d'affirmer une recherche qui se construit dans le doute et le risque.

Revenons à notre propos. D'Edgar Morin ou de Michel Foucault, il me faut garder cette idée essentielle que les idées s'inscrivent dans leurs contextes historiques pour ensuite les dépasser. Edgar Morin, comme en poésie, évoque les « évolutions noosphériques » (Morin, 1991 : 151).

« Bien qu'il y ait eu depuis la préhistoire une très grande mortalité de mythes, de génies, de dieux et d'idées, certains êtres noologiques, apparus sans doute avec les débuts de l'humanité, continuent à vivre, y compris dans le monde urbain moderne, comme spectres, « doubles », esprits des morts, fantômes. Les grands types noologiques n'ont pas disparu. Certains même manifestent une grande vitalité » (Morin, 1991 : 151).

Il s'agit dans l'analyse de discours, si l'on considère que les idéologies, les idées en circulation s'inscrivent dans les discours d'en saisir leurs origines et leur relation au temps (et aux discours antérieurs), donc de considérer leur *historicité*. Et si Louis Althusser affirme que « l'idéologie n'a pas d'histoire » (1970 : 37), c'est pour mieux en montrer le sens positif ou comme pour mieux l'inscrire comme éternelle, c'est-à-dire comme « omniprésente, transhistorique, donc immuable en sa forme dans toute l'étendue de l'histoire ». Ainsi, il nous faut saisir les discours dans leur discontinuité mais aussi récurrence historique, en comprendre « les conditions de leur existence, en fixer au plus juste les limites, établir les corrélations avec les autres énoncés » (Foucault 1969 : 42 et s.). Cette historicité nous échappe en partie, dans le sens où les sociétés se transforment non pas simplement d'un point de vue technique et économique mais parce qu'elles sont « l'action d'une figure du sujet » (Touraine 2000 : 173). Il serait alors présomptueux, face à la complexité des actions des sujets, de pouvoir saisir dans une totalité et une objectivité comment un savoir peut se constituer à une époque et en un lieu déterminé.

Espaces discursifs, rapports de pouvoir et hégémonie

L'idéologie est donc au cœur de mes analyses de discours, elle est entre *idée* et *logos*. Les idées nous servent à interpréter le réel et se construisent dans les discours. L'idéologie serait les idées, croyances, représentations qui circulent *à travers des discours*. Mais pour la différencier du jugement ou de l'opinion, je dirais qu'elle s'organise en systèmes de pensée, se structure et se diffuse dans des *espaces discursifs* (Heller 2002), en jouant des rapports de pouvoir, pouvant alors (ou pas) s'inscrire dans le champ politique. En ce sens, les espaces discursifs naissent d'une thématization idéologique, telle que *la francophonie canadienne, la violence verbale, les couples mixtes franco-arabes* pour ce qui est de certains de mes projets de recherche ; thématization idéologique qui se décline en différents discours complémentaires ou antagonistes, liés dans un principe de *discontinuité* (Foucault 1971 : 54-55) (quels sont les différentes idées et discours donc sur la *francophonie canadienne*, sur la *violence verbale* ?). *Espace discursif*, notion que l'on peut rapprocher de celle de *formation discursive*¹²³, initiée par Foucault (1969 : 52-53) et reprise par Michel Pêcheux (Haroche, Henry et Pêcheux 1971), déterminée dans « ses frontières par celles posées par le chercheur et spécifiées historiquement » (Maingueneau 2005 : 73). Ainsi, un discours donné est constitutif des objets et idéologies antérieures, idéologies portées par les discours hégémoniques. Au sens où pour Michel Foucault un discours est « constitué par l'ensemble de tous les énoncés effectifs dans leur dispersion d'événements et dans l'instance qui est propre à chacun » (1994, I : 705). Ou dit autrement, il y a « les discours qui sont l'origine d'un certain nombre d'actes nouveaux de paroles qui les reprennent, les transforment ou parlent d'eux, bref, les discours qui,

¹²³ Pour une synthèse sur la question voir Guilhaumou 2005.

indéfiniment, par-delà leur formulation, *sont dits*, restent dits, et sont encore à dire » (Foucault 1971 : 24).

Les différents discours qui articulent un espace discursif entretiennent entre eux des rapports de temporalité (un discours va supplanter, sans toutefois l'effacer complètement, un plus antérieur), de légitimité (quel discours devient à un moment donné dominant, entendu et reproduit et avec quelles conséquences pour qui ?), de pouvoir (quels intérêts politiques ont les acteurs sociaux à entretenir certains discours ?). De cette façon, tout acteur social, producteur d'un discours idéologique et produit par lui, s'inscrit (ou pas) dans un discours constitutif d'un espace discursif et, éventuellement, à travers les discours pré-existants. Il participe à la circulation des discours dans le champ social à des fins qui lui appartiennent, qu'elles soient sociales, économiques, politiques voire personnelles. Les prises de position de chacun dans l'espace discursif considéré relèvent donc d'intérêts différents reliés à des trajectoires de vie et à des ressources matérielles et symboliques à chaque fois particulières (pourquoi je développe certaines idées à propos de telle thématique ?).

Si certains discours sont mieux reconnus, entendus et répandus que d'autres, s'ils s'affirment comme *hégémoniques*¹²⁴ (étymologiquement entre autorité et légitimité), c'est sans doute parce qu'ils rencontrent des préoccupations historico-sociales en émergence, parce qu'ils servent la construction du pouvoir étatique et national (l'ordre institutionnel) et parce qu'ils s'imposent par la légitimité des acteurs qui les produisent. J'essaie de comprendre ce qui favorise la construction des idéologies (au sens où je viens de le circonscrire) inscrites dans les discours. Il me semble alors fondamental, et ce sera un axe récurrent de mes questionnements, de chercher à comprendre ce qui pousse les acteurs sociaux à adhérer à certaines valeurs. En bref, il s'agit toujours de comprendre quels *intérêts*, matériels et symboliques, ont les sujets à faire ce qu'ils font, à produire les discours qu'ils produisent. Ce que Louis Althusser appelle la *fonction pratico-sociale*.

Et confrontée à l'analyse des données, aux récits, interactions, documents ou aux observations de terrain, constitutifs d'espaces discursifs, j'aime à affirmer que les acteurs ne sauraient se réduire à un déterminisme social, pris dans des *habitus* au sens donné par Pierre Bourdieu. Les motivations de chacun sont conditionnées de façon complexe, par les représentations culturelles et historiques, les facteurs sociaux et économiques, les visées et enchevêtrements personnels et intimes. Les acteurs sociaux peuvent affirmer et asseoir un certain pouvoir, c'est-à-dire la capacité d'imposer leur volonté et leurs idées aux autres, en participant aux discours dominants et qu'ils entretiennent. La compréhension des mécanismes sociaux par lequel le pouvoir s'exerce à travers les discours dominants permet alors « d'étudier avec profit comment se constitue l'hégémonie » (Smart 1989 : 180). Le pouvoir et les discours dominants, je l'ai dit, sont construits par la légitimité des porteurs de discours, par les enjeux politiques et par les contextes sociaux-historiques ou, dit autrement, par la force pure (maintien de l'ordre social établi), le statut et la maîtrise des ressources, l'imaginaire. De cette façon, et si l'on suit Michel Foucault, le pouvoir et les discours qui le portent, n'est pas seulement le fait de l'État. La modernité s'est construite par la mise en place de dispositifs de domination, les institutions, de l'école à l'entreprise, qui traversent la société toute entière et qu'entretiennent les acteurs sociaux. « Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault 1971 : 12)

¹²⁴ Le concept d'hégémonie chez Gramsci (1975) renvoie essentiellement à la nature et aux mécanismes de la domination bourgeoise dans les sociétés capitalistes. La domination de certains discours, au-delà du pouvoir réel ou symbolique des locuteurs qui les émettent, dépend aussi des relations médiatiques, des enjeux politiques voire des situations mondiales et historiques.

Les discours sont donc portés par les acteurs sociaux. Ils rendent compte, dans une perspective de sémiotique sociale, d'une « construction de sens » (*meaning making*) (Halliday 1978) à lire et à saisir dans sa globalité. Partie prenante dans une construction multimodale (visuelle, verbale, graphique) des interactions et des changements en jeu dans l'espace urbain, les ressources disponibles, matérielles ou symboliques, sont alors à juger dans leur dynamique, leur temporalité éphémère, emblèmes d'un paysage sémiotique (*semiotic landscape*) (Kress et van Leeuwen 1996), artefacts multiples, signifiants de l'événement. *L'événement* (Hymes 1974, Heller 1995, Bensa et Fassin 2002) renvoie à un moment d'interaction sociale précis qui s'inscrit dans un contexte spatial et temporel déterminé et qui réunit un ensemble d'acteurs spécifiques. L'événement représente un moment particulier dans une série d'actions du même type ; il est construit sur l'expérience et reconnaissable comme tel par les membres d'une communauté partageant les mêmes valeurs et pratiques culturelles. Les interactions et les interactants sont donc pris dans une multitude de liens et de relations qui participent de l'élaboration interactionnelle, au-delà des routines et des contraintes conversationnelles. Ainsi, l'interaction sociale, qui se déroule dans un cadre événementiel particulier, repose sur un nombre de pratiques sociales ritualisées qui rendent compte des intérêts des acteurs et de leurs expériences, en écho avec d'autres interactions antérieures du même type. Les espaces discursifs se rattachent aux *événements discursifs*, moments historiques d'émergence d'un discours, qui prennent sens et réalité à travers les interactions, les documents et mises en scène relatifs à moment particulier.

« L'événement n'est ni substance ni accident, ni qualité, ni processus. [...] Il a son lieu et il consiste dans la relation, la coexistence, la dispersion, le recouplement, l'accumulation, la sélection d'éléments matériels » (Foucault 1971 : 59).

Ainsi, nous avons vu que chaque moment de violence verbale, donc chaque montée en tension, s'inscrivait dans un cadre singulier avec des acteurs investis de leur rôle, et déterminant les actes violents. La violence entre enseignants et élèves se joue à des moments institutionnels et événementiels particuliers de conflit, heure, matière, déclencheur de conflit ; les slogans contre les hommes politiques (Corpus Fracchiola et Moïse 2006), « Chirac, patron des enfoirés », « Jeu de mains, jeu de Villepin », ont pris leur force et leur sens lors des dernières manifestations d'avril 2006 contre le Contrat Première Embauche¹²⁵ (Moïse avec Fracchiolla 2009f).

Face aux événements et au champ complexe des discours qui structurent l'événement, il s'agit ici de voir ce qui fait « circulation » par la pratique du discours rapporté d'abord (Rosier 1999) mais aussi par une pratique sociale. On peut dans un premier temps considérer que nous sommes dans une approche « pragmatique ou matérialiste posant la nécessaire primauté d'un discours à citer, c'est-à-dire qu'il y aurait nécessité pour avoir du discours rapporté d'un discours antérieur que l'on cite, que l'on résume, reformule voire trahit » (Rosier 2005 : 157) mais par la suite il faut chercher à savoir d'où vient cette nécessité à reproduire. « Il faudrait étudier les symbioses, ruptures, transmutations, métamorphoses noosphériques ; il faudrait étudier les migrations et les épidémies d'idées ; il faudrait étudier enfin leurs sénescences, leurs résurrections, leurs morts définitives » (Morin 1991 : 152). Ce que je tente de faire... Qu'est-ce qui se voit alors reproduit dans les discours cités lors de la manifestation contre le Contrat Première Embauche et pourquoi (Moïse avec Fracchiolla 2009f) ? Qu'est-ce qui est de l'ordre des pensées dominantes en œuvre sur la violence à l'école (Moïse avec Auger, Fillol et Lopez 2003c) ? Quels sont les discours sur

¹²⁵ En France, le contrat première embauche (CPE) était un type de contrat de travail à destination des moins de 26 ans, notamment assorti d'une « période de consolidation » de deux ans durant laquelle l'employeur pouvait rompre le contrat sans en donner le motif. La vive opposition et la contestation de la jeunesse ont fait reculer le pouvoir exécutif. Après la promesse de Jacques Chirac que des modifications seront effectuées, le Premier ministre Dominique de Villepin propose de retirer le projet de loi.

la francophonie (Moïse 2003a) ? Quelle est la vision du Canada francophone et du Canada à donner à voir en France (Moïse avec Budach et Duchêne 2007b) ?

À travers la circulation des discours, c'est le dialogisme qui est questionné comme l'a montré Nathalie Auger dans la façon d'évoquer la violence scolaire dans la presse nationale et régionale (Auger 2007). Tout discours renvoie à des discours précédents, soit de manière implicite (thématique par exemple), soit de manière explicite grâce à des marques linguistiques qui nous permettent de reconstruire cet/ces autre(s) discours (discours rapporté, citations, reprises ou polyphonie plus discrète parfois). Dans la manifestation d'avril 2006 (Moïse avec Fracchiolla 2009f), une pancarte intitulée « Les vrais casseurs », montrant trois photos respectivement de Nicolas Sarkozy (sur la gauche) « Karsherator », de Jacques Chirac au milieu « Super menteur », et de Dominique de Villepin « Villepintator ». On peut noter l'utilisation de plusieurs références en faisceau de sens par les renvois récurrents à une filmographie de science-fiction actuelle opposant le bien et le mal (*Superman*, *Terminator*, *La guerre des étoiles*). Ces références permettent de figurer de manière spécifique l'affrontement entre les forces du bien et du mal : les hommes politiques sont représentés, sous forme de marionnettes, comme autant d'anti-héros, vieillissants, ambitieux, et ayant « basculé » du côté du mal, avec une identification déclarée du pouvoir à la figure de « l'Empereur » et de Dark Vador, dans l'ensemble de la saga de *La guerre des étoiles* ; et, par jeu de miroir, l'association des « jeunes » et des manifestants aux bons « Jedi », redresseurs de torts et garants du Bien dans l'Univers. Cette stratification synchronique des discours circulant s'élabore également à travers les néologismes de noms « Karsherator » (Sarkozy) et « Villepintator » (Villepin), lesquels néologismes jouent également sur les mots. *Karsher* est ici un terme repris en focalisation d'une phrase prononcée par Nicolas Sarkozy pendant des violences urbaines et lors de sa visite dans une cité d'Argenteuil, quelques mois auparavant, le 5 novembre 2005 : « Vous avez assez de cette bande de racailles ? Eh bien, on va vous en débarrasser ». C'était alors après sa promesse de la Courneuve le 20 juin 2005 de « nettoyer au Kärcher la cité des 4000 », expression violente, ressentie comme telle, et reprise comme telle que l'on retrouve encore sur une pancarte à travers le mot valise autour de Sarkozy, racaille et kärcher : « Nettoyons la France de la Sarkaille ». Ainsi, si Nicolas Sarkozy est relégué en une 3^e personne, se trouvant en effet ici, délocuté et donc tenu pour peu, (Karsherator=Karsher a tort), Dominique de Villepin est lui en revanche apostrophé directement (Villepintator=Villepin t'as tort), dans une forme d'injonction, inversant les rapports de pouvoir.

J'ai également étudié le dialogisme dans la violence verbale au travers de discours constitués d'une part de la parole des principaux acteurs (enseignants, élèves, acteurs sociaux) sur la situation parfois conflictuelle qu'ils vivent quotidiennement, et d'autre part de discours en « acte » en classe (Moïse, Auger, Fillol et Lopez 2003c). On obtient donc un « croisement » des paroles des uns et des autres qui permet de bien distinguer les représentations de la situation (sous la forme d'entretiens avec les différents acteurs) et les interactions effectives qui se produisent et qu'analyse le chercheur. Quand on étudie ces différents discours, on remarque que la situation est souvent vécue comme antagonique par les locuteurs et que cet antagonisme est fréquemment attribué en général à l'autre, celui qui n'est pas du groupe d'appartenance (l'élève s'il s'agit de l'enseignant, l'enseignant s'il s'agit de l'élève, et ainsi de suite). Dans les corpus (Moïse avec Auger 2001), on peut signaler une forme énonciative récurrente, dialogique : la métaphorisation animale ou surnaturelle qui vise à nier l'autre en lui refusant les attributs propres à l'humain (qui est une forme caractéristique de la stigmatisation dans les travaux de Françoise Héritier 1996, 1999).

Analyse d'un événement et circulation des discours : la foire de Montpellier¹²⁶

Les changements amorcés face aux effets de la mondialisation – libre entreprise, privatisation des investissements, mises en réseaux, développement des nouvelles technologies - entraînent des bouleversements idéologiques et incitent à revisiter les idées même de nation, de rapport entre les langues (français/anglais notamment), de liens hégémoniques minorité/majorité. Les minorités francophones du Canada, dans les années 70, s'appuyaient sur une représentation politique, ethnique et territoriale de la nation, affirmant leur autonomie par le biais de l'État et la mainmise sur certaines institutions, particulièrement celles valorisant l'homogénéité linguistique. Aujourd'hui, elles tentent de garder la force du réseau francophone, tout en s'adaptant à la disparition des ressources anciennes (industrie lourde et pêche par exemple), au libéralisme, aux conditions du marché, à l'internationalisation. Il s'agit alors, à travers la circulation de biens et de services, de tenter de passer d'une économie primaire à celle du savoir et des services et, de fait, de valoriser à la fois le bilinguisme et des variétés de français comme ressource authentique (Moïse avec McLaughin et White 2006b).

Dans une démarche ethnographique, je tente d'analyser comment aujourd'hui les minorités francophones canadiennes, au sein du Canada, se donnent à voir, se définissent et sont redéfinies, notamment en Europe. Pour ce faire, avec six collègues, nous avons mené des observations ethnographiques en 2005 au sein de manifestations culturelles acadiennes, des festivals notamment (*Nuits acadiennes* à Paris, *Festival Interceltique* à Lorient), et sur deux sites marchands en France ayant pour invité d'honneur le Canada, la foire internationale de Montpellier en octobre et le marché de Noël à Montbéliard en décembre. Les analyses que nous avons faites nous ont permis de rendre compte de plusieurs lectures des échanges transnationaux Canada/France et des liens entre les différents sites observés. Ces échanges, qui servent les intérêts des acteurs sociaux, façonnent, autour de biens artistiques et de biens de consommation, une image du Canada (et particulièrement du Canada français) en tension entre une vision « authentique », qui le rattache à un territoire et une culture traditionnelle locale, et une autre tournée vers une postmodernité mondialisée qui, notamment, mène à la création de nouvelles significations issues de la circulation d'objets et de personnes sur un marché mondial. Il s'agira d'explicitier ici comment j'essaie d'appréhender ces transformations, ces représentations et cette mouvance, comment finalement je tente de faire une sociolinguistique multisites (quand nous nous efforçons de « suivre » les biens et acteurs d'un site ethnographique à un autre) en lien avec les changements actuels. La question est la suivante : comment saisir les processus de transformation sociale dans un contexte de mouvance et de circulation ? À partir des foires et marchés de Noël en France, je verrai comment les notions d'*espace discursif*, de « ressources » symboliques et matérielles, de *liens* et *trajectoires* et de *rapports de pouvoir* me permettent de questionner la construction d'un Canada transnational francophone. Ces catégories analytiques, pertinentes dans la compréhension de processus sociaux, sont alors modalisables et reproductibles dans d'autres contextes minoritaires. Il s'agit de voir ici comment une image est mobilisée par les acteurs sociaux, dans leurs discours et à travers leurs produits, pour construire et donner à voir une certaine définition du Canada francophone.

Je prends pour points de départ deux événements de foire commerciale dans lesquels le Canada était « invité d'honneur » : la Foire internationale de Montpellier (du 9 au 14 octobre 2005) et Les lumières de Noël de Montbéliard (du 13 au 17 décembre 2005). Dans chacun d'eux, une partie de l'espace d'exposition était mise en scène autour du thème canadien (exposition sur l'histoire du Canada, paysage hivernal, tipi amérindien, cabane à sucre, etc.) et consacrée à des produits

¹²⁶ Cette réflexion a été menée avec Gabrielle Budach et Emmanuel Kahn, participant aux différents terrains

en lien avec le Canada. Suivre les discours, les acteurs et les produits m'a permis d'identifier non seulement les liens entre les deux événements – le développement des rapports de pouvoir, par exemple - mais aussi de découvrir d'autres acteurs et enjeux en France, par exemple à Arles où nous avons poursuivi le « terrain » en 2007 autour du salon des santonniers. Grâce à la partie de l'équipe située au Canada, cette démarche m'a aussi conduit à suivre les liens vers l'Ontario et le Québec ; nous avons pu ainsi saisir plus pleinement les processus qui façonnent la définition du Canada, tels qu'ils se jouent à la fois ici et là-bas (Moïse avec Budach 2008b).

L'espace discursif du Canada thématized autour du bison

Le choix du thème de cette analyse peut paraître léger. J'ai ailleurs (Moïse 1999a, 2004b) exposé la synthèse historicisée des espaces discursifs de la francophonie canadienne, travail qui pourrait sembler plus pertinent et congruent. Mais c'est en prenant des éléments représentatifs et symboliques que l'on voit comment se construisent les discours. Celui mondialisant de la francophonie canadienne est largement modelé par des paramètres économiques et matériels, loin des préoccupations idéalisées des années 70.

Sous forme d'exemple, il est intéressant de saisir le Canada, thématized autour du bison, au sein de l'espace discursif sur le Canada et la francophonie canadienne, image récurrente pendant l'événement de la foire. Lors de la foire de Montpellier, l'éleveur de bison Johnny Ravi tenait un restaurant avec au menu cette viande, et en vendait sur les stands à travers des produits dérivés. Le thème du bison était présent dans les discours émis sur la foire par les acteurs sociaux eux-mêmes, vendeurs et clients, mais aussi, et c'est là l'intérêt d'une approche multimodale, dans les différentes formes d'*entextualisation* (Bauman et Briggs 2005), que ce soit les panneaux, les descriptions de produits, le menu du restaurant, le set de table, etc. L'entextualisation représente les formes d'actualisations contextuelles concrètes, à travers lesquelles les symboles, comme le bison, apparaissent. Une notion utile pour analyser l'entextualisation est celle du *genre*. La notion de *genre* a été introduite par Michaël Bakhtine (1978) afin de distinguer différents types de textes littéraires, tels que le roman, le sonnet ou la ballade. Par la suite, la notion a été adaptée à d'autres types de discours médiatiques ou professionnels (Fiske 1987, van Leeuwen 1993). Plus récemment, *genres* au pluriel a été compris comme des façons d'agir et des tentatives d'organiser des réseaux de pratiques sociales (Fairclough 2003). Les symboles sont imbriqués dans diverses manifestations matérielles concrètes (« *artefacts* ») qui peuvent être groupées sous différents genres présents à la foire. Ceux-ci sont liés à l'activité économique et comprennent plusieurs types d'inscriptions multimodales (par exemple des panneaux, des drapeaux, des descriptions de produits, des récits historiques ou actuels au sujet des pratiques culturelles des Amérindiens, un menu de restaurant comme guide d'une expérience alimentaire *in situ*, etc). Ces supports appartiennent à des pratiques culturelles spécifiques et renvoient à des valeurs symboliques plurielles ; ils peuvent ainsi être lus de manière multiple ou bien même contradictoire. Néanmoins, certains genres offrent des formes de lecture (voire d'interprétation) privilégiées dépendamment du contexte dans lequel ils sont produits et reçus. Cette perspective rejoint la définition de Bauman qui considère le genre comme « conventionalised orienting frameworks for the production, reception, and circulation of discourse » (Bauman 2003: 2). Je vais m'attacher surtout aux propos tenus par les acteurs mais je verrai combien les artefacts, tels qu'ils se déclinent, participent aussi des *discours* et des rapports de pouvoir entre les acteurs sociaux.

Nous¹²⁷ avons pu identifier trois types de discours distincts qui constituent l'espace discursif sur le Canada, thématized autour du bison : le discours des pionniers, le discours de l'authenticité et le discours de l'exotisme. Le thème du bison, actualisé dans les différents discours, qui devrait construire davantage une idée du Canada des plaines, dans une dimension nationale unifiée

127 Suite à la réflexion menée avec Gabriele Budach et Emmanuel Kahn

et fédérale, va servir l'image de la francophonie canadienne. Sur les foires, la confusion règne visuellement entre Canada et Québec et, pour un public français, l'un et l'autre ne font qu'un. La langue parlée aux kiosques est le français, les drapeaux sont québécois tout comme les vendeurs. Si le Canada existe, il est français.

Le premier type de discours, le *discours des pionniers*, apparaît à différentes reprises. Comme nous l'avons montré (Moïse avec Budach et Duchêne 2007b), une jeune Québécoise (Florence de l'entretien cité plus bas), interviewée par Mary et Gabriele lors de la foire de Montpellier, marchande de liqueurs aux fruits des bois, active ce discours, pour le déconstruire, et présente une réappropriation de « grands récits coloniaux » qui réinvestit les images stéréotypées de l'Ouest, tels que le cow-boy, les grandes plaines etc.

F : (...) les bisons c'est vrai qu'on retrouve dans l'Ouest / dans l'Ouest canadien

M : c'est quoi en fait l'affaire du bison / c'est euh / ça représente quoi ?

F : ben le bison était un animal extrêmement répandu dans l'Ouest Canadien / comme dans l'Ouest

G : dans l'Ouest américain

F : dans l'ouest américain et qui a été disséminé euh / c'est quoi au 19^e / en dix huit cent et quelque avec la conquête de l'Ouest / ça a été chassé euh pour la peau / donc il y a eu de très / très gros massacres et là tout doucement il y a une réimplantation / il y a des élevages qui se font parce que c'est une viande de très bonne qualité / qui est très maigre et on associe inévitablement le bison avec les cow-boys / les indiens / les plaines / les grands espaces X

G : au niveau marketing c'est facile à vendre / ça se vend bien ?

F : euh / de ce qu'on nous a dit au stand oui / oui / mais c'est pas typique de / du Québec par exemple / c'est pas une viande qu'ils consomment régulièrement comme le bœuf ou la volaille

G : en fait c'est très régional canadien mais canadien de l'Ouest

F : ouais / exactement / ouais

Florence affirme par sa prise de parole que cette vision correspond à un découpage du territoire canadien en deux parties, l'une à l'Ouest anglophone (les bisons sont dans l'Ouest canadien et américain), et l'autre à l'Est francophone (le bison n'est pas typique du Québec). Cette idée se base sur une politique alimentée par une certaine historiographie coloniale dans la continuité d'une idée du nationalisme québécois, celle qui consiste à réifier des frontières nationales entre le Québec et le reste de la confédération canadienne. Pour Florence, le lien avec cette histoire légitime et la représentation qu'elle se fait du Canada est signifiée par la vente d'un tel produit, le bison. Mais son inconfort vient du fait que ce n'est pas le Canada qu'elle aimerait voir mis en scène. Pour elle, il s'agirait d'être représentatif des sous-espaces du Canada, en particulier du Québec, ce que le discours des pionniers offre difficilement à son avis, malgré l'image qu'en donne la foire. Parce que parler du Canada pour les uns implique parler du Québec et pas pour les autres, en tout cas explicitement, elle se trouve confrontée à l'élaboration du discours de Johnny Ravi, le producteur de bison, qui effectue, plus ou moins consciemment, un glissement entre le Québec et le Canada pour mieux vendre son produit à des clients français. Et même si elle voudrait développer un discours sur la francophonie canadienne axée sur le Québec, Florence reproduit les images stéréotypées de l'Ouest canadien qui entretiennent la mythologie française du nouveau Monde. Par là-même, elle participe de la construction d'une vision d'un certain Canada fait de croyances stéréotypées des Français, croyances « inventées » à partir de l'époque des Lumières et des récits d'explorateurs vers l'Ouest. Cette vision du Canada s'inscrit dans une longue tradition mais se voit là reprise dans une dimension française.

Le deuxième type de discours fait appel à la dimension « authentique » du produit. *L'authenticité* telle que je la conçois ne s'appuie pas seulement sur des événements ou faits conformes à une vérité expertisable et historique, mais elle est « émergente » (Cohen 1988 : 379), c'est-à-dire qu'elle s'invente pour créer tradition et sens social auxquels adhèrent faiseurs et consommateurs ou, dans d'autres circonstances, les touristes. Elle est ainsi négociable, co-construite, dans une sorte de connivence entendue, forte de croyances à partager, d'émotion et de complicité (Brown 1999) entre les acheteurs (ou touristes) et les marchands. La mise en scène des produits « authentiques » repose alors sur une construction d'images valorisées, qui permet de créer un lien de mémoire et d'histoire, façon de rendre vivant un passé à travers discours, objets et pratiques. Éléments choisis, mythifiés, emblématisés au détriment d'autres délaissés, qui façonnent représentations et identité. Les objets estampillés d'un label « authentique » sont alors dans un rapport essentiel de sens entre passé et présent, îlot préservé de cohérence historique et de simplicité invoquées, pour inventer la tradition (Hobsbawm et Ranger 1992). Les faits « authentiques » recréent une identité de groupe, dans la valorisation et la réappropriation d'une culture qui, sans être pour autant dévalorisée par sa valeur monnayable, pourra être appréciée à la hauteur du prix de sa mise en vente, c'est-à-dire à travers sa marchandisation (Faure 2003). La valorisation de l'authenticité, au-delà d'une reconnaissance du groupe, sert donc aussi une plus-value à visée économique et marchande, comme c'est le cas pour le bison.

Un « artefact » qui nous intéresse pour le discours de l'authenticité montre le bison comme élément du logo sur un paquet de canneberge, bison qui renvoie au distributeur du produit en France, implanté vers Dijon. La création de logo s'inscrit dans une pratique de « *branding* » (marquage), pratique de commercialisation qui cherche à donner au produit, par son identification, une légitimité et une identité propre, ici par le biais de son authenticité prétendue. Le choix du bison accompagné du mot « tipi » relève d'images stéréotypées sur le Canada faisant référence aux Amérindiens et au romantisme autour de la conquête de l'Ouest. Ces ressources sémiotiques sont mobilisées pour fournir aux produits une valeur ajoutée, qu'ils acquièrent dès lors qu'ils sont perçus comme authentiquement canadiens.

Cette « authenticité » concourt en effet de la valeur ajoutée du produit au même titre que d'autres arguments de vente tels que les références à la qualité du produit, à ses origines et ses conditions de production, notamment la référence à l'écologie. Le menu présenté au restaurant insiste sur la qualité de la viande pour rassurer le consommateur à une époque qui connaît toutes sortes de scandales autour de la qualité des aliments. Sur le menu encore, la photo d'un bison dans la nature assure au consommateur que l'élevage est conforme aux standards d'une agriculture saine. En contexte français, cette idéologie s'inscrit dans une idée bien identifiée, celle sur les « produits de terroir » auxquels le consommateur français attribue une série de qualités déterminées et reconnues, et que le producteur essaie ici de cibler. De plus, la viande de bison est décrite comme étant (17 %) moins grasse que celle de bœuf ce qui pourrait convaincre des clients, soucieux d'une alimentation saine et diététique.

Ainsi les origines locales et nationales des produits sont mercantilisées comme autant d'arguments de vente dans le contexte d'un marché agro-alimentaire mondialisé. De la même façon, en contexte français, le français québécois des vendeurs est réifié comme objet à vendre, comme packaging garantissant l'authenticité des produits, raison pour laquelle certains entrepreneurs présents sur la foire sélectionnent exclusivement des Québécois comme vendeurs. Ce discours s'articule avec le suivant qui mise non pas sur l'authenticité des produits, sur leur essence canadienne, mais sur l'authenticité de l'expérience, son exotisme. Dans ce cadre, les interactions en parler québécois sont conçues comme autant d'éléments qui construisent l'expérience d'achat vécue par le consommateur, le parler québécois étant perçu comme authentique et exotique.

Le troisième type de discours fait référence à l'originalité et à l'*exotisme*. Le fait de manger du bison est vécu comme une expérience unique ; tout le menu proposé au restaurant est tourné autour d'un repas canadien, de la bière au café « canadien » avec sirop d'érable, du bison au dessert à la glace vanille avec canneberges. Le client n'est pas seulement consommateur, il est découvreur, non pas spectateur mais acteur. Le restaurant en jeu dans l'espace de la foire est une mise en scène de la réalité (Goffman 1973 ([2000]), *une performance*, mue, d'une part, par les intérêts des agents metteurs en scène et qui s'inscrit, d'autre part, dans un nombre de règles conventionnelles dont les acteurs cherchent à se servir pour accomplir leurs buts. Une forme de performance sur la foire est donc celle du restaurant « l'Auberge des trappeurs » qui cherche à inventer une expérience du Canada en français véritable, originale et exotique en vendant, entre autres, des plats à base de bison.

De sa table, le visiteur découvre différents textes et images évoquant le bison, animal et plat prêt à consommer. Intégré dans différents genres, il apparaît comme objet de signalisation, comme photo sur le menu et les produits de consommation, ou imbriqué textuellement dans de l'information diversifiée pour le consommateur. Deux genres attirent l'attention du visiteur / chercheur de la foire. Ce sont les panneaux de signalisation délimitant l'espace de l'Auberge, et le menu mettant à disposition un ensemble d'informations pour le consommateur. Les panneaux d'indication représentent le bison sous deux formes, la première, image figurative, est un panneau rectangulaire avec une image de bison noir sur un fond blanc. La deuxième, dans un rapport intertextuel est l'imitation du signe apparemment connu, qui représente un kangourou australien traversant la rue (kangourou noir sur fond jaune). Sur ce signe qui provient du contexte australien et qui a été reproduit d'innombrables fois comme souvenir touristique, le bison apparaît comme danger routier – chose assez peu probable au Canada de nos jours – et s'inscrit, en même temps, dans un genre discursif spécifique qui est celui du tourisme comme événement de vente globalisé. Le menu qui est offert aux clients sous forme de set de table contient un mélange hétérogène de genres et crée ainsi une toile discursive assez originale. Il inclut des images et de l'écriture stylisée transmettant différents types d'informations au consommateur. D'abord les blocs d'écriture donnent les noms et la description des plats, tels que « Trappeur » ou « L'Indien », et le prix du repas. Le logo de « Planète Bison » (bison et tipi), que l'on connaît déjà à partir de l'emballage des canneberges, réapparaît et permet l'identification de cette entreprise comme fournisseur des produits servis, surtout ceux composés de la viande de bison. Ce qui n'apparaît pas, c'est le fait que « Planète Bison » est en même temps propriétaire du restaurant, deuxième source de revenus sur place. Puisant dans des références sémiotiques multiples le restaurant est un site de reproduction culturelle que Coupland, Garrett & Bishop caractériseraient comme : « a set of constantly re-enacted discursive forms, with each performance orienting both to its precursors and to its new local context » (2005: 202).

Au-delà de ce qu'ils nous apprennent sur les différentes stratégies de vente du bison et du Canada, ces discours nous renseignent sur les images du Canada construites dans ces événements discursifs que sont les foires de Montpellier et Montbéliard. Dans un espace français hexagonal, le Canada de l'Ouest avec tous ses emblèmes (Amérindiens, pionniers, espaces) se voit réutilisé dans une francophonie englobante et québécoise où se mêlent, dans une confusion territoriale, bison et sirop d'érable, drapeaux canadien et québécois, absence de l'anglais et parler québécois. Cet espace discursif sur un Canada francophone, « inventé » en France, en vient ensuite à s'imposer de façon hégémonique au sein de l'événement considéré, la foire. Pour mieux comprendre cet état de faits, il faut regarder aussi les ressources en jeu, les liens et les luttes de pouvoir entre acteurs sociaux qui permettent d'asseoir la domination d'une telle vision.

Tout acteur social, producteur d'un discours idéologique (par exemple autour du bison) et produit par lui, s'inscrit (ou pas) dans un espace discursif (la francophonie canadienne) et, éventuellement, se positionne par rapport à des idéologies pré-existantes (les différentes façons d'imaginer la francophonie canadienne). Il participe à la circulation des discours dans le champ social à des fins qui lui appartiennent, qu'elles soient sociales, économiques, politiques voire personnelles. Les prises de position de chacun dans l'espace discursif considéré (la francophone canadienne ici) relèvent d'intérêts différents reliés à des ressources matérielles et symboliques, et à des trajectoires de vie et à des identités chaque fois particulières.

Les ressources matérielles ou symboliques représentent ce que l'acteur social possède au moment où il parle / agit et qu'il va mobiliser pour parvenir à ses fins. Pour Johnny Ravi, producteur de viande, propriétaire du restaurant « À l'auberge des trappeurs » et vendeur sur les foires, la ressource essentielle est donc le bison. Le troupeau qu'il possède à Dijon, plus qu'une matière première, est un investissement commercial, une image de marque pour la vente de viande qui provient du Canada. Il fait alors de cette ressource matérielle, son troupeau, une ressource symbolique pour de meilleures ventes. Cette ressource lui permet aussi de servir les trois discours évoqués ; son troupeau, par son origine, est emblème d'un Canada des plaines et par sa vie en plein air, il est gage de bonne qualité. Même si au bout du compte, ce n'est pas cette viande que Johnny Ravi vend effectivement, mais celle qu'il importe car moins chère.

J : ouais/ à côté de Dijon oui / on a 60 bisons et c'est des bisons qui sont arrivés par avion (...) donc aujourd'hui on est à la tête de 60 bêtes mais j'allais dire on fait 99 % de viande d'import hein

C : ah/ oui/ quel est l'intérêt d'avoir ces bêtes alors ?

J : une vitrine simplement

C : ah/ c'est vrai ?

G : les gens qui viennent qui X

J : ouais/ les gens qui viennent donc ça nous permet aussi de dire dans les centres commerciaux qu'on est producteur donc qu'on peut parler de l'élevage du bison

C : mm

J : mais en précisant que la viande de bison qu'on leur propose est d'origine Canada

C : oui

J : on arrive dans un centre commercial/ bon on est éleveur de bisons voilà comment ça s'élève bon et puis les gens posent des questions/ on leur donne une carte puis ils viennent visiter notre élevage/ ils achètent de la viande sur place/ pour nous c'est super important [...] mais c'est plus rentable de / de/ enfin c'est plus rentable de faire venir les viandes du Canada / c'est malheureux à dire mais ça coûte plus cher de produire en France que de faire venir la viande de l'étranger / c'est aujourd'hui ce qui se passe dans beaucoup de/ beaucoup de domaines en France tout est cher

Mais dans un contexte mondialisé, les mobilités, les liens et les réseaux des acteurs, comme je l'ai dit sont particulièrement signifiants. Les liens entre acteurs jouent un rôle dans la construction des discours, par des effets de connivence, de reconnaissance et de solidarité voire, à l'opposé, de tension ou de rupture. Être partie prenante d'un discours commun participe de la valorisation de soi et de son inscription sociale. On peut coupler la notion de *lien* (social) avec celui de *réseau* qui s'est imposé en sciences sociales dans les années 70-80¹²⁸. Pour accéder aux ressources et asseoir sa légitimité, Johnny Ravi s'appuie sur des *liens de filiation* d'une part,

128 Voir le chapitre « Le sujet et la mondialisation »

son père et ses frères, et sur des alliances économiques d'autre part, autrement dit des *liens de participation professionnelle*. Son père avait lui-même lancé son entreprise personnelle ; il avait fait venir à Dijon les quatre premiers bisons. Johnny Ravi a ensuite créé une société et a commencé, comme il le dit, à développer la viande de bison dans les centres commerciaux et les foires, puis il a diversifié sa gamme de produits pour inclure la bière canadienne et le sirop d'érable. Un de ses frères travaille dans l'entreprise et un autre s'est rendu un temps en Alberta chez leurs fournisseurs pour consolider les relations commerciales ; du côté canadien aussi les producteurs sont deux frères, dont l'un assure la distribution de viande à partir de Paris. Il est donc là question de liens familiaux, qui permettent un maillage serré des affaires commerciales et qui ne sont pas sans rappeler l'organisation sociale type des conditions de productions du discours traditionnel sur la francophonie canadienne, dominées par le secteur primaire. Tantôt éleveur et producteur, tantôt homme d'affaire international, dans son discours Johnny Ravi se base également sur des alliances économiques avec des acteurs français qui lui permettent un meilleur accès aux espaces commerciaux tels que les foires. Ces liens sont alors plutôt représentatifs des conditions de production du discours mondialisant sur la francophonie, une économie mondialisée.

Tous ces liens de réseaux nationaux et transnationaux créent, au-delà d'une affirmation identitaire, des espaces pluri-locaux et permettent à Johnny Ravi non seulement d'asseoir son pouvoir économique et la diffusion de ses produits mais aussi de développer un discours sur un certain Canada qui, sur la foire, se veut hégémonique. Ces *liens de filiation*, de *participation professionnelle*, voire de *participation électorale* permettent la construction d'un espace pluri-local (la production de viande sur les deux continents et la vente en différents lieux) qui conforte la légitimité du produit et du discours. Cette idée dominante sur un certain Canada « francophone » se construit pour servir les intérêts marchands de Johnny Ravi mais, par ricochet, donne à imaginer une francophonie canadienne, inscrite dans une histoire liée à l'espace, à l'authenticité, à des valeurs naturelles et saines. Ce discours autour du bison a d'autant plus de force qu'il est co-construit par ceux avec qui Johnny Ravi fait alliance.

Les luttes de pouvoir

À Montpellier et Montbéliard, certains acteurs sociaux ont réussi à asseoir leur légitimité pour garder le contrôle des foires autour du Canada et pour mieux diffuser leurs produits (et augmenter leurs profits). Il leur est nécessaire de devenir incontournables auprès des organisateurs pour occuper le terrain. L'entretien avec le responsable de la communication de la foire de Montpellier montre que les organisateurs sont passés, selon eux, par un spécialiste de l'animation sur le Canada, contact relayé par la Fédération générale des foires du Sud-Est. Comme sa carte de visite professionnelle le mentionne Albert Tradon est expert en *Scénographie. Conception d'événements et produits du Québec*. Si Albert Tradon « vend » le Québec, il s'associe, sans questionnement aucun, à la « vente » du Canada par Johnny Ravi ou Michael Bright¹²⁹. Cela confirme que, dans un contexte français, la francophonie canadienne se reconstruit dans les imaginaires, bien au-delà du seul Québec. Donc Albert Tradon vante ses propres collaborateurs, Michael Bright, responsable de la gestion d'une grande partie des exposants et Johnny Ravi, exportateur de viande de bison. Tous trois revendiquent leur expérience et leurs compétences. Albert Tradon a une expérience de vingt ans sur le Canada, il dit même avoir reçu sa légitimité des Québécois, et s'inscrire au sein du pouvoir étatique, même si l'emploi de la terminologie très française « Éducation nationale » peut laisser dubitatif :

¹²⁹ On se rend compte à quel point ici (comme nous tentons de le démontrer) qu'il s'agisse du Québec ou du Canada dans les discours peu importe, l'un jouant de l'autre par métonymie. Certaines luttes sont donc passées sous silence (entre espaces fédéral et national québécois) quand il s'agit de vente à l'international et dans un contexte français.

A : on a développé un site qui à l'heure actuelle / maintenant accueille plus de 25 000 personnes par mois et qui a pris une proportion énorme jusqu'à en être le premier site européen francophone et être le premier site référencé par l'Éducation nationale québécois

Michael Bright de son côté a fait « la grosse foire de Caen qui a été un succès monstre / aussi comme Limoges / Orléans qui étaient des / qui a eu des retombées par la suite des personnes qui sont venues nous voir pour avoir le produit ». D'un autre côté, en tant qu'organisateur canadien de la foire, Michael Bright construit un discours autour de l'économie mondialisée dans lequel le « produit » de bison tient toute sa place. En expliquant les conditions de production, de circulation et de consommation du bison comme marchandise, il met en évidence sa connaissance des relations économiques et des enjeux de pouvoir dans le marché globalisé. En même temps, il affirme par là son propre pouvoir comme agent, détenteur d'un statut privilégié au sein de la foire, producteur et responsable qu'il est, du côté canadien, dans l'organisation de la manifestation. C'est lui également qui recrute en grande partie, mais pas dans sa totalité, le personnel québécois employé sur la foire, ce qui crée des réseaux sociaux croisés et, en même temps, des rapports parfois conflictuels. Michael est propriétaire d'une érablière au Québec et fabrique surtout des produits à base de sirop d'érable. Tel que confirmé par ces propos, il entretient aussi des liens commerciaux très étroits avec les propriétaires de l'Auberge des Trappeurs ; ils vendent notamment les produits les uns des autres.

Étant donné cette interpénétration des marchés, il n'est pas étonnant que les deux producteurs suivent la même approche marketing, celle qui était déjà à l'œuvre sur le menu de l'Auberge des Trappeurs, dans une volonté de privilégier une production naturelle et une nourriture saine. Ici on assiste à la création d'un autre espace pluri-local, l'empire Bright (rattaché non pas à la production mais à la vente des produits). Cet espace qui se recoupe en partie avec celui de « l'empire Ravi » est structuré de façon à valoriser les ressources matérielles des « puissants » sur la foire, producteurs de savoir ou de ressources primaires, produits à vendre, en leur créant un créneau pour chacun des exposants dont il s'occupe. Encore une fois, les discours servent à mieux vendre les produits à un public français, à la fois en maîtrisant un univers authentique canadien francophone en France et en faisant référence aux espaces pluri-locaux (Dijon, Alberta, Québec etc.). En même temps, ils construisent et rendent hégémonique une certaine image d'un Canada français, ramené à la nature, à l'authenticité et l'exotisme.

Tous trois finalement, Albert Tradon, Michael Bright et Johnny Ravi, à travers les différents entretiens vont affirmer leur légitimité dans l'organisation canadienne de la foire, discours entendu et intégré par le chargé de communication puisqu'il a obtenu ce qu'il souhaite : « on voulait une présentation commerciale, pas de folklore ; les commerçants sont vraiment authentiques ». Cette légitimité repose donc sur la revendication d'authenticité validée (Coupland 2003a) par une histoire (celle développée et imaginée ici autour du Canada français et du bison), un système institutionnel de reconnaissance (la foire et le Québec lui-même) des valeurs attribuées et un accord consensuel du groupe (à la fois les organisateurs de la foire et la clientèle). Michael Bright insiste ainsi sur sa personnalité canadienne, fédératrice du vrai Canada avec des vrais Canadiens pour garder « le charme et l'authenticité ».

M : et puis / lui il [Albert] travaillait un peu de son côté / moi un peu du mien et puis il y a quelques années on a dit pourquoi qu'on met pas nos efforts ensemble / il y a de la place pour tout le monde / on a structuré des choses / lui en étant ici / moi là-bas et / et on veut et Albert est d'accord avec ça / Albert il peut venir au Québec / trouver les mêmes artisans que moi pratiquement là mais des personnes comme ici / ils tiennent réellement que ça soit un Canadien Québécois qui vienne avec ses affaires / avec d'autres artisans Québécois / l'accent ils voulaient [...] / comme je vous ai dit au début/ ils ont été galvaudé / c'était rendu qu'il y avait / il y avait peut-être ici en France il y avait 40-50 différentes personnes ici en France qui représentaient le Québec mais c'était des / des Français pure laine comme

n'importe qui ici à droite ou à gauche/ c'est pas / puis ça s'est dilué puis ça a perdu un peu de / de son intrigue/ de son euh/ de son charme/ de sa/ de son authenticité/ t'sais

La légitimité pour mettre en scène le Canada provient pour Michael – et probablement de concert avec les organisateurs de la foire - d'abord et avant tout de l'ethnicité et de la langue, adhérant ainsi à une vision organique de la francophonie canadienne, vision centrée sur le Québec. C'est dans cette logique que l'accent a été exigé par les organisateurs et que par le biais de ses recrutements, Michael le leur a « vendu ». Il explique également avoir assuré l'authenticité de la mise en scène par le fait d'avoir fait venir « une cabane à sucre avec des gens compétents » et un « vrai Amérindien avec son tipi » qui « le matin part purifier les stalles ». Comme il le dit et l'argumente autour de la cérémonie matinale de purification « c'est pas / c'est pas galvaudé là / c'est du vrai / ça c'est / c'est du feu / mais c'est X c'est de la sauge / qu'i ramasse tout et ils amènent ça ici / euh / exemple la première journée on est obligé d'avoir la permission du service des incendies ».

Cette légitimité leur permet donc sur la foire de répandre un discours hégémonique autour d'un certain Canada francophone, discours qui a d'autant plus de force qu'il s'appuie sur leur *alliance*. Ce discours est celui d'un Canada en français, largement ouvert et mondialisé mais attaché encore à des valeurs traditionnelles et sûres. Tout cela pour mieux asseoir leur monopole et leur profit économique. Les liens se créent parce que chacun reçoit des bénéfices, engendrés par la position de l'autre. Albert Tradon a besoin de « l'authenticité » et des pistes de commercialisation de Michael Bright comme Michael Bright a besoin des réseaux français d'Albert Tradon, tous deux se servant de la production exotique de Johnny Ravi, attrayante pour une clientèle acheteuse. Cette alliance est clairement explicitée par Albert Tradon :

A : toute la gestion / les commerçants Canadiens qui sont / qui sont présents ont été euh / c'est moi qui les ai fait venir mais je me suis appuyé sur une structure X canadienne avec Michael Bright / donc lui il s'est chargé de toute la gestion / de la logistique de commerçant ici / toutes ces restaurations X Johnny Ravi lui a une grosse bisonnerie en France / un gros spécialiste des gros événements parce qu'il peut assurer 400 couverts et X personnes X donc en France il y a que deux / deux personnes qui sont capables de gérer un restaurant de / de ce type-là donc si on prend le cas de / de / de Montpellier même si je suis maître d'œuvre / je m'appuie sur des partenaires très / très sérieux et on a fait une sélection/ ensuite au niveau de l'animation ben moi je suis moi-même manager d'artistes

C'est ainsi que grâce à l'entregent d'Albert Tradon auprès des organisateurs, Michael Bright et Johnny Ravi se partagent l'espace. Comme le confirme Michael Bright lui-même : « oui / ensemble / oui / oui / oui/ nos / Johnny son restaurant et sa brasserie et moi mes stands on forme 60 % du plancher à peu près / c'est énorme ». Mais, comme cela nous a été d'ailleurs confirmé par les exposants, chacun des deux respecte le terrain de l'autre. Ils ne présentent pas les mêmes produits, le bison reste pour Johnny Ravi, le saumon (autre produit sur la foire) pour Michael Bright ; ils collaborent :

M : non/ non/ l'élevage je touche pas à ça du / l'élevage se fait / la carcasse est envoyée surgelée à Dijon et c'est confectionné à Dijon

E : mais c'est pas vous qui faites le transport entre les deux là ?

N : non/ ça non

E : c'est qui ça/ c'est quoi ?

N : ça c'est Planète Bison

E : ah/ d'accord

C : c'est

N : Planète Bison qui est ici à Dijon et puis euh / il est sur beaucoup de trucs / lui il X de mes produits / moi je prends les siens

De son côté, Johnny Ravi sait bien l'intérêt qu'il peut avoir lui aussi à faire alliance avec ses deux collaborateurs ; ils lui permettent de vendre son produit sous une image canadienne pour faire du profit sachant pertinemment que le bison est d'une authenticité inventée :

J : moi non plus / moi non plus / quand j'y suis allé / les deux fois où je suis allé [au Canada] j'en ai pas mangé / j'en ai pas vu en tout cas dans les restaurants/ c'est un petit peu comme en France c'est/ c'est pas trop connu

En marge de cette imposition d'un discours sur « le vrai Canada authentique en français », des réfractaires à la corporation Tradon and Co résistent. Il est deux entreprises, dirigées d'ailleurs par des femmes, qui veulent donner une autre image du Canada. Productrices pour l'une de savons et pour l'autre de liqueurs, toutes deux se veulent avant tout artisanales. Les responsables sont fières de leur entreprise familiale, de leur réussite internationale et de leurs produits naturels. Face à ce qu'elles considèrent comme de la duperie autour de produits comme le bison (produit non artisanal et importé comme image du Canada), elles veulent afficher une forme de sincérité. Florence fabrique des liqueurs à partir de ses fruits, et explique, en s'appuyant sur une histoire familiale, et donc vraiment authentique en son sens, comment est née l'idée d'un tel produit :

F : on s'est dit tiens pourquoi ne pas diversifier la gamme de produits offerts / ajouter des produits transformés à partir des framboises dont on avait une grande surface en culture/ puis euh / tout bêtement ben une fin de semaine où on s'est retrouvés avec plusieurs kilos/ plusieurs boîtes de framboises invendues sur un / dans les supermarchés / on avait un réseau de / de supermarchés à approvisionner euh / et comme mon père et son père ont toujours fait un petit peu de vin / du côté de ma mère / ma grand-mère maternelle aussi en faisait / ils ont (dit) ben tiens pourquoi pas essayer de faire du vin avec ces framboises-là

G : donc c'est ça votre produit ?

F : ouais

G : du vin ?

F : ouais le produit de départ ouais / c'est ça / c'est un vin avec fraises et framboises parce qu'après avoir réalisé le vin de fraise / c'est bon / oh / tiens le vin de framboises c'est-à-dire / euh / on a déniché des fraises / fait des essais / c'est bon tout seul / si on mélangeait / woaw / c'est encore meilleur / un verre ou deux / tout le monde s'est mis à rigoler puis bon

Face à cette « vraie authenticité », elle critique alors l'image renvoyée par la foire, que ce soit celle du Québec ou celle des Amérindiens. Elle revendique à la fois une culture actuelle non folklorisée – notamment quant à une production musicale québécoise contemporaine qui a dépassé les chanteurs classiques de l'époque des années 70-80 – et des références historiques hors des clichés :

F : ben en fait j'ai l'impression que l'image du Québec comme projet ici au public français/ euh / c'est une image qui est périmée/ pas le Québec de 2005

M : en quoi ?

F : ça ressemble pas à ça / [ici sur la foire] on parle encore de Charlebois/ de Vignault / oui ils sont encore là mais ils sont plus très actifs/ ils sont quasi à la retraite/ c'est un peu comme si à l'inverse au Québec on était encore resté accrochés par exemple dans le domaine de la chanson à Brassens ou à Juliette Gréco / il y a comme eu autre chose après/ on dirait qu'ici ce qu'il y a eu après Charlebois et Vignault/ on le sent pas/ on le sent pas [...] et autre que Céline Dion/ Isabelle Boulay et euh / c'est clair parce que tous les clichés qu'on sort c'est / on se met déjà à imiter l'accent(...)

F : une caricature de ses origines [à propos de l'Amérindien présent sur la foire] ça X [...] oui/ on entretient ces clichés / on entretient ces images euh/ un peu rétrograde/ [...] c'est idéalisé en fait/ une idéalisation de/ de l'autochtone mais quand on va sur les réserves on a juste à aller à Waskaganish ou à Magotename/ c'est loin d'être comme ça

Ces arguments ne peuvent que la pousser à se positionner en marge de l'organisation de Michael Bright avec laquelle elle se sent en opposition à la fois d'un point de vue des valeurs et des enjeux marchands :

F : donc j'ai rencontré Monsieur Bright et lui il est venu / juste après la foire de Vichy il est venu ici pour voir / voir le site/ pour négocier sa participation et j'ai su par les organisateurs d'ici que il avait essayé de m'introduire dans son carnet d'adresses / de négocier en mon nom un espace [...] donc moi j'ai dit à la dame j'ai dit non / non / moi je ne travaille pas avec lui / je travaille en direct avec vous euh et je prends un stand de moi à vous [...] c'est lui qui va gérer les équipes de salariés / les vendeurs qui sont dedans / c'est son équipe/ c'est lui qui embauche et on est pas sur la même longueur d'onde à ce niveau

Les entretiens menés avec les autres vendeurs et acteurs de la foire et du marché de Noël laissent se dessiner ces prises de position contestataires qui vont s'inscrire contre l'image hégémonique donnée du Canada. Ils induisent alors des rapports de force entre les acteurs en place sur la foire et le marché, rapports de force aiguisés à la fois par la concurrence et une certaine vision de l'intégrité.

Sur le marché de Noël de Montbéliard, Mathilde Dubois, qui a vécu en France avec une mère québécoise (et qui met en scène très consciemment son identité multiple et ses accents à des fins de commercialisation), vend des savons. Mathilde, qui ne fait pas partie de « l'empire Bright », se met à distance et profère quelques doutes par rapport à l'authenticité, qui se crée sous « le signe du bison ». Cette prise de position est d'abord le signe de la multiplicité des lectures potentiellement offertes par « le bison » sur la foire. Elle démontre que le bison n'est pas seulement un animal des plaines, mais un symbole de la complexité des relations sociales sur la foire, des enjeux économiques et des intérêts concurrents sur ce marché de la viande. Le bison sur la foire sert donc d'exemple pour mieux comprendre les sources à partir desquelles toute signification sociale se crée : « a meaning which arise out of society in which individuals live and work. Given that societies are not homogeneous, but composed of groups with varying, and often contradictory, interests, the messages produced by individuals will reflect the differences, incongruities and clashes which characterize social life » (Jaworski & Pritchard, 2005: 18).

M : et le bison ?

D : et ça le le bison euh c'est pareil c'est pas une viande qu'on mange beaucoup en fait au Canada / vraiment vraiment pas / mais j'irai pas parler du bison parce que j'ai j'ai mon

M : oui

D : quand même sur la question / c'est certes les bisons qui viennent du Canada mais ceux que l'on trouve dans les petits bœufs là-bas / ils ont jamais vu le Canada

Dans l'extrait, la jeune femme conteste non seulement l'authenticité du bison comme produit typique, authentiquement canadien mais elle met en doute aussi l'origine de la viande. Étant donné que le terrain de la foire peut aussi être lu comme un terrain de luttes à travers lequel l'authenticité et la qualité des produits canadiens sont un sujet de revendications permanentes, il est facilement imaginable que la contestation est révélatrice de rivalités et compétitions, et que la mise en avant et la promotion d'autres images prend forme de stratégies de vente. À côté de leurs valeurs esthétiques ou expressives, les images alternatives, plus traditionnelles ou plus modernes, et quelles qu'elles soient, reflètent toujours des moments de tensions et de négociations des

relations sociales. Ces tensions disent aussi les enjeux autour de la définition d'une francophonie canadienne et du rôle joué en ce sens par le Québec.

Finale

Le terrain, ramassé dans le temps, et l'approche multimodale n'étaient pas d'analyse aisée. Ils ont demandé des va-et-vient permanents entre théorie et expériences vécues sur le site. J'ai toutefois voulu tenter une nouvelle saisie sociolinguistique de l'analyse du discours et des changements sociaux via les positionnements des acteurs. À travers un produit tel que le bison promu et vendu sur des foires en France, des acteurs sociaux, pour des fins qui leurs sont propres et avec les ressources dont ils disposent, mobilisent des pans d'identité et parviennent à développer un discours autour d'un certain Canada français. Bien au-delà des luttes nationales qui agitent le Canada, ils glissent du Québec au Canada pour donner une dimension française sans limite, pays en langue française aux valeurs d'authenticité, de nature et d'espace qui ne peuvent, à leurs yeux, que ravir les clients en France. Ce discours, hégémonique sur les foires et marchés de Noël, est-il alors voué à se répandre voire à s'implanter dans les imaginaires ? Toutefois, l'expérience de manger un produit authentique à l'Auberge des trappeurs ne réussit que partiellement puisque selon l'opinion de plusieurs clients que j'ai interrogés à table la présentation et le repas ne justifiaient pas le prix, relativement élevé. D'autres visiteurs semblaient déçus : malgré déjà une ou plusieurs expériences de voyages au Canada, ils ne retrouvaient pas ce qu'ils avaient connu comme expérience authentique là-bas ; le bison ne figurait donc pas parmi leurs souvenirs emblématiques du Canada. La foire, comme événement, permettra-t-elle d'inventer, malgré tout, une autre image du Canada ? de fidéliser une clientèle ? Les mouvements de résistance face à un commerce mondialisé et face à ses effets auront-ils raison sur la viande de bison ?

L'analyse interactionnelle

Pour des raisons d'exposé linéaire, j'ai séparé les analyses discursive et interactionnelle, sachant bien que l'une et l'autre servent le bricolage des mêmes objets.

« À la suite de Levinson, il est devenu courant de voir opposer l'analyse du discours (*Discourse Analysis*) et l'analyse des conversations (ou plutôt l'« analyse conversationnelle », traduction de *Conversational Analysis*), dans la mesure où leurs « styles d'analyse » sont bien différents. Mais si l'on admet qu'une discipline se définit par son objet plus que par le type d'approche adopté sur cet objet¹³⁰, étant donné que les conversations sont des formes particulières du discours, il en résulte que l'analyse conversationnelle est une forme particulière d'analyse du discours (où si l'on préfère, d'analyse *des* discours), laquelle est d'ailleurs extrêmement polymorphe » (Kerbrat-Orrechionni 2005 : 14).

De mon côté, j'ai toutefois particulièrement développé mon approche des interactions grâce au projet sur la violence verbale. Outre l'intérêt implicite¹³¹ que j'y trouve, ce travail est d'une grande richesse théorique et expérimentale : il demande de saisir la complexité d'un phénomène social à travers ses manifestations microlangagières et dans une appréhension globale des échanges, de l'organisation des tours, des places des locuteurs, aux actes de langage.

Depuis Erving Goffman, « l'interaction » met en avant l'influence que les partenaires exercent lorsqu'ils sont en présence les uns des autres ; c'est alors concevoir les échanges verbaux, au-delà de la rencontre, dans leur force sociale d'action et de changement. Ce que je conçois, quand bien des prises de parole dépassent le côté ludique et récréatif des conversations, pour confirmer des discours hégémoniques et des représentations par des modes de négociations, contradictions, divergences ou, à l'inverse, de renforcement. Elles assoient alors des processus d'acquisitions de

¹³⁰ On peut évidemment largement discuter cette position...

¹³¹ Voir le chapitre « Une implication en avenir »

valeurs, de croyances et de comportements, comme j'ai pu le vérifier sur l'assignation identitaire du « mauvais élève » (Moïse 2004e), sur la conception du privé et du public (Moïse 2009c), sur l'image de la famille (Moïse avec Auger 2005g). Et pour ne pas oublier que tout était déjà dit en ce début du 20^e siècle :

« Le rôle politique de la conversation n'est pas moindre que son rôle linguistique. Il y a un lien étroit entre le fonctionnement de la conversation et les changements de l'Opinion, d'où dépendent les vicissitudes du Pouvoir. Là où l'Opinion change peu lentement, reste presque immuable, c'est que les conversations sont rares, timides, tournant dans un cercle étroit de commérages. Là où l'opinion est mobile, agitée, où elle passe d'une extrême à l'autre, c'est que les conversations sont fréquentes, hardies, émancipées » (Tarde [1901], 1989 : 63).

L'ethnographie interactionnelle

C'était une question de communication. En 1962, Dell Hymes, disciple de Sapir, définissait en lien avec John Gumperz la communication dans sa dimension anthropologique et affirmait sa portée sociale dans un article faisant œuvre de manifeste inaugural (Hymes 1962¹³²). S'il est des querelles d'écoles et des affirmations de territoires institutionnels, sa *compétence communicative* (Hymes 1984), posée face à la *compétence* chomskienne, a connu déploiement et développement certains. La compétence communicative repose sur des normes, des attitudes ou des croyances partagées, quand le contexte et les intentions des locuteurs sont partie intégrante des échanges, saisis par l'ethnographie, ancrage dont je me revendique.

Dans les années 70, vinrent les conversationnalistes avec Garfinkel (1967), Sachs, Schegloff et Jefferson (1974) qui envisagèrent l'étude de la conversation prise dans une systématité formelle, des règles d'alternance à une grammaire des conversations. Ces analyses aux principes ethnométhodologiques stricts se sont développées en France à partir des années 90 (voir les travaux de Lorenza Mondada - pour une synthèse 2001 -, Bruno Bonu ou Luca Gréco) même si la structure des conversations avait déjà été décodée au travers de recherches d'inspiration systémique (Traverso 1999, Kerbrat-Orecchioni 1990, 1992, 1994) : analyse de la distribution des tours, de leur construction et de leur hiérarchisation, de l'émergence des rituels, des actes de langage etc. Si elles cherchent donc quelques règles formelles d'organisation, les approches de Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986, 1990, 1992, 1994, 2005) ou de Robert Vion (1992), suite à quelques précurseurs (Flahault 1978, Grice 1979), se sont inscrites aussi dans la mouvance d'Erving Goffman ; contexte, statuts et intentionnalités des locuteurs sont éléments de l'analyse. Erving Goffman critique très tôt, par exemple, les règles d'alternance formelle ([1981] 1987) et la règle de respect des tours ; il met l'accent, avec toute sa souplesse, sur les positions de pouvoir et sociales des locuteurs dans l'interaction ; il développe la notion de « mouvement » (Goffman 1973 : 214) pour contrer une syntaxe des conversations trop rigide.

« Notre modèle de parole devrait peut-être être fait, non pas de couplets dialogiques enchaînés, mais plutôt d'une séquence de mouvements de réponse dont chacun creuse sa propre référence, tout en comportant un équilibre fonctionnel variable quant aux propriétés de déclaration ou de réplique » (Goffman [1981] 1987).

Entre rituels de politesse, conversations quotidiennes, quête d'une place à se donner (Goffman [1974], 1993) dans l'espace public et expressions de rôles dans une mise en scène de la vie sociale, les interactions se construisent entre contraintes, engagements¹³³ et négociations situés (Goffman [1973], 2000)). Il en va de la fluidité, de l'imprévu et de l'improvisation.

¹³² Il y a quelque chose de l'ordre de la déférence à avoir accès directement de son ordinateur par internet et par les bibliothèques à distance à ces textes devenus historiques.

¹³³ « Engagement au sein de la situation pour qualifier la façon dont un individu prend en main ses actes localisés » (Goffman [1963] 1981 : 271).

Je ne fais pas, on s'en doute, de l'organisation des conversations une fin en soi. C'est un moyen, parfois opérant, pour décoder et comprendre des fonctionnements sociaux ; c'est pour le coup un outil fonctionnel qui sert à dire ce qui se passe dans les prises de parole. Ouverture, fermeture, paires adjacentes, organisation séquentielle, thématization, séquences principales ou latérales, orientation des participants, confirmation, réparation, pause, hésitations, chevauchements, faux-départs servent les négociations ou les ruptures (Verschueren 1999). Les marques au sein des tours signifient les places du sujet, sa position identitaire et ses enjeux idéologiques, ce qui m'intéresse. Les unités interactionnelles structurées par le maniement des ressources disponibles, linguistiques (syntaxe, lexique, prosodie) et pragmatiques (mots du discours, boucles réflexives, implicites, gestualité), sont significatives parce qu'elles parlent des stratégies des locuteurs, pour « partager » (Gumperz 1989b : 28-35) mais aussi pour s'opposer.

Je considère la conversation dans ce qu'elle a de dynamique, induite, à l'instar de Baylon (1990) par une information cognitive (contenu des signes linguistiques échangés), indicielle (rôle de chacun dans la conversation), injonctive et pragmatique (progression de la conversation pour un résultat), conçue dans sa dimension verbale et non verbale¹³⁴. Ainsi, l'activité verbale est fonction certes de l'organisation des tours de parole mais aussi des divers cadres sociaux légitimés et de la régulation des échanges, d'où l'importance du contexte.

Parmi les indices linguistiques de sens social et dans la montée en tension de la violence verbale, je me suis penchée sur les actes de langage violents et sur leur difficile repérage (Vion 1998 : 173), menace, provocation, insulte, malentendu¹³⁵, et sur les mots du discours¹³⁶. Les particules discursives, parmi lesquelles les ponctuels (Vincent 1993), tels *là, tu sais, vous savez, vous comprenez, hein, je veux dire*, sont souvent analysées dans une perspective de grammaire conversationnelle et séquentielle (Schiffrin 1987, Ochs Schegloff et Thomson (Éds) 1996). Les dimensions thématiques, praxéologiques et argumentatives (sur des particules spécifiques, voir, par exemple, Bruxelles et Traverso à propos de « ben (2001) », Balthasar et alii (2007) à propos de « attends ») sont prises en compte certes, mais plutôt pour expliciter le fonctionnement interactionnel lui-même. Or ces particules révèlent des positionnements sociaux ou identitaires affirmés et peuvent être un élément significatif, par exemple, de la violence verbale, dans un effet de relance et d'affirmation argumentatives ou d'amorce pour attirer avec force l'attention de l'interlocuteur, comme par exemple dans l'usage de « alors » ou « quoi » dans l'interpellation (Moïse avec Auger, Fracchiolla, Schultz-Romain 2009d).

Le contexte

Les analyses interactionnelles posent de façon traditionnelle le contexte extra-discursif et le contexte intra-discursif (voir Kerbrat-Orecchioni 2005 : 72-78 dont j'adopte la position intermédiaire). L'ethnométhodologie affirme comme un de ses principes (outre la *réflexivité* – capacité des locuteurs à interpréter les signes qu'ils observent pour construire du sens et donc les interactions – et l'*accountability* – les faits sont reconnaissables et donc analysables comme tels), celui de l'*indexicalité*, en référence au contexte interlocutif, et s'attache donc essentiellement à l'analyse située des interactions. Dans cette perspective, le contexte préexisterait moins à l'interaction que l'interaction ne le déterminerait et dévoilerait les éléments pertinents à considérer dans l'analyse, puisque donnés par les locuteurs eux-mêmes. C'est à travers l'analyse des tours

¹³⁴ Même si jusqu'alors je n'ai jamais abordé la dimension non verbale.

¹³⁵ Avec notre groupe sur la violence verbale, nous avons commencé, dans une perspective de publication, à décrire en situation les 100 notions sur la violence verbale.

¹³⁶ Travail mené aussi avec mes étudiants dans le cadre de mon cours, *Syntaxe du français parlé*

de paroles et des indices observables, et non des informations extérieures, que l'on pourrait saisir comment les locuteurs usent du contexte et donc construisent du sens.

« Les aspects pertinents de l'interaction ne peuvent être décidés à l'avance par le chercheur, mais sont à déduire d'une analyse fine, moment par moment, des procédés de « pertinensisation » mis en œuvre par les locuteurs. Cela signifie aussi d'un point de vue des pratiques de recherche adoptées que les éléments pertinents du contexte interviennent comme des *produits* de l'analyse et non pas comme des *préalables* de cette analyse » Mondada 2002 : 47)

Pour ma part, je ne nie pas que le sens se construit dans l'interaction et que les locuteurs peuvent sans cesse renégocier et recadrer leurs dires (Duranti et Goodwin (Éds) 1992). Mais je pense aussi que le contexte et donc le positionnement des acteurs nous permettent de mieux comprendre les mécanismes interactionnels (l'élaboration des thèmes ou *topics*, les réparations, les évitements, renoncements ou collaborations) constitutifs d'un certain déroulement des tours de parole et les enjeux sociaux des interactions. En bref, il faut tenir compte de toute une « histoire interactionnelle », notion encore goffmanienne (Vion 1992 : 99-100).

En ce sens, je m'inscris dans les prises de position de John Gumperz (2002) pour qui l'analyste « a toujours besoin d'une analyse préliminaire du contexte », fournie par l'étude ethnographique et explicitant le *setting* et les buts conversationnels (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 75-106), les rapports de places et de légitimité (Kerbrat-Orecchioni 1992). Si le contexte doit être considéré dans sa complexité spatiale, temporelle, normative (institutionnelle et culturelle), émotionnelle, intentionnelle et de positionnement, pour expliquer des enjeux parfois enkystés et réactivés dans les prises de parole, il faut aussi s'en remettre aux « indices de contextualisation » (Gumperz 1989b : 212), « processus de mise en valeur » qui agissent sur la prosodie, le choix du code, des expressions métaphoriques ou des routines d'ouverture et de clôture. Ainsi, le contexte se rejoue dans un processus de *contextualisation* (1989b) et mise en œuvre dans les règles de co-occurrence (Gumperz 1989b), c'est-à-dire de sélection rituelle (respectée ou pas) en fonction justement du cadre de l'échange.

« J'entends par *contextualisation* l'emploi par des locuteurs / auditeurs de signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leur connaissance du monde. Le but est de dégager les présuppositions sur lesquelles ils s'appuient pour maintenir leur engagement conversationnel et évaluer ce qu'on veut dire » (Gumperz 1989b : 211).

La contextualisation est à saisir, entre autres, dans la variation langagière, envisagée, de manière traditionnelle, d'un point de vue diatopique (selon le lieu géographique), diastratique (selon la classe sociale) ou diaphasique c'est-à-dire en fonction du contexte (sur cette question voir les travaux de Gadet 1999, 2000, 2003) ; les réflexions portent sur le style ou la stylisation dans un effet de différenciation (Eckert 2000, Eckert P. et Rickford J. (Éds) 2001, Coupland 2007, 2004b, Trimaille 2003) ou d'accommodation (Giles, Coupland and Coupland (Éds) 1991). Si la stylisation et le style (au sens systémique, prosodique et syntaxique notamment) sont toujours à considérer, il me semble que le contexte, au sens complexe, social, ethnique, médiatique, symbolique voire psychologique, rend compte aussi, d'un point de vue pragmatique, de thématisations, de procédés discursifs (comme la montée en tension pour la violence verbale), de régulations et de malentendus singuliers.

Ainsi, le contexte interactionnel est vaste, allant du contexte immédiat (où se déroule une altercation) aux discours politiques en circulation par exemple, et dans une polyphonie certaine. Il existe donc des contextes hiérarchisés et même si, en leur temps, Fishman et Hymes en ont proposé des taxinomies, il reste toujours, il est vrai, difficile d'en délimiter les frontières (Heller 1995) et d'en cerner parfois la réelle pertinence. Les interactions et les interactants sont pris dans une multitude de liens, de relations particulières (ou pas justement) qui participent de

l'élaboration interactionnelle, au-delà des routines et des contraintes conversationnelles (Moïse 2007e). Ainsi, dans les altercations dans la rue, sous couvert d'anonymat et face au regard public, la violence est souvent fulgurante et les thématiques autour d'arguments objectivés sont réfutées pour basculer, hors de toute histoire réciproque, dans des atteintes libérées à l'identité, comme le montre une altercation entre une automobiliste et un piéton (Corpus Moïse 2006) au sujet d'un papier jeté par terre. Après avoir balayé les arguments sur la propreté ou la citoyenneté, la conductrice lance un « tu es vilaine », puis suite au « ne me tutoyez pas », un « occupe-toi de ta vie et de ton cul / je t'emmerde connasse » qui clôt par une insulte la séquence interactionnelle, sans conséquence effective.

Le contrat communicationnel

Le contrat communicationnel fait office de synthèse (Moïse 2004e). La notion se veut plus englobante, elle en appelle à la sémiotique, à la prise en compte des représentations et aux rituels sociaux (Charaudeau 1983 : 55).

« Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujet de cet acte, de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine, de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 138).

Un tel point de vue s'inscrit sur les travaux précurseurs de Benveniste. *L'appareil formel de l'énonciation* d'Emile Benveniste (1966) pose le discours comme acte entre des partenaires, et comme appropriation de la langue, donc comme marquage et procès identificatoire pour le sujet social. De cette façon, on peut distinguer différentes articulations en jeu dans le discours. D'abord, ce qui dépend de l'intersubjectivité des locuteurs, façonnée par des expériences psychologiques et sociales singulières et qui se rejouent sans cesse dans l'interaction dans les compromis, malentendus, négociations dans des jeux d'affrontements et d'influences réciproques. Puis, ce qui se joue dans le langage même et la gestuelle, actions du verbe, scène de « l'interlocution » (Chabrol 1987). Enfin, ce qui est particulièrement en jeu dans les interactions violentes, ce qui est sous-jacent à tout discours, l'image à donner de soi dans l'interaction et ce que l'on défend. En ce sens la relation interpersonnelle, ce que je dis de moi quand je parle, prend le pas sur ce qui est dit. La parole n'est pas là pour dire quelque chose, mais pour dire quelque chose de soi. Ainsi faut-il voir pour une réussite des conversations une compétence de la part des co-énonciateurs, compétence d'interprétation des signes extra-linguistiques en relation avec les marques énonciatives pertinentes et des positions de chacun.

Le contrat de parole repose sur la confiance (Heller 2000, Varro 2003). Contrat fiduciaire, il est nécessaire à la base de toute relation intersubjective. La confiance est une reconnaissance réciproque, façon de maintenir le crédit malgré les obstacles rencontrés. On peut retenir trois éléments essentiels de ce contrat fiduciaire, la confiance dans la relation intersubjective, la croyance ou le croire dans l'objet du discours (ou objet référent aussi) et l'adhésion du destinataire. Il est intéressant de remarquer que les tensions, les conflits se focalisent dans les montées en tension violente à ces trois niveaux, absence de confiance réciproque, d'adhésion entre interlocuteurs et d'accord sur l'objet du discours. En situation de conflit, les interlocuteurs ne parviennent pas à co-définir un contrat de parole : ils n'ont pas les mêmes attentes communicationnelles et rejouent les uns les autres leur place. Si l'on suit les différents principes du « droit à la parole » (Charaudeau 1991 : 30), on se rend compte à quel point l'échange est voué à l'échec, hors de toute conciliation.

Dans les ruptures interactionnelles, les stratégies de résistance et de contre-pouvoirs de part et d'autres se mettent alors en place et vont dans le sens d'un impossible « contrat de parole » : « non-négociation » conversationnelle qui se joue dans une « protection des faces », une « mise en scène », des jeux de représentations et des « rapports de forces symboliques » dans les prises de parole (Bourdieu 1982). Les enjeux de pouvoir sont particulièrement exacerbés dans les situations hiérarchiques et de domination sociale, quand se manifeste « le rêve de pouvoir absolu » (Bourdieu 1982 : 21). D'un côté de la frontière sociale règne la parole légitime et légitimée. Les attributs du pouvoir chez le détenteur de pouvoir (comme un enseignant par exemple), « l'efficacité du discours d'autorité » (reposant sur une compétence linguistique et une fonction reconnues), les rituels sociaux peuvent alors être bien malmenés. Ainsi, quand les « indices de contextualisation » (Gumperz 1982/1989) ne sont ni respectés ni reconnus (ce qui doit être considéré comme interactions autorisées en salle de classe, comme formes d'adresse à un guichet de poste, dans un bus etc.), quand le contrat de communication est remis en question et malmené par l'un des locuteurs, il peut y avoir émergence de conflit. En situation de relation de pouvoir, l'impasse de la coopération et les marques d'affrontement montrent que les locuteurs, à travers l'usage qu'ils font de leur parole, renégocient sans cesse la place sociale qui leur est assignée. Dans des situations de dissymétrie (milieu scolaire par exemple) les tentatives avortées de négociation peuvent être analysées au niveau même des interactions, dans l'absence de relance de la parole de l'autre (quand pendant de nombreuses interactions une enseignante ne répond pas à un élève qui l'interpelle « madame, madame » - corpus Moïse avec Auger 2001) ou dans le non respect des prises de parole. Elles peuvent être saisies au niveau des télescopes de normes sociales (un élève qui est dans une demande de « conversation » alors que l'enseignante reste dans un modèle hiérarchique – corpus Moïse avec Auger, 2001) et des ruptures linguistiques.

Les représentations sociales

En sociolinguistique française, l'*idéologie* et les *représentations* évoluent dans les mêmes zones de significations. Dans une filiation nord-américaine, l'idéologie, je l'ai dit, est à entendre dans le sens de circulation d'idées mises en discours (Blommaert 1999, 2005, Fairclough 1992, 2003, Van Dijk 2008). On peut articuler cette approche (souvent entendue restrictivement d'un point de vue politique en France) avec celle des représentations sociales. Largement travaillé par la psychologie sociale (Farr et Moscovici (Éds) 1984, Doise et Palmonari 1986, Jodelet 1989, Costalat-Founeau 1997), le concept de « représentations sociales » représente, dans des dimensions cognitives (peu abordée dans la *discourse analysis*) et pragmatiques, « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet 1989 : 36). En France, la sociolinguistique a largement emprunté cette notion pour examiner les discours ou imaginaires sur la langue, « les représentations langagières » ou les « représentations communautaires » (pour une synthèse voir Boyer 2003 mais aussi Boyer et Peytard (Éds) 1990, Matthey (Éd.) 1997, Maurer et Raccah (Éds) 1998 et le travail d'Annette Boudreau pour l'Acadie) mais on pourrait concevoir toutefois un lien possible à poser avec l'idéologie quand elle serait

« un corps plus ou moins fermé de représentations, une *construction socio-cognitive* spécifique à teneur coercitive, susceptible de légitimer des discours performatifs et donc des actions dans la perspective de conquête, de l'exercice, du maintien d'un pouvoir au sein de la communauté concernée ou face à une autre / d'autres communauté(s) » (Boyer 2003 : 17)

J'utilise de façon restreinte cette notion de représentation, je garde la notion d'idéologie ancrée dans des espaces discursifs, idéologies qui se déclinent autour de thématisations. Je garderai « la représentation » pour la mobilisation de l'image identitaire que se font les partenaires de paroles.

Toute interaction est liée à la représentation que l'on se fait de l'autre, (je parle en fonction de ce que je me représente de l'autre et de ce que je me représente de ce que l'autre se représente de moi) et l'activité de catégorisation est sans cesse réévaluée dans les interactions. Cette représentation pose l'autre dans des formes stéréotypées et réductrices, formes qui se rejouent et se reconstruisent sans cesse dans l'interaction (puisque tu es comme ça, je ne peux te parler autrement). Comme le note (corpus Moïse et Auger 2001) un surveillant au sujet des certains élèves jugés violents :

i(l)s ont des problèmes chez eux et i(ls) viennent à l'école pour avoir de nouveau d'autres problèmes et toi : mettons tu l'enfermes dans son carcan dans son truc quoi tu le traites déjà quand il arrive de bandit : / ou de trucs comme ça les trois-quarts n'auront même pas envie de prouver : qu'ils ne sont pas comme ça donc i(ls) vont jouer ce jeu-là : //

Les représentations sont à la fois sociales et interculturelles et reposent inéluctablement sur la représentation identitaire de l'autre opposée au même. Ces représentations sont d'autant plus efficaces qu'elles sont réactivées, reprises par toute une production collective, qu'elles se diffusent au sein du groupe et le construisent dans des processus interactifs de catégorisation (ce qui « fait » élève, citoyen, femme, client, etc.) (Mondada 1998) et dans les discours rapportés en circulation. Un des aspects intéressants de l'analyse conversationnelle ethnométhodologique est le travail sur la catégorisation en interaction.

« Engagés dans un cours d'action, les locuteurs organisent leur conduite de façon intelligible et reconnaissable (*accountable*, Garfinkel 1967) pour leurs partenaires, tout comme ils s'orientent vers l'*accountability* de la conduite d'autrui. Cette *accountability* peut être thématisée, notamment en cas de problème, de divergence ou de conflit normatif, mais elle est aussi, le plus souvent, incorporée dans la structuration des pratiques interactionnelles. Elle est fortement liée aux procédés par lesquels les locuteurs catégorisent les différentes dimensions de leur pratique, en s'orientant vers la catégorisation pertinente d'eux-mêmes et de leurs interlocuteurs, du contexte dans lequel ils interviennent, de l'action en cours et des ressources linguistiques qui y sont mobilisés. Autrement dit les locuteurs font constamment preuve d'une « compétence de catégorisation » qui produit à la fois l'intelligibilité des situations dans lesquelles ils sont engagés et l'adéquation de leurs conduites dans ces situations » (Mondada 2003 : 24).

La violence verbale pourra émerger dans des refus de catégorisation et dans des renégociations du sens attribué. Ainsi, on peut dire que les interactions construisent, à un niveau social plus large, des espaces discursifs idéologiques qui servent la reproduction de l'ordre établi et les pouvoirs légitimés. On sait alors que les interactions, au-delà des tours de parole, sont prises dans des formes d'interdiscursivité et dans des discours qui se répondent. Et pour suivre la citation devenue célèbre de Michel Pêcheux (1975 :147) : « le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme [...], le fait que « ça parle » toujours avant, ailleurs ou indépendamment ».

Les participants à l'interaction et les rapports de face

Dans l'analyse de la violence verbale (Romain 2008), je m'appuie aussi¹³⁷, quand nécessaire sur le modèle de la politesse décrit par Brown et Levinson (1978, 1987) (considérations réaménagées par Kerbrat-Orecchioni 1992), sur la notion de face empruntée à Goffman (1973) sur l'analyse des places dans l'interaction conduite par Vion (1999) selon laquelle une relation interpersonnelle impliquant le langage repose sur cinq types de places (institutionnelles, modulaires, subjectives, discursives et énonciatives). Les participants à l'interaction verbale ou plus précisément les rôles qu'ils sont tenus de jouer au moment de la conversation (ou du conflit) déterminent les prises de paroles (ou les modalités des montées en tension). Je travaille sur les tensions, les conflits,

¹³⁷ Merci à Christina Schultz-Romain pour tous les échanges et le travail à partir de ce modèle.

les relations de pouvoir... où le sujet est particulièrement « malmené » et donc se construit. Ce ne sont pas vraiment les routines, les négociations, les coopérations qui m'intéressent même si elles sont présentes comme actes de remédiation. En ce sens, « la face », la valeur positive de soi que l'on veut donner à voir est souvent atteinte. Le plus intéressant est de voir les conséquences et ce qui se passe alors dans les interactions, comment on se protège, on manipule, on crée des alliances, comment l'autre, défait cette « image »... avec les marques et les stratégies (pour faire vite encore) langagières. Ce n'est pas juste une question de « sauver » la face mais de voir, comment pour exister en tant que sujet, pour défendre un pan d'identité en contexte on joue du langage. Ce sont ensuite les « attitudes » qui sont à étudier. Le sujet est partenaire de l'interaction avec un autre ; il ne peut se défaire du rôle (Goffman 1974) à adopter dans les conversations. Dans l'analyse des interactions détricotées, on voit bien ces perpétuels retournements où la « face » est non pas « sauvée » mais en reconfigurations successives pour des identités sociales revendiquées, ethniques ou individuelles.

Une analyse d'interactions : l'insulte comme processus identitaire¹³⁸

Questions de terminologie

Souvent dans les dictionnaires, comme dans *le Petit Robert*, les choses sont mêlées ; « injure » est synonyme de « invective », « insulte », « gros mot », « quolibet ». Effectivement. Mais c'est oublier que tout lexème peut prendre l'une ou l'autre valeur en contexte et, au-delà d'un sens, jouer sur des caractéristiques pragmatiques, essentielles pour ce qui est de la violence verbale. « Merde », quelle que soit la forme de « transgression langagière », peut être à la fois mot grossier, juron et injure, selon le fonctionnement en jeu (Huston 1980/2002 : 20). Le gros mot jouera sur la fonction référentielle du langage, fera référence donc à l'objet désigné (« la merde »). L'emploi des mots interdits « traduit un désir de transgression au sein de la langue et qui s'effectue pour ainsi dire contre la langue elle-même » (Huston, 1980/2002 : 22). Le juron joue de la fonction expressive, sert le locuteur, celui qui est en train de parler, pour ponctuer son discours, façon d'être dans l'emphase (« merde ! »). La transgression sera d'ordre scatologique, sexuel (« Putain ! ») ou sacré (« Nom de Dieu ! »). L'injure, et Nancy Huston ne fait pas de référence au mot « insulte », vise l'interlocuteur dans une fonction impressive, « je te dis merde » ou même « tu es une merde », « espèce de merde ».

L'injure et l'insulte sont souvent employées l'une pour l'autre (Moïse 2006e, 2008c). Les insultes ou injures reposent sur des jugements de valeur et donc sur des appréciations subjectives. Les insultes sont des actes de langage interlocutifs ; elles portent une force émotionnelle, voire pulsionnelle, et visent l'autre dans la volonté de le rabaisser. Elles jouent un rôle éminemment perlocutoire (« Parce que je te traite de gros lard, tu vas te sentir comme ça »). Ce fonctionnement-là est rendu possible par des effets linguistiques. « Le trait axiologique est une propriété sémantique de certaines unités lexicales qui leur permet dans certaines circonstances de fonctionner pragmatiquement comme des injures (et Catherine Kerbrat-Orecchioni n'emploie pas le terme d'insulte), le marqueur illocutoire (effet sur l'interlocuteur) de l'injure étant la résultante complexe d'un ensemble de faits particuliers » (Kerbrat-Orecchioni 1980/1997 : 79). Parmi ces faits particuliers, il y a la valeur lexicale des lexèmes. Il semble évident que certains axiologiques négatifs peuvent être réactivés pour faire injure, « gros » sera plus activé que « mince » par exemple. Il y a la forme syntaxique aussi, le terme péjoratif sera employé en fonction vocative avec notamment des modalités de catégorisation comme « espèce de ». Il y a aussi l'intonation, tout terme, même neutre, pouvant se charger d'insulte par la simple force d'évocation, façon de passer du constat à l'énoncé injurieux.

¹³⁸ Je reprends ici Moïse 2008c et pour la transcription voir Moïse et alii 2003c

En ce sens, l'insulte aura toujours une force illocutoire, il faut produire un effet sur l'interlocuteur. Mais pour que l'insulte fonctionne pleinement, encore faut-il que l'interlocuteur la perçoive comme telle, en bref qu'elle touche, qu'elle déstabilise et non qu'elle conforte l'autre dans ses croyances. Comme le montre Catherine Kerbrat-Orecchioni, si je traite l'autre d'anarchiste « Anarchiste ! », et s'il répond « parfaitement », l'effet souhaité est rompu.

*Fonctionnement de l'insulte directe dans la violence verbale
ou l'insulte comme dernier recours*

Dans un cadre dissymétrique, institutionnel, le rôle de l'insulte s'actualise dans un jeu de rapport de forces symboliques. Contrairement au fonctionnement entre pairs, l'insulte arrive en clôture, dans une forme ultime de la montée en tension ; c'est elle souvent, comme je l'ai observé à travers les rapports d'enseignants (rapports qui relatent les conflits et justifient les punitions prises), qui déclenche la décision de sanction.

Il s'agira donc ici à travers des interactions en salle de classe (Moïse, Auger, Fillol et Lopez 2003c pour une analyse interactionnelle détaillée de cet extrait) de rendre compte d'une transgression affirmée du rapport institutionnel et d'une remise en question de la légitimité de l'enseignant. L'insulte surgit dans une montée en tension et vient, je dirais, en dernier recours d'autres procédés discursifs nombreux qui relèvent davantage de la joute verbale. Je vais montrer quels sont les autres procédés utilisés dans la violence verbale, déclencheurs de l'injure.

Nous sommes en cours de français, en 6^e. L'enseignante demande aux élèves de mettre leur carnet de liaison sur la table. Certains élèves ne l'ont pas. Lors de la première séquence enregistrée, un élève Fouad interpelle l'enseignante à diverses reprises par l'apostrophe « madame », pour lui expliquer qu'il n'a pas son carnet. Il fait appel aussi à un sentiment d'injustice et à une demande d'équité « tout le monde a pas leur carnet / y a que moi [qui vais être puni] », signifiant qu'il n'est pas seul dans son cas. Enfin, ses interventions restant sans effet, il tente d'expliquer pourquoi il n'a pas son carnet, « c'est Mme Brulle qui me l'a pris ». Mme Brulle est l'enseignante de mathématiques, qu'ils ont eue l'heure précédente. Nous sommes là dans une tentative de *discussion-argumentation* sans retour discursif de la part de l'enseignante. En effet, elle ne répond pas. Fouad voudrait expliquer pourquoi il n'a pas son carnet, il est dans une demande de parole, parole qui lui est refusée. Les partenaires s'affrontent autour de l'objet du carnet, à forte valeur symbolique quand on sait l'importance des papiers pour ces élèves. Ne pas avoir son carnet – ses papiers – c'est voir nier son statut d'élève. Fouad et Kader tentent de s'expliquer. Dans la séquence 2, tandis que Kader reprend l'argument explicatif de Fouad, « elle m'a dit Mme Brulle », l'enseignante s'adresse à lui dans un acte d'autorité, « mets ton carnet / mets ton carnet / mets le dessus », puis dans une forme d'oxymore pragmatique (Moïse, Auger, Fillol et Lopez 2003c) « Kader tais-toi je t'en prie ». Kader tente encore de s'expliquer ; il précise la situation, « non non non elle a dit elle le rend lundi à tous ». La tentative explicative ayant échoué, Kader use d'un argument d'équité, « pourquoi ils ont pas leur carnet et ils parlent quand même », non produit d'effet non plus. Fouad, de son côté, sollicite au moins à neuf reprises Mme Ravalo sans que celle-ci ne lui adresse directement la parole, alors qu'elle interpelle Kader dès sa première ou deuxième intervention. Effectivement, l'enseignante ressent la demande de Kader après celle de Fouad comme un harcèlement, proche de « l'enfada », harcèlement de la victime obtenu par répétition d'une même séquence verbale ou par accumulation de variantes à partir d'un même acte (Lopez 1998). Mais ce début d'enfada aurait pu être arrêté par une réponse de l'enseignante. On se rend compte, à partir de l'observation du corpus, combien la demande de discussion de Fouad puis de Kader n'aboutit pas. L'enseignante leur refuse la parole, et en quelque sorte leur statut d'élève. Dans cette impossibilité qu'il a de rejoindre l'enseignante, Kader va alors rejouer un rôle qu'il connaît bien et qu'il se voit, de fait, assigné, celui du jeune de banlieue ; le glissement

se produit avec l'intervention sous forme de joute verbale de Kader, « vous voulez que je parte plus vous donnez un avertissement plus des devoirs plus des rédactions mais: / vous voulez pas de l'or en plus ».

L'enseignante a mis Fouad et Kader dans une situation particulièrement difficile avec l'injonction de l'ouverture de la séquence 2, « mettez tous vos carnets à côté de vous ». On peut même se demander si le « tous » ne constitue pas une provocation dans la mesure où la professeur sait maintenant que certains élèves ne pourront pas respecter cet ordre. Elle place, de fait, Kader et Fouad dans une situation ingérable en tant qu'élève, l'alternative étant : se taire et ne pas obéir à l'injonction réitérée concernant le carnet, avec les conséquences prévisibles ou tenter de se justifier en prenant la parole de force et donc interrompre l'enseignante et gêner le cours, comme elle l'expliquera quand le surveillant interviendra. Il y a là une absence de négociation mais, du coup, des stratégies énonciatives mises en place de la part des élèves. Donc Kader va réactiver des procédés discursifs qu'il connaît bien, notamment, la grillade (Lopez 1998), constitutif finalement de cette assignation identitaire implicite et d'une stylisation linguistique. Il va finalement l'utiliser et en utiliser les ressources. Les tentatives de négociation ayant cédé désormais la place à l'affrontement, on peut observer que Kader a une grande maîtrise des formes langagières de la culture des rues, raison pour laquelle il tient maintenant le premier rôle alors que Fouad n'intervient plus que comme comparse. Kader utilise les *joutes verbales* pour mettre en scène une agressivité croissante. Il ne faut pas oublier que ce type d'interaction vise autant sinon plus le public que l'adversaire et on a un baratin conclu par une grillade, figure assez rare qui prouve la grande habileté langagière de Kader, « vous voulez que je parte / plus vous donnez un avertissement plus des devoirs plus des rédactions mais: / vous voulez pas de l'or en plus ». L'enseignante ne relèvera pas l'affront, ce qui, dans le cadre d'un rituel de vanne, lui fait perdre la face et laisse Kader vainqueur. Elle se résignera à faire appeler un surveillant-éducateur pour renvoyer Kader et Fouad.

L'enseignante qui a retrouvé sa place d'autorité suite à l'acte posé, renvoyer Fouad et Kader du cours, va lire, dans la séquence 3, les meilleures rédactions qu'elle a corrigées, « alors je vais vous lire deux rédactions les deux meilleures rédactions que j'ai corrigées ». Kader va intervenir par un « oh c'est bon on s'en fout », non repris par Mme Ravalo. Effectivement Kader « se fout » non seulement de la lecture des rédactions mais aussi de leur contenu, « alors j'habite aux HLM [É] heureusement il y a mon cousin qui habite à deux minutes de chez moi juste devant l'école primaire et je sors souvent avec lui / je n'ai pas de groupe d'amis je suis surtout avec ma cousine [...] / parfois après l'école dans le jardin public à côté de chez moi je joue avec des copains et copines de mon ancienne école primaire ». Cette rédaction montre que son auteur ne fait pas partie du groupe de l'école, donc n'est pas solidaire de Kader ; elle ne veut pas, puisqu'il s'agit d'une fille, se retrouver aux HLM où il y a tous les autres élèves, et donc ceux de sa classe aussi ; elle se rattache à l'école primaire, à ses ami-e-s d'avant. Là encore Kader ne pourra que ressentir une certaine exclusion, exclusion entretenue par l'enseignante qui a choisi cette rédaction comme modèle d'excellence. Kader va se mettre alors à jouer aux Pokémons, acte d'*indifférence*, mais participant du harcèlement, et qui va exaspérer Mme Ravalo, « oh: maintenant c'est moi qui vais me charger de vous descendre hein (toux) je vais me charger toute seule hein de vous descendre ». Mme Ravalo réaffirme sa position haute, de sujet détenteur de la parole, « c'est moi qui, je vais me charger toute seule ». Et sans vouloir s'attarder, on peut noter la polysémie ici de « descendre », dans un acte peut-être inconscient alors qu'il s'agit simplement d'amener les élèves dans le bureau du principal qui se trouve à l'étage inférieur. La stratégie identitaire et interactionnelle de Kader et de Fouad trouve ses limites. En effet, l'enseignante, par son insistance sur la personnalisation de l'affrontement, marque bien la domination physique dans sa capacité à emmener, donc à déplacer les deux élèves, « je vais vous descendre ». Elle va reprendre le dessus.

Du point de vue de la mise en scène de Kader (principal maître d'œuvre), le harcèlement, l'enfada et la grillade avaient poussé à bout l'adversaire, ici, l'enseignante. Mais alors que, dans le cadre des échanges entre jeunes, ce type de pratique est relativement sans danger, la cible devant généralement faire face à des enfadeurs protégés par leur supériorité numérique et le soutien du public, les rapports de force au sein d'une classe n'obéissent pas aux mêmes règles. L'enfada va donc porter ses fruits, la victime va être touchée selon un schéma largement éprouvé dans ce type d'interaction, mais ses tourmenteurs ne vont pas pouvoir s'abriter derrière le soutien du groupe. L'enseignante avait réussi un relatif retour à l'ordre et avait commencé à lire des rédactions. Ce qui avait fait jouer l'indifférence à Kader, sans pour autant qu'il s'avoue vaincu.

Kader, refusant la dissymétrie constituante du principe d'autorité, veut inverser les places mais il a désormais usé, sans retour, de toutes les stratégies possibles à sa disposition. Reste alors l'*insulte* à la fin de la séquence 3, toutefois formulée à voix basse, « nique ta mère », comme un dernier recours. Cette insulte, en voie de ritualisation, pour certains jeunes entre eux, peut être réactivée à tout moment. Soit quand on veut vraiment, entre pairs, atteindre l'image maternelle de l'interlocuteur, soit, comme c'est le cas ici, quand elle vise à transgresser délibérément l'autorité légitime. L'injure fonctionne avec la force de sa portée sémantique et du tabou sexuel mais elle tend aussi à rabaisser l'enseignante par l'intonation et sans doute aussi parce que l'élève s'engage dans un registre d'insultes qui lui appartient. Elle fait alors semblant de ne pas avoir entendu et use d'ordre et d'interdictions, « taisez-vous tous les deux / taisez-vous / taisez-vous s'il vous plaît c'est tout ce que je vous demande ». À la fin de la séquence 2, Kader a remporté une certaine victoire, et à la fin de la séquence 3, l'enseignante a « sauvé la face », en imposant son principe d'autorité, au-delà de cette première injure donc. Un à un. Quand l'enseignante revient à la charge de plus belle, il capitule en revenant au registre de la tentative d'explication, « vous mettez des avertissements ». Ayant le sentiment d'avoir remporté une victoire nette sur le terrain de l'affrontement direct et personnel, l'enseignante peut se permettre une normalisation de la situation par le biais d'une dépersonnalisation progressive, « vous me gênez / et vous gênez tout le monde (brouhaha) on se tait c'est tout ce qu'on vous demande / écoutez XXXXXXXXXXXX Kader je te descends / euh où est-ce que j'en étais / »

On peut noter l'extrême violence des échanges et des sentiments qu'ils laissent deviner et la non résolution du conflit. Alors que l'enseignante doit s'imaginer qu'il s'est dénoué dans le retour à la norme de la classe, l'analyse de Kader (et, dans une moindre mesure, de Fouad) doit être toute différente. Dans le cadre de la culture des rues, sur lequel il s'est situé par les formes d'opposition qu'il a choisies, la seule issue possible aurait été l'affrontement physique, les atteintes aux faces respectives ayant été trop graves. Le tour de passe-passe opéré par son adversaire et qui a consisté à sembler accepter le terrain des deux jeunes (par le rôle de victime d'abord passive puis recherchant le contact direct) avant d'imposer le retour à la norme institutionnelle dominante n'a pu que remplir l'adolescent de frustration et le laisser en attente d'une opportunité de revanche, d'où la suite, et la deuxième injure. La deuxième insulte très personnelle et à connotation sexuelle, « salope » dans sa forme cryptée en arabe, est le dernier stade de l'affrontement verbal avant la violence physique.

Cette insulte marque la résolution du conflit et le dénouement. Le surveillant entre dans la classe. Dans cette séquence, l'apparition d'un nouvel actant, le surveillant, bras armé de l'institution, va être l'occasion pour les deux adolescents de tenter de rejouer la partie. Mais le sentiment d'injustice et de frustration accumulé au cours des échanges précédents vont les conduire à mener le conflit à un terme plus acceptable pour eux. Kader conclura l'interaction par une insulte en arabe, réaffirmant ainsi non pas son identité, mais une de ses identités, celle qu'on lui a assigné et la seule qui lui permette, dans ces circonstances, de se comporter de manière honorable. Kader « sauve la face », par la recherche de l'affrontement personnel, « ne me menace

pas Kader », par l'insulte finale, dans une forme de théâtralisation - il quittera la scène sur ce mot de clôture –, par une dernière grillade, « j'ai pas de cours après je rentre chez moi alors ». Mais alors qu'une partie avait été remportée par l'enseignante sur abandon de ses adversaires, ceux-ci vont, chacun à sa manière, remporter la suivante. Kader grâce à son insulte sera sur le terrain le plus proche de la violence physique, Fouad usera de la rhétorique en pointant les incohérences dans l'argumentation de Mme Ravallo, « dix minutes / je te parlais / elle me dit tu m'as interrompue / c'est quoi ça ».

L'insulte joue de plusieurs effets. Elle est le dernier recours avant l'affrontement physique ou en tout cas le contient tout en le matérialisant sur un plan symbolique. Kader sait bien que l'effet sera la sanction (sortie de la classe, punition, etc), mais c'est la seule issue interpersonnelle hors de la violence physique. Par l'insulte, Kader affirme sa prise de pouvoir sur l'enseignante et garde la face auprès du public. Cette prise de pouvoir se joue par la nature même de l'insulte, elle vise avec force à la dévaluation de l'autre. Il voudrait la saisir dans une vérité qui la rabaisserait, façon de se mettre lui-même hors de cause. L'insulte servirait à persuader l'interlocuteur et tout le public, autant que possible, que c'est sa propre nature qui est stigmatisée, et non pas sa position par rapport à lui. Il vise la personne et non plus l'enseignante, la fonction. L'insulte permet à Kader de prendre position sans s'avouer ouvertement comme la source du jugement évaluatif. Mais du côté de Kader, l'insulte renforce aussi l'affirmation de soi, comme s'il fallait répondre à l'identité à laquelle on est assigné. Constatons, pour conclure, que ce conflit résulte en grande partie de la représentation stéréotypée que la professeur se fait des deux adolescents et plus particulièrement de Kader, représentation qui la conduit à les enfermer dans une identité conçue dans des aspects uniquement négatifs, avec toutes les impasses pédagogiques et communicatives que cela entraîne. L'aspect relatif des positionnements identitaires et des comportements au cours d'une interaction disparaît alors pour laisser la place à une identité absolue et unique, totalement fantasmatique. Pour Kader, c'est une forme de visibilité sociale qui est à l'œuvre, qui traduit le besoin de se construire une identité et de l'afficher : identité refuge dans la cristallisation d'une identité de repli.

L'insulte indirecte dans la représentation de l'autre.

La construction des représentations.

Dans un tel contexte de pouvoir institutionnel (Moïse 2004e), le sujet énonciateur est le premier constructeur d'une représentation de l'autre. Cette représentation pose l'autre dans des formes stéréotypées et réductrices, formes qui se rejouent et se reconstruisent sans cesse dans l'interaction et qui permettent de se protéger soi-même. Après l'altercation, j'ai enregistré Kader et Fouad, puis l'enseignante pour qu'ils rendent compte de leur vision de l'événement. Kader explique les faits, en commençant par raconter ce qui s'est passé, et explique son point de vue en mettant en avant (comme lors de l'affrontement) l'argument d'équité ; il reçoit des avertissements sans justification : « si par exemple moi je regarde j'étais chez madame B. j'ai travaillé j'étais chez X je travaille i m'embêtent pas / j'arrive chez R. / (*imitation ironique et incompréhensible de Mme R.*) des avertiss mais les avertissements j'ai elle elle comme si elle mettait / comme si elle mettait / comment vous dire / comme / oh la comme si elle vous distribuait des feuilles / voilà / allez tiens ah ouais en encore un tiens tiens tiens dix-neuf avertissements j'ai / et tous avant tous hé / la plupart i doit en avoir douze (...) ».

Puis Kader, va traiter Mme Ravallo de *Chitane* ; : « beh allez madame discuter / jamais de la vie avec: madame R. i faut pas: avec elle i faut pas discuter hein si vous si X : c'est une chitane / c'est une chitane incarnée / (*rire*) non // faut pas discuter avec madame R. c'est une chitane incarnée ». Cette forme de nomination « c'est une chitane » est une insulte indirecte. Elle joue à la fois par dialogisme interpersonnel (Bres 1997), sur la dénomination d'un tu à l'adresse de

Mme Ravalo, et puise sa force dans la triangulation à laquelle participe l'injuriaire (moi-même l'intervieweuse) qui donne caution à l'insulte. Dans l'insulte indirecte, l'injuriaire joue un rôle essentiel, il cautionne la portée lexicale du désignant, il n'y a plus ni apostrophe, ni intonation. Seul reste la force sémantique du lexème qui sera réactivée indirectement par l'injuriaire. Quand C. remet en doute la dénomination de Kader, en laissant penser que l'on peut discuter, l'élève réaffirmera l'identité diabolique de l'enseignante, « vous savez pas ce que c'est une chitane ». De cette façon, l'insulte ne peut fonctionner qu'avec le consentement de l'injuriaire séduit par l'injurieur, mais dans une forte agressivité, l'injurié étant absent et délocuté dans une forme « c'est un/ c'est une ». Face à la métaphore animale qui le concerne comme on va le voir, Kader déclare, comme en écho, la recatégorisation diabolique, satanique, vers le mal de Mme Ravalo.

L'insulte indirecte, « chitane » à valeur aussi de transgression religieuse, apparaît, comme pour l'insulte directe, « salope » formulée en arabe, en clôture de l'interaction, formule résolutoire qui renvoie l'enseignante à son essence présupposée. Insulte cryptée comme le « salope », qui donne encore plus de poids à la force illocutoire. En effet, l'injurié peut tout imaginer. Cette insulte s'adresse indirectement à l'enseignante et s'actualise dans un effet de dialogisme interpersonnel, un *je* par rapport à un *tu* présent ou absent (pour une analyse détaillée de cette interaction et du dialogisme, voir Auger 2003). La forme « chitane » d'autre part est d'autant plus évocatrice qu'elle est marquée par le « incarné », qui s'est fait chair, et qu'il est donc impossible de l'atteindre, de lui parler, de l'approcher : « beh allez madame? discuter / jamais de la vie avec: madame R. i faut pas: avec elle i faut pas discuter hein si vous si X : c'est une chitane / c'est une chitane incarnée / (*rire*) non // faut pas discuter avec madame R. c'est une chitane incarnée ». Et alors que je lui demande s'il a déjà tenté de discuter, Kader, en repoussoir, montre comme Mme Ravalo par la figure même qu'elle représente ne peut plus être approchée. La dénomination « chitane », fait donc partie de son essence, propriété caractéristique de l'insulte, qui inscrit l'enseignante dans une véracité de l'interlocuteur, en l'occurrence Kader : « mais: c'est une chitane vous savez pas ce que c'est chitane c'est le diable / c'est le diable incarné elle // c'est la vengeance du diable (*rire*) moi c'est: c'est vrai ce que je vous dis ah vous enregistre ». De cette façon, Kader peut se dédouaner ; face à une personnalité diabolique, il n'y a rien à faire, il ne peut être que victime, pris aux pièges des « ruses » de l'enseignante.

Contrairement à Kader, l'enseignante, qui ne peut, vu sa place, manier l'insulte, même indirecte, va utiliser d'autres procédés, notamment l'*argumentation injurieuse*. Elle utilisera le mode prédicatif, Kader est « épouvantable, absolument épouvantable, ingérable, (...), insolent, indiscipliné complètement ingérable » qui renvoie aussi à l'essence de l'être dans un dialogisme identitaire (Auger 2003) ; elle fera appel à la *doxa*, dans une forme de connivence avec l'intervieweuse. Il s'agit d'affirmer un propos qui se veut argumentatif à l'adresse de l'intervieweuse ; elle doit effectivement rejouer sa place d'autorité et pouvoir justifier l'altercation du matin. La description des élèves par l'enseignante est très péjorée, façon de dénier encore une fois leur statut d'élève. Dans l'entretien de Mme Ravalo, les élèves sont tantôt des « gamins », des « enfants », des « petits démons », etc. Leurs comportements sont le plus souvent décrits par la négation, à savoir, ce qu'ils ne font pas, ce qu'ils ne savent pas : « ils n'ont pas de cahier, ils n'ont pas de livre, ils n'en ont pas envie, ils ne sont pas dans une ambiance de travail, ils mémorisent pas, ils savent pas, etc ». On retrouve même dans son discours un ensemble de considérations qui relèvent donc de la *doxa*, du « on dit » : « ils n'ont aucune méthode de travail, aucune organisation, y en a qui regardent la télévision tard le soir, je pense qu'il y a des problèmes de drogue et compagnie chez eux ». On peut signaler aussi une forme énonciative récurrente, la métaphorisation animale qui vise à nier l'autre dans ses particularismes humains (Héritier 1999). Au-delà même de la métaphore guerrière utilisée par certains enseignants, « c'est hyper dur on (n')a pas fait /on n'a pas fait ce métier pour être en combat dans une arène hein / c'est pas le but du jeu hein », il est une production de sens

particulièrement forte et symbolique, qui relègue l'élève au rang d'un animal à maîtriser. Ainsi, selon l'enseignante de français, Kader est « épouvantable, absolument épouvantable, ingérable, (...), insolent, indiscipliné complètement ingérable / il est allé en sas de remédiation pendant deux semaines ou trois, il nous est revenu docile comme jamais on l'avait vu. (...) puis en fin d'année quand même y en a moins y a eu des élèves exclus donc déjà ça a assaini l'atmosphère (...) ». Mais « assainir » n'est-ce pas « désinfecter » et « rendre plus pur » (Dictionnaire Petit Robert) ? Assertions données comme un constat, dans une objectivité légitimée par sa place. Il n'y a pas à proprement parler d'injures ou d'insultes, simplement une subjectivité objectivée, argumentée. L'enseignante n'est pas dans une forme d'adresse indirecte à Kader, elle tente avant tout de justifier son comportement et sa place à l'égard de l'intervieweuse. Sans employer une forme caractérisée d'insulte, rabaisser à l'animal c'est indirectement faire offense, violenter la face négative de l'autre, le dégrader, le recatégoriser, donc peut-être dans un « abaissement territorial de l'injurié » (Bonhomme 1999 : 30) et dans une argumentation injurieuse.

Avec l'insulte directe ou indirecte, on se trouve dans une rupture des rituels conversationnels, dans l'infracommunication (Bonhomme 1999). Elle marque les limites de toute communication, elle est la frontière avant l'agression physique, peut-être même l'empêche, la contient. L'insulte, évidemment, viole les lois du discours, contrat de parole, coopération, politesse, elle est violence faite à la face négative de l'autre, à son intimité donc. Elle le catégorise, le réduit à une essence dégradante, négative, défiguration qu'elle est de l'injurié. Et dans un rapport de forces, dans une tension violente, l'insulte permet de nier l'autre dans une prise de pouvoir affirmée. Elle permet de rejouer une identité.

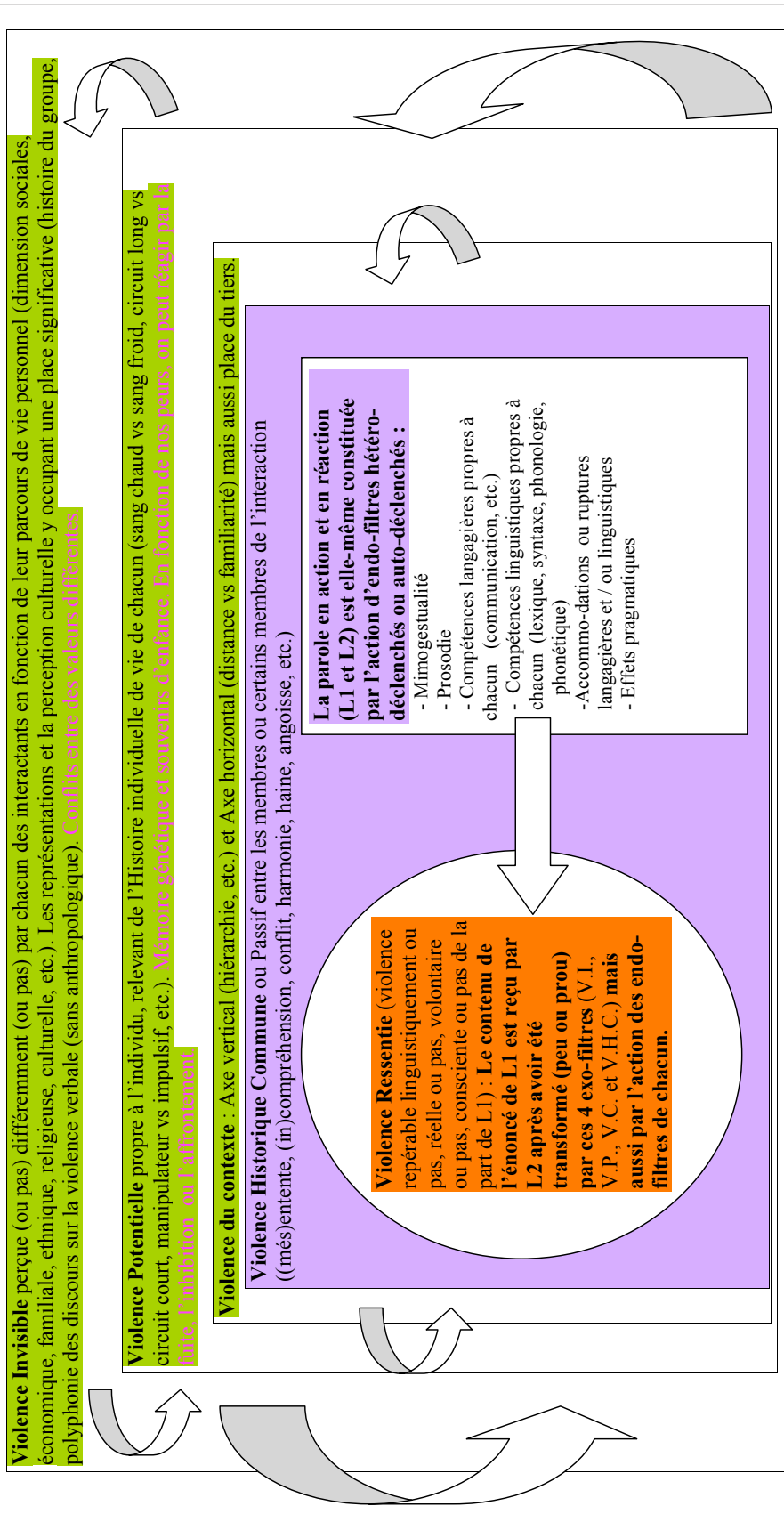
Conclusion

J'ai fait des choix d'analyse, comprendre pourquoi les choses sont comment elles sont plutôt que chercher les spécificités formelles d'un objet linguistique. En même temps, c'est dans la matérialité des discours et en mobilisant les outils (concepts et marques langagières) qui me sont utiles que je trouve des éléments d'explication à ce qui me questionne. Je tends à dénouer la complexité de processus sociaux à travers des discours en œuvre reliés et situés.

Avant de repartir à nouveau sur le terrain, je voudrais donc en forme de transition et d'illustration proposer une modélisation complexe élaborée à propos de la violence verbale.

La violence verbale est une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflit (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...).

GRUPE VIOLENCE VERBALE : N. AUGER, B. FRACCHIOLLA, C. MOISE, C. ROMAIN



1/3. DES ORIGINES DE LA NAISSANCE A LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE VERBALE

2/3. DEUX REALISATIONS : VIOLENCE VERBALE OU EFFET DE VIOLENCE VERBALE

VIOLENCE VERBALE FULGURANTE OU DETOURNEE
(Présence d'intention)
Insulte explicite hétéro-déclenchée ou auto-déclenchée

↔ Place +/- de la manipulation et du harcèlement

- **FULGURANTE** : axiologie négative. Actes de langage directs repérables en langue et par le style.

VIOLENCES VERBALES FRONTALIERES
(humour violent, discours polémique, discours haineux, etc.)

- **DETOURNEE** : recours « aux mots qui fâchent », sujets sensibles sans atténuateurs, recours au non-verbal ou à une prosodie agonale, etc. **Actes de langage implicites, indirects difficilement repérables en langue** (connaissance de l'autre et / ou attaque implicite et négative de l'autre) : rôle du « bon mot », « effets d'argumentation », « flatterie », « connivence », « manipulation », « harcèlement ».

EFFET DE VIOLENCE VERBALE
(Absence d'intention)
Insulte implicite hétéro-déclenchée ou auto-déclenchée

- **L'ILLUSION EMOTIONNELLE** : la violence du contexte (constituée dans ce cas exclusivement par le jeu des exos-filtres et des endos-filtres) induit un effet de violence verbale, d'agression, d'insulte, alors qu'aucune marque linguistique (ni acte de langage direct, ni acte de langage indirect, ni explicite, ni implicite) n'est repérable en tant que telle dans l'énoncé déclencheur produit par L1.

Cet effet est hétéro-déclenché, provoqué par L1, par le malentendu (notamment interculturel).

et / ou

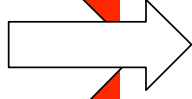
2. Cet effet est auto-déclenché, provoqué par L2, par phobie de la contradiction, ou encore par des situations répétitives (ou pas) ressenties comme des atteintes portées à sa propre face, comme des incivilités ou de l'impolitesse.

Place de la victimisation, de la rupture d'attachement.

◆ **Aggression par franchissement réel** (fulgurante – explicite- ou détournée – implicite-) **ou pas** (illusion émotionnelle) **de** territoire(s) (narcissique et / ou de compétences) – atteinte simple ou plurielle à l'intégrité de la face-
◆ **Déclencheurs communs** : objets du réel (événement, etc.) - actes de langage (ex : interpellation) - reconnaissance - identité.

Rôle des liens de pouvoir immédiat
(profil dominant vs profil dominé)
et Rôle des liens de pouvoir différé

(les risques pris par la réalisation du conflit verbal et de ses conséquences futures)



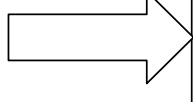
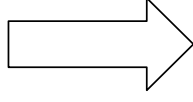
3/3. LE CHOIX

PHASE DE LATENCE OU VIOLENCE EMBRYONNAIRE OU VA SE JOUER LE DEVENIR DU CONFLIT EMERGEANT

L2 A UN CHOIX A FAIRE

Fuir ou gérer l'émergence du conflit Rôle des atténuateurs (nous, on, conditionnel...)

Partager la réalisation du conflit



La gestion du conflit peut se réaliser de différentes manières

- ◆ **Le recadrage.** Il s'agit de revenir sur l'objet du conflit. Ex : « Qu'est-ce qui ne va pas ? Quel est le problème ? ».
- ◆ **La reformulation ou le retour sur l'autre.** Ex : « Vous avez l'impression d'être blessé pour devoir insulter ? Vous n'êtes pas à l'aise ? ».
- ◆ **L'expression de la valeur.** Ex : « Pardon ? Le respect, pour moi est essentiel ».
- ◆ **La demande de motivation.** Ex : « Vous voulez que je panique ? ».
- ◆ **Le détournement avec souvent effet d'humour.** Ex : « Je ne suis qu'un gauchiste ? Oui et fier de l'être ! ».

CRISTALLISATION DE LA VIOLENCE VERBALE OU VIOLENCE VERBALE EFFECTIVE

PARTAGEE PAR L1 ET L2

Actes de langage caractérisés marqués linguistiquement. Ex : la provocation avec le passage au « tu », les restrictifs « ne ... que », le recours au pronom, le recours au présent et / ou à l'impératif, le registre discursif assertif (vs registre discursif argumentatif), le débit, le rythme et la hauteur de la voix, etc.).
Les marqueurs linguistiques s'actualisent dans les actes de langage.

EXISTENCE DE PASSERELLES

Empathie

*Comprendre l'autre.
Bienveillance. Donner du sens
à l'« être ensemble ». Ne pas
juger. Expliquer.*

Communication non violente

*L'inter-relation à travers le
juste « mot »*

MOYENS DE PREVENTION ET DE COMPREHENSION

Technésésie

*Se connaître (liens entre le
mot et le corps, du sensori-
moteur à la parole)*

Analyse linguistique, sociolinguistique, etc.

*Comprendre et analyser la
montée en tension de la
violence verbale*

Théâtre forum

*Se mettre en situation
(par le jeu prendre
conscience du « je » et
du « tu, vous,... »)*

J'ai cherché quoi répondre, et seule l'insulte
m'est venue à la bouche. Et en français.
L'insulte, c'est peut-être l'instinct d'une langue.

Tonio Benacquista, *La commedia des ratés*

La violence verbale

La violence verbale est une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflit (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...).

Le projet sur la violence verbale a commencé en 2000. Il a été lancé suite à une commande sur les banlieues de la Délégation Interministérielle à la Ville et, à notre demande, s'intitulait au préalable « Ruptures dans les rituels conversationnels », façon de ne pas stigmatiser un parler « des banlieues » et d'éviter d'assimiler violence et quartiers populaires.

Un premier terrain

Au début de l'étude, nous étions une toute petite équipe, Véronique Fillol, Juan Lopez et moi-même. Très vite, Nathalie Auger, aujourd'hui à l'université Paul Valéry à Montpellier, est venue se joindre à nous et a embarqué avec enthousiasme sur le projet, pour rester jusqu'à aujourd'hui encore. Avec fortes recommandations du rectorat de Montpellier nous avons choisi comme terrain d'enquête les quartiers du Haut et Moyen Vernet à Perpignan. Tout au long de l'année scolaire 1999-2000, nous avons mené un gros travail ethnographique dans ces quartiers isolés par des « barrières » architecturales (hôpitaux, autoroutes, cimetière) et où se côtoient, dans des rapports ethnicisés et comme elles s'auto-désignent, les communautés « gitanes » (gitans espagnols et catalans) « arabes » et « européennes » (c'est-à-dire essentiellement Français, Espagnols, populations des pays anciennement communistes). Ce vaste quartier, jointure urbaine à la réputation de « quartier sensible », est peu fréquenté par les habitants de la ville et les visiteurs extérieurs ; il semble, à qui le fréquente dans la journée, en déshérence ; peu de jeunes ou d'enfants dans la rue, ou au bas des immeubles, peu d'habitants en conversation. Le seul lieu de vie est la maison du Vernet où se trouve le Point Jeune qui coordonne les projets des 15-25 ans. Configuration spatiale emblématique, elle est le seul espace public qui s'offre aux HLM et maisons environnantes ; c'est là où sont concentrés tous les services sociaux et administratifs pour les habitants du quartier, qu'il s'agisse du Point Jeune, du centre de Loisirs, du soutien scolaire, ou encore de l'accueil et de l'aide aux gens du voyage. Le centre social touche environ une centaine de jeunes des communautés gitane (Espagnols), marocaine et algérienne et cette

concentration dans la longueur spatiale, ethnique et sociale entretient les tensions entre groupes. La maison du Vernet est le lieu de l'ennui et des abîmes, des appels et des interrogations, des angoisses et des attentes. Mais, digue face aux débordements, elle est aussi le point de croisement des projets pour le quartier, dans le cadre notamment des commandes publiques : évaluation des pratiques préadolescentes (jeunes de 12 à 15 ans) dans le domaine de leurs activités sociales et surtout mise en place du projet « Perdu de vue » de l'Éducation Nationale. Cette mission vise à lutter contre les processus d'exclusion de l'école et l'ethnisation des classes. De la rencontre avec le chargé de mission, j'ai retenu la place de l'idéologie dominante de l'école en rupture avec les fonctionnements des groupes minoritaires, et la force de la rumeur, du fantasme, des représentations à l'égard des communautés. Autant de discours dont nous avons tenu compte par la suite dans nos analyses.

Le collège Marcel Pagnol est au cœur du quartier. L'équipe de direction menait alors une enquête trimestrielle sur l'absentéisme et la violence à l'école et avait dénombré, pour le second semestre 1999, dans les atteintes aux personnes, 135 « violences verbales » pour 41 coups et blessures sans arme, 2 coups et blessures avec arme, 2 violences physiques à caractère sexuel, et un racket. La violence verbale restait donc prépondérante et méritait une analyse attentive. Dans un premier temps, nous avons effectué repérages, observations et interviews auprès des institutions locales (centres sociaux, associations, antennes municipales, etc.). Dans un second temps, et malgré différents imprévus, qui nous ont permis toutefois de mesurer les tensions sociales en jeu et la place du chercheur (grève des enseignants particulièrement forte dans la région Languedoc-Roussillon, incidents pendant les vacances scolaires de février dans les quartiers), nous avons suivi de janvier à juin 2000 une classe de sixième du collège Marcel Pagnol.

Notre corpus s'est alors composé d'un grand nombre d'enregistrements en milieu formel et informel. Même si les énoncés pêchent par leur qualité audio à cause d'interactions bien souvent multicanales, nous avons ainsi pu capter des formes de « violence verbale », notamment les altercations entre enseignants et élèves. Outre les enregistrements, le travail d'observation me semble toujours essentiel pour l'analyse des données. Il dit, au plus juste de ce que l'on peut voir et sentir, les ruptures et ligatures, les tensions et circulations, les vacuités et les spatialités, les enfermements et les affranchissements. Les notes et réflexions prises sur les quartiers du Haut et Moyen-Vernet, dans le collège ou les classes constituent une grosse partie de notre investigation et a constitué un travail de tous les instants. Nous avons mené aussi un certain nombre d'entrevues semi-dirigées avec les élèves, les enseignants, les personnels éducatifs et administratifs. Nous avons les différentes pratiques langagières, les représentations que se font les uns sur les autres, les discours sur des impasses de communication.

Ce premier terrain pour ce projet, en forme de balayage et de débroussaillage, m'a amenée à réfléchir à l'appréhension de la violence verbale mais aussi à tout ce champ, que je développerai par la suite, de la sociolinguistique urbaine et des banlieues. Toutefois, il m'est apparu indispensable de dissocier la violence verbale des parlers jeunes, pour casser les représentations ou les attentes publiques et politiques qui jouent sur la stigmatisation de l'une et des autres (Moïse 2000) ; la violence verbale, contrairement à la demande de la Délégation Interministérielle à la Ville, se devait de sortir de la seule emprise de la violence scolaire, pour être questionnée dans le champ social.

Les premières réflexions

Il a fallu pour recadrer notre objet et pour aborder au mieux les notions de « ruptures dans la conversation » puis de « violence verbale », revisiter quelques notions centrales.

Je suis revenue plusieurs fois sur le « parler urbain » (Moïse 2001), qui au-delà de ses marques systémiques relevant des parlers populaires (Trimaille et Billez 2007), dit un parler à la marge, à la périphérie avec des fonctions déjà bien identifiées, cryptiques, et ludiques. Sans oublier la dimension grégaire qui signifie la quête d'une identité en opposition et en désir de reconnaissance. Les pratiques langagières marquent les frontières des groupes. « Ceux qui sont

dans le coup », « dans la rue » (Labov 1978) détiennent et maîtrisent ce vernaculaire dit « de la banlieue », contre toute production normative et légitimée. Dans cette optique, le langage n'est pas considéré seulement comme objet d'étude mais bien comme un outil complexe permettant au locuteur de se situer dans un environnement social et de façonner sa propre identité. Les pratiques discursives et les représentations renseignent inévitablement sur les pratiques sociales, c'est-à-dire que, par les jeux utilisés dans l'interaction, les locuteurs donnent sens à leurs actions et à leurs positionnements sociaux. Les formes adoptées dans l'interaction peuvent être comprises comme des actes individuels, adhésion ou distanciation par rapport au locuteur et au modèle dominant mais aussi comme des actes collectifs, identification par le langage à son groupe de référence. Ainsi, les usages individuels ou collectifs du langage rendent compte des enjeux de pouvoir sous-jacents aux discours émis. On a donc vu que selon la situation - institutionnelle au collège ou entre pairs dans la ville - la violence verbale ne s'exercera pas de la même façon, de même que les modalités de la violence permettent de définir les situations. Selon les lieux géographiques, en fonction des différents terrains choisis, des croisements entre langues en contact, il sera toujours question pour notre équipe d'interactions contextualisées, en référence à l'espace topographique et social.

Avant toute chose mais sans publier, j'ai ressenti la nécessité d'un arrêt sur image de la violence. J'ai lu ce qu'elle semblait être, qu'elle concerne les peuples (violence guerrière), les États (de la répression à la torture), les individus (des disputes aux crimes), qu'elle soit corporelle, morale ou symbolique. La philosophie (voir Girard 1998, la violence comme désir mimétique, Lorenz 1974, dans une perspective éthologique) et la psychanalyse (Frappat 2000) posent la violence comme pulsion fondamentale et fondatrice de l'humanité, possiblement transfigurée par la socialisation. Ainsi, la violence interindividuelle, qui s'exprimait à travers duels et vengeances, aurait diminué à partir du 17^e siècle, avec la régulation des mœurs par l'État et l'instauration des codes de civilité (Elias 1939 / 1991). Sans nier la part de la nature humaine ni l'aspect politique de la violence comme ressource d'affirmation contre la domination, les sciences sociales mettent l'accent sur l'influence du milieu dans les comportements violents (pour la sociologie et notamment pour ce qui est des violences urbaines voir Bachman et Le Guennec 1996, Mucchielli 2002, pour l'histoire voir Chesnais 1981, pour la sociologie et l'histoire voir Wieviorka 2005, pour l'ethnologie voir Héritier 1996, 1999 et pour les sciences de l'éducation voir Charlot et Emin 1996, Floro 1996, Debarbieux 1996, 2006, Défrance 2000, Favre 2007).

Ainsi, dans le fatras du monde, la question de la violence devenue inconcevable à des yeux contemporains, se voit relayée par les médias et fait l'objet de nombreux débats et réflexions ; les rassemblements scientifiques sur ce thème foisonnent et j'ai suivi les travaux de quelques-uns, ceux du congrès européen des Sciences de l'Homme et de la Société, *Violences, de la réflexion à l'intervention* (juin 2003), du congrès International sur l'Aggression Sexuelle (septembre 2007), du congrès de l'Association pour la Formation Française et Européenne en Psychiatrie, *Psychiatrie et violence, quel est le risque acceptable* (septembre 2008) et du congrès annuel de l'Institut Français d'Analyse Transactionnelle, *Alternatives à la violence, comment faire face à la complexité des enjeux* (novembre 2008). La violence est bien souvent abordée en lien avec la notion d'agressivité notamment dans les études anglophones (voir l'International Society for Research on Aggression fondée en 1972, la revue *Aggressive Behavior* et des ouvrages fondateurs, Lorenz 1974, Brain et Benton 1981, voir pour la description de la personne agressive, Lafon 1979) et avec celle de conflit (comme construction sociale et politique voir après Georg Simmel, Freud 1983, comme valeur dynamique et vecteur de socialisation, à la différence de la violence, voir Lipovetsky 1983, Bondu 1994, 2008, Floro 1996, 2003, comme transformation de la violence voir Thomas 2005, comme ressource et progrès dans le cadre de l'apprentissage et face à des troubles cognitifs voir Gibello 1990). J'ai moi-même défini l'agressivité comme « un mouvement naturel de protection et de défense face à un danger, qui peut aller jusqu'à la destruction de l'autre et de soi-même », et le conflit comme « une divergence de points de vue, manifestes sur le plan interpersonnel et

des normes sociales et qui entraîne une forte tension¹³⁹ entre les locuteurs » (Moïse avec Auger 2005g) voire de la violence verbale. Le conflit présente donc un intérêt évident dans les relations humaines, même si l'affrontement, au travers du conflit, peut être aussi à l'origine de la violence effective et non constructive.

De notre côté, et au-delà de ces approches, incisives nécessaires à notre propre objet, nous avons centré notre étude sur l'analyse interactionnelle de la violence verbale. Les formes interactionnelles ont été largement décrites dans les situations dites de « conversations familières », domaine de recherche développé depuis les années 80 en France (Vion 1992, 1999, Kerbrat-Orrechioni 1990, 1992, 1994, Traverso 1996, et aujourd'hui, dans son ensemble, le laboratoire ICAR à Lyon, *Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations*, entre autres dans une optique ethnométhodologique chez Lorenza Mondada, médiatisée par ordinateur chez Kristine Lund, argumentative chez Christian Plantin) ; la violence verbale a été abordée, dans la mouvance de Brown et Levinson (1978, 1987), essentiellement d'un point de vue de la politesse, en regardant donc davantage le déroulement des conversations dans des rapports horizontaux où la « négociation » entre locuteurs joue un rôle essentiel (Mondada 1999). Les travaux et colloques anglo-saxons en ce sens sont très nombreux, comme le montre la revue spécialisée sur la question *Journal of Politeness Research*. À partir des années 70, suite aux travaux de Grice (1975), de nombreuses études anglo-saxonnes ont vu le jour dans le cadre de la pragmatique et portent principalement sur l'analyse et la description de la politesse, mais sans lien établi avec la violence verbale (voir parmi les ouvrages de référence, Brown et Levinson 1987, Blum-Kulka, House et Gasper (Éds) 1989, Lakoff 1990, Kasper 1996, Eelen 2001, Mills 2003, Watts 2003, Bousfied et Locher 2008). Par ailleurs, les malentendus et les ratés de la communication ont été souvent analysés dans des perspectives interculturelles dans la lignée de Gumperz (1982/1989), donc en mettant en exergue les difficultés d'encodage/décodage linguistiques ou les incompréhensions culturelles.

Par l'analyse des interactions violentes, nous avons alors déconstruit le mécanisme global de la montée en tension violente pour le définir comme un processus complexe, situationnel et interactionnel. *La violence verbale est une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflit (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...).* D'après les analyses conduites, la violence verbale se caractérise par de multiples ruptures plutôt que seulement par des formes linguistiquement repérées, formes lexicales identifiées, par exemple.

Cette montée en tension, au-delà des phénomènes linguistiques repérables (actes menaçants violents, changement prosodique, mots du discours, effets syntaxiques, basculement énonciatif, entre autres), s'appuie sur des fonctionnements autres. On pouvait penser que les ruptures dans les rituels conversationnels étaient la conséquence d'une non maîtrise des règles conversationnelles (notamment les rituels de politesse, l'usage des différents registres, le respect des tours de parole, etc) et des rites d'interaction. Au fil des observations, il est apparu qu'elles se situaient aussi ailleurs, dans des enjeux de reconnaissance et d'identité. Elles s'inscrivaient par ricochet dans une absence de négociation ou mieux dans un maintien, par les marqueurs verbaux notamment, d'une forte dissymétrie ; les ressources et processus langagiers déployés permettent alors aux acteurs d'une interaction de se positionner vis-à-vis de l'ordre social et de l'autre et la stratégie

¹³⁹ Je voudrais rappeler ici comment j'ai travaillé avec Nathalie Auger cette notion de *tension* (voir le chapitre « Les couples mixtes et les prénoms des enfants ») : « La tension est un élément central des échanges conversationnels, qui, malgré les nécessaires coopérations, régulations et alliances, sont traversés d'engagements personnels, de défense d'opinions et donc parfois de divergences et de conflits. Si les participants à la conversation sont à la fois des partenaires et des adversaires, et jouent donc de modulations, la tension, concept opératoire dans nos études, évite de considérer les interactions et les relations dans une dichotomie réductrice, entre vision pessimiste prise dans les rapports de pouvoir et une autre optimiste inscrite sous le signe exclusif de la coopération. Ainsi, la tension, du réajustement à la divergence, s'exprime dans les conversations de façon frontale ou implicite, particulièrement dans la mesure où les propos portent sur des questions personnelles et familiales devant un tiers et en appellent aux émotions ».

d'un l'enseignant par exemple peut être de maintenir l'élève dans une position basse et celle de l'élève de s'opposer à sa place assignée. Dans mes analyses, l'absence de négociation relève de « processus identitaires » (Moïse 2004e) et de stratégies discursives de résistance et de contre-pouvoir pour éviter les naufrages intérieurs. Trois articles importants pour un premier cadrage de la violence verbale sont parus à la suite de mon premier travail ethnographique (Moïse 2001, Moïse avec Auger, Fillol et Lopez 2003c, Moïse 2004e, et pour une synthèse 2006e). Je me suis attachée à spécifier les conditions d'une montée en tension de la violence verbale à partir d'une altercation entre une enseignante et un élève et des représentations de l'une et de l'autre. J'ai pu alors mettre en avant les « difficultés de coopération », le rôle du « contrat de parole » non tenu (Charaudeau 1983, 1991) dans une « confiance » en défaut, la force du « rêve du pouvoir absolu » (Bourdieu 1982), la polyphonie des représentations dans des tensions entre le juste et l'injuste. Les représentations sont des conques sociales et interculturelles qui reposent inéluctablement sur la représentation de l'autre opposée au même, dans des phénomènes d'assignation identitaire, récusée par les protagonistes. Ces représentations sont d'autant plus efficaces qu'elles sont souvent réactivées, reprises par toute une production collective, qu'elles se diffusent au sein du groupe et le construisent dans des processus interactifs de catégorisation (Mondada 1998) et dans les discours rapportés en circulation. En ligne de fond mes analyses utilisent la théorie des actes de langage performatifs après Austin (1970) et des éléments de l'analyse conversationnelle de Sachs (1992), de Kerbrat-Orrecchioni (1990, 1992, 1994) dans une perspective sociologique dans des enjeux de reconnaissance de soi et de l'autre (Goffman 1981/1987).

De nouveaux terrains

À partir de 2002 et tandis que nous rejoignaient Christina Schultz-Romain et Béatrice Fracchiolla, nous avons décidé d'élargir nos terrains d'enquête, pour sortir du seul champ scolaire. Je me consacrais à l'espace public, les transports en commun, les lieux publics et l'espace de la rue. J'ai voulu capter la violence verbale à tout moment, je l'ai griffonnée dans les trains, retenue au guichet, provoquée dans la rue dans une technique de *breaching*¹⁴⁰. Ma situation a fluctué, du rôle de témoin, médiateur, observateur à celui d'initiateur. Dans les situations informelles, la mémoire auditive est notre recours et secours, que l'on veuille ou non entrer dans le jeu interactionnel. L'enregistrement est périlleux et de haute voltige. Les émotions sont à retenir en réflexivité, les binarités à dépasser vers une solution tierce.

Et depuis 2007, je m'intéresse au travail d'une médecin et à la violence verbale liée à la violence sexuelle, réflexions qui vont être l'objet d'un livre publié chez Dunod en 2010. Je rencontrais le docteur Gamet lors du congrès International sur l'Aggression Sexuelle en septembre 2007. Sexologue, responsable d'un « dispositif d'Accompagnement du Développement de la Sexualité » qu'elle a créé en 2004 au sein du Conseil Général de la Marne, elle assiste les auteurs et victimes de violence sexuelle et les professionnels qui en ont la charge. Elle m'invitait à suivre son travail et à intervenir ensemble auprès du personnel éducatif. J'étais embarquée pour un nouveau terrain, fil parmi les autres de ma pelote ethnographique. J'ai commencé à me rendre dans la Marne, département rural au ciel bas pour suivre le travail du docteur Gamet. Aujourd'hui je l'accompagne dans ses formations pour les adolescents de la Prévention Judiciaire de la Jeunesse ou à destination du personnel éducatif du Conseil Général ; j'observe les dissensions au sein des différentes équipes ; j'ai accès aux dossiers de certains adolescents et j'attends des réponses administratives à mes demandes pour le suivi personnalisé des auteurs ou victimes de violences sexuelles. Les données sont multiples : rapports des professionnels sur les comportements violents des mineurs, récits personnels des mineurs, entretiens thérapeutiques à venir, entretiens avec les éducateurs. Ce qui conduira à questionner ce qui est reproduit dans les actes et arguments violents, émis par les auteurs et victimes des violences sexuelles. Une telle approche sociale du discours ne peut faire l'impasse des analyses à la fois énonciatives, pragmatiques et interactionnelles des actes violents, essentiellement ici les menaces, le dénigrement et les insultes. Dans un tel

¹⁴⁰ Le *breaching* consiste à rompre le processus du déroulement d'une action.

contexte, je m'applique à rendre signifiante la violence verbale, relent de souffrances tapies dans le labyrinthe des incestes et maltraitements. Les premières journées de témoignages et de lectures ont été éprouvantes et j'ai ressenti une grande humilité à travailler sur le langage dans sa violence qui, loin d'être la cause des blessures, en est le symptôme. Je m'inscris en faux face aux certitudes dogmatiques qui relient violence verbale et non maîtrise du langage. La difficulté d'être dans la langue passe davantage par le mutisme et le refoulement. La surcharge émotive, des frustrations aux souffrances et sentiments d'injustice, s'exprime dans un trop plein des mots. Les entendre et les travailler dans leur vivacité est souvent surprenant et donne à voir des richesses immenses, en images et métaphores, en friches et gestation.

Un approfondissement théorique

Nous avons étendu nos terrains mais aussi nos réseaux et nos inscriptions théoriques. Le domaine des « actes de langage menaçants » (sur l'insulte voir Languèche 1983, 1993, 1997, Tauzin (Éd.) 2008), sur l'outrage voir Dannequin 1997, Desmons et Paveau (Éds) 2008, sur la médisance voir Mougin (Éd.) 2006) ou de la « qualification péjorative » (Laforest et Vincent 2004), décrits comme participant de la violence verbale, constitue un large champ investi par différentes équipes de recherche telle celle de Chambéry, avec les travaux de Lagorgette (Lagorgette et Larrivée 2004), celle de Bruxelles, avec les travaux de Rosier (2002, 2007), ou encore de Québec, avec les travaux de Diane Vincent (Vincent, Turbine, Laforest 2004, 2008), pour le monde francophone. Nos différentes équipes se sont retrouvées à plusieurs reprises autour de journées et colloques, de Chambéry à Québec.

Suite à ces échanges, nous avons affiné avec notre groupe la description des actes menaçants réparables - l'insulte (Moïse 2008c), le malentendu (Moïse avec Auger 2005g), l'interpellation (Moïse avec Auger, Fracchiolla et Schultz 2009g) -, par l'apport d'outils théoriques puisés à la source canadienne (Moïse avec Auger, Fracchiolla et Schultz-Romain 2008e) et notamment à travers la circulation des discours (Moïse avec Fracchiolla et Schultz-Romain 2009d) et par l'approche de notions afférentes à la violence verbale – le tiers dans l'interaction (Moïse avec Auger et Fracchiolla 2005c), le contexte (Moïse 2007e), les notions privé / public (Moïse 2009c). Sans négliger le rôle de la construction identitaire dans la violence verbale, j'ai exploité, comme en écho de mes analyses franco-ontariennes, les théories du discours, parties prenantes d'une construction multimodale (visuelle, verbale, graphique, architecturale) des interactions violentes dans l'espace urbain. Les « actes de langage menaçants » et les montées en tension sont alors à juger dans leur dynamique, leur temporalité éphémère, emblèmes d'un paysage sémiotique, signifiants d'un événement incendiaire.

Toutefois, si elles sont multiples, les analyses linguistiques, éloignées d'une optique ethnographique, touchent des phénomènes très circonscrits (en général les insultes ou les outrages) et ne considèrent pas le phénomène de la violence verbale pris plus largement dans un contexte, des émotions, des luttes de pouvoir. Les travaux portent davantage sur les phénomènes lexico-sémantiques (Caubet 2001, Perret 1968, Milner 1978, Ruwet 1982, Lagorgette 2002), pragmatiques et énonciatifs (Bonhomme 1999, Brown et Levinson 1978, 1987, Fisher 1995, Ernotte et Rosier 2004, Huston 1980/2002, Kerbrat-Orrechioni 1980/1997), voire sociolinguistiques dans la lignée de Labov (1972, 1978) autour des joutes verbales (Assef 2002, Kochman 1983, Lepoutre 1997, Lopez 1998, Rosier et Ernotte 2001). Pour notre part, nous nous inscrivons dans un champ déjà investi, autour de l'échange conflictuel (Grimshaw (Éd.) 1990), de la dispute (Goodwin 1980, Newell and Stutman 1990), du discours polémique - domaine de l'argumentation (Roellenbleck 1985, Roulet 1989)-, de la moquerie, du reproche ou du commérage (Blum-Kulka 2000, Laforest 2002, Rosier 2002), dans des ramifications sous-jacentes avec la construction du sujet en discours.

Les croisements théoriques et la réflexion sur la discipline

Au bout du compte reste peut-être l'impossibilité de saisir ce concept de « violence verbale » dans sa complétude et rigueur absolue. Sans doute parce qu'il repose sur des subjectivités croisées en œuvre et que la violence se rappelle à nous selon nos expériences intimes, familiales et traumatiques. Gère-t-on mieux la violence verbale quand on la reconnaît ou, au contraire, est-il plus difficile de la tenir à distance ? Les modes de comportements face au conflit sont-ils liés à nos espaces intérieurs ? Il y a la violence liée à nos projections, à nos représentations du monde, au clivage entre « eux » et « nous ». Il y a la violence liée au moment, à la situation, à l'énervement, aux discours entendus, violence décrite et encore à décrire. Un tel travail nous demande sans cesse de bâtir des ponts avec les autres sciences sociales, non seulement d'un point de vue théorique mais de façon plus pratique et pragmatique sur les méthodes de travail, sur les pertinences de nos modes d'observation. Manière d'avancer dans l'histoire des idées scientifiques. Le terrain avec ses crispations et ses remblais nous a incontestablement donné à réfléchir sur nos méthodes et sur l'appréhension de notre discipline - de la linguistique à la sociologie et à l'anthropologie linguistique -, mais également sur notre position sociale en tant que chercheur. Ce projet, ancré dans les préoccupations sociales actuelles, nous a résolu à redéfinir notre place au sein de notre discipline et à sortir d'une approche strictement linguistique. En ce sens, l'exigence et la réalité du terrain poussent le chercheur à redessiner ses propres frontières théoriques.

Des croisements sont alors nécessaires avec toutes les sciences sociales, sociologie, histoire, ethnologie et géographie urbaines par exemple. Il nous a fallu dire que la violence verbale était protéiforme, dans sa manifestation et donc ses approches théoriques. Nous avons organisé un colloque en 2005 (Moïse avec Auger, Moïse avec Fracchiolla et Schultz-Romain (Éds) 2008e) qui a rassemblé des chercheurs de toutes disciplines avec des terrains et des regards variés (voir par exemple pour la notion de résilience verbale Van Hooland 2002, 2005). C'est dans cet esprit que nous avons mis aussi en place à partir de 2007 et pour trois ans un programme de séminaires mensuels dans le cadre des Maisons de Sciences de l'Homme de Paris 8 et Montpellier 3. Ils ont pour objet d'analyser le phénomène de la violence verbale sous des aspects diversifiés. Nous avons alors proposé de réfléchir en 2008 à diverses contextualisations de la violence verbale : violence verbale et éducation avec Daniel Favre (université Montpellier 2), violence verbale et justice avec Dominique Lagorgette (université de Chambéry), violence verbale et urbanité avec Hervé Vieillard Baron (université Paris 10), violence verbale et média avec Diane Vincent (université Laval à Québec), violence verbale et sexualité avec le Docteur Gamet (Conseil Général de la Marne), violence verbale et nouvelles technologies avec Isabelle Pierozak (université d'Amiens). En 2009, la série de séminaires s'attache davantage à nos¹⁴¹ propres champs mais aussi à nos actions de médiation.

L'action sociale

Les demandes qui remontent du corps social sont nombreuses (Moïse à paraître) et les pouvoirs publics s'interrogent. Violence envers les enseignants, envers les élèves, violence entre pairs, importance du racisme, rôle de la discipline, accueil à la clientèle, campagnes de politesse dans les transports publics, mise en place d'actions de prévention (par la médecine, la gendarmerie, les services éducatifs) sont des préoccupations permanentes. Même si les institutions tentent de dépasser les conflits, les réponses sont parfois radicales, de la légalisation de la violence en milieu scolaire aux poursuites fréquentes pour outrage. Notre démarche est préventive, explicative, réflexive et, dans cette optique, les enjeux de la formation sont fondamentaux. Nous nous sommes formées en 2004 à la communication non-violente pendant deux journées intenses de retours sur nos gougues, nos empêchements et nos besoins. Nos barrières non pas tombées mais reconnues, l'étude des interactions peut se jouer à distance. Elle se centre sur l'analyse du télescopage des

¹⁴¹ La forme de première personne du pluriel ne renvoie jamais à moi seule mais à toute l'équipe sans laquelle ce projet n'aurait pu prendre cette ampleur (voir note site <http://www.violenceverbale.fr>)

normes et des mécompréhensions pour faire évoluer les conflits vers un consensus. Dans les situations asymétriques, le conflit se résout rarement par la négociation mais par l'évitement ou l'affrontement. C'est donc vers la négociation *a priori* impossible que toutes les propositions que nous faisons en formation veulent tendre : comprendre pour aller vers la coopération et l'apaisement. À travers notre association *Viverlang*, avec du matériel que nous élaborons à partir de nos corpus, de notre site internet et de nos tournages (pour un documentaire à venir) et dans la limite où la déontologie nous le permet, nous proposons des formations et des sensibilisations à la violence verbale, à sa prévention et sa résolution. Nous avons initié des interventions croisées, avec des médiateurs de conflit et des comédiens de théâtre action pour donner place, dans une nécessaire complémentarité, au corps, à la parole et aux émotions. Nous intervenons non seulement en milieu scolaire mais également en milieu associatif et d'entreprise où remonte inlassablement une demande de compréhension des affrontements. Au moyen d'analyses linguistiques nous abordons, selon les modules choisis, la mise en mots et en discours de la position de garant, des positions hiérarchiques, de la place des émotions, des différences entre lois et règles ou de la politesse. Nous décryptons les mécanismes linguistiques enclenchés dans la violence verbale, des actes de langage à la montée en tension, pour parvenir à la transformer.

De façon plus soutenue, et suite à cette rencontre dont j'ai parlé avec le Docteur Gamet, médecin sexologue responsable du « dispositif d'Accompagnement du Développement de la Sexualité » créé en 2004 au sein du Conseil Général de la Marne, j'interviens sur la violence verbale. Au-delà du projet ethnographique dont j'ai parlé, il s'agit de proposer, pour les auteurs et victimes de violences sexuelles, des remédiations croisées entre accompagnement de la sexualité et expression de soi dans une dimension non-violente, et d'organiser des formations de sensibilisation auprès du personnel accompagnant du conseil général (assistants sociaux, éducateurs, assistants maternels, etc.). Nous souhaitons croiser des savoirs et des compétences pour mieux accompagner les mineurs à l'attachement insécurisé qu'ils soient auteurs et/ou victimes de violences sexuelles ou présentant des difficultés dans le développement de leur sexualité. Le travail est conduit au sein des actions d'éducation à la sexualité qui ont démontré leur efficacité pour éviter le passage à des violences sexuelles plus graves. Le langage est révélateur de souffrances et de ruptures affectives. La violence mise en mots, je l'ai dit, est un symptôme de mal-être enfoui (dépression, carences affectives, coupure émotionnelle, violences sexuelles). Il est donc signifiant de voir les ponts entre mise en mots des violences et le(s) passage(s) à l'acte physique, de décrypter les retenues liées à un discours sur la sexualité, et de déconstruire les pratiques langagières violentes des familles ou des mineurs suivis.

L'implication pour l'avenir

Pour des raisons épistémologiques propres à la discipline (Gadet 2006, Moïse 2007d), la sociolinguistique en français ou en France est peu « appliquée¹⁴² ». Ou pour le dire autrement l'engagement des sociolinguistes dans la société civile est assez marginal (pour un tour d'horizon des « applications et implications » voir Léglise, Canut, Desmet, Garric (Éds) 2006 ou Pierozak et Eloy (Éds) 2009) même si l'on peut mentionner quelques champs bien connus et circonscrits de notre vaste domaine d'investigation¹⁴³, l'aménagement linguistique (et plus ailleurs même dans la francophonie qu'en France) et la didactique des langues, ou des champs plus restreints comme le milieu du travail (Boutet, Gardin et Lacoste 1995) ou la justice (Lagorgette 2006). Malgré tout, parce que la linguistique, historiquement et dans un esprit positiviste n'était pas, *a priori*, sociale, parce qu'intervenir sur les productions langagières touche à l'idéologie politique et à la conception de la nation, le sociolinguiste est loin d'avoir le statut du géographe social, spécialiste d'aménagement territorial, du communicant, spécialiste en sémiotique publicitaire, ou même du sociologue ou psychologue, experts et conseillers en maux sociaux et individuels et pourvoyeurs de revues ou ouvrages à large diffusion. Le sociolinguiste vit une injonction paradoxale. Il faut rester en sociolinguistique descriptive, variationniste ou interactionniste par exemple (même si l'on sait qu'aux États-Unis particulièrement les premières grandes commandes d'expertises linguistiques, comme je l'ai dit, furent octroyées à William Labov ou John Gumperz), pour être entendu dans son propre univers et déroger à son engagement social intime. Il faut vivre en sociolinguistique impliquée (Blanchet 2000), choisir l'aventure périlleuse du défrichage, du temps « perdu », des premières explorations, des apories financières et continuer malgré tout sans toujours réelle reconnaissance institutionnelle (manque de postes, représentation au Conseil National des Universités, nombre de laboratoires).

Mais je ne suis pas du genre à jouer des lamentations ou de la victimisation. Je préfère donner à voir la nécessité à intervenir dans le champ des pratiques langagières, parce que nous avons une responsabilité publique de transferts de connaissance, d'échanges et de compétence dans notre

¹⁴² La linguistique « appliquée », opposée à la « fondamentale » (comme si l'autre ne l'était pas...) est celle appliquée à d'autres domaines scientifiques pour une application dans la société.

¹⁴³ Aujourd'hui la linguistique appliquée se technologise, dans l'esprit des « technosciences » et prend le train du cognitivisme ; pathologie du langage, reconnaissance vocale, technologies de la communication sont les champs qui mobilisent fonds, postes et reconnaissance. « Ainsi s'installe l'idée que la valeur d'une connaissance nouvellement acquise ne se mesure qu'à l'aune de ses éventuelles retombées concrètes. Lorsque j'écoute certains argumentaires, j'en arrive même à me demander si l'activité scientifique a encore pour but principal de nous rendre le monde intelligible, de créer des concepts, d'en tester la pertinence ; on encourage surtout les chercheurs à faire breveter leurs découvertes, à établir des passerelles avec l'industrie et on finance les équipes sur des projets, tout cela dans l'espoir de mieux répondre aux exigences de la compétition internationale » (Klein 2008 : 78).

monde en complexité, en changement et en langues, parce que, derrière les enjeux linguistiques, nous tentons de dénouer aussi les tensions sociales et les rapports de pouvoir à l'œuvre. Tant que l'on considère que l'implication du chercheur n'est pas utilitaire, c'est-à-dire utilisée à des fins attendues, politiquement ou économiquement, mais qu'elle s'inscrit dans des visées « humanistes » et dans une « force émancipatoire » (Blanchet 2000 : 92-93), notre activité scientifique, à mes yeux, fera sens.

Éthique et déontologie

L'éthique a remplacé la morale dans notre période de postmodernité. La morale, prescrite par des forces extérieures, religieuses ou étatiques, se situe sur le plan de l'être (Boix 1999) (« une personne peut être « immorale » mais elle ne saurait « être éthique ») et non, comme l'éthique, de l'action, entre autres, professionnelle. L'éthique repose sur les valeurs que l'on juge bonnes pour le genre humain mais elle représente donc « un système de valeurs personnellement intégré, et non un modèle social de conformation imposé de l'extérieur » (Blanchet 2000 : 87). L'éthique, loin de normes appliquées, relève donc de cette quête humaine du bien hors de l'égoïsme naturel et structurel. Elle se veut donc complexe dans un monde complexe où toute décision et orientation repose sur l'individu, libre de penser¹⁴⁴. « Tout regard sur l'éthique doit percevoir que l'acte moral est un acte individuel de reliance : reliance avec un autrui, reliance avec une communauté, reliance avec une société et, à la limite, reliance avec l'espèce humaine » (Morin 2004 : 18-19). Et face aux meilleures idées aux conséquences les plus tragiques, face aux bonnes intentions et aux dogmatismes, le doute doit toujours rester de rigueur. « L'incertitude éthique » (Morin 2004) reste une posture de vigilance de chacun face à lui-même, de chaque face à l'autre dans la relation. Quelles sont les limites de la justice, de l'amour ? Que peut-on accepter, au nom de quoi ? « Nous retrouvons l'incertitude, la contradiction, la nécessité du pari et de la stratégie » (Morin 2004 : 68). Il s'agirait alors de suivre Pascal quand « travailler à bien penser, voilà le principe de la morale ». Et Edgar Morin de mettre en garde encore : « Rien n'est meilleur que la bonne volonté. Mais elle ne suffit pas et risque de se tromper. Une pensée incorrecte, une pensée mutilée, une pensée mutilante, même avec les meilleurs intentions, peut conduire à des conséquences désastreuses » (Morin 2004 : 70).

De cette façon, mieux comprendre l'humanité devrait permettre d'améliorer les libertés émancipatrices, idée forte et centrale pour donner du sens aux sciences humaines. Dans une perspective globale, comparative et interprétative, il faut qu'« en tenant compte de la spécificité de la place du chercheur partie prenante de son objet, les sciences de l'homme deviennent une science pour l'homme » (Jucquois 2000 : 32), même s'il ne faut pas être dupe puisque « la science n'a pas éradiqué le malheur » (Klein 2008 : 93), qu'elle soit de la nature ou de l'homme. L'éthique ici est donc de l'ordre de la responsabilité sociale et scientifique, dont on ne peut se défaire sous prétexte que notre tâche relèverait de la seule noble et pertinente recherche de la vérité. Ainsi, dans la conception d'une recherche réflexive, il faut éviter tout écart entre chercheurs et citoyens, quand se pose la question « d'une conscience plus aigüe de l'implication du savant dans sa démarche et donc de sa responsabilité collective » (Jucquois 2000 : 36).

Si l'on suit Philippe Blanchet, l'éthique sociolinguistique concerne le lien entre le chercheur et son activité de recherche scientifique (éthique scientifique), le lien entre le chercheur et les participants de sa recherche (éthique des relations interpersonnelles) et, enfin, le lien entre le chercheur et la société au sein de laquelle il mène une activité scientifique (éthique sociale générale). Les deux premiers principes sont du domaine de la déontologie, le troisième se rattache à des valeurs humanistes que l'on peut rapprocher de la déclaration universelle des Droits de l'Homme

¹⁴⁴ Voir le chapitre « Une sociolinguistique en son temps : le sujet et la mondialisation »

(Onu 1992), « Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités linguistiques, culturelles, religieuses, nationales et ethniques ».

La déontologie sociolinguistique

Le contrat déontologique en sociolinguistique, partie prenant des intentions éthiques, vise d'abord la relation entre enquêteur et enquêté quand la rencontre mutuelle repose sur la confiance. Au Canada, les enquêtes ne peuvent se faire à l'insu du sujet et les codes déontologiques sont rigoureux, lettres de consentement relatant le projet (voir ci-dessous), anonymisation et restitution de recherche.

Lettre d'autorisation : organismes

La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance

Madame,

Monsieur,

Nous invitons votre organisme à participer au projet La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance. Ce projet est subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada; il s'agit d'une recherche universitaire, et non pas d'une étude ou d'une évaluation commanditée.

Votre organisme représente un exemple important des nouvelles réalités transnationales. Étant donné les buts de la recherche (voir le résumé ci-joint), nous cherchons à comprendre la nature, l'histoire, le fonctionnement, le marché, le personnel et les réseaux de votre organisme; et plus spécifiquement le rôle des compétences langagières dans les activités au sein de votre organisme. Quels types de compétences langagières sont nécessaires? Qui les possède? Comment on les acquiert? Comment on les évalue?

Pour répondre à ces questions, nous vous demanderons de nous permettre d'effectuer une étude ethnographique afin de recueillir des données de divers types, à savoir :

des entrevues (normalement enregistrées) menées auprès des personnes assurant un rôle de leadership au sein de votre organisme ;

des entrevues (normalement enregistrées) menées auprès d'employé-e-s ou d'autres membres actifs participant aux activités de votre organisme (environ 20);

de la documentation émanant de votre organisme et destinée à la diffusion externe;

de la documentation émanant de votre organisme et destinée à la diffusion interne ;

l'observation et possiblement l'enregistrement d'activités, de réunions internes et de séances publiques (environ dix).

Les entrevues durent normalement environ une heure. Elles porteront sur les questions mentionnées ci-haut ainsi que les expériences que les individus en ont. Une personne de notre équipe passera également de une à quatre semaines au sein de votre organisme à travers les deux prochaines années afin de réaliser les observations ; nous négocierons avec vous les meilleurs moments pour vous visiter.

Nous vous assurons de la confidentialité, et nous ferons tout notre possible pour maintenir votre anonymat (dans les documents publiés le nom de votre organisme et les noms d'individus seront modifiés) ; toutefois il existe une faible probabilité que des personnes de votre environnement puissent vous reconnaître dans les extraits cités. Les données seront gardées sous clé au CREFO. Une fois votre accord donné, votre organisme demeure libre en tout temps de se retirer du projet de recherche, auquel cas nous détruirons toutes les données recueillies jusqu'alors. Pour que vous puissiez prendre connaissance des résultats du projet, nous fournirons une copie du rapport final à la direction de votre organisme. L'étude donnera lieu aussi à des publications et des communications majoritairement de nature scientifique, ainsi qu'à des thèses universitaires réalisées par nos assistantes et assistants de recherche.

Nous espérons que votre organisme acceptera de participer à ce projet, qui fournira des données importantes sur les réalités des changements en cours. N'hésitez pas à nous contacter si jamais vous avez des questions. Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La chercheuse principale en France

Claudine Moïse

Toutefois, le respect des personnes et des communautés a ses propres limites. Même si je revendique aussi (Blanchet 2000 : 87) la « non manipulation des personnes, la transparence des statuts, des points de vue et des rôles, la compréhension des comportements, la communication des résultats vers le public, le contrôle des conséquences de la publication des travaux sur les personnes concernés », selon le champ d'investigation et les questionnements, je ne peux toujours respecter ce cadre. Pour saisir la violence verbale dans l'espace public, il m'est bien difficile de demander l'autorisation des interlocuteurs, même si je tends le plus possible à respecter la juste relation entre les participants à la recherche et moi-même. Il est vrai aussi que si une lettre de consentement rassure au Canada, dans le quartier Figuerolles de Montpellier, toute feuille officielle à signer est largement suspecte et attise défiance et malentendus. Le contrat reste souvent un contrat de parole, bien plus engageant de part et d'autre.

Une préoccupation déontologique concerne aussi les résultats de la recherche. Je ne m'attarderai pas sur le statut du chercheur servant parfois quelque attitude immorale, mercantile ou politique. D'un autre point de vue, on sait que l'enquête est action dont les conséquences, par des interprétations ou généralisations fallacieuses, peuvent nous échapper et dévoyer résultats et préconisations : utiliser les études sur la violence verbale pour accroître la répression, celles sur un quartier multiculturel pour engager des politiques urbaines de gentrification, celles sur des variétés jugées « malmenées » pour stigmatiser des populations. Mais chose certaine, il ne faut pas s'empêcher d'agir même si nous avons toujours une responsabilité dans nos choix de recherche, dans la mobilisation de nos propres idéologies (Jucquois 1987) ou dans l'utilisation de nos comptes-rendus. Pour ces raisons, il est nécessaire d'évaluer la teneur de nos enquêtes, les contraintes des commandes (financeurs, temps imparti, méthode de travail), les enjeux sociaux et économiques, et les portées médiatiques et politiques. Nous devons sans aucun doute nous impliquer mais en comprenant les règles du jeu, en essayant de garder une liberté de mouvements dans le cadrage de nos objets, la formulation des attentes, dans le contrôle des résultats. Entre circonspection à l'égard des commanditaires et affirmation de la recherche, ambages et circonvolutions sont pratiques immanquables.

L'engagement et l'implication sociale

Je ne peux concevoir la sociolinguistique qu'impliquée et, de la minorité franco-ontarienne à la violence verbale, j'ai été embarquée dans des projets de recherche qui engageaient ma responsabilité comme chercheuse et comme citoyenne, façon de considérer que la science n'est pas déconnectée de la vie sociale mais qu'elle y participe et même la construit. « Il s'agit [...] d'impulser plus ou moins fortement et explicitement un certain type de suite pratique, de programme d'action, d'en refuser d'autres, dans un certain cadre éthique » (Blanchet 2000 : 90).

Avant de prendre d'autres directions, j'ai été tentée un temps de m'investir plus avant dans les réseaux décisionnels en matière d'aménagement linguistique mais j'y ai renoncé (ça me rattrape aujourd'hui et j'en reparlerai) parce que je me sentais dépassée par la force des idéologies dominantes sur la langue française (Moïse 2000c et 2000d) .

On vit un état de crise, crise d'un modèle. L'Europe et le monde entraînent des fragilités idéologiques. Il s'agirait alors, sûr de son passé, de s'engager dans un dépassement à venir. Mais sont apparus les impossibles renoncements. Il me semble que cet état de *crise*, ces moments de passage interrogent le chercheur. On l'entend, on le dit, la France est en crise, de son enseignement, de sa nation, sans doute de son idéologie. La tension serait cet état noué, ce besoin de tendre vers un ailleurs, un (re)nouveau, dans un désir toutefois de stabilité, de constance. Il en va ainsi de nos quêtes d'identité, il en va ainsi de l'ordre établi en langue et en langue française. Il y a tension et crispations en France autour de la langue, de ce qu'on lui fait porter. Les rapports entre les groupes questionnent à la fois notre idéologie nationale et par là même nos positions de chercheur sur la langue, sur son rapport aux autres langues, sur finalement notre lien au politique et sur simplement notre mission de linguiste. Que fait, que peut la recherche en politique linguistique ?

D'une part, la politique linguistique n'est pas seulement l'analyse des décisions en matière de politique linguistique. Ou disons plutôt que les lois, décrets, actes officiels ne doivent pas être pris comme objets bruts, mais saisis dans toute leur subjectivité. Comme objet brut, elles intéressent d'ailleurs davantage les sciences politiques et le droit (linguistique). Il nous faudrait, en tant que linguistes, analyser les décisions de politiques linguistiques comme formes idéologiques et politiques parce qu'il s'agit bien de rapports de force au sein de la société civile. Jusqu'à présent, le sociolinguiste a peu de place dans la cité. Disons que les études menées souvent nombreuses sur les rapports entre les langues, les analyses de micro-situations n'ont pas vraiment franchi, en France, le cadre étroit du cercle universitaire. Les sociologues, ethnologues et sociolinguistes travaillent, depuis au moins trente ans, en lien avec les collectivités territoriales, avec les différents ministères délégués, avec la politique de la ville et ont développé une rigueur scientifique, une éthique face au politique (Goebel 1995). Les questions de langue en France sont trop souvent l'affaire des hommes politiques ou de quelques « amoureux » de la langue. Dans cette optique, les politiques linguistiques imposent des représentations politiques, comme dans le cas de la Charte européenne, et la « politique linguistique est une question politologique qui dépasse de loin la problématique de l'aménagement » (Eloy 1997 : 13). Ce qui expliquerait d'abord le décalage entre les discours construits autour de la langue et la réelle mise en œuvre des politiques linguistiques ; ce qui expliquerait aussi le peu de préoccupations accordées à d'éventuelles évaluations des politiques linguistiques, comme si au-delà des discours, les mises en place effectives des décisions de politique linguistique constituaient déjà un point ultime de volonté et de détermination politique.

« Le discours sur la langue serait un thème sectoriel, circonscrit au discours purement idéologique ou à une certaine clientèle, et déconnecté des décisions "sérieuses". Il est bien évident que dans cette hypothèse, qui couvre sans doute une partie de la réalité, les réalités peuvent difficilement être analysées comme un "processus décisionnel" de type aménagementiste » (Eloy 1997 : 20).

Ce qui explique, par conséquent, le peu de poids accordé aux réflexions en matière de langue au sein de l'éducation nationale, solide forteresse de l'idéologie d'une langue homogène, porteuse à la fois des idées de la république, et de valeurs « universelles ». Cette langue est perçue dans son unicité, langue qui se fige parfois dans la douleur de ses pertes. Qu'en est-il de la linguistique du contact des langues, de la variation, de l'hétérogène ? De la linguistique des langues en mutation, en changement, en bouleversement ? Il revient alors au sociolinguiste de dire la nécessaire hétérogénéité de la langue, de décrire les phénomènes de la variation et des insécurités qu'ils induisent. Il serait alors de notre mission aussi, de former, de transmettre certaines réflexions autour de la langue, pour montrer cette fêlure (Moïse 2000a). Non pas décrire des politiques linguistiques du point de vue du pouvoir, pour asseoir les forces de l'homogénéité mais dire sans

cesse, en tant qu'analyste des tensions et non des certitudes, la pluralité des langues, et œuvrer pour la transmission d'une représentation autre, d'un enseignement qui resterait à inventer en France, celui de la théorie du langage.

« La théorie du langage, c'est ce rapport quadruple entre l'étude de ce qu'on fait par le langage, l'étude de ce que font la littérature et l'art, l'éthique et la politique. Cela peut s'enseigner à des enfants en des termes très simples qui consiste à apprendre que l'identité n'advient que par l'altérité et qu'il n'y a certainement pas à opposer une altérité à une identité, car on ne fait qu'opposer deux identitarismes » (Meschonnic 2000).

Un engagement malgré tout

J'ai écrit un article en hommage à l'investissement social, entre autres, de Jacqueline Billiez (Moïse 2007d). Chez elle, l'engagement fait partie intégrante des recherches comme s'il était d'une nécessité intérieure, d'une position vitale – de vie. Dans le cadre de l'étude sur l'apprentissage bilingue français-arabe au cours préparatoire,

« les objectifs étaient doubles, évaluer les savoirs des enfants en langue d'origine et en français lu et écrit mais aussi saisir les réactions et comportements psychologiques des enfants placés dans cette situation de double apprentissage linguistique » (Billiez 1990 : 31-32).

Il faut alors prendre en compte le sujet, saisir ses réactions, qu'il soit considéré dans toute sa complexité, ses choix et orientations. Pour toujours mieux comprendre et apporter. Je sais la prise de risque en ce domaine, en tout cas la prise de risque dans le milieu scientifique et académique pour celui qui se fait « mercenaire prêt à se salir les mains » (de Robillard et Léglise 2003 : 240). Elle est double. D'abord, ces études dans une perspective empirico-inductive laissent grand place à l'aléatoire et l'incomplétude, sorte de béance des certitudes. Il faut alors une sacrée détermination finalement, un aplomb assuré - que nous devons apprécier dans toute sa force - pour être capable de convenir de ses propres limites, « au terme de cette recherche, il nous apparaît difficile de conclure sur des affirmations décisives » dit le chercheur (Billiez 1990 : 42). Ensuite, il en va de la reconnaissance des pairs parfois, comme si l'esprit ne s'exerçait que par une réflexion retournée sur elle-même dans des constructions systémiques. Ce qui créerait une « hiérarchie de fait entre les activités de recherches nobles » – la pensée fondamentale – « et moins nobles » - la pensée du terrain - (de Robillard et Léglise 2003 : 239).

Mon engagement touche les minorités comme s'il fallait en revenir toujours à une sociolinguistique de la marge - qui traite de la marge et qui reste marginale -, avec ce sentiment d'un travail en chantier, d'un laborieux tricotage de ses convictions, à savoir que la science alimente le discours social (et évidemment le construit), que la pensée est au service de l'équité et du mieux être, en tout cas dans les représentations qui sont les nôtres. Et ce n'est pas tâche aisée en sociolinguistique française, il faut retrousser l'idéologie scientifique, l'histoire du savoir et la (re)connaissance publique de notre discipline. L'on croit « faire évoluer les représentations », « changer les attitudes » (Billiez et Trimaille 2001 : 119) alors que la sociolinguistique en France répond trop souvent aux abonnés absents. On le sait, on l'a écrit, décrit, décrit, crié (Castellotti et de Robillard 2001). « Mais que font les sociolinguistes ? » lance agacée (et que je la comprends...) Françoise Gadet (2004a, 2006), elle qui met en cause « le désintérêt des linguistes pour le renouvellement des problématiques, aussi bien celles issues des sciences sociales que celles de l'interface avec l'étude de la langue et du langage. Et également le manque d'audace du débat épistémologique actuel » (Gadet 2004 : 92). Certains et certaines ont toutefois balisé bien avant l'heure le chemin, qui nous ont ouvert les portes nous qui sommes venus après.

Dans une recherche action, l'investigation visée par le chercheur est double : il présente aux partenaires professionnels une action qui se voudrait forte d'abnégation et de décentration ; mais, au-delà d'une certaine forme d'engagement comme je l'ai dit, personne n'est dupe. Même si le travail de terrain est long, proportionnellement peu valorisé dans une carrière, il s'agit, et dans le même temps, d'enrichir son champ d'expérience et d'observation pour alimenter le processus de recherché, attendu et valorisé au sein de l'institution universitaire. Notre intervention en prise avec des enjeux humains, sociaux, personnels sert aussi notre « terrain » et notre « corpus ». Même si nous entendons bien qu'une sociolinguistique impliquée le pose comme intervenant *avec* d'autres acteurs (Léglise et Robillard 2003), le chercheur constitue aussi par sa présence sur le terrain un champ d'expériences et d'observations, matière à corpus, c'est-à-dire à données utilisables pour la compréhension des phénomènes sociaux. Au-delà, malgré tout, d'une intervention sociale, voire humaniste, toute recherche sociolinguistique sert un tant soit peu la connaissance mais aussi la constitution, pour ce qui nous concerne, de champs observables et de justification à notre légitimité. Nous prenons autant aux terrains et aux participants de notre recherche que nous les servons. C'est sans doute mieux en le disant, à nous-mêmes sans aucun doute, mais aussi à nos interlocuteurs.

Ainsi, face à tous les enjeux institutionnels, professionnels et personnels, il me semble nécessaire, pour favoriser la rencontre pour un meilleur travail en commun, de mesurer « les conséquences de nos actions, nos possibilités et nos limites » (Heller 2000 : 15), de poser clairement attentes, préoccupations et objectifs qui émanent de part et d'autre. Il s'agit alors dans un premier temps de bien cibler la demande. Qu'attendons-nous les uns des autres ? Que les universitaires apportent une expertise sur leurs pratiques ? des formations ? des évaluations ? une aide à la gestion économique ? Que cherchent les universitaires ? un terrain ? un corpus ? du grain à moudre pour leur recherche ? un engagement social ? de l'expérience ? Face à toutes ces questions, comment alors se rejoindre ? Dans un deuxième temps, et à partir d'objectifs communs, il est alors nécessaire de se retrouver sur les méthodes, les outils (comment aborder les interactions ?) et les partenaires.

De l'engagement à l'expertise

Je ne peux renier l'expertise mais elle nous appelle à ne jamais lâcher notre responsabilité et à éviter les regards surplombants et suffisants de celui qui sait. « L'expert est toujours aveugle sans les lunettes du citoyen » s'irrite Jean-Louis Le Moigne (2007) en dénonçant « l'expertise » de l'Inserm au sujet des dérives autour de l'affaire dite du « gène de la délinquance », contrée par une vaste mobilisation de citoyens.

L'expertise place le chercheur dans la position de prendre position, de trouver les mots pour être compris et de prendre le risque de ne pas l'être. Il nous faut toujours expliciter, non pas avec une technicité inaccessible les effets de langue mais tout ce qui sous-tend les processus langagiers, qui ne sont que les symptômes, comme j'aime à dire, de tensions et de mal-être sociaux. Lors d'un entretien que j'ai eu avec Monica Heller (Moïse 2009a), elle explique avec justesse la légitimité qui nous est attribuée par rapport à notre statut et qu'il faut assumer.

« Il y a aussi toute la lutte autour de la construction de l'universitaire comme expert. Ça aussi c'est institutionnalisé, l'université de Toronto a ce qu'ils appellent le livret bleu, c'est une liste des profs qui acceptent d'être là-dedans avec leur domaine de spécialisation pour les médias. Il y a quelque chose à dire sur le bilinguisme, les journalistes vont chercher Monica Heller. On va lui demander ce qui s'est passé à ce sujet. J'aime faire ça. J'adore faire ça. Je considère que c'est notre travail. Comme je te le dis tout le temps, comme tout est une longue conversation, toutes les façons d'avancer dans la

conversation sont bonnes. Mais le prix que je paye, c'est que je vais apparaître le lendemain dans le journal, comme étant la Professeure Monica Heller, sociologue. Ça fait partie du genre journalistique d'avoir un expert avec une citation. Mais ça c'est une décision que j'ai prise il y a très longtemps : je préfère être à l'intérieur du processus que d'être à l'extérieur. J'accepte toutes les difficultés, tous les obstacles, les ambiguïtés, les contradictions et tout le reste. Je préfère être là au jour le jour à dealer avec ça ».

Actuellement, je suis amenée à intervenir dans les journaux, auprès du conseil municipal de Montpellier, auprès de personnels éducatifs qui me sollicitent entre demandes de réassurance, d'explicitations, de conseils ou d'interventions. Notre statut et nos recherches nous *reconnaissent* des compétences *a priori* et il en va, de façon cruciale à notre part de responsabilité : que peut-on dire et comment ?

Programme de recherche 1, la violence verbale

En 1999, et contre toute attente, La Délégation Interministérielle à la Ville lançait un appel à projet, largement ouvert, autour de la ville et de ses tensions :

« Cet appel à propositions a plus particulièrement pour objectif de développer les recherches de base, de favoriser les approches pluridisciplinaires et de renouveler les problématiques et les questionnements scientifiques. Il concerne d'abord les équipes de recherche publiques ou privées, mais s'adresse également aux acteurs professionnels et industriels, aux collectivités locales ou à leurs groupements au travers de coopérations et partenariats avec des acteurs de recherche. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences physiques, biologiques, chimiques, mathématiques, de l'ingénieur, ainsi que les approches technologiques peuvent ainsi être concernées, sur la base de leur propre formulation des problèmes ».

L'université d'Avignon¹⁴⁵ a alors été retenue pour son projet autour de la violence verbale et j'en suis toujours responsable. Au-delà du projet de recherche que je proposais, étude ethnographique de la violence verbale en milieu scolaire, la Délégation Interministérielle à la Ville attendait aussi de la part de notre équipe préconisations, recommandations et sensibilisations. Nous étions en pleine recherche-action, dans un temps, il est vrai, de grande médiatisation autour de la violence scolaire. Le projet était donc exaltant par la réflexion théorique et l'application sociale qu'il induisait. Les moyens financiers octroyés étaient assez conséquents et la durée du projet – trois ans – permettait d'envisager un travail en profondeur. L'avenir n'a d'ailleurs rien démenti et cette réflexion sur la violence verbale ne m'a pas lâchée tant elle est riche de positions théoriques, éthiques et sociales. Depuis, j'ai trouvé d'autres financements et continue mon chemin (voir www.violenceverbale.fr).

Le sociolinguiste dans l'école

J'ai très vite constitué une équipe solide, forte aujourd'hui de trois chercheuses (Nathalie Auger, Béatrice Fracchiolla et Christina Schultz-Romain) et moi-même profondément engagées dans ce projet. Les réseaux se sont développés avec d'autres collègues, des étudiants orientent leurs mémoires de master sur ces questions, d'autres envisagent des doctorats.

Nous avons ainsi rempli notre contrat et avons assuré, les trois premières années, une série de formations, parfois de plusieurs jours, sur l'analyse et l'appréhension de la violence verbale dans le cadre de l'Éducation Nationale (formations d'enseignants, Cefisem puis Casnav, IUFM) ou du Ministère de la Justice. Cette première étape était donc nécessaire et indispensable pour nous confronter à des mises en situation singulières, à des attentes diverses et à nos propres démarches

¹⁴⁵ Chercheure principale Claudine Moïse (université d'Avignon), chercheuses associées Nathalie Auger (université Paul Valéry, Montpellier 3), Béatrice Fracchiolla (université Paris 8), Christina Schultz-Romain (IUFM d'Aix-Marseille).

de vulgarisation (comment faire une analyse linguistique, comment diffuser nos corpus, comment faire le lien avec le terrain ?). Notre apprentissage s'est fait au gré des difficultés, des expériences et des remises en question. Nous avons été, sur ce champ particulier, largement confrontées au télescopage de normes et d'idéologies, avec les enseignants et le personnel éducatif que nous avons observés, avec les participants aux stages mais peut-être surtout avec nos financeurs. Nos résultats et recommandations (comment entendre l'élève dans la violence verbale ?) n'allaient pas toujours dans le sens des visées politiques et répressives, en lien avec le contrôle social qui pèse aussi sur l'école. Il y eut des tensions entre recherche en sciences humaines et légitimité de l'action politique, quand les financements pour des actions de terrain dépendent justement des priorités et orientations politiques.

Ainsi, de tels projets affirment la position du chercheur face au politique et à l'institution scolaire, et le placent dans des rapports de pouvoir. Nous avons eu à nous

« confronter au problème de la légitimité de la personne ou de la chercheur(e). Dans une société organisée selon des frontières ethno-linguistiques, les gens veulent savoir de quel côté tu te situes, et donc dans quelle mesure ils peuvent te faire confiance. C'est surtout le cas pour les groupes qui se sentent, pour une raison ou une autre, menacés par le pouvoir (réel ou imaginé) de "l'Autre" » (Heller 2000 : 14).

Frontières ethno-linguistiques ou frontières sociales, universitaires face au politique, universitaires face au corps enseignant du secondaire. Le corps enseignant assoit sa légitimité par une forme de mise à distance à l'égard du chercheur, de nous-mêmes, contrebalancée par un besoin excessif de justifications des tensions, et par une demande d'attention compatissante. Mais d'une façon comme d'une autre, nous sommes restées détentrices d'une représentation sociale et d'une légitimité présupposée. Nous avons imposé, malgré nous, une domination symbolique, difficile à niveler (ou bien n'avons-nous pas su le faire). Nous avons endossé, contre notre volonté, les habits des « paumés » (Labov 1978 : 380), de ceux qui, comme l'explique William Labov, par leur pratique scientifique, leurs critères de référence, sont déjà en marge de ceux qu'ils observent. Et sans doute, cette domination symbolique a été très fortement ressentie de la part des enseignants eux-mêmes qui se sont sentis jugés et évalués même s'ils étaient aussi, dans une certaine mesure, en forte demande par rapport au projet, comme si nous pouvions déjouer ou... justifier leurs difficultés voire leurs peurs dans un domaine, il est vrai, particulièrement sensible.

Ainsi, nous n'avons pas réussi à construire des liens de collaboration et de coopération. Nous nous sommes senties définies d'emblée par les enseignants dans une position de surplomb et de serviteurs attendus du politique. Si nous avons, certes, obtenu des résultats intéressants dans l'analyse de nos données, nous n'avons pu, dans un cas comme dans l'autre, créer de confiance. Nous sommes restées dans le recueil de corpus. De notre côté, nous voulions davantage et avons cherché à continuer différemment, à mettre en place un travail concerté.

Des échanges de savoirs avec le secteur privé de la formation

Notre projet s'inscrit dans le champ à la fois très médiatisé et très prospère de « la gestion des conflits ». Il nous a vite semblé indispensable et nécessaire de proposer dans nos propres formations, au-delà des analyses théoriques sur la violence verbale, des actions de remédiation. Nous avons donc rencontré des médiateurs, spécialisés dans les gestions de conflit, pour échanger sur nos savoirs, pour nous former nous-mêmes et pour envisager de possibles collaborations.

Hervé Ott est intervenant-formateur-consultant en « Approche et transformation constructives des conflits¹⁴⁶ » et propose un certain nombre de stages auprès de groupes ou d'institutions « qui cherchent à clarifier les dysfonctionnements internes qu'ils pressentent¹⁴⁷ ». Hervé Dudreuilh est lui aussi médiateur et a une expérience particulièrement large et diversifiée de la médiation.

« Je suis venu à ce travail sur la violence de façon un peu particulière puisque j'arrive du monde de l'entreprise dans lequel j'avais constaté une violence prégnante, souvent plus dans le non-verbal que dans le verbal, ou bien dans le verbal correct, poli, bien élevé, bien policé. Je me suis formé à la médiation. Je suis intervenu comme médiateur auprès du parquet de Paris il y a une douzaine d'années maintenant et de fil en aiguille, j'ai commencé à travailler sur des formations de médiateur ou des formations à la médiation, dans différents pays puis dans les quartiers de banlieues. J'ai donc essayé de conserver une pratique "tout terrain" de la médiation pour tirer profit des expériences d'un domaine et les transférer dans un autre. J'interviens aussi toujours dans le domaine de l'entreprise pour des chambres de commerce ou autre¹⁴⁸ ».

Il nous a toujours paru essentiel d'échanger nos savoirs, compétences et expériences pour mieux saisir, selon des subjectivités singulières, les phénomènes que nous observons. Les médiateurs dans le domaine de la violence voire la violence verbale, sont appelés dans des moments de crise, de conflits ouverts. Ils sont en prise à une réalité difficile et les demandes exigent des réponses fortes et « efficaces ». Ainsi, dans des situations de tensions au sein des entreprises ou des institutions publiques, les formateurs se doivent d'affirmer leur savoir faire ; savoir faire d'autant plus valorisé qu'il repose sur des compétences ancrées sur du « concret », du « réel », et des expériences diversifiées et multiples. Ils sont d'autant plus crédibles et entendus qu'ils répondent au souci de rentabilité et d'efficacité, pour un meilleur fonctionnement et une meilleure rentabilité de l'entreprise.

Les formations, dans une optique développée en psychologie sociale¹⁴⁹, jouent sur des mises en situation. Les méthodes proposées par Hervé Ott s'appuient sur « de nombreux outils pour créer, approfondir et garantir la confiance », « des études de cas », « des entraînements à de nouveaux comportements », « des jeux de rôles, théâtres, exercices de relaxation », « des exercices d'appropriation et de transfert », « du travail d'observation et de confrontation sans jugement ». Nos méthodes de recherche et d'analyse sur la violence verbale nous poussent vers d'autres voies ; nous nous attachons à procéder à une compréhension linguistique en contexte et cotexte des mécanismes de montée en tension, tout en rendant accessible nos corpus d'interactions verbales, dans un souci de vulgarisation. Il nous est donc apparu très vite que les deux approches, loin d'être antinomiques, se nourrissent l'une l'autre par leurs apports complémentaires théorique/pratique, linguistique/psychologique, individuel/coopératif.

Ainsi, dans le cadre de notre étude, avons-nous développé la partie « action ». Nous avons déjà donné des stages à partir de l'analyse linguistique et sociolinguistique de nos corpus mais encore fallait-il aller plus loin, dans une dimension appliquée et impliquée. Nous avons donc décidé de nous former nous-mêmes pendant trois jours, pour mieux comprendre les mécanismes de remédiation, dans une appréhension de la communication non-violente, centrée sur la perception et la reconnaissance des ses propres émotions, de ses désirs et ses manques. Il s'agissait aussi, intention non avouée *a priori* mais discutée avec les formateurs, de nous poser aussi en observateurs des pratiques développées dans ce genre de stage, pour en décoder les mécanismes.

¹⁴⁶ Au sein de l'Institut Européen Conflits Cultures Coopération (IECCC), Millau, France, www.ieccc.org

¹⁴⁷ Texte de présentation de la plaquette du IECCC, *Conseil, médiation, accompagnement pour individus et équipes*

¹⁴⁸ Intervention de Thierry Dudreuilh lors de la table ronde de professionnels organisée dans le cadre du colloque que nous avons organisé sur *La violence verbale* à l'université d'Avignon en mai 2005.

¹⁴⁹ On considère que la psychologie sociale s'intéresse à la fois aux effets psychologiques en jeu dans les interactions sociales et aux conflits entre individu et société.

Au terme de la formation et au-delà de la richesse personnelle de l'expérience, nos échanges et nos apports mutuels nous ont donné à penser que nous devons continuer ensemble forts de nos pratiques respectives, envisager les collaborations à venir, des universités d'été aux interventions en entreprise.

La rencontre a pu se faire, contrairement à ce que nous avons vécu dans le milieu éducatif, parce que nous avons su gommer les rapports de pouvoir et de légitimité mutuels et que nous étions sur des attentes clairement identifiées. De part et d'autre, nous avons à apprendre à partir d'approches et d'expériences singulières ; il n'y avait pas « d'experts » mais transmission et confiance dans une visée émancipatoire.

Les démarches en entreprise : forme d'aboutissement d'un enjeu réflexif

Confrontées aux expériences des médiateurs-formateurs, nous avons décidé d'intervenir en entreprise où la violence verbale, notamment dans les services à la personne, induit dysfonctionnement et mal être.

Dans les années 80 déjà, des sociolinguistes avaient été embauchés dans les grandes entreprises comme EDF pour étudier et améliorer les politiques externes et internes de communications : des prises de parole en réunion aux modalités d'entretiens, les sociolinguistes, entre experts et formateurs, faisaient leurs premières armes en entreprise. Ces formes d'intervention se sont maintenues, relayées pourtant par des spécialistes en communication et des employés du secteur privé. Aujourd'hui les collaborations sont avant tout des commandes d'étude ou des réponses à appels à projet et non des interventions à visée sociales, sur des champs d'expertise conjoints ; à partir de centres d'appel, de serveurs téléphoniques ou d'Internet, des analyses conversationnelles se penchent alors, par exemple, sur la mise en place de nouveaux usages interactionnels.

Plus rare et difficile est l'intervention des linguistes *dans* l'entreprise. Dans le domaine de la violence verbale, et face aux montées de ce qui est perçu comme des incivilités¹⁵⁰, certains groupes ont mesuré l'ampleur du phénomène et ont proposé des actions. La RATP a mené une campagne de sensibilisation à travers son site interposé, des conseils de politesse affichés dans le bus, des agents d'accueil. La poste est allée plus loin encore en 2004-2005 et a organisé un débat citoyen sur les incivilités, puis a initié des changements dans les comportements et formations du personnel. À Montpellier, nous avons décidé de rentrer en contact avec la TAM¹⁵¹, les Transports en commun de l'Agglomération de Montpellier, pour tenter encore une fois d'échanger et de travailler ensemble. La rencontre a été riche de ses tensions, parce qu'elle nous a révélé combien les interventions en entreprise – sollicitées par l'université -, nous questionnent résolument et sans cesse sur nos pratiques et le sens de nos recherches.

Entre les objectifs professionnels de l'entreprise et ceux de la recherche, les écarts sont parfois conséquents et peuvent engendrer incompréhensions et malentendus. Pour une entreprise, toute action de service (pour ce qui nous intéresse la gestion de la violence verbale) doit se traduire par un retour sur investissement, un temps optimisé, un meilleur fonctionnement des relations humaines pour un meilleur profit. De ce point de vue, les chercheurs sont, il est vrai, éloignés de ces préoccupations : leur mode d'intervention est fait de temps, d'observation, d'analyse au mieux dans une visée de formation. Il s'agit d'apporter une interprétation des faits sociaux qui pourrait aider les agents de l'entreprise à la compréhension de dysfonctionnements et à la mise en place de remédiations. Nous pensons sans doute davantage une recherche action comme

¹⁵⁰ 71 % des employés devant le public en 2002-03 contre 63% en 1994 se disent confrontés aux incivilités. Les employés estiment devoir faire face aux tensions et peu de formations « à la gestion des appels difficiles » leur sont offertes. Ils ont donc recours à des méthodes personnelles : haut-parleur, menace de la part de l'opérateur, silence, grève. Les formations portent davantage sur la gestion du stress que sur le langage (*Libération*, p.I-III, 21 mars 2005).

¹⁵¹ Aujourd'hui dans le cadre de l'Observatoire de la tranquillité publique, les contacts sont beaucoup plus aisés car légitimés.

forme d'engagement, scientifique sans doute, mais au-delà de réelles conséquences personnelles, professionnelles et encore moins financières.

De ce fait, et dans le pire des cas, les chercheurs peuvent être perçus comme délestés de toute contingence matérielle et pragmatique, tellement extérieurs « aux réalités du terrain », qu'ils ne « pourraient pas comprendre ». De là découlent des rapports de pouvoir inhérents aux places de chacun et des luttes de légitimité. Lors de la première réunion de concertation avec les agents des transports en commun de Montpellier et de la responsable du personnel, ces enjeux-là étaient particulièrement évidents. L'équipe qui nous recevait était au complet, forte de ses expériences (« 16 ans de pratiques, de débriefing, de formations, etc. »), de son exception (« premières innovations à Montpellier »), de son personnel (« plus de 15 agents au service de la gestion de la violence verbale »). Nous n'avions donc rien à leur apporter. Ils avaient tout expérimenté. Nous aurions pu partir avec nos dossiers... qu'ils ont gardés sans rien donner en retour. Nous les avons sollicités et nous étions sur la sellette. Il a fallu donc argumenter, montrer nos spécificités, nos réflexions. Petit à petit l'intérêt s'est fait sentir... pour mieux saisir les questions interculturelles, les phénomènes langagiers, pour trouver un terrain d'entente, possible peut-être à l'épreuve des échanges à venir.

Ces rapports de place, à sans cesse dénouer, sont fortement entretenus par nos constructions idéologiques. Nous sommes dans la construction d'un savoir, pétri de nos représentations, de nos expériences et de notre subjectivité ; nous ordonnons une vision du monde que nous reproduisons. Notre savoir linguistique et social se télescope alors avec l'ordre économique et productif ; à l'analyse font face les « solutions » et les « règles ». Alors que l'on nous demande de faire respecter l'ordre social dans un certain respect des normes, nous tentons de déconstruire cet ordre même pour mieux en saisir les dysfonctionnements. Si les finalités sont communes, « mieux vivre ensemble », nos valeurs *a priori* peuvent sembler différentes. Mais dans le fond – et c'est là tout le travail sur la durée – les points de convergence sont présents. Il est clair toutefois que nous sommes pris aussi dans une certaine forme d'ethnocentrisme intellectuel, convaincus que nous sommes de la légitimité et du bien fondé de nos modèles ; il est toujours difficile de sortir de ses convictions et du rôle d'expert qui, par la distance qu'il entretient avec son objet (et justement l'absence de contraintes contingentes en sont la preuve...), peuvent justifier une attitude malgré tout surplombante.

viverlang

contacts :

- **Claudine Moise**
claudine.moise@univ-avignon.fr
- **Nathalie Auger**
nathalie.auger@univ-montp3.fr

→ Identifier, comprendre les mécanismes qui conduisent à déjouer la violence verbale. Pour une éthique de la communication

"Des maux aux mots"
Comprendre et décoder la violence verbale pour agir

→ actions et formations

langage

être Action
rmations,
venant de la
tre de l'opprimé)
onnelle, sur le corps,

ures Coopérations
nsformations
mation, conseil et
ons douloureuses
dimensions
omportements et
l, médiation,
voir, observer,
former, créer,
dans un climat de respect et de confiance.

pour qui ?

Entreprises privées, institutions publiques qui souhaitent :

- canaliser les relations conflictuelles
- apaiser les tensions
- transformer les conflits de personnes ou de groupe

... Cette formation est adaptable aux besoins et aux rythmes de chacun.

les formations

... comprendre

- définir historiquement la violence verbale
- la mettre en regard des notions de respect, incivilité, impolitesse, insulte...
- décrypter le phénomène de " montée en tension "
- analyser les représentations sociales de la violence verbale, par exemple celles véhiculées par les médias
- mettre en évidence le rôle des émotions

... agir, se positionner

- aborder les approches interculturelles pour éviter la catégorisation de l'autre (ethniques, sociales, sexuelles)
- apprendre les approches technésthésiques qui permettent de faire le lien entre la parole, le corps et les émotions
- développer l'expression de l'intersubjectivité
- s'entraîner à la communication respectueuse

comment ?

De l'injure à l'insulte, du silence au déni, de l'indignation à la menace, des chercheurs en sociologie et en sciences du langage ont étudié la violence verbale.

Comme chercheurs et acteurs de la vie sociale ancrés sur le terrain, notre responsabilité individuelle et collective est engagée.

C'est pourquoi nous proposons, en appui avec les recherches fondamentales que nous menons et en collaboration avec des comédiens et médiateurs, des temps de formation sociolinguistique à la médiation.

... Élaborés à partir de nos études de terrain, nos outils se composent :

- d'une vaste banque de données internationales audios, vidéos et textuelles
- de réflexions théoriques, exposés, communications, séminaires, publications, DVD, sites

qui ?

chercheurs en sciences du langage

- **Nathalie Auger**
(université de Montpellier III)
- **Béatrice Fracchiolla**
(université de Paris VIII)
- **Claudine Moïse**
(université d'Avignon)
- **Christina Schultz-Romain**
(IUFM d'Aix)

les partenaires

• Alex Graci.

L'association *D'clíc* utilise le *Théâtre Action* comme outil social. Lors des formations, elle propose des exercices provenant de la méthode d'Augusto Boal (théâtre de l'opprimé) et travaille sur la gestion émotionnelle, sur le corps, le regard de l'autre, etc...

• Hervé Ott.

L'institut européen *Conflicts Cultures Coopérations* développe des approches et transformations constructives des conflits en formation, conseil et médiation. En partant de situations douloureuses vécues, il s'agit de révéler leurs dimensions cachées pour s'entraîner à des comportements et attitudes constructifs (empathie, médiation, sanction...), d'apprendre à percevoir, observer, exprimer, écouter, décaler, transformer, créer, dans un climat de respect et de confiance.



Les choses avancent et nous intervenons désormais auprès d'instances privées¹⁵². S'ouvrir à d'autres domaines que celui de la fonction publique, et notamment des interventions connues et reconnues au sein du domaine éducatif, change les repères. Créer une équipe ouverte comme nous nous y attelons, avec des consultants et des intermittents du spectacle (pour une pratique en théâtre action), permet de casser des représentations centrées ou les stéréotypes mutuels, de croiser les expériences et de se confronter les uns aux autres pour aborder les changements sociaux à travers leur complexité kaléidoscopique.

Comme je l'ai dit, lors du 4^e colloque du Congrès International Francophone sur l'Aggression Sexuelle qui s'est tenu à Paris en septembre 2007, Marie-Laure Gamet, docteur sexologue, a présenté le dispositif mis en place dans la Marne. À partir de constats de terrain, elle a su mettre en place une démarche innovante de prévention et de suivi au sein du conseil général de la Marne. Confrontée à de très nombreux cas d'enfants auteurs ou victimes de violences sexuelles, elle affirme haut et fort que ces violences ne sont pas une fatalité et qu'elles pourraient, pour la grande majorité, être déjouées par des pratiques éducatives de prévention efficaces. Elle mène un travail de prise en charge des difficultés autour de la sexualité, et particulièrement des violences sexuelles, pour affirmer qu'il existe des pistes pour construire sa sexualité malgré tout. Parallèlement, elle a entrepris un gros travail de formation et de prévention. Les équipes médico-sociales sont confrontées à de nombreuses situations impliquant la sexualité mais se trouvent souvent en difficulté pour l'aborder. Sur l'impulsion du Docteur Gamet, le conseil général de la Marne a validé en 2004 la création, au sein de sa direction de la solidarité, d'un dispositif pour prévenir les violences sexuelles concernant les mineurs. Les actions de cette nouvelle structure, appelée Cellule Départementale d'Accompagnement du Développement de la Sexualité (CDADS), reposent sur l'éducation de la sexualité en favorisant le dialogue sur le développement de la sexualité ; elles sont orientées en priorité vers les mineurs confiés aux services du Département pour maltraitances avérées ou en risque, présentant des troubles de l'attachement. Ses objectifs visent à intégrer la sexualité dans les actions de prévention menées par les services médicaux sociaux du Département (aide à la parentalité, protection des jeunes enfants et des adolescents), à dépister les situations de violence sexuelle avérée ou potentielle, prendre en charge des jeunes, soit victimes soit auteurs de violences sexuelles (prise en charge assurée par le Dr Gamet).

À l'occasion de ce colloque, nous avons échangé sur nos expériences respectives autour de la prévention de la violence. Un partenariat s'est profilé alors, confirmé lors des premières rencontres en 2008 (suivi des formations et entretiens avec les éducateurs sociaux). Ainsi est né le projet de réfléchir aux difficultés à être entendu sur la sexualité, de croiser à la fois des savoirs et des compétences pour mieux accompagner les mineurs à l'attachement insécure qu'ils soient auteurs et/ou victimes de violences sexuelles ou présentant des difficultés dans le développement de la sexualité. La prise en charge par des actions d'éducation à la sexualité a démontré son efficacité pour éviter le passage à des violences sexuelles plus graves : l'importance du repérage de ces difficultés et leur explicitation sont fondamentales pour motiver les jeunes à s'engager dans une prise en charge. Il est clair que le langage est révélateur parfois de souffrances et de ruptures affectives. La violence mise en mots est un symptôme de mal-être caché et enfoui (dépression, carences affectives, coupure émotionnelle, violences sexuelles). Il m'a semblé important dans un premier temps de pouvoir croiser nos regards et nos suivis auprès des jeunes pour perfectionner l'accompagnement à partir du travail déjà accompli. Dans un deuxième temps, et pour mieux développer les formations déjà en place, j'ai commencé à travailler sur la difficulté des professionnels à parler de sexualité.

¹⁵² Voir la plaquette de notre association *Viverlang* ci-après

Dans une démarche concrète et ethnographique, je me suis rendue plusieurs fois sur les lieux de travail du Docteur Gamet. Il s'agit dans l'avenir de participer aux suivis thérapeutiques des mineurs et de proposer des remédiations croisées entre accompagnement de la sexualité et expression de soi dans une dimension non-violente ; d'organiser des formations couplées auprès du personnel accompagnant du conseil général (assistants sociaux, éducateurs, assistants maternels, etc.). Conjointement aux interventions autour de la sexualité, les formations permettent de décrypter les empêchements langagiers liés à un discours sur la sexualité, et de déconstruire les pratiques langagières violentes des familles ou des mineurs suivis. Ce projet comporte donc une phase nécessaire d'analyse ethnographique et discursive et une phase d'intervention. Les analyses discursives permettent de saisir les modalités et expressions linguistiques de la violence verbale des mineurs dans le cadre des violences sexuelles et de voir dans quelle mesure la violence verbale est le symptôme d'une souffrance autre. Les données actuelles sont multiples : rapports des professionnels sur les comportements violents des mineurs, récits personnels des mineurs, entretiens thérapeutiques, entretiens avec les éducateurs.

En 2008, nous avons déposé une demande de financement auprès de la Fondation de France sur la ligne pour l'enfance qui n'a pas abouti ; nous cherchons désormais à voir comment nous pourrions articuler espaces, disciplines et chercheurs pour d'autres programmes. Outre le travail de terrain et d'analyse amorcé¹⁵³, je participe prochainement à un congrès sur ces questions¹⁵⁴ et j'écris, pour janvier 2010, conjointement avec le Docteur Gamet un livre *Discours sur la violence sexuelle des mineurs* pour lequel nous avons signé un contrat aux éditions Dunod.

L'observatoire de la tranquillité publique

Au printemps 2008, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Montpellier, représenté par son directeur Fabrice Morand, a sollicité Dominique Crozat, chercheur en géographie sociale pour mettre en place un observatoire de la tranquillité publique. Le CLSPD « constitue l'instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité autour desquelles doivent se mobiliser les institutions et organismes privés concernés » (www.montpellier.fr).

Cet observatoire¹⁵⁵ devra se donner différentes missions. 1. Il s'attachera à répertorier et définir les perturbations de niveau infra pénal dans les lieux publics. Ces troubles dans l'espace public sont communément rassemblés sous le terme générique d'« insécurité » ; il s'agit, au moyen d'une approche fine et de terrain, de caractériser les actes de violence et de violence verbale, et d'en juger la valeur pénale. 2. Ces analyses pourraient permettre d'offrir des préconisations en amont sous forme de prévention, et de proposer des réponses adaptées aux situations. 3. Ce projet mènera à une réflexion sur les modes de production des normes urbaines et sur les nouveaux moyens techniques disponibles pour le gouvernement des conduites.

Un premier travail, déjà partiellement engagé, consiste en la production de données géolocalisées susceptibles de donner lieu à comparaison, analyse et standardisation d'un contexte urbain à l'autre ainsi qu'une mise en SIG (Système d'information géographique). Un second niveau est celui d'une approche ethnographique qui s'attache à la fois à l'observation des formes d'incivilités

¹⁵³ J'ai participé en novembre 2008 au colloque de l'Université Paris 3, *Analyse de discours et demande sociale. Enjeux théoriques et méthodologiques*, avec une communication qui portait sur l'analyse de rapports de mineurs auteurs et victimes de violence sexuelle qui disaient entre autres les modes de violences verbales de ces adolescents, « Violence verbale et violence sexuelle. Quelles analyses pour quelles interventions ? ».

¹⁵⁴ « Circulation des discours sur les violences sexuelles des mineurs et effets sociaux. Étude de cas », colloque *Prévenir et prendre en charge les violences sexuelles des mineurs. Quel dialogue sur la sexualité ?* octobre 2009

¹⁵⁵ Le texte qui suit sur l'observatoire de la tranquillité publique a été écrit, à partir des propositions de Dominique Crozat, pour la présentation du panel (composé des six collègues de notre équipe pluridisciplinaire) mobilisée pour ce projet que j'avais organisé dans le cadre du colloque sur l'insulte de Dominique Lagorgette.

et aux perceptions et représentations liées à ces incivilités émanant des travailleurs des services concernés et des usagers notamment.

Les chercheurs investis dans ce projet appartiennent à des champs scientifiques différents (géographie sociale, sciences politiques, sociologie, sciences du langage) mais ont tous mené des travaux sur des questions propres à cette demande, violence, marginalisation, télésurveillance, géolocalisation, violence verbale et une demande ANR est en cours. Je suis la chercheuse associée, experte des questions verbales. Profondément attachés aux valeurs de prévention autour de la violence, tous les chercheurs de ce projet souhaitent croiser les données quantitatives non contextualisées avec des approches qualitatives mettant en avant les nécessités de sensibilisation de la population et formation des personnels de surveillance et de la police. Pendant que, dans la rue ou les supermarchés, les caméras surveillent les actes des citoyens, tout comportement est mis en boîte, fiché et suivi. Dans le cadre de l'observatoire de la tranquillité publique auquel je participe pour croiser les regards qualitatifs et quantitatifs¹⁵⁶, nous sommes confrontés à la toute puissance des caméras d'observation, aux images multiples décontextualisées, aux réseaux de surveillance. Nos approches ethnographiques en situation doivent alors être défendues dans ce qu'elles ont de plus proches des sujets, des intentions et des contextes. Dans ce but, nous avons planifié à partir d'automne 2010 les premières observations ethnographiques autour de deux quartiers de Montpellier. Je me suis engagée à suivre le médiateur de la ville qui intervient pour régler les conflits de voisinage et à accompagner une collègue en sciences de communication dans le tram. J'ai déjà commencé à participer (pour les enregistrer) aux réunions mensuelles de quartier regroupant les acteurs sociaux et politiques de la ville concernés par les violences urbaines (principaux de collège, police, animateurs sportifs, élus, personnel de la justice, etc). Lieu de circulation des discours, ces « Groupes territoriaux » voient la parole circuler entre une cinquantaine de personnes qui alimentent les idéologies autour des « bandes », de « l'incivilité », des « les langues mal maîtrisées » dans l'espace discursif de la violence urbaine.

Programme 2, le plurilinguisme transnational

La ville est la sociolinguistique urbaine sont donc toujours là¹⁵⁷. J'ai eu besoin de définir la sociolinguistique urbaine et j'aime bien encore aujourd'hui ce que j'en ai dit (Moïse 2003d) ; je l'ai fait pour entamer de nouvelles recherches à partir de quartiers multiculturels, projets qui vont me tenir dans l'avenir.

Le croisement transnational, projet pour l'avenir

Le théâtre Jean Vilar¹⁵⁸, théâtre municipal de la ville de Montpellier, est implanté dans le quartier de la Mosson dit de banlieue. Outre sa programmation de grande qualité, il a toujours mis en place des programmes de sensibilisation culturelle auprès des populations du quartier. En ce sens, il a développé des actions pédagogiques et théâtrales dans les collèges. Je connais son directeur, Luc Braemer, depuis les années 90 alors que je travaillais pour la programmation en danse. Je lui proposé au printemps 2008 de monter un projet autour des variations linguistiques, des parlers dits jeunes, en échange avec l'Acadie. Soucieux de prévenir les insécurités langagières et de réfléchir sur les contacts de langue (révélés parfois par de la violence verbale), il a accepté ma proposition.

Mon projet, *L'Acadie a dit*, se décline sur trois ans. J'avais pensé un premier temps de sensibilisation de l'équipe du théâtre sur la situation acadienne ; il fallait envisager au mieux la possible programmation théâtrale et musicale et la connaissance des minorités francophones

¹⁵⁶ Voir le chapitre « L'intervention en avenir ».

¹⁵⁷ Voir le chapitre suivant « La ville »

¹⁵⁸ Voir theatrejeanvilar.montpellier.fr

canadiennes. Nous étions cinq, partis en « gang » en novembre 2008 à la *Franco-fête*, festival culturel de Moncton. L'effet a été immédiat et le pari réussi. L'équipe du théâtre s'est laissée prendre par la rencontre culturelle, je me suis faite passeur et nous avons envisagé la suite. À partir de janvier 2009, j'ai proposé à l'équipe du théâtre, à des artistes intervenants en milieu scolaire et à des étudiants une série de séminaires mensuels de deux heures pour réfléchir aux questions d'hétérogénéité linguistique. Nous avons abordé à partir de biographies langagières, de corpus audio et vidéo et de textes d'écrivains et dramaturges - Nancy Huston, Magyd Cherfi ou Marc Prescott - les notions de variétés (avec un détour par le chiac), de plurilinguisme, d'insécurité linguistique, d'idéologie et de normes linguistiques, de parler jeunes. Cette expérience a été riche pour moi de ses difficultés. Il m'a fallu tenter, sans brusquer, de déplacer les idées attendues sur l'idéologie des langues homogènes ; nous avons tous ensemble peu à peu déconstruit les représentations et les « mauvaises langues », par de longues marches d'approche, d'affût et de ménagement. Nous sommes désormais prêts pour l'étape ultime. À partir de janvier 2010, un atelier d'écriture sera proposé par les artistes professionnels du séminaire à une classe d'un collège du quartier conjointement à une classe d'une école secondaire de Moncton. Il s'agira d'écrire autour du plurilinguisme pour l'année suivante, en 2010-2011, faire mettre en dramaturgie par un écrivain ses textes qui seront repris en théâtre par d'autres élèves. Des échanges auront lieu entre enseignants, artistes et élèves d'un bord à l'autre de l'Atlantique. L'objectif est d'une part de sensibiliser les élèves à la variété linguistique et au plurilinguisme qu'ils connaissent de manière spécifique d'un bord à l'autre de l'Atlantique et d'autre part de reconnaître leurs compétences langagières particulières. Cette approche permet de mieux comprendre les usages en contexte et d'accéder au français standard, conçu alors comme une variété socialement nécessaire et non plus comme un élément d'opposition ; mais cela ne peut se faire que dans la compréhension et la reconnaissance des usages multiples des élèves.

Ce projet dont je suis responsable est l'aboutissement de bien des expériences autour des langues entre le milieu culturel, les banlieues, le Canada et l'université de Moncton, voire la violence verbale. Il est bien sûr aussi l'occasion d'être en ethnographie qui me permettra d'observer les pratiques linguistiques de ces jeunes urbains. Nous avons lancé ce projet sans financements particuliers et avons été aidés par nos universités respectives. Je viens de déposer une demande de fonds auprès du Ministère de la Culture, de l'Ambassade du Canada et du Conseil Régional pour avancer dans de bonnes conditions.

Le parler jeune, projet pour l'avenir

Sous la responsabilité de Dominique Caubet, nous avons obtenu en juin 2009 les financements de l'Agence Universitaire de la Francophonie pour un projet autour des « parlers jeunes » avec, en France, Médéric Gasquet-Cyrus et moi-même et, entre autres, au Maroc, Catherine Miller (2005, 2007 notamment) dont je suis en train de découvrir plus profondément le travail foisonnant et riche, entre identité et langue. L'objectif de ce projet¹⁵⁹ est triple : 1) interroger la catégorie « parler jeune » à partir des différents terrains explorés, en regard de pratiques urbaines et populaires ; 2) décrire certains phénomènes précis des parlers jeunes selon leurs dynamiques sociolinguistiques situées ; 3) considérer la circulation de ces parlers et leurs influences réciproques, leur convergence dans la divergence, à travers les échanges transnationaux et notamment les pratiques musicales¹⁶⁰.

¹⁵⁹ Je reprends ici le projet tel que nous l'avons soumis et à l'écriture duquel j'ai largement participé.

¹⁶⁰ J'avais déposé en juin 2008, comme en préparation à ce projet, une demande de financement non obtenue (j'ai beaucoup évolué au sein du milieu de l'architecture et je sais que l'on « gagne » un projet sur cinq... est-ce que ce sera aussi le sort des sciences humaines ?) auprès de la région Paca, *Entre le Maroc et la France. Mémoires, mobilité, création et langues*. À la même période ma collègue Gabrièle Budach avait de son côté fait une demande auprès du British Council, *Catalan at the crossroads. Trans-national migration, music and local economy in Southern France*, refusé lui aussi.

Nous souhaitons¹⁶¹ donc à la fois comparer et saisir l'articulation des parlers jeunes entre les deux rives de la Méditerranée : au Maroc (Casablanca, Fès, Meknès, Rabat, Tétouan, Marrakech), en Algérie (Oran, Mostaganem, Alger), en Libye (Tripoli), en France (Marseille, Montpellier) et en Espagne (Ceuta). Nos analyses tenteront de mesurer la part de création, mais aussi l'éventuelle appropriation des langues autres dans les parlers jeunes avec des effets de divergence et de convergence (l'arabe maghrébin, le romani, l'occitan en France), des anciens argots de quartier et des parlers secrets (verlan en France ou « ghaws » au Maroc). Nous choisirons des points précis de description linguistique étudiés par ailleurs, comme le développement de la palatalisation dans les quartiers populaires de Marseille et à Casablanca ou la circulation de certains lexèmes très largement diffusés au-delà des pratiques dites « de banlieue » ou « des cités » et dans des milieux sociaux très variés. Nous verrons aussi la part de l'alternance de codes (algérien, marocain – ou *darija* – /français en Algérie ou au Maroc ; catalan/espagnol/français dans les parlers gitans en France, à Montpellier ; espagnol/*darija* en Espagne à Ceuta). Selon les langues, les quartiers et les villes, retrouve-t-on les mêmes techniques d'inversion, troncation, métaphores, emphase, les mêmes répétitions, jeux de mots, etc. ? Y a-t-il auprès de populations jeunes un développement de formes non standard similaires qui seraient attestées dans plusieurs centres urbains géographiquement distants ? Les filles et les garçons pratiquent-ils les mêmes registres dans les mêmes lieux (Moïse 2002) ? Dans quelle mesure les jeunes des deux rives de la Méditerranée partagent-ils des modèles communs (par le biais de la musique notamment) et développent-ils des stratégies et des pratiques discursives similaires à partir de leurs langues respectives ? Dans la perspective actuelle de la mondialisation, ces parlers, qui ne sont pas non plus l'apanage de la jeunesse (par exemple dans la pratique du *code-switching*), laquelle en use cependant avec une certaine vivacité ludique, ne donnent-ils pas une légitimité nouvelle aux langues en présence, longtemps stigmatisées ? En quoi ces parlers rendent-ils compte d'une certaine valorisation identitaire dans une dimension postmoderne plurielle ? On s'interrogera également sur la diffusion de ces parlers jeunes sur les nouvelles scènes musicales (hip-hop, rock, « fusion » et slam, au Maroc et en Algérie, reggae en Libye, chanson contemporaine en France, occitane et catalane) et au cinéma. Ici, la comparaison avec la rive nord de la Méditerranée (et Marseille en particulier) peut certainement s'avérer instructive.

Entre un questionnement autour de la catégorie « parlers jeunes »¹⁶² de part et d'autre de la Méditerranée (que met le chercheur derrière les « parlers jeunes » ?), un suivi des langues à partir des déplacements et des pratiques artistiques et des études à partir de sites ethnographiques, nous tenterons de répondre à plusieurs questions : quels sont les jeunes qui sont à l'initiative des changements linguistiques et culturels au Maghreb et en France ? Qu'est ce qui linguistiquement semble le plus marquant dans ces variétés jeunes ? Quels en sont les substrats (argots de quartier, de métier, autre chose ?) Quelles sont les formes d'alternance ? Ces parlers sont-ils encore pratiqués par les aînés et donc présents dans le quartier étudié ? Quels sont les usages contextualisés et interactionnels dans des formes de valorisation identitaire ? Quel(s) genre(s) artistique(s) semble(nt) le plus reproduire ces formes de parler ? Quel rôle, s'il en est, jouent les médias actuellement dans la diffusion de ces formes de parlers ?

¹⁶¹ Je reprends ici le texte du projet que nous avons co-écrit.

¹⁶² Voir le chapitre suivant « La ville »

Pour ma part, j'ai choisi d'approfondir le travail amorcé sur le quartier où j'habite, le quartier Figuerolles¹⁶³ entrepris avec des collègues géographe et ethnologue et dont j'ai parlé plus haut¹⁶⁴. Je me pencherai sur les pratiques linguistiques dans une association de réinsertion pour jeunes femmes gitanes et marocaines¹⁶⁵.

Formations et doctorants

La situation à l'Université d'Avignon

J'ai été nommée à l'Université d'Avignon en 1997 et j'y suis encore. J'y vis les avantages et les inconvénients de toutes les petites universités. Nous sommes dans de très beaux monuments historiques classés avec des bureaux spacieux, avons des amphithéâtres à taille humaine, disposons d'un matériel de communication parfait. Matériellement tout est simple. L'organisation de colloques, la réservation de salles, les contacts avec l'administration et l'accueil des étudiants ne constituent pas des épreuves nécessaires pour affirmer une vie universitaire accomplie. Il fait bon vivre à l'université d'Avignon.

Pour la recherche, toutefois, ma place est moins confortable, non que je vive des tensions ou des rapports de force pénibles, loin de là, mais parce que je n'ai pu créer un groupe en linguistique au sein de notre laboratoire pluridisciplinaire, parce que nous ne sommes que trois, travaillant dans des domaines très différents. L'ensemble du laboratoire, Identité Culturelle, Textes et Théâtralité, est tourné vers les recherches théâtrales, loin de mes orientations, et j'ai donc préféré prendre des responsabilités au sein de l'université (responsable pédagogique de l'UFR, responsable des stages Fle, membre du Conseil d'Administration, membre du Conseil Scientifique, membre des Éditions Universitaires d'Avignon). J'ai su aussi profiter de la situation. Allégée de tâches administratives souvent contraignantes et pesantes, j'ai mené une recherche soutenue. Je sais toutefois que je n'ai pas pu peser de façon effective sur les décisions de notre laboratoire, contraint par la composante « théâtre » à la demande du Ministère. La politique et la communication orientent désormais les programmes scientifiques.

Deux axes structurent le laboratoire, *théâtre* (théâtre et festival d'Avignon et théâtre et minorités) et *Identité postcoloniale et minorités*. Je suis loin du théâtre dans ma recherche et, pour l'identité postcoloniale, malgré des ancrages théoriques communs le laboratoire n'a pas su encore se mobiliser autour d'un projet partagé hors du théâtre, les habitudes intellectuelles des collègues, littéraires et anglicistes notamment, étant très solitaires.

Ce laboratoire est né de la restructuration de l'Unité de recherches théâtrales et de sa fusion avec une équipe interdisciplinaire en émergence de l'Université d'Avignon orientée vers l'étude de l'identité culturelle dans ses manifestations littéraires et esthétiques, civilisationnistes et linguistiques.

L'objectif central du laboratoire est d'envisager les problématiques liées aux questions de l'identité et de ses représentations, notamment en milieu minoritaire et dans les sociétés marquées par de profonds bouleversements comme les sociétés postcoloniales ou les sociétés en transition et de les confronter aux champs disciplinaires dont sont issus les chercheurs de l'équipe. Les observations seront menées sous l'angle privilégié du texte et de la théâtralité.

¹⁶³ Voir le chapitre suivant « La ville »

¹⁶⁴ Voir le chapitre « L'expérience de terrain »

¹⁶⁵ Le haut du quartier Figuerolles est habité par une population gitane regroupée dans une cité HLM. En septembre 2008, j'ai été chargée d'organiser au sein d'un festival municipal dans la cité une table ronde, *Figuerolles un territoire de création*. Cette rencontre a tenté de montrer comment Figuerolles existe dans sa spécificité territoriale et linguistique par les artistes qui occupent ce lieu et cet espace urbain, qui s'installent dans ce quartier et qui mènent des actions culturelles.

Dans notre optique, l'application d'une approche critique cherchant à explorer le domaine de l'identité culturelle ne saurait, en effet, négliger le texte théâtral nécessairement ancré dans un contexte social, donc historique et politique, et se nourrissant toujours, bien évidemment, d'un travail sur la langue ou les langues qui est, ipso facto, travail de/sur/pour l'identité pouvant relever, comme c'est souvent le cas chez certains Irlandais, d'une forme d'engagement politique et de lutte sociale.

Les membres du laboratoire souhaitent développer un partenariat privilégié avec l'équipe dirigeante du Festival d'Avignon et envisagent, dans un premier temps, deux types d'action, dans la mesure de leurs compétences linguistiques : l'étude des auteurs mis en scène au cours de chaque édition du Festival (avec, pour corollaire, leur mise au programme du Master « Lettres et langues ») et la publication de travaux critiques permettant d'apporter au grand public des festivaliers un éclairage scientifique sur les œuvres représentées.

Le laboratoire rassemble des enseignants-chercheurs qui travaillent sur l'identité culturelle en privilégiant son expression théâtrale. Cette orientation sera maintenue dans ses aspects interdisciplinaires. L'intérêt suscité par les deux éditions du colloque international « Théâtre des minorités » (décembre 2006 et décembre 2008) illustre bien la conjonction de ces deux axes de recherche » (Présentation du laboratoire, site de l'université d'Avignon)

Cela a des conséquences. Je m'inscris avec ma spécificité dans des programmes de recherche initiés dans d'autres laboratoires (Montpellier 3, Inalco, Paris 8 par exemple). Même si j'en étais à l'initiative, la dernière demande d'ANR de septembre 2008 autour du projet sur la violence verbale, *Violence verbale, symptôme et rupture. De l'analyse linguistique, interactionnelle et multimodale à la remédiation sociale*, est partie d'Aix-en-Provence et du laboratoire *Parole et Langage* avec pour chercheuse principale Christina Schultz-Romain. Dans le même temps, j'ai proposé à Avignon, au sein de l'axe *Identité postcoloniale et minorité*, de développer un projet de recherche autour du genre, qui peut rassembler des chercheurs de différentes disciplines, déjà investis sur ces questions.

Mais les choses peuvent évoluer. Trois postes de linguistiques sur les cinq aujourd'hui doivent être renouvelés d'ici peu de temps à Avignon. Je devrai prendre en charge ce changement et poser mes propres orientations de recherche à moins que la vie ne m'amène ailleurs, là où je pourrai continuer à développer mes recherches linguistiques.

Projets et doctorants

Le laboratoire est à mi-parcours du plan quadriennal. Il va me falloir penser la suite et j'envisage déjà dans le cadre du master (et donc du laboratoire) de développer un axe *Pratiques plurilingues et remédiation sociale* qui permettrait de former des étudiants à la médiation linguistique, qu'elle soit tournée vers le plurilinguisme ou la violence verbale. Cette formation ouvrira des possibilités d'insertion dans le monde professionnel, en entreprise ou, en tant que consultant, dans le privé.

Certains étudiants que j'ai suivis à Avignon sont là qui m'attendent, prêts à s'engager dans les projets de recherche, pour leur master et dans le cadre de leur doctorat que je dirigerai. J'ai mis en place des conventions avec les universités de Laval au Québec et de Moncton au Nouveau-Brunswick en vue des cotutelles de doctorat. Les programmes de recherche dans lesquels je suis engagée permettent aussi de trouver (au-delà du contrat doctoral ou des bourses régionales) des fonds de Conventions Industrielles de Formation pour la Recherche ou des bourses du gouvernement du Canada. Ludivine Reyberolle, en cotutelle avec Moncton pour son doctorat, veut mener dès janvier 2010, une enquête ethnographique institutionnelle au sein d'une école à St Boniface au Manitoba. Elodie Vidal va participer en septembre 2009 pour son master, à l'étude sur l'observatoire de la tranquillité publique dans une perspective interactionnelle. Pauline Balan, embarquée sur *l'Acadie a dit*, se rend pour six mois, en janvier 2010, à Moncton

l'an prochain en école d'immersion. Nolwenn Lorenzi part en septembre 2009 un an au Maroc et va participer au projet sur les parlers jeunes ; elle envisage par la suite un doctorat sur la violence verbale dans un collège de Zep à Avignon. Colin Arbin, étudiant canadien, peaufine une problématique transnationale. Dans une perspective ethnographique et dans le champ de la littéracie, Lisa Clément va commencer son doctorat sur les écrivains publics pour le public migrant à Montpellier.

Ce travail d'accompagnement, de suivi et de formation va pouvoir se faire et se développer dans le cadre d'une sociolinguistique interactionnelle à laquelle je souhaite avec d'autres collègues donner une place signifiante dans le champ de la linguistique et de la société civile. Cela se fera pour ma part dans une alternance entre une réflexion théorique et épistémologique, une analyse linguistique et des interventions dans le champ social. Pour une plus grande visibilité de notre discipline et pour l'avenir de nos étudiants.

Repartons pour une dernière fois sur les terrains, vers le plus récent, qui fait le lien entre tous et expose les projets à venir.

J'ai vu ce matin une jolie rue dont j'ai oublié le nom
 Neuve et propre du soleil elle était le clairon
 Les directeurs les ouvriers et les belles sténo-dactylographes
 Du lundi matin au samedi soir quatre fois par jour y passent
 Le matin par trois fois la sirène y gémit
 Une cloche rageuse y aboie vers midi
 Les inscriptions des enseignes et des murailles
 Les plaques les avis à la façon des perroquets criailent
 J'aime la grâce de cette rue industrielle

Guillaume Apollinaire, *Zone, Alcools*

La ville et les nouvelles réflexions

De figures en enchaînements, mes terrains pris dans les mobilités et les migrations ont dévoilé la ville. J'étais dedans sans le dire, et j'ai ressenti le besoin de baliser le champ de la sociolinguistique urbaine.

La sociolinguistique urbaine

Je remercie Thierry Bulot de m'avoir fait participer à des journées de son réseau. Je me suis rendue à Kénitra au Maroc en 2003 dans le cadre de la rencontre sur les *Frontières et territoires urbains. Les interventions sociolinguistiques*. Partance et paysage urbains, les configurations des villes sont des lacis culturels et linguistiques à saisir dans leur unicité et intensité. Alors que se disaient les identifications territoriales, de l'Amérique à l'Afrique du Nord, après une première réflexion (Moïse 2002a), j'avais tenté de circonscrire à Kénitra la sociolinguistique urbaine pour y trouver ma place (Moïse 2003d). Elle se décline en France autour des discours *sur* la ville ou *dans* la ville. On peut appréhender la ville par ses descriptions polyphoniques - celles des professionnels, urbanistes ou politiques, celles des habitants et usagers -, par les études d'itinéraire, ou même par les descriptions d'appartements (Mondada 2000). Ces productions discursives, des toponymes aux représentations des habitants, permettent de saisir l'espace urbain dans sa poésie, ses cheminements (De Certeau 1980), ses crispations, ses frontières ou ses identités (Bulot 2002). D'un autre côté, la sociolinguistique *dans* la ville (Gasquet-Cyrus 2002) en appelle à la description des variations qui, dans une perspective, je dirais, traditionnelle, prend la ville comme cadre sans chercher ce que ses promenades, cloisonnements ou ouvertures imposent aux pratiques langagières. Plus intéressantes, parce qu'elles regardent le rôle joué par

les phénomènes urbains sur les langues, sont les études sur les changements linguistiques (Calvet 1994) - distribution des langues, véhicularisation entre autres -, ou sur le lien entre urbanisation et évolution du *corpus* des langues. Pour ma part, je propose une approche croisée entre discours *sur* la ville et langues *dans* la ville, entre étude des configurations spatiales urbaines, réelles et telles que représentées par les habitants, et analyse des circulations des langues dans la ville. Comment (ou pas d'ailleurs) circulent les langues dans la ville, en quoi l'espace urbain joue sur ces mouvements ? Comment l'espace rend compte des pratiques langagières ? Comment s'articulent les discours dans certains quartiers ?

J'aurais pu me pencher davantage sur la description linguistique des parlers dits des banlieues, jusqu'à ce projet de l'Agence Universitaire de la Francophonie obtenu en juin 2009, même si c'est par cette entrée que j'ai rattrapé les pratiques genrées (Moïse 2002a pour en développer les mises, assises, prémisses dans un ouvrage et son introduction (Moïse avec Duchêne (Éds), à paraître et à paraître). La banlieue est souvent définie dans des rapports d'opposition, périphérie-centre, exclusion-inclusion, marginalité-légitimité, qui peut pousser aussi, dans une dérive idéologique, à catégoriser et territorialiser les usages langagiers (Hambye 2008). Dans nos démarches d'analyse, nous risquons aussi d'être embarqués et, avec indulgence mais complaisance, de reproduire, pour construire nos objets, les catégories en œuvre même si nous ne pouvons nier les rapports de domination, entre reconnaissance sociale et économique et rejet imposé, dans le même temps, par la norme légitimée. Les critères d'inclusions/exclusions symboliques sont souvent assignés à un territoire restreint, repères donnés par un quartier identifié voire par quelques blocs d'immeubles, par une façon de se vêtir, par des rituels sociaux, salut, jeux du regard et, bien sûr, par des codes langagiers singuliers dans leurs formes - lexicale, syntaxe, prosodie, phonologie - mais aussi par leurs effets pragmatiques. Les sciences du langage en France ont investi ce terrain fécond et propice aux observations du linguiste (pour des synthèses Bertucci et Houdart-Merot (Éds) 2005, Bier (Ed), 2002, Bulot (Ed) 2004, Caubet et alii (Éds) 2004, Trimaille et Billiez 2007), que ce soit dans une perspective variationniste, stylistique (Stewart et Faygal 2005), systémique (Caubet 2002, Melliani 2000), lexicale (Faygal 2004) phonétique (voir Armstrong et Jamin 2002, Binisti et Gasquet-Cyrus 2003, Trimaille 2003 Jamin 2004), sociolinguistique voire interactionnelle (voir pour l'identité Billiez 1992, Binisti 2000, Boyer 1997, Calvet 1997). Ces parlers vont circonscrire des « nous autres », périphérie face au centre, et ont été décrits dans le cadre préalable d'un enfermement donné comme tel. Même si je sais le travail sur le changement linguistique, l'accommodation (Giles and Coupland 1991) ou l'informalisation (déploiements de stratégies discursives « populaires » dans les parlers standard », Armstrong 2002, Pearce 2005), je me demande si le sociolinguiste ne s'est pas lui-même laissé prendre par cette territorialisation et aurait oublié, de temps à autre, de suivre les voyages en langues, de chercher les zones de frottements et de déplacements. Que se passe-t-il quand les parlers de l'extérieur vont vers l'intérieur des villes ? Quels sont les effets sur le changement linguistique ? Comment les villes participent-elles des circulations langagières ? Quels passages et trouées offrent-elles ? Y a-t-il la traversée d'un métro ou d'un tramway, un désenclavement du stigmaté, une ouverture sur un autre bord, un aller-retour vers le centre ville, y a-t-il vue sur la mer du haut des immeubles ? L'espace de la banlieue ne se définit pas seulement par un « *j'habite là* », ceint et replié, mais par des mouvements et des jeux en langues. Entre géographie et linguistique, mais au-delà de la banlieue aussi, j'aime à comprendre l'espace urbain pour mieux vivre les langues et les discours de la ville en balancement. Je suis allée voir du côté des faubourgs.

Des quartiers parcourus

J'ai engagé un travail avec un collègue géographe urbain, Romain Lajarge, dans un quartier de Montpellier dit « populaire ». Le « quartier » existe en discours, comme le montre l'analyse des textes du 12^e au 20^e siècles analysés à partir du corpus *Frantext* (Branca-Rosoff 2001), vu de l'intérieur (« mon quartier ») ou de l'extérieur (« Les quartiers »). « Mon quartier » serait organisé autour des lieux, des acteurs ou des activités qui le constituent. Vus de l'extérieur, les quartiers, en prise avec les représentations, seraient identifiés via leurs activités - économiques, religieuses,

professionnelles -, leur situation spatiale (centre ou périphérie) et leurs formes d'évaluation – valorisation ou stigmatisation. La géographie a longtemps considéré les quartiers, portions de ville, comme des entités de base assez uniformes dans leurs bâtis et leurs habitants. Mais il est malaisé de réduire cette homogénéité, largement assise sur le principe de proximité, à un espace clos parce que précisément délimité. Les interrelations sociales partout dans la ville et en dehors d'elle ont obligé à relativiser la force de la notion de quartier sinon dans *la sphère des mythologies spatiales* (Lévy et Lussault 2003). On retrouve à travers la mise en discours les réalités sociales analysées par les géographes et cette double tendance, à l'éclatement des pratiques dans des espaces de plus en plus grands (urbains, périurbains et méta-urbains) et à la recherche identificatoire au « modèle villageois » d'interconnaissance et d'ancrage dans un lieu, modèle rassurant. C'est à la croisée de toutes ces dimensions que va exister le quartier, qu'il va se dénommer et faire sens pour les habitants. Parce que nous avons pensé pouvoir confronter deux visions, deux expériences et deux domaines scientifiques différents, nous avons choisi le quartier « Figuerolles » à Montpellier, par sa richesse d'analyse potentielle. Sur les cartes de la ville, il n'est pas tracé par des frontières bien définies même si des axes de circulation pourraient en marquer la limite. Le quartier Figuerolles dans la configuration urbaine montpelliéraine présentait quelques intérêts majeurs pour notre travail : quartier de faubourg en contact immédiat avec la vieille ville, il possède les caractéristiques morphologiques et fonctionnelles de ces anciens quartiers émergents aux portes des villes, au-delà des remparts, comme des excroissances de la ville liées aux échanges marchands avec les voyageurs de toute sorte. Depuis le 19^e, la ville a continué de croître, englobant les faubourgs et les prolongeant par des quartiers résidentiels puis par des banlieues plus ou moins distendues. Mais la vocation de ces quartiers s'est profondément transformée sachant que Figuerolles est un quartier autour de rues en alignement avec quelques grands axes de sortie de ville.

Le premier travail autour de ce quartier a porté sur l'analyse linguistique de 210 enseignes de magasins (Moïse avec Lajarge 2005d). Nous avons tenté de lire dans l'espace urbain ce qui se joue actuellement dans la ville et d'apporter, à partir d'une analyse linguistique des devantures des pas de portes, une perspective géographique sur le sens que l'on peut offrir, en termes de configurations spatiales, à ces agencements langagiers tout à fait particuliers. Parce que ce travail est expérimental et que l'interdisciplinarité exige des apprentissages réciproques, nous avons limité notre étude à un ensemble de rues et de places qui traversent, depuis le centre-ville vers la périphérie montpelliéraine, le quartier Figuerolles.

Nous avons commencé par arpenter le quartier ensemble, à déambuler juste pour comprendre les croisements, les complétudes et les ennuis dans le quartier. Nous n'avons pas la même façon de regarder l'espace entre rues, limites, circulations et paroles, inscription, discussions. Je découvrais la troisième dimension, celle spatiale de la géographie moi qui ne pense que dans la linéarité. Les impressions ressenties nous disent le quartier de transition entre le centre et la périphérie. Le géographe voit que la présence d'axes routiers structurants et reliant des espaces d'agglomération très périphériques avec les grands boulevards intérieurs du centre-ville, est une surimposition. L'espace vécu est piétonnier, de proximité, linéaire. Sur cet espace vécu, le cours principal est très roulant avec juste quelques feux, connecté à un parking souterrain, avec des panneaux indicateurs pour sortir de la ville. On comprend assez vite que, probablement, les pratiques de Figuerolles ne sollicitent pas des arrêts de la part des urbains en transit. En tout cas, à l'analyse des enseignes, force est de constater qu'aucun « grand magasin » ne pourrait permettre d'identifier des liens entre les pratiquants locaux de ces lieux et des pratiquants de passage dans ces lieux, le magasin TATI mis à part. Il voit aussi la graduation de l'intensité des pratiques urbaines le long du quartier. Cette progressivité est renforcée encore par l'effet de barrière que produit le passage sous la voie express du Faubourg Figuerolles. À partir de ce pont, la moindre présence commerciale, la taille plus faible du bâti, la présence en plus grand nombre d'anciennes implantations abandonnées (avec des traces presque complètement effacées sur les

façades) indique des changements urbains. Dans tous les cas, le visiteur occasionnel constate que Figuerolles est en déconstruction, c'est-à-dire non saisi par une logique d'ensemble qui doterait le quartier d'une homogénéité et d'une cohérence interne forte.

Mais la sociolinguistique sent que la déconstruction cache des pratiques et des discours, que de nombreux marqueurs de sens font jour ; des significations apparaissent nettement, la présence d'inscriptions plus ou moins bien assumées d'un ancrage dans des cultures lointaines, principalement maghrébines. Noms de magasins, panneaux, affichettes et prix en langue arabe font penser que se mélangent dans ce quartier des cultures nombreuses, donc des manières différentes d'occuper l'espace et d'énoncer l'espace urbain. Le quartier, avec ses échoppes et ses ateliers, ses petites maisons d'habitat collectif et ses nombreuses places commerciales a été déconstruit pour superposer de multiples systèmes d'inscription ; il a été interprétable par une analyse précise des enseignes. Je vois des traces, des histoires dites, des à-venir culturels et langagiers. À partir des analyses linguistiques, nous avons montré les particularités identificatoires et spatiales du quartier. Tout cela pour caractériser l'espace de Figuerolles et confirmer l'intérêt d'une telle démarche de recherche qui pose comme principe que le langage de la ville est aussi celui de tout un chacun et qu'il existe bien dans la signalétique utilisée tous les composants de la ville en train de se faire.

Nous avons voulu ensemble dire en quoi, sur cette question, une rencontre disciplinaire est possible et associer nos schémas de représentations et d'interprétations. Nous ne nous sommes pas toujours compris, l'interdisciplinarité demande de casser nos cloisonnements intérieurs, de fondre nos images et certitudes. Nous avons aimé cette aventure et avons continué (Moïse avec Lajarge 2008a). Nous avons exposé notre étude à Moncton au Canada lors d'une nouvelle journée des Journées internationales de Sociolinguistique Urbaine de Thierry Bulot *Cultures minoritaires et urbanité : explorations, théories et méthodes* et avons décliné une suite lors d'un colloque de géographie à Marrakech, *Néotoponymie et construction territoriale. Les territoires à l'épreuve : décentralisation et dévolution*. Nous avons dans ce cadre-là analysé d'autres inscriptions dans un quartier en déconstruction d'Avignon, aux portes des remparts, le quartier Monclar. Même si les analyses de la ségrégation comme fait urbain problématique restent difficiles et périlleuses, des mises en tension, certes très différentes, s'expriment dans les deux quartiers Monclar et Figuerolles. Dans le cas avignonnais, le quartier est enclavé, bordé de toute part par des infrastructures infranchissables, la situation économique et sociale est désastreuse, la relégation à l'œuvre et la discrimination puissante. Dans le cas montpelliérain, le quartier est ouvert à la fois sur le centre et sur les périphéries, en phase de reprise, avec à la fois des processus de multiculturalisme et l'arrivée de « bobos » pionniers. Mais dans ces deux cas, bien que les recompositions urbaines ne soient pas de même nature, des indices néotoponymiques laissent penser que le processus est comparable. Nous avons étudié les référents, traces et marques des territorialités latentes. Comment les habitants des quartiers en attente de recomposition marquent-ils leur présence dans l'espace urbain ? Tandis que les quartiers eux-mêmes sont en attente d'interventions publiques, d'opérations d'aménagement et/ou de réaménagement, de projets et d'équipements structurants, de rénovations de façades, de voiries, de places, quels sont les marqueurs langagiers de ces transformations anticipées ?

À ce jour la collaboration avec Romain Lajarge s'est interrompue non par manque d'intérêt, au contraire, mais pour des raisons de disponibilité. Depuis, j'ai créé avec des habitants du quartier *L'université de Figuerolles*, véritable lieu d'expérimentation de recherche hors institution, hors de tout académisme. Notre association croise chercheurs de toutes disciplines et artistes. L'idée majeure est de partager avec les habitants réflexions et questionnements menés sur le quartier. J'ai commencé un travail, véritable démarche heuristique, hors temps et contraintes, avec une géographe sociale et un ethnologue. Nous procédons par entretiens et observations. Nous voulions au départ saisir les « solidarités entre Figuerolles et le Maroc », question qui, en regard des témoignages, malgré les échanges et les liens familiaux d'un côté et de l'autre de la méditerranée, ne se pose pas en ces termes. Nous tirons un autre fil aujourd'hui, celui de « l'usage que se font les habitants d'un quartier », usages identitaires et linguistiques, entre

volonté de distanciation, enjeu de socialisation et rapports de connivence. Le quartier va nous renseigner sur ce que l'on fait de l'immigration, comment on l'utilise, on la malmène, on en jubile, on la transporte hors territoire.

Des nouvelles pistes de réflexion

Aujourd'hui et poussée par l'écrit d'habilitation, j'ai ressenti le besoin de saisir dans des formes de synthèse des réflexions théoriques autour de l'analyse, de la réflexivité et de l'engagement. En même temps, parce que j'ai été sollicitée mais sans m'être engagée dans des enquêtes, j'ai commencé à me pencher sur les études de genre.

Mes lendemains affluent comme autant d'industries
Guillonne Balaguer, *Industries de diptères*

Non fermeture

Je suis arrivée au terme de mes *paroles en archipel*¹⁶⁶ et je voudrais être capable sous la chaleur du Sud bleu mistral de quitter avec allégresse, à la manière de René Char. Il n'y aura pas de fermeture, comme le lapin d'Alice qui célèbre les non anniversaires. C'est la fin. Étrange entreprise qui se donne dans le sentiment d'un accomplissement inassouvi.

L'activité scientifique me retient souvent dans mes embardées imaginaires, je pose des questions là où je serais en vagabondage, j'explore des terres là où je serais en flottaison, j'interprète là où je serais en rêverie. Je n'invente rien mais, par les amas (on pourrait croire aux étoiles et aux fractales) de mes publications, je balise ma nécessité. De curiosités en lectures, comme celles de notre enfance dont on garde la douceur des jours de pluie, je reconnais les tressaillements des découvertes.

Des plongées textuelles et en dernier recours, je garde Bernard Crettaz (1993 : 11) qui cherche pour « revenir à l'étonnement qui fait qu'un monde qui va de soi n'aille plus de soi, que le bon sens vole en éclats, que la certitude cède la place au doute, que devant chaque réalité de ce qui est ainsi, on puisse faire surgir la question de savoir pourquoi ce n'est pas autrement ». Je garde

¹⁶⁶ Lors de mes études à Aix, j'ai vécu une année entière avec la poésie de René Char, le poète de Lourmarin et des Dentelles de Montmirail de mon enfance. Il m'a transportée et me suit toujours. Dans *Parole en Archipel*, je me suis glissée bien souvent.

Etienne Klein (2008 : 48) qui dit « la joie profonde, la joie singulière qui surgit dans un esprit lorsque enfin, lorsque soudain il comprend ce qu'il cherchait à comprendre ». Je garde Nicole Lapierre (2004 : 27) et ses passages, ses seuils, ses ponts, ses portes, ses frontières, ses déplacements, ses traversiers, ses détours, ses dédales et ses transgressions. « De la mobilité biographique au mouvement des idées, de la condition existentielle d'exilé, d'émigré ou de transfuge social à la dissidence et à la créativité intellectuelle, il n'y a évidemment pas de causalité mécanique, pas d'enchaînement inéluctable, simplement des circonstances favorables. On peut certes penser ailleurs sans quitter sa contrée ou son milieu et vice versa. Mais la prise de distance et la dissidence par rapport à un monde social, ses normes, ses centres de pouvoir et ses institutions, sont, en revanche, des conditions nécessaires pour le comprendre, l'analyser, en saisir les tensions et les mutations. En somme, l'intellectuel critique est une personne déplacée, parfois au sens propre en raison de son histoire ou de contingences historiques, plus ou moins douloureuses voire dramatiques, mais toujours au sens figuré, par nécessité épistémologique ».

Je fais de la linguistique parce que j'ai toujours pris le langage au sérieux, seul à habiter nos solitudes. Je fais de la linguistique parce que les langues sont des liens dont il faut défaire les nœuds. Je fais de la linguistique pour raconter des histoires du monde Je fais de la linguistique pour transmettre à ceux qui arrivent. Je fais de la linguistique comme une façon de fréquenter à ma façon la profonde mutation d'aujourd'hui.

J'écoute la plume blanche, laisse la terre lasse et déroule le fil au plus loin du vide. Silence et ataraxie.

Références bibliographiques

- Abdallah-Preteuille M. 2006, « Le labyrinthe des identités et des langues », Abdallah-Preteuille M. (Éd.), *Les métamorphoses de l'identité*, Paris, Anthropos : 38-52
- Abélès M., 2004, « Le terrain et le sous-terrain », Ghasarain C. (Éd.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, Paris, Armand Colin : 35-40
- Achard P., 1993, *La sociologie du langage*, Que sais-je ?
- Althusser, L., 1965, *Pour Marx*, Paris, Maspéro
- Althusser, L., 1976, « Idéologies et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », *Ouvrages de Louis Althusser, Positions (1964-1975)*, Paris, les Éditions sociales : 67-125. Article paru dans *La pensée*, 1970, numéro 151, consultable dans la bibliothèque numérique, *Les classiques des sciences sociales*, <http://classiques.uqac.ca> : 1-60
- Amrani Y. et Beaud S., 2004, *France, pays de malheur*, Paris, La découverte/Poche
- Armstrong N., 2002, « Nivellement et standardisation en anglais et en français », *LANGAGE ET SOCIÉTÉ*, numéro 102 : 6-32
- Armstrong N. et Jamin M. 2002, « Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon », Sahli K. (Éd.), *French In and Out France, Language Policies, intercultural antagonisms and dialogues*, Bern, Peter Lang : 107-136
- Amselle J. L., 1990, *Logiques métisses, Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot
- Andresen J., 2000, « La formation de l'école américaine », *Histoire des idées linguistiques*, tome 3. *L'hégémonie du comparatisme*, Liège-Bruxelles, Mardaga : 323-329
- Androutopoulos J. K- et Georgakopoulou A. (Éds), 2003, *Discourse constructions of youth identities*, Amsterdam, John Benjamins, 2003.
- Appadurai A., 1996, *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press
- Assef C., 2002, *Analyse interactionnelle des échanges de vanes : une application aux quartiers dits sensibles de Marseille*, Thèse de Doctorat, Aix-en-Provence, Langage et Parole, 311 pages
- Audier S., 2006, *Le socialisme libéral*, Paris, La découverte
- Auger N., 2003, « Du dialogisme pour nommer l'autre en contexte scolaire interculturel », *Dialogisme et Nomination*, Praxiling, Presses universitaires de Montpellier : 141-155
- Auger N., 2007, « La relation média/société en question : un cas de violence dans une banlieue de Perpignan », *À l'école de la sécurité*, VEI numéro 146 : 45-53
- Augoyard J.-F., 1979, *Pas à pas, essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil
- Augoyard J.-F., 2000, « L'action artistique dans l'espace urbain », Métral J. (Éd.), *Cultures en ville ou de l'art du citadin*, Paris, L'aube : 17-31.

- Auroux S. (Éd.), 1989/1992/2000, *Histoire des idées linguistiques*, tome 1. *De la naissance des métalangages. En orient et en Occident*, tome 2. *Le développement de la grammaire occidentale*, tome 3. *L'hégémonie du comparatisme*, Liège-Bruxelles, Mardaga
- Auroux S., 1992, « Le processus de grammatisation et ses enjeux », *Le développement de la grammaire occidentale*, Liège-Bruxelles, Mardaga : 11-64
- Auroux S., 1994, *La révolution technologique de la grammatisation. Introduction à l'histoire des sciences du langage*, Liège, Mardaga
- Auroux S., 1998a, *La raison, le langage et les normes*, Paris, Puf
- Auroux S., 1998b, « Les enjeux de la linguistique de terrain », *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*, Langages numéro 129 : 89- 96.
- Auroux S., 2007, « Le paradigme naturaliste », *Le naturalisme linguistique et ses désordres*, Revue Histoire, Epistémologie, Langage, tome XXIX, fascicule 2, Cnrs, Université Paris-Diderot : 5-13
- Auroux S., 2008, « La linguistique française et son histoire », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08337>
- Austin J., 1962/1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, deux volumes, Paris, Larousse
- Authier-Revuz J., 1998, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », Vion R. (Éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Presses de l'université de Provence : 63-79
- Auzanneau M., (Éd.) (2007) *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, l'Harmattan
- Bachelard G., 1938, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard
- Bachman C. et Le Guennec N., 1996, *Violences urbaines, Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de la politique de la ville*, Paris, Albin Michel
- Baggioni D., 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot
- Bakhtine M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard
- Balandier G., 1988, *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard
- Bally C., [1913], 1965, *Le langage et la vie*, Genève, Droz
- Bally C., [1932], 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke
- Bally C., [1930], 2004, *La crise du français*, Genève, Droz
- Balthasar L. Bruxelles S. Mondada L. et Traverso V., 2007 « Variations interactionnelles et changement catégoriel : l'exemple de « attends » », Auzanneau Michelle (Éd.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, L'Harmattan : 299-319
- Bancel N., Blanchard P. Boetsch G. et Deroo E., 2004, *Zoos humains, au temps des exhibitions humaines*, Paris, La découverte/Poche
- Barbara A., 1993, « Unions sans frontières », *Mariages mixte*, Hommes et migrations : 10-14

- Barberis J.-M., 1987, « Deixis spatiale et interaction verbale », *CAHIERS DE PRAXÉMATIQUE*, numéro 9 : 25-39
- Barberis J.-M., 1999, « Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique », Calvet L.J. et Dumont P., *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan : 125-148
- Barth F., 1969, « Introduction », Barth F. (Éd.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little, Brown and Co. : 9-38
- Baude O. (Éd.), 2006, *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*, Paris, Cnrs Éditions
- Baudrillard J., 2000, *Mots de passe*, Paris, le livre de poche essais
- Baumann Z., 1998, *Globalization: The Human Consequences*, New-York, Columbia University Press.
- Bauman, Z., 2001, *The Individualized Society*, Cambridge, Polity Press
- Bauman Z., 2003, *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, Chambon, Le Rouergue, [1995], *Life in Fragments*, Oxford, Backwell Publishing
- Bauman R. 2003, *A world of other's words. Cross-cultural Perspectives on Intertextuality*, Oxford, Blackwell
- Bauman R. et Briggs C., 2005, *Voices of Modernity : Language Ideologies and the Politics of Inequality*, Cambridge University Press
- Baylon C., 1996, *La sociolinguistique*, Paris, Nathan Université
- Baylon C. et Fabre P., 1990, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan Université
- Bensa A. et Fassin E., 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Qu'est-ce qu'un événement ? terrain*, numéro 38 : 5-20 [En ligne], mis en ligne le 06 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index1888.html>.
- Benveniste E., 1996, *Problèmes de linguistique générale*, Tomes 1 et 2, Paris, Tel, Gallimard
- Berger P. et Luckmann T., 1996, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Masson, Armand Colin
- Bergounioux G., 1994, *Aux origines de la linguistique française* (textes du XIX^e siècle), Paris, Pocket
- Bergounioux G., 1998, « Linguistique et variation : repères historiques », *Hétérogénéité et variation : Labou un bilan*, Langages, numéro 108 : 114-125
- Bernard M., 2001, *De la création chorégraphique*, Paris, Centre Nationale de la Danse
- Berthelot J. M. (Éd.), 2001, *Epistémologie des sciences*, Paris, Puf
- Betsch B., 2007, *La tristesse durera toujours*, Paris, La machine à cailloux
- Bertucci M.-M. et Houdart-Merot V. (Éds), 2005, *Situations de banlieues, enseignement, langues, cultures*, Paris, Inrp
- Bhabha H.K., 2007, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Payot, [1994], *The Location of Culture*, Londres, Routledge
- Bier B., 2002, *Pratiques langagières urbaines, enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VEI, enjeux, numéro 130
- Bilger M., 1999, « Quelques problèmes autour de la représentation des données orales », Barbéris J.M., *Le français parlé, variétés et discours*, Praxiling, Université Montpellier 3 : 181-193
- Billiez J., 1990, « Le double apprentissage français-arabe au cours préparatoire », dans *Les langues et cultures des populations migrantes : un défi à l'école française*, Lidil, numéro 2, décembre 1989 : 17-45

- Billiez J., 1992, « Le parler vernaculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain », *Des langues et des villes*, Didier Erudition : 117-126
- Billiez J. (Éd.), 2003, *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan
- Billiez J. et Trimaille C., 2001, « Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale », *Langues et insertion sociale*, Langage et société, numéro 98, décembre 2001 : 105-127
- Billiez J. et Lambert P., 2005, « Mobilité spatiale : dynamique des répertoires linguistiques et des fonctions dévolues aux langues », van Den Avenne (Éd.) *Mobilités et contacts de langues*, L'Harmattan : 15-33
- Billiez J. et Simon D.-L. (Éd.), (Éds), 1998, *Alternance de langues : enjeux socio-culturels et identitaires*, Lidil, Université de Grenoble
- Binisti N., 2000, « Marques identitaires du “ parler interethnique ” de jeunes Marseillais », *Les parlers urbains*, in Calvet L.-J. et Moussirou-Mouyama A. (Éds), *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier-Édition : 281-299
- Binisti N. et Gasquet-Cyrus M., 2003, « Les accents de Marseille », *CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN*, numéro 8, 2003 : 107-129
- Blanchet A. et Gotman N., 1992, *L'enquête est ses methods : l'entretien*, Paris, Nathan université
- Blanchet P. 2000, *Linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes
- Blanchet P., 2003, « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation chaotique, pratiques sociales, interventions... Quels modèles ? : pour une sociolinguistique de la modernité », Blanchet P. et de Robillard D. (Éds), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes : 279-308
- Blanchet P. et de Robillard D. (Éds), 2003, *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes
- Blanchet P., Calvet L.-J., De Robillard D., 2007, *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, L'Harmattan
- Blanckaert C., 2001, *Les politiques de l'anthropologie : discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris, L'Harmattan
- Blommert, J. et Verschueren, J., 1998, *Débatting Diversity, Analysing the discours of tolerance*, London and New York, Routledge
- Blommaert J. (Éd.), 1999, *Language Ideological Debates*, Berlin, New-York, Mouton de Gruyter
- Blommert, J., 2005, *Discourse*, Cambridge, Cambridge University Press
- Blum-Kulka S., House J. et Gasper G. (Éds) 1989, *Cross-cultural pragmatics : Requests and apologies*, Norwood, NJ, Ablex
- Blum-Kulka S., 2000, « Gossip events at family dinners : negotiating sociability, presence and moral order » in Coupland J. (Éd.), *Small Talk*, Essex, Pearson Éducation : 213-239
- Boix C., 1999, « Ethique et post-modernité », *Ethique, morale et responsabilité*, Université de Toulouse-le-Mirail : 7-14
- Bondu D., 1994, « La recherche d'un accord : pour une éthique du conflit », in Lesourd S. et Petitot F. (Éds), *Protéger l'enfant en danger, une pratique des conflits*, Toulouse, Erès, coll. Les recherches du GRAPE

- Bondu D., 2008, « Médiation et conflits », *Vie sociale et traitement*, numéro 58 : 18-20
- Bonhomme M., 1999, « L'injure comme anticomunication », *Violence et langage*, langages et signification : 25-39
- Bonu B., 2002, « Transcription et analyse : les unités évaluatives de construction de tour », *Transcrire l'interaction*, Cahiers de praxématique : 135-159
- Bonnafous S., 1991, *L'immigration prise aux mots*, Paris, Kiné
- Boudon R., 1986, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Points Essais
- Boudreau A., 2001, « Langue, discours et identité », Actes du colloque de l'ACFAS, Dubé (Éd.) *Jeunesse et société francophone minoritaire en mouvance*, FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE, Les Presses de l'Université d'Ottawa: 93-104
- Boudreau A. et Dubois L., 2004, « La radio communautaire en milieu minoritaire : légitimation identitaire, diversification du marché linguistique et changement linguistique », Delamotte-Legrand R. (Éd.), *Les Médiations langagières. Des discours aux acteurs sociaux*, Publications de l'Université de Rouen Dyalang, CNRS vol. II : 177-187
- Boudreau A. et Perrot M.-E., 2005, « Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie », Babault, S. et Leconte, F. (Éds), *Construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures*, GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne, numéro 6 : 7-21
- Boudreau, A. et Dubois, L. 2008. « Représentations, sécurité/insécurité linguistique », Sylvie Roy S. et Phyllis Dalley P. (Éds) *Francophonie, minorités et pédagogie*, Presses de l'Université d'Ottawa : 145-175
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard
- Bourdieu P., 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir
- Bourdieu P., Chamborédon J.-C. et Passeron J.C., [1968], 2005, *Le métier de sociologue*, Berlin, Mouton de Gruyter
- Bousfied D. et Locher M., 2008, *Impoliteness in Language*, Berlin, Mouton de Gruyter
- Boutet J., 1992, « La linguistique variationniste face à l'expertise et au sens », Gadet F. (Éd.), 1992, *Hétérogénéité et variation : Labov un bilan*, Langages, numéro 108 : 90-100
- Boutet J., 1997, *Langage et société*, Mémo, Seuil
- Boutet J. et Heller M., 2006, « Vers de nouvelles formes de pouvoir langagier ? Langue(s) et identité dans la nouvelle économie », *Langues et nouvelle économie*, Langage et société, numéro 118 : 5-16
- Boutet J., 2008, *La vie verbale au travail : des manufactures aux centres d'appels*, Toulouse, Octarès, DL
- Boyer H. et Peytard J. (Éds), 1990, *Les représentations de la langue*, langue française, numéro 85
- Boyer H., 1991, *Éléments de sociolinguistique, Langue, communication et société*, Paris, Dunod
- Boyer H. (Éd.), 1996, *Sociolinguistique, Territoire et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé
- Boyer H., 1997, « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié » in *Les mots des jeunes, observations et hypothèses*, Langue française numéro 114 : 6-15
- Boyer H., 2003, *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan

- Boyer H. (Éd.), 2007, *Stéréotypage, stéréotypes fonctionnements ordinaires et mises en scène*, 4 volumes L'Harmattan : 29-45
- Brain P.F. et Benton D. (Éds), 1981, *Multidisciplinary Approaches to Aggression Research*, Amsterdam, Elsevier
- Branca-Rosoff S., 2001, « La sémantique lexicale du mot « quartier » à l'épreuve du corpus *Frantext* (XIIIe-XXe siècles) », *Espaces urbains, analyses lexicales et discursives*, langage et société, numéro 91 : 45-70
- Bratt C., Paulston R et Tucker R, (Éds), 1997, *The Early Days of Sociolinguistics*, Dallas, Summer Institute of Linguistics
- Braunstein J.-F. 2008, « Désunités, styles et épistémologies historiques », *Histoire des sciences. Méthodes, styles et controverses*, Paris, Vrin : 227-224
- Breger R. et R. Hill. R., (Éds), 1998, *Cross-cultural marriage : identity and choice*. Oxford, New York , Berg
- Brès J., 1994, *Récit oral et production d'identité sociale*, Presses de l'université de Montpellier 3
- Bres J, 1997, « Production de sens : interaction, dialogisme, actualisation » Baggioni D et Larcher P. (Éds), *Le contrôle social du sens*, Publication de l'Université de Provence, pp. 105-113
- Brès J., 1999, « L'entretien et ses techniques », Calvet L.J. et Dumont P., *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan : 61-76
- Bright W. (Éd.), 1966, *Sociolinguistics, Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference*, La Haye, Paris, Mouton
- Bronckart J-P., 1977, *Théories du langage. Une introduction critique*, Liège, Mardaga
- Bronckart J-P., 2008, « Une science du langage pour une science de l'humain », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08339>
- Bronckart J.-P. et Filliettaz L., 2005, *L'analyse des actions et des discours en situation en situation de travail : concepts, méthodes et applications*, Louvain-la-neuve, Peeters
- Brown P. et Levinson, S., 1978, « Universals in language use: Politeness phenomena », Goody, E. (Éd.). *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge, CUP : 56-289.
- Brown P. et Levinson, S., 1987, *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge University Press
- Brown D., 1999, « Des faux authentiques : tourisme versus pèlerinage », *TERRAIN*, numéro 33 (septembre), p. 41-56. [En ligne], mis en ligne le 9 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/document2713.html>.
- Bulot T. (Éd.), 2004, *Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Cahiers de sociolinguistique numéro 9, Presses universitaires de Rennes
- Bruxelles S. et Traverso V., 2001, « Ben, apport de la description d'un « petit mot » du discours à l'étude des polylogues », *Approches interactives des faits de langue*, marges linguistiques : 38-55
- Bulot T., 1997, « Représentations du « parler banlieue » à Rouen », dans *Touche pas à langue ! Les langages des banlieues*, Skholê : 123-135
- Bulot T., 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », Bulot, T. et Beauvois, C. (Éds), *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations*, Marges Linguistiques, numéro 3 : 91-105

- Bulot T. (Éd.), 2004, *Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, cahiers de sociolinguistique numéro 9, Presses universitaires de Rennes
- Burawoy M., 2003, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain », Céfai D. (Éd.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 425- 464
- Butler J., 2004, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam
- Calvet L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie*, Paris, Payot
- Calvet L.J., 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot
- Calvet L.-J., 1993, *La sociolinguistique*, Paris, Puf, Que sais-je ?
- Calvet L.-J., 1997, « Le langage des banlieues : un forme identitaire », in *Cahiers de recherche et du développement*, numéro hors série, *Touche pas à la langue ! [?] Les langages des banlieues*, Skholé : 151-158
- Calvet L.-J., 1999, « Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) », *Langage et Société*, numéro 88 : 25-46
- Calvet L.-J., 2000, « Du passé au futur : quel avenir pour la sociolinguistique française ? », *Die Zukunft der europäischen Soziolinguistik, The future of European Sociolinguistics, Le futur de la sociolinguistique européenne, Sociolinguistica* numéro 14, Tübingen, Max Niemeyer Verlag : 78-82
- Calvet L.J., 2002, « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », Bulot, T. et Beauvois, C. (Éds), *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations*, Revue électronique, Marges Linguistiques, numéro 3 : 46-53
- Calvet L.J., 2003, « Weinreich, les contacts de langue et la sociolinguistique », Billiez J. (Éd.), 2003, *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan : 17-23
- Calvet L.J., 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », Blanchet P., Calvet L.-J., De Robillard D., *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, L'Harmattan : 13-80
- Cameron D., 2005, « Communication and commodification : global economic change in sociolinguistic perspective », Jacobs G. et Errygers G. *Language, Communication and the Economy*, Amsterdam, Benjamins : 9-23
- Cameron D., 2003, « Globalizing communication », chapitre 3, Aitchison J. et Lewis D. (Éds), *New Media Discourse*, London Routledge : 27-36
- Cameron D., 2000, *Good to talk ? Living and Working in a Communication Culture*, Londres, Sage
- Camilleri C. et Cohen-Emerique M. (Éds), 1989, *Chocs de cultures : concepts en enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan
- Camilleri C., 1991, *Stratégies identitaires*, Paris, Puf
- Cappeau P. et Gadet F., 2007, « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale », *Corpus : état des lieux et perspectives*, Revue Française de Linguistique Appliquée, vol. XII-1 : 99-110
- Cassen, B., 2000, « Les dix commandements de la préférence citoyenne », *Penser le XXI^e siècle*, Manière de voir, numéro 52 : 83-84

- Castellotti V. et de Robillard D. (Éds), 2003, *France, pays de contacts de langues*, Actes du colloque de Tours, 9-10 novembre 2000, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, numéro 29, Louvain-La-Neuve
- Castells M., 1996, *The rise of the network Society*, Oxford, Blackwell Publishing
- Caubet, D., 2001a, « L'arabe dialectal en France », Pontault M. (Éd.), *Arabophonie*, Les cahiers de la francophonie, numéro 10, L'Harmattan : 199-212
- Caubet D., 2001b, « Du *baba* (papa) à la mère, des emplois parallèles en arabe marocain et dans les parures jeunes en France », *Langues déliées*, Cahiers d'études africaines, Paris, numéro 163-164 : 735-748
- Caubet D., 2002, « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb), in *Pratiques langagières urbaines, enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VEI enjeux, numéro 130 : 117-133
- Caubet D., 2004a, *Les mots du bled*, Paris, L'Harmattan
- Caubet D., 2004b, « L'arabe maghrébin-darja, langue de France », *LA CÉLIBATAIRE* n.8, printemps 2004 : 139-145.
- Caubet D., 2004c, « La *darja*, langue de culture en France », in *Les langues de France*, Hommes et Migrations, numéro 1252, novembre-décembre : 34-44
- Caubet D., 2005, « Ce français qui nous (re)vient du Maghreb, mélanges linguistiques en milieux urbains », in *Langues, langages, inventions*, Notre Librairie, Revue des littératures du Sud : 18-24
- Caubet D., 2007, « Langues et Musiques de France depuis les années 80 », Garabato A. et Boyer H. (Éds) *Les langues de France au XXI^e siècle: vitalité sociolinguistique et dynamiques culturelles*, L'Harmattan : 51-75
- Caubet D., Billiez J., Bulot T., L'Église I. et Miller C. (Éds), 2004, *Parlers jeunes, ici et là-bas, pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan
- Charlot B. et Emin J.-C. (Éds), 1996, *Violences à l'école, état des savoirs*, Paris, Armand Colin, collection Formation des enseignants
- Chesnais J.-C., 1981, *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, R. Laffont
- Céfaï D. (Éd.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte
- Céfaï D., 2003, « La controverse autour du courant interprétatif en anthropologie », et Céfaï D. (Éd.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 181-207
- Chabrol C., 1987, « Enonciation, interlocution, interaction », *Sémiotique en jeu*, Hadès Benjamins : 227-246
- Chambers J.-K., 2003, *Sociolinguistic Theory*, Oxford, Blackwell
- Charaudeau P., 1983, *Éléments de sémiolinguiste (théorie et pratique)*, Paris, Hachette
- Charaudeau P., 1991, « La communication et le droit à la parole dans une interaction du même et de l'autre », *Le même et l'autre en discours*, Cahiers de praxématique, numéro 17, Université Paul Valéry : 27-47
- Charaudeau, P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil
- Charmatz B. et I. Lournay I., 2003, *Entretenir*, Paris, Centre national de la danse
- Castellotti V. et de Robillard D., 2001, « Langue et insertion sociale : matériaux pour une réflexion sociolinguistique », *Langues et insertion sociale*, Langage et société, numéro 98, décembre 2001 : 43-75

- Chevalier J.-C. et Encrevé P., 1984, *Vers une histoire sociale de la linguistique*, numéro 63, Langue française, Paris, Larousse
- Chevalier J.-C. et Encrevé P., 2006, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva. Essai de dramaturgie épistémologique*, Lyon ENS Éditions
- Chevalier J.-L., 1998, « Place des revues dans la constitution d'une discipline : la linguistique française (1947-1997) », Langue française, volume 117, numéro 1 : 68-81
- Cherfi M., 2004, *Livret de famille*, Arles, Actes Sud
- Cherfi M., 2007, *la trempe*, Arles, Actes Sud
- Chiss J.-L. et Puech C., 1997, *Fondations de la linguistiques. Études d'histoire et d'épistémologie*, Paris, Duculot
- Chiss J.-L. et Puech C., 1999, *Le langage et ses disciplines*, Paris, Duculot
- Chiss, J.-L. et C. Puech, 2004, « De l'usage de la crise en matière linguistique », in Bally, C., [1930], 2004, *La crise du français*, Librairie Droz, Genève, Paris : 94-114
- Clark H. H. and Schunk D.H., 1980, « Polite responses to polite requests », *Cognition* 8 : 111-143
- Clifford J., 2003, « De l'autorité en ethnographie. Le récit anthropologique comme texte littéraire », Céfaï D. (Éd.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 263-294
- Cohen M., 1956, *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel, 1971, *Matériaux pour une sociologie du langage*, Paris, François Maspero, numéros 83 et 84
- Cohen E., 1988, « Authenticity and Commoditization in Tourism », *ANNALS OF TOURISM RESEARCH*, vol. 15, numéro 3 : 371-38
- Combe D., 1995, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette Supérieur
- Combes D. et Devreux A.-M, 1991, *Construire sa parenté. Reconnaissance, légitimation, dénomination des enfants*. Paris : IRESCO, CSU
- Copans J., 1998, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan université
- Costalat-Founeau A.-M., 1997, *Identité sociale et dynamique représentationnelle*, Presses universitaires de Rennes
- Costier J., 2005, « Empathie et communication. Comprendre l'autre et percevoir ses émotions », Cabin P. et Dortier J.-F. (Éds) *La communication. États des savoirs*, Auxerre, Sciences Humaines Éditions
- Coulmas F., 1997, *The Handbook of Sociolinguistics*, Oxford, Blackwell
- Coupland N. and Jaworski A., 1997, *Sociolinguistics*, New York, Palgrave
- Coupland N., 1998, « What is sociolinguistic theory ? », *Journal of Sociolinguistics*, Volume 2, numéro 1 : 110-117
- Coupland N., Candlin C. et Sarangi S. (Éds), 2001, *Sociolinguistics and Social Theory*, Londres, Longman
- Coupland N., 2003a, « Sociolinguistic authenticities », *JOURNAL OF SOCIOLINGUISTICS*, 7 : 417-431
- Coupland N., 2003b, « Introduction : Sociolinguistics and Globalization », *Journal of Sociolinguistics* 7/4 : 465-472

- Coupland N., 2007, *Style. Language, Variation and Identity*, Cambridge University Press
- Coupland N., Garrett P., et Bishop H., 2005, « Wales Underground: Discursive Frames and Authenticities in Welsh Mining Heritage Tourism Events », Jaworski A. et Pritchard A. (Éds), *Discourse, Communication and Tourism*, Clevedon, Channel View Publications : 199-222
- Coutinot A., et Leprette V. (Éds), 1998, *La ville*, Ministères de l'Équipement, des Affaires Étrangères, de la Culture et de la Communication.
- Crettaz B., 1993, *La beauté du reste*, Genève, Éditions Zoé
- Culioli A., 2002, *Variations sur la linguistique. Entretiens avec Frédéric Fau*, Paris, Klincksieck
- Cyrulnik B., 1999, *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob
- Dannequin C., 1997, « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités », *Migrants Formation*, numéro 108 : 21-29
- Daubert M. (Éd.), 2006, *L'étrange étranger, d'un regard l'autre*, Télérama Hors série
- Debarbieux B., 2007 « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE*, 4 : 340-354
- Debarbieux B., 2008, «Le syndrome de Moctezuma ou Réflexions sur l'actualité et la pertinence du couple ville-campagne dans l'analyse territoriale»,Monteventi Weber L., Deschenaux C. et Tranda-Pittion M. (Éds) *Campagne-ville : le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales*, Lausanne, Presses Polytechniques Universitaires et Romandes : 61-75
- Debarbieux E., 1996, *la violence en milieu scolaire*, 2 vol, Paris, ESF
- Debarbieux E., 2006, *Violence à l'école : un défi mondial ?*, Paris, Armand Colin
- De Certeau, M., 1980/1990, *L'invention du quotidien, Arts de faire*, Gallimard, Folio, Essais
- Defrance B., 2000, *La violence à l'école*, Paris, Syros
- Dejeux J., 1989, *Image de l'étrangère. Unions mixtes franco-maghrébines*. Paris, La Boîte à documents
- Delamotte-Légrand R., 1998, « Langage quand tu nous tiens... », Delamotte-Légrand R. et Gardin B., *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean-Baptiste Marcellesi*, Presses de l'université de Rouen : 25-33
- Delamotte-Légrand R., 1999, « Les pairs sont-ils des mêmes ou des autres ? », Bres J., Delamotte-Légrand R., Madray-Lesigne F. et Siblot P. (Éds), *L'autre en discours*, Presses universitaires de l'université Montpellier 3 : 261-285
- Delcroix C., 1993, « Oppositions et complémentarités des stratégies familiales », *Mariages mixtes, Hommes et migrations*: 26-29
- Deulofeu H-J, 1999, « problèmes méthodologiques de l'analyse morphosyntaxique de que en français contemporain » *RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ* numéro 15 : 163-198
- Deprez C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, CREDIF, Essais
- Deprez C., 2006, « Ouvertures, nouveaux regards sur les migrations, nouvelles approches des questions langagières » *Le « scandale du bilinguisme »*, Langage et Société, numéro 116 : 119-126

- Deprez C., 2008 : « Pratiques et transmission des langues d'immigration : L'enquête Histoire Familiale. Présentation et bibliographie commentée », Extramiana C. et Sibille J. (Éds), *Migrations et plurilinguisme en France*, Coll. Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques, numéro 2, Paris, Didier : 34-43
- Desmet P., 1996, *La linguistique naturaliste en France (1867-1922) : nature, origine et évolution du langage*, Louvain, Peeters Publishers
- Desmet P., 2007, « Abel Hovelbacque et l'école linguistique naturaliste », *Le naturalisme linguistique et ses désordres*, Revue Histoire, Epistémologie, Langage, tome XXIX, fascicule 2, : 41-61
- Desmons E. et Paveau M.-A. (Éds), 2008, *Outrages, insultes, blasphèmes et injures : violences du langage et polices du discours*, Paris, L'Harmattan
- Destutt-Tracy, A-L-C, 1825-27, *Éléments d'idéologie* [Document électronique]. Volume I Idéologie, base de données textuelles Frantext, Institut National de la Langue Française, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k881553.item>
- Destutt-Tracy, A-L-C, 1992 [1796], *Mémoire sur la faculté de penser ; De la métaphysique de Kant et autres textes*, Paris, Fayard
- Détrie, C., Siblot, P. et Verine B. (Éds), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion
- Doise W. et Palmonari A., 1986, *L'étude des représentations sociales*, Paris, Dalachaux et Nieslé
- Dolon R. et Todoli J.,(Éds), 2008, *Analyzing Identities in Discourse*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins
- Doytcheva M., 2005, *Le multiculturalisme*, Paris, Collection repères. La découverte
- Dubar C., 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, puf
- Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil
- Dubois L., Leblanc M. et Beaudin M., 2006, « La langue comme ressource productive et les rapports de pouvoir entre communautés linguistiques », *Langues et nouvelle économie*, Langage et société, numéro 118 : 17-41
- Duchêne A. et Heller M. (Éds), 2006, *Discourse of Endangerment: Interest and Ideologies in the Defense of Languages*, Chapitre 11. London, New York, Continuum International Publishing Group
- Ducrot O. et Todorov T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil
- Dufour S., Fortin D., Hamel J., 1991, *L'enquête de terrain en sciences sociales*, Montréal, Éditions St Martin
- Dumont L., 1983, *Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Seuil
- Duranti A. et Goodwin C. (Éds), 1992, *Rethinking Context. Language as an Interactive Phenomenon*, Cambridge CUP
- Eckert P., 2000, *Linguistic Variation as a social practice*, Malden, Blackwell
- Eckert P. et Rickford J. (Éds), 2001, *Style ans sociolinguistic Variation*, Cambridge University Press
- Eelen G., 2001, *A Critique of Politeness Theories*, Manchester, St. Jerome
- Ehrenberg A., 1998, *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob

- Elbaz M. et Helly D. (Éds), 2000, *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Paris, l'Harmattan, Les presses universitaires de Laval
- Elias N., 1987, *La solitude des mourants*, Paris, Christian Bourgois
- Elias N., [1939] 1991, *La civilisation des mœurs*, Calman-Lévy
- Elias N., [1987], 1991, *La société des individus*, Paris, Fayard
- Elias N., [1983], 1993, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard
- Eloy J.-M., 1997, « Aménagement ou politique linguistique ? », *MOTS* numéro 52 : 7-22
- Eloy, J.-M., 2000, « G, comme gérer la langue », in Cerquiglini, B., Corbeil, J.-C., Klinkenberg, J.-M., Peeters, B. (Éds), « *Tu parles !? Le français dans tous ses états*, Flammarion : 95-107
- Ernotte P. et Rosier L., 2004, *L'ontotype : une catégorie pertinente pour classer les insultes ?*, *Langue française* numéro 144, Paris, Éditions Larousse : 38-48
- Fairclough, N., 1992, *Discourse and Social Change*, Cambridge, Polity
- Fairclough N., 2003, *Analysing Discourse: Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge
- Fanon F., 1952, *Peau noire, masque blanc*, Paris, Seuil
- Farr R. et Moscovici S. (Éds) 1984, *Social Représentations*, Cambridge University Press
- Faure M., 2003, « Un produit agricole "affiné" en objet culturel : le fromage beaufort dans les Alpes du Nord », *TERRAIN*, numéro 33 (septembre), p. 81-92, [En ligne], mis en ligne le 9 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/document2703.html>
- Fagyal, Z., 2004, « Remarques sur l'innovation lexicale : actions des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris » in Bulot T. (Éd.), 2004, *Les parlers jeunes, pratiques urbaines et sociales*, Cahiers de sociolinguistique numéro 9, Presses universitaires de Rennes : 41-60
- Favre, D., 2007, *Transformer la violence scolaire des élèves*, Dunod
- Favre D., 2007, *Transformer la violence des élèves*, Paris, Dunod
- Ferry M.-P. 1970, « Sapir et l'ethnolinguistique », *Langages*, volume 5, numéro 18 : 12-21
- Feyerabend P., 1979, *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, Points Essais
- Ficher S., 1995, « Métamorphoses : le cri, l'interpellation, l'injure », *Faits de langue*, numéro 6 : 143-152
- Fiévet C.(Éd.), 2000, *Invention et réinvention de la citoyenneté*, Pau, Éditions Joëlle Sampy
- Fishman J., 1971, *Sociolinguistique*, Paris-Bruxelles, Nathan-Labor
- Fiske J., 1987, *Television Culture*, London, Routledge
- Flahault F., 1978, *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil
- Flanquart H., 1999, « Un désert matrimonial. Le célibat des jeunes femmes d'origine maghrébine en France », *Terrain*, numéro 33 : 127-145 [En ligne], mis en ligne le 09 mars 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2710.html>

- Fleck L., [1935] 2008, « Observation scientifique et perception en général », Braunstein J.-F (Éd.). 2008, *Histoire des sciences. Méthodes, styles et controverses*, Paris, Vrin : 245-272
- Floro M., 1996, *Questions de violence à l'école*, Paris, Erès, coll. Pratiques du champ social
- Floro M., Lévêque, L., Ratet, C. et Rosello, C., 2003, Pratique de classe et gestion des conflits, *Expressions*, 21 : 159-189 <http://www.reunion.iufm.fr/Recherche/Expressions/21/Floro.pdf>
- Forlot G., 2006, « Minorité et légitimité communautaire : la migration française de Toronto entre francophonie et anglophonie », *Francophonies d'Amérique*, Presses de l'université d'Ottawa : 131-149
- Fortin R., 2005, *Comprendre la complexité. Introduction à La Méthode d'Edgar Morin*, Presses de l'université de Laval, Paris, L'Harmattan
- Foucault, M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard
- Foucault, M., 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard
- Fracchiolla, B., 2003, *Ecologie et altérité : du discours de valeurs au discours de droits*, thèse pour le doctorat, dir. M. Abdallah-Preteuille, université de Paris 3
- Frappat, H., 2000, *La violence*, Poche
- Freud, J., 1983, *Sociologie du conflit*, Paris, Puf
- Gadet F., 1971, « Recherches récentes sur les variations sociales de la langue », *Langue française*, volume 9, numéro 1 : 74-81
- Gadet F., 1987 [1996], *Saussure, une science de la langue*, Paris, Puf
- Gadet F. (Éd.), 1992, *Hétérogénéité et variation : Labov un bilan*, *Langages*, numéro 108
- Gadet F., 1992, « Variation et hétérogénéité », *Hétérogénéité et variation : Labov un bilan*, *Langages*, numéro 108 : 5-15
- Gadet F. 1997a, « La variation plus qu'une écume », *Langue française*, volume 115 : 5-18
- Gadet F., 1997b, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin
- Gadet F., 2000, « Vers une sociolinguistique des locuteurs », *Le futur de la sociolinguistique européenne*, *Sociolinguistica*, numéro 14 : 99-103
- Gadet, F., 2003, *La variation sociale en français*, Paris, Orphys,
- Gadet F., 2004a, « Mais que font les sociolinguistes ? », *Langage et société*, numéro 107, mars 2004 : 85-94
- Gadet F., 2004b, « Le style comme perspective sur la dynamique des langues », *Langage et société*, numéro 109, : 5-12
- Gadet F., 2005, « 1977 : sur un moment clé de l'émergence de la sociolinguistique en France », *cahiers de l'isls*, numéro 20 : 127-138
- Gadet F., 2006, « Le sociolinguiste et la société civile » Jacquet-Pfau C. et J.-F. Sablayrolles (Éds), *Mais que font les linguistes ?* Paris, L'Harmattan : 121-128
- Gagné N., 2001, « Théorisation et importance du terrain en anthropologie : étude de la construction des notions « identité » et « mondialisation », *Anthropologie et Sociétés*, volume 25, numéro 3 : 103-122

- Gal S., 1979, *Language Shift, Social Determinants of Linguistic Change in Bilingual Austria*, New York, Academic Press
- Gal S., 1989, « Language and Political Economy », *Annual Review of Anthropology* 18 : 345-367
- Gal S., 2005, « Language Ideologies Compared : Metaphors of Public/privé », *Journal of Linguistic Anthology*, Volume 15, Issue 1 : 23-37
- Gardin B. et Jean-Baptiste Marcellesi J.B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse
- Garfinkel H., 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall
- Gasquet-Cyrus M., 2001, « Étude sociolinguistique d'un quartier : le provençal (occitan) à la Plaine (Marseille) », Bulot T., Bauvois C., Blanchet P. (Éds), *Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, Cahiers de Sociolinguistique, numéro6, Presses Universitaires de Rennes : 48-62
- Gasquet-Cyrus M., 2002, « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? », Bulot, T. et Beauvois, C. (Éds), *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations*, Marges Linguistiques : 54-67
- Gee J., Hull G. et Lankshear C., 1996, *The New Work Order : Behind the Language of the New Capitalism*, Sydney, Allen and Unwin
- Geertz C., 1973, *The Interpretation of Cultures : Selected essays*, New York, Basic Books
- Geertz C., 2003, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », Céfaï D. (Éd.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 208-233
- Giacomi A., 1995, « Construction de l'image identitaire et élaboration de récits biographiques », Véronique D. et Vion R. (Éds), *Des savoir-faire communicationnels*, Publications de l'université de Provence : 303-314
- Gibello G., 1990, « Conflit, psychologie, apprentissage et intelligence », Touati A. (Éd.), *Conflits : origines, évolution, dépassement*, Le journal des psychologues, Paris, Hommes et perspectives
- Gibbons J. and Turell M. T. (Éds), 2008, *Dimensions of Forensic Linguistics*, John Benjamins Publishing Company
- Giddens A., 1994a, *Beyond Left and Right, The Future of Radical Politics*, Cambridge, Polity Press
- Giddens A., 1994b, *Les Conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan
- Giglioli P.P. (Éd.), 1972, *Language and Social Context*, Harmondsworth, Penguin Books
- Giles H., Coupland J. and Coupland N. (Éds), 1991, *Contexts of accommodation*, Cambridge University Press
- Girard R., 1972/1998, *La violence et le sacré*, Paris, Poche
- Glissant E., 2009, *Philosophie de la relation*, Paris, Gallimard
- Glissant E. et Chamoiseau P., 2009, *L'intraitable beauté du monde Adresse à Barack Obama*, Paris, Galaade
- Godelier M., 2004, « Briser le miroir du soi », Ghasarain C. (Éd.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*, Paris, Armand Colin : 193-210
- Goebl H., 1995, « Ethische Probleme bei der Minderheitenforschung (nicht mehr als eine erste Sensibilisierung) », Kattenbusch D. (Éd.), *Minderheiten in der Romania*, Gottfried Egert Éditions : 5-23

- Goffman E., [1974] 1993, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit
- Goffman E., [1973] 2000, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit
- Goffman E., [1963] 1981, « Engagement [Involvement] », chapitre 3 de *Behavior in Public Places : Notes on the Social Organization of Gatherings*, New-York, The free Press : 33-42, n Winkin Y. (Éd.), *La Nouvelle Communication*, Paris, Points Essais : 267-277
- Goffman E., [1981] 1987, *Façons de parler*, Paris, Minuit
- Goodwin M.-H., 1980, « He said/she said : Formal Cultural procedures for the construction of gossip dispute Activity, *American Ethologist*, volume 7 : 674-694
- Grafmeyer Y. et Joseph I., 1979, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier
- Grafmeyer Y., 1995, *La sociologie urbaine*, Paris, Nathan Université, Sociologie 128
- Gramsci A., 1975, *Gramsci dans le texte, Recueil de textes*, Ricci F. et Bramant J. (Éds), Paris, Éditions sociales
- Grice P. 1975, « Logic and Conversation », Cole P. et Morgan J.-L. (Éds), *Syntax and Semantics*, volume 3, *Speech Acts*, New York: Academic Press : 41-58. Trad. Française, 1979, in *Communications*, numéro 30 : 41-58
- Grice P., 1979, « Logique et conversation », *COMMUNICATIONS*, numéro 30 : 57-72
- Grillo R., 1989, *Dominant languages : Language and Hierarchy in Britain and France*, Cambridge University Press
- Grimshaw A. (Éd.), 1990, *Conflict Talk : Sociolinguistics of Arguments in Conversation*, Cambridge, Cambridge University Press
- Grosjean M. et Mondada L. 2004, *La négociation au travail*, Lyon, PUL
- Grossmann F., Boch F. et Rinck F., 2007, « Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche », Lambert P., Millet A., Rispail M. et Trimaille C. (Éds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan : 285-297
- Guelpa P., 1997, *Introduction à l'analyse linguistique*, Paris, Armand Colin
- Guénif-Souilamas N., 2003, *Des beurettes*, Paris, Hachette, Pluriel
- Guerfi N., 2004, *Le Sauvageon*, Éditions Le Manuscrit
- Gueunier N., 1895, « La crise du français en France », in Maurais, J. (Éd.) *La crise des langues*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et le Robert : 4-38
- Guilhaumou J., 2005, « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », in Maingueneau, D. (éd.), *Analyse du discours. État de l'art et perspective*, Marges Linguistiques, revue électronique, 9 : 95-113
- Gumperz J., 1989a, *Engager la conversation. Introduction à la sociologie interactionnelle*, Paris, Minuit
- Gumperz J., [1982] 1989b, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative* Paris, L'Harmattan
- Gumperz J., 2002 « Response essay », Eerdmans S.L, Previgano C.L et Thibault P.J,(Éds), *Language and interaction. Discussions with John Gumperz*, , Amsterdam-Philadelphia, John Benjamin

- Hall S., 1997, « The global and the local. Globalization and Ethnicity », King A.D. (Éd.), *Globalization and the World System*, Minneapolis, Minnesota, University of Minnesota Press : 19-40
- Halliday, M. 1978, *Language as social semiotics: The social interpretation of language and meaning*, London, Edward Arnold
- Hambye P., 2008. « Des banlieues au ghetto. La métaphore territoriale comme principe de division du monde social ». Bulot T. et Ledegen G. (Éds), *Normes identitaires et urbanisation*, Cahiers de Sociolinguistique 13 : 31-48
- Hammersley M., 2003, « Le tournant rhétorique en ethnographie. Une réponse poppérienne au textualisme », Céfaï D. (Éd.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 294-307
- Hannerz U., 1996, *Transnational Connections: Culture, People, Places*, London, Routledge
- Hanus M., 2001, *La résilience à quel prix ?*, Paris, Maloine
- Harris Z.S., [1952], 1969, « Analyse du discours », *Langages* numéro 13 : 8-45
- Haroche C., Henry P. et Pêcheux M., 1971, « La sémantique et la coupure sausurienne : langue, langage et discours », *Langage*, numéro 24 : 93-106
- Imloul N., 1993, « Les mères algériennes et leurs filles », *Mariages mixtes*, Hommes et migrations : 38-43
- Heller M., (Éd.), 1988, *Codeswitching. Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, Mouton de Gruyter
- Heller M., 1994, « La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne », *Sociologie et sociétés*, Vol XXVI, numéro 1, Presses de l'université de Montréal : 155-169
- Heller M., 1995, « Le concept de « situation », les pratiques langagières et les rapports interethniques », in Véronique, D. et Vion, R. (Éd.), *Des savoir-faire communicationnels* : 87-102
- Heller M., 1998, *Linguistic Minorities and Modernity. A sociolinguistic Ethnography*, London, New-York, Longman
- Heller M. et Budach G., 1999, « Prise de parole : la mondialisation et la transformation des discours identitaires chez une minorité linguistique », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 69 (2) : 155-166
- Heller M., 2000, « Pouvoir et frontières sociales dans l'exercice de la recherche », dans *Forschungsethik und Minderheiten*, Grenzgänge, numéro 13 : 9-15
- Heller M., 2002a, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier
- Heller M., 2002b, « L'écologie et la sociologie du langage », Boudreau A., Dubois, L., Maurais J. et Mcconnel G., *L'écologie des langues, Ecology of languages*, Paris, L'Harmattan : 175-191
- Heller M., 2003, « Globalization, the new Economy and the Commodification of Language and Identity » *Journal of sociolinguistics*, 7 (4) : 473-492
- Heller M. et N. Labrie L. (Éds), 2004a, *Discours et identités. Le Canada français, entre modernité et mondialisation*, chapitre 1, Éditions modulaires européennes, Fernelmont, Belgique
- Heller M. et Labrie N., 2004b, « Chapitre 1. Langue, pouvoir et identité : une étude de cas, une approche théorique, une méthodologie », *Discours et identités. Le Canada français, entre modernité et mondialisation*, chapitre 1, Éditions modulaires européennes, Fernelmont, Belgique : 9-39

- Heller M., 2005, « Language, skill and authenticity in the globalized new economy », *Noves SL. Revista de Sociolingüística*, <http://www.gencat.cat/llengua/noves>
- Heller M., à paraître, « A study of Transnational Spaces », Auer P. et Schmidt J.-E. (Éds), *Language and Space : An International Handbook of Linguistic Variation*, Vol 5.. Berlin, Mouton de Gruyter
- Helot, C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, L'Harmattan
- Henry-Lorcerie F., 1988, « Rationalité juridique et grammaire classique », *DROIT ET SOCIÉTÉ* : 483-497
- Héritier F. (Éd.), 1996, 1999, *De la violence*, Paris, Odile Jacob, Opus, deux volumes
- Hobsbawm E., 1990, *Nations and Nationalism since 1780: Programm, Myth, Reality*, Cambridge University Press
- Hobsbawm E. et Ranger T., 1992, *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, Cambridge
- Hodges A. and Chad N., 2007, *Discourse, War and Terrorism*, John Benjamins Publishing Company
- Huston N., 1980/2002, *Dire et interdire*, Paris, Petite bibliothèque Payot
- Hymes D., 1962, « The ethnography of speaking », Gladwin T. et Sturtevant W.C. (Éds), *Anthropology and Human Behavior*, The Anthropological Society of Washington : 13-53
- Hymes D., 1974, *Foundations of Sociolinguistics. An Ethnographic Approach*, University of Pennsylvania Press
- Hymes D., 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Crédif-Hatier
- Hudson R.A., 1996, *Sociolinguistics*, Cambridge University Press
- Huston N., 1980/2002, *Dire et interdire*, Petite bibliothèque Payot
- Imloul N., 1993, « Les mères algériennes et leurs filles », *Mariages mixtes*, HOMMES ET MIGRATIONS : 38-43
- Inda J. X. et Rosaldo R. (Éds) 2002, *The Anthropology of Globalization : A Reader*, Malden and Oxford, Blackwell
- Izrine A., 2002, *La danse dans tous ses états*, Paris, L'Arche
- Izzo J.-C., 1998, « Petit guide irraisonné de Marseille », Coutinot A., et Leprette V. (Éds), 1998, *La ville*, Ministères de l'Équipement, des Affaires Étrangères, de la Culture et de la Communication : 41-45
- Jaffe A. (Éd.), 2009, *Stance : Sociolinguistics Perspectives*, Oxford University Press
- Jamin M., 2004, « Beurs and accent des cites : a case-study of linguistic diffusion in La Courneuve », *Sites, Contemporary French and Francophone Studies*, University of Connecticut, volume 8, numéro 2 : 169-176
- Jaworski A. et Pritchard A., 2005, *Discourse, Communication and Tourism*, Clevedon, Channel View Publications
- Jodelet D., 1989, *Les représentations sociales*, Paris, Puf
- Jucquois G., 1987, *De l'égo-centrisme à l'ethno-centrisme ou les illusions de la bonne conscience linguistique*, Louvain-La-Neuve, Bibliothèque des cahiers de linguistique de Louvain, numéro 31
- Jucquois G., 2000, « Le comparatisme. Éléments pour une théorie », Jucquois G. et Vielle C. (Éds), *Le comparatisme dans les sciences de l'homme*, De Boeck Université : 17-43
- Julliard C., 1995, *Sociolinguistique urbaine, La vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*, Paris, CNRS Éditions

- Juteau D., 1999, *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'université de Montréal
- Kahn E., 2005, *Perspectives de parents en union mixte sur la transmission linguistique intergénérationnelle*, Maîtrise en anthropologie linguistique, université de Montréal
- Kasper G. 1996, « Politeness », Verschueren J., Ostman J.-O., Blommaert J. and Bulcaen C. (Éds): *Handbook of Pragmatics 1996*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins Publ. Co : 1-20
- Kaufman J.C., 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni C., 1986, *Décrire la conversation*, Presses universitaires de Lyon
- Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations*, tome 1, Paris, Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni C., 1992, *Les interactions verbales*, tome 2, Paris, Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni C., 1994, *Les interactions verbales. Variations culturelles et échanges rituels*, tome 3, Paris, Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni C., [1980] 1997, *L'énonciation*, Armand Colin
- Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin
- Khosrokhavar F., 2000, « Introduction », Touraine, A. et F. Khosrokhavar, 2000, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Biblio essais, Paris, Le livre de poche : 19-31
- Klein W., 1994, « La deixis spatiale dans les indications d'itinéraire », Barberis J.-M. (Éd.) *La ville, arts de faire, manières de dire*, Langue et praxis, Université Paul Valéry, Montpellier 3 : 45-70
- Klein E., 2008, *Galilée et les Indiens, Allons-nous liquider la science ?* Paris, Flammarion
- Klinkenberg J.-M., 1993, « Le français : une langue en crise ? », *Études françaises*, numéro 29-1 : 172-190
- Klinkenberg J.-M., 2001, *La langue et le citoyen*, Paris, Puf
- Kerbrat-Orecchioni C., 1990, 1992, 1994, *Les interactions verbales*, tomes 1, 2 et 3, Paris, A. Colin
- Kochman T., 1983, « The Boundary between play and non play in black verbal dueling », *Language in Society*, volume 12 : 329-337
- Kremer-Marietti A. 2005, *Epistémologiques, philosophiques, anthropologiques*, Paris, L'Harmattan
- Kress G. et Van Leeuwen T., 2000, *Multimodal Discourse*, London, Arnold
- Kristeva J., 1971, « Les pistémologies de la linguistique », *LANGAGES*, volume 6, numéro 24 : 3-13
- Kristeva J., 1988, *Étrangers à nous-mêmes*, Paris, Seuil
- Kristeva J., 1981, *Le langage, cet inconnu*, Paris, Seuil
- Krulic B., 2001, *Ecrivains, identité, mémoire. Miroirs d'Allemagne, 1945-2000*, Paris, Autrement
- Kymlicka 2001, *La citoyenneté multiculturelle*, Montréal, Boréal
- Kuhn T. [1962], 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Champs Flammarion
- Labov W., 1972, « Rules for ritual insults » Sudnow D. (Éd.), *Studies in Social Interaction*, New-York, Free Press : 120-170

- Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit
- Labov W., [1972] 1978, *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit
- Labov W., 1994, *Principles of Language Change I : Internal Factors*, Oxford, Blackwell
- Lafon R., 1979, *L'agressif. Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, Paris, puf
- Lafont R., 1967, « Sur l'aliénation occitane » *Le Fédéraliste*, numéro 9 : 107-138
- Laforest M., 2002, « Scenes of family life : complaining in everyday conversation », *JOURNAL OF PRAGMATICS*, 34 : 1595-1620
- Laforest M. et Vincent D. 2004, « La qualification péjorative dans tous ses états », Lagorgette D. et Larrivée P. (Éds), *Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques*, Langue française, numéro 144 : 59-81
- Lagorgette D., 2002, « Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale ? », Lagorgette D. et Larrivée P. (Éds), *Représentations du sens linguistique*, Munich Lincom-Europa : 121-136
- Lagorgette D. et Larrivée P. (Éds), 2004, « Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques », Langue française, numéro 144
- Lakoff G. et Johnson M., 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit
- Lakoff R.T., 1990, *Talking Power : the politics of language*. New York, Basic Books
- Laks B., 1984, « Le champ de la sociolinguistique de 1968 à 1983, production et fonctionnement », Langue française, volume 63, numéro 1 : 103-128
- Lamizet B., 2002, « Qu'est-ce qu'un lieu de ville ? », Bulot T. et Beauvois C. (Éds), *La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations*, Marges Linguistiques, numéro 3 : 179-200
- Lanzmann C., 2009, *Le lièvre de Patagonie*, Paris, Gallimard
- Lapierre N., 1995, *Changer de nom*, Paris, Folio Essais
- Lapierre N., 2004, *Pensons ailleurs*, Paris, Stock
- Larguèche E. 1983, *L'effet d'injure*, Paris, Puf,
- Larguèche E 1993, *L'injure à fleur de peau*, Paris, L'Harmattan
- Larguèche E 1997, *Injure et sexualité: le corps du délit*, Paris, Puf
- Latour B., 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La découverte
- Leblanc G., 2007, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil
- Le Bris M, Rouaud J. et Almassy E. 2007, *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard
- Leconte F., 2005, « Récits d'enfants bilingues », in *Situations de plurilinguisme en France : transmission, acquisition et usage des langues*, Glottopol, numéro 5 : 27-44 http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_5/gpl503_leconte.pdf
- Léglise I., Canut E. Desmet I. et Garric N. (Éds), 2006, *Applications et implications en sciences du langage*, Paris, L'Harmattan
- Le Menestrel S., 1999, *La voie des Cadiens*, Paris, Belin

- Le Moigne J.-L., 1994, *Le constructivisme*, deux tomes, Paris, ESF
- Le Moigne J.-L., 1995, *Les épistémologies constructivistes*, Paris, Puf, *Que sais-je ?*
- Le Moigne J.-L., 2007, « L'expert est aveugle sans les lunettes du citoyen », Editorial de l'InterLettre *Chemin faisant*, MCX-APC, numéro 38, <http://www.mcxapc.org/docs/reperes/edil37.pdf>
- Léon J., 2008 « Théorie de l'information, information et linguistes dans les années 60. Un exemple de transfert entre mathématiques et sciences du langage », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08142>
- Lepoutre D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob
- Levi P., 1987, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard
- Levi P., 1989, *Les naufragés et les rescapés*, Paris, Arcades, Gallimard
- Levi-Strauss C. (Éd.), 1977, *L'identité*, Quadrige, Paris, Puf
- Lévy J. et Lussault M. (Éds), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin
- Liauzu C., 2000, « Guerre des Sabines et tabou du métissage : les mariages mixtes de l'Algérie coloniale à l'immigration en France », *Femmes en migrations. Aperçus de recherche*, Cahiers du CEDREF, numéro8/9, Université Paris 7 : 257-280
- Lipovetsky G., 1993, *L'Ere du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard
- Lipovetsky G. et Sébastien C., 2004, *Les temps hypermodernes*, Paris, Grasset
- Lodge A., 1997, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard
- Lodge D., 2000, *Les quatre vérités*, Paris, Payot et Rivages
- Lopez J., 1998, *Grillades, enfade et baratin, formes ritualisées de communication chez les jeunes Pailladins*, Mémoire de DEA, Université Paul Valéry, Montpellier
- Lorenz K. 1974, *On aggression*, Harvest Books
- Lüdi G et Py B. 2003, *Etre bilingue*. Berne / Francfort. New-York, Peter Lang
- Lyotard J-F., 1979, *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Minuit
- Macdonald S., 1997, « A People's Story: Heritage, Identity and Authenticity », Rojek, C. et Urry, J. *Touring Cultures: Transformation of Travel and Theory*, Oxford , Routledge : 155-175
- Maingueneau, D., 2005, « L'analyse du discours et ses frontières », in Maingueneau, D. (éd.), *Analyse du discours. État de l'art et perspective*, Marges Linguistiques, revue électronique, 9 : 64-75
- Malmberg B., 1991, *Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure*, Paris, Puf
- Manessy G., 1992, « Modes de structuration des parlers urbains », Gouaini E. et Thiam N. (Éds), *Des langues et des villes*, Paris, Agence de la coopération culturelle et technique, Didier Erudition : 7-27
- Marcellesi J-B.,1980, « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise », *Pensée*, numéro 209 : 4-21
- Marcellesi J-B et Gardin B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse
- Martini, J. -F et Rodier C., 1995, « Couples mixtes, le parcours du combattant », *Histoires de familles*, Hommes et migrations numéro 1185 : 45-48

- Matalon B., 1996, *La construction de la science. De l'épistémologie à la sociologie de la connaissance scientifique*, Delachaux Niestlé
- Matalon B., 2004, *Entretien à l'institut de psychologie*, (<http://www.psychologie-sociale.org/pdfEntretiens/matalon.pdf>)
- Martinet A., 2005, *Economie des changements linguistiques*, Maisonneuve et Larose
- Martinet A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin
- Matthey M. (Éd.) 1997, *Contacts de langues et représentations*, Université de Neuchâtel, tradel, numéro 27
- Maurer B. et Raccah P.Y. (Éds), 1998, *Linguistique et représentation(s)*, cahiers de praxématique, numéro 31
- May J. et Thrift N., 2001, *TimeSpace, Géographies of temporality*, Londres, Routledge
- Mazière F., 2005, *L'analyse du discours*, Paris, Puf, *Que sais-je ?*
- Meillet A., 1904-1905, « Comment les mots changent de sens », Paris, *L'année sociologique*, http://fr.wikisource.org/wiki/Comment_les_mots_changent_de_sens
- Meillet A., [1921 et 1936], 1982, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion
- Melliani F., 2000, *La langue du quartier*, Paris, L'Harmattan
- Memmi A., 1957, 1957, *Le portrait du colonisé*, Paris, Seuil
- Merlin-Kajman H., 2003, *La langue est-elle fasciste ?* Paris, Seuil
- Merton R.K, 1949, *Social Theory and Social Structure*, New-York, Free Press
- Meschonnic, H., 1997, *De la langue française*, Paris, Hachette
- Mesthrie R. (Éd.), 2001, *Consice Encyclopeida of Sociolinguistics*, Oxford, Elsevier Science
- Melliani F. 2000, *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identité urbaine chez les jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, Paris, L'Harmattan
- Meschonnic H., 2000, « Langue française, un mythe ou une histoire ? », *Septimanie*, mars, Centre Régional des Lettres, Languedoc Roussillon
- Miller C., 2005, « Between Accommodation and Resistance : Upper Egyptian migrants in Cairo », *LINGUISTICS*, Vol 43,5, Nijmegen, Mouton De Gruyter : 903-957
- Miller C., 2007, « Normes et Interaction dans des tribunaux coutumiers », M. Auzanneau (Éd.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, l'Harmattan : 239-259
- Mills S. 2003, *Gender and Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press
- Milner J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil
- Milner J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil
- Moeschler J. et Auchlin A., 1997, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin
- Moignet, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck

- Mondada L., 1998, « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte », *Linguistique et représentations*, Cahiers de praxématique, Université Paul Valéry, numéro 31, Montpellier III : 115-148
- Mondada L., 1999, « L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions » *Ethnométhodologie et analyse conversationnelle*, Langage et société numéro 89 : 9-36
- Mondada L., 2000, *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos
- Mondada L., 2001, « Pour une linguistique interactionnelle », *Faits de langue, faits de discours, données. Procédures et modèles. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?* marges linguistiques : 142-158
- Mondada L., 2002, « Pratiques de transcription et effets de catégorisation », *Transcrire l'interaction*, Cahiers de praxématique : 45-75
- Mondada L., 2003, « Pour une approche interactionnelle de la catégorisation des ressources linguistiques par les locuteurs », Castellotti V. et D. de Robillard (Éds) *France, pays de contacts de langues*, Actes du colloque de Tours, 9-10 novembre 2000, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, numéro 29, volume I, Louvain-La-Neuve : 23-35
- Mondada L., 2006, *Constitution de corpus de parole-en-interaction et respect de la vie privée des enquêtés : une démarche réflexive*, Rapport de projet « Pour une archive des langues parlées en interaction. Statuts juridiques, formats et standards, représentativité »
- http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/documents/Mondada_juridique_MARS05.pdf
- Mondada L., 2007, « Activités de catégorisation dans l'interaction et dans l'enquête », Auzanneau M. (Éd.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, l'Harmattan : 321-341
- Moreau M.-L. (Éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga
- Morin E., 1977, *La méthode. La Nature de la Nature*, tome 1, Paris, Seuil, Points Essais
- Morin E., 1980, *La méthode. La vie de la vie*, tome 2, Paris, Seuil, Points Essais
- Morin E., 1991, *La méthode. Les idées*, tome 4, Paris, Seuil, Points Essais
- Morin E., 1998, « La nature des idées », *La vie des idées*, Sciences humaines, Hors série, numéro 21 : 6-10
- Morin E., 2001, *La méthode. L'humanité de l'humanité*, tome 5, Paris, Seuil, Points Essais
- Morin E., 2004, *La méthode. Ethique*, tome 6, Paris, Seuil, Points Essais
- Morin E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil, Points Essais
- Moscovici S., 1979, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Puf
- Mougeon R. et Béniak E. (Éds), 1989, « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien », Mougeon R. et Béniak E. (Éds), 1989, *Le Français parlé hors Québec*, Presses de l'université de Laval : 69-104
- Mougin S. (Éd.), 2006, *La Médiance*, Reims, Presses Universitaires de Reims
- Mounin G., 1967, *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, Paris, Puf
- Mourrat, P., 2001, « Les Rencontres de la Villette : un bilan d'étape » HOMMES ET MIGRATIONS numéro 1231 mai/juin : 104 à 108

- Mucchielli L., 2002, *Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français*, Paris, La découverte
- Murray S., 1994, *Theory Groups and the Study of Language in North America*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins
- Nancy J.-L. et Monnier M., 2002, « Seul(e) au monde », Rousier C. (Éd.), *La danse en solo, une figure singulière de la modernité*, Paris, Recherches, Centre national de la danse
- Neyrand, G. et M'sili M., 1995, *Mariages mixtes et nationalité française*, l'Harmattan, Logiques sociales
- Neveu F., 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan Université
- Neveu F., 2008, « Réflexions sur la forme du discours linguistique », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08336>
- Newell S.-E, et Stutman R., 1990, « Negotiating confrontation : The problematic nature of initiation and Response », *Research on Language and Social Interaction* volume 23 : 139-162
- Ninyoles R. Li, 1969, *Conflicte, lingüistic valencià*, Valencia
- Noiriel G., 1992, *Le creuset français*, Paris, Points Histoire
- Noiriel G., 2007, *À quoi sert l'identité nationale ?* Paris, Agone
- Nora P., 1984, *Les lieux de mémoire, la République*, Paris, Gallimard
- Ochs E., Schegloff E.A et Thompson S.A. (Éds), 1996. *Interaction and grammar*, Cambridge University Press
- Oraofiamma R., 2002, « Le travail de la narration dans le récit de vie », Niewiadomski C. et de Villers G. (Éds) *Souci et soin de soi, liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse*, Paris, L'Harmattan : 163-191
- Oraofiamma R., 2008, « Les figures du sujet dans le récit de vie », numéro 145, *L'individu et ses appartenances*, partie 2, *Informations sociales* : 68-81
- Onguene Essona C., janvier 2009, « les schèmes morphosyntaxiques des français camerounais ; les « que » camerounais : de la « rescousse » à la lexicalisation », communication lors des journées, *Les dynamiques des français reflétés dans les corpus*, Paris 10
- Papastergiadis N. 2000, *The Turbulence of Migration: Globalization, Deterritorialization and Hybridity*, Cambridge, Polity Press
- Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Puf
- Paveau M.-A. et Sarfati G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin
- Pearce M., 2005, « Informalization in UK party election broadcasts, 1996-97, language and literature, volume 14(1) : 65-90
- Pêcheux, M., 1975, *Les vérités de La Palice*. Linguistique, sémantique, philosophie, Paris, Maspero
- Pennycook A. 1998, *English and the Discourses of Colonialism*, Londres, Routledge
- Pennycook A., 2007, « The myth of English as an International Language », Makoni S. et Pennycook, A. (Éds) *Disinventing and Reconstituting Languages*, Clevedon, Multilingual Matters : 90-115
- Pépin N., 2008 (Éd.), *Studies on emotions in social interactions*, Bulletin Vals-Asla, volume numéro 88

- Pérea F., 2001, « Une petite histoire à propos du sujet et de la parole », *Subjectivité, singularités, cultures, Traverses*, numéro 3, Université Montpellier 3 : 135-156
- Perret D., 1968, « Termes d'adresse et injures », *Cahiers de lexicologie*, volume 12, numéro 1 : 3-14
- Philip-Asdih C., 1993, « L'image de soi d'enfants de couples franco-maghrébins », *Mariages mixtes, Hommes et migrations* : 44-48
- Philippe C. et Varro G., 1994, « Négociation conjugale et contact des cultures (« couples mixtes ») », *REVUE DE PSYCHOLOGIE* numéro 23 : 313-320
- Philippe C., Varro G. et Neyrand G. (Éds), 1998, *Liberté, égalité, mixité... conjugales*, Paris, Anthropos
- Pierozak I., 2005, « Pour une approche syntaxique complexe : l'exemple d'objets dits simples », *LA LINGUISTIQUE*, vol. 41, fasc. 1 : 107-131
- Pierozak I. et Eloy J.M. (Éds), 2009, *Intervenir, appliquer, s'impliquer*, Paris, L'Harmattan
- Piller I., 2002, *Bilingual Couples Talk, The discursive construction of Hybridity*, John Benjamin Publishing Company
- Plantin C., Doury M. et Traverso V. (Éds), 2000, *Les émotions dans les interactions*, Presses universitaires de Lyon
- Platt J., 2003, « La première vague de l'école de sociologie de Chicago. Le mythe des données de première main », Céfai D. (Éd.), *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 89-139
- Poibeau T., 2008 « Remarques sur le « champ linguistique » en France dans l'après-guerre (1950-1970) », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08194>
- Pooley T., 2001, « Contact linguistique, contact humain et changements linguistiques dans le français de la région lilloise : les conséquences de l'immigration », Bulot T., Bauvois C., Blanchet P. (Éds), *Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, Cahiers de Sociolinguistique numéro 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 25-44
- Porcher L., 1998, « Belles îles en mer », Delamotte-Legrand R. et Gardin B. (Éds), *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean-Baptiste Marcellesi*, Presses de l'université de Rouen : 11-15
- Pride J. B. et Holmes J., 1972, *Sociolinguistics*, Harmondsworth, Penguin Books
- Prieur J.-M., 2001 « Qui ? », *Langues en contact et incidences subjectives*, Traverses, numéro 3, Université Montpellier 3 : 11-18
- Prieur J.-M., 1996, *Le vent traversier*, Presses de l'université de Montpellier 3
- Pruvost J., 2005 « Des actes : « tout ce qu'on fait ou peut faire » pour que les sciences du langage soient au service de tous », Jacquet-Pfau C. et Sablayrolles J.-F. (Éds), *Mais que font les linguistes ? Les Sciences du langage, vingt ans après*, L'Harmattan : 7-27
- Puech C., 2008, « Qu'est-ce que faire l'histoire du récent ? », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08334>
- Puech C. et Radzynski A., 1988, « Fait social et fait linguistique. A. Meillet et F. de Saussure », *Antoine Meillet et la linguistique de son temps*, Histoire, Epistémologie, Langage, Volume 10, fascicule 11 : 75-84
- Quillard V., 2001, « La diversité des formes interrogatives : comment interpréter ? », *Langage et société*, numéro 95 : 57-72

- Quine W. [1969], 2008, *Relativité de l'ontologie et autres essais*, Paris, Aubier,
- Rabinow P. et Sullivan W.M., 1987, *The interpretive Turn*, Berkeley, University of California Press
- Rampton B., 1995. *Crossing : Language and Ethnicity among Adolescents*, Londres, Longman
- Rampton B., 2006a, *Language in Late Modernity : Interaction in an Urban School*, Cambridge University Press
- Rampton B., 2006b, «Language and ethnicity at school: Some implications from theoretical developments in sociolinguistics », *Langage et Société*, numéro 116 : 51-72
- Rastier F., 2001, *Arts et sciences du textes*, Paris, Puf
- Ricœur P., 1990, *Soi même comme un autre*, Paris, Seuil, Points Essais
- de Robillard D., 2001, « Peut-on construire des faits linguistiques comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges linguistiques*, www.revue-texto.net : 163-204
- de Robillard D., 2003, « À partir des contacts de langues : une linguistique douce ? », Blanchet P. et De Robillard D. (Éds), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes : 207-231
- de Robillard D., 2007a, « La linguistique autrement : altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le *Titanic* ne coule pas », Blanchet P., Calvet L.-J., De Robillard D., *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, L'Harmattan : 81-228
- de Robillard D., 2007b, « Hétérogénéité linguistique ou linguistique à partir de l'hétérogénéité ? Un questionnement à partir de l'empathie. Un autre soi-même ou soi-même comme un autre ? », Lambert P., Millet A., Rispaïl M. et Trimaille C. (Éds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan : 143-152
- de Robillard D., 2008, *Perspectives alterlinguistiques*. Tome 1. *Démons*. Tome 2. *Ornithorynques*, L'Harmattan
- de Robillard D. et Léglise I., 2003, « Applications, implications, interventions, expertises, politiques linguistiques : les (socio)linguistes entre « savants » et « mercenaires » ?, Billez J. (Éd.), *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan : 237-252
- Robins R.H., 1976, *Brève histoire de la linguistique. De Platon à Chomsky*, Paris, Seuil
- Roellenbleck G., 1985, *Le discours polémique : aspects théoriques et interprétations*, Gunter Narr Verlag
- Romain C., 2004, *La gestion discursive de la relation interpersonnelle dans la classe de français*, Collection Sémantiques, Édition L'Harmattan
- Romain C., 2008, « Description de la violence verbale en situation difficile d'enseignement », Moïse, C., Auger, N., Fracchiolla, B. et Schultz-Romain, C. (Éds), *De l'impolitesse à la violence verbale*, volume 2, collection Espaces discursifs, Thierry Bulot, L'Harmattan : 97-120
- Romaine S., 1994, *Language in Society : An introduction of Sociolinguistics*, Oxford University Press
- Rosier L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Louvain-la-Neuve, Duculot
- Rosier L., 2002, « Dire du mal de », Étude linguistique d'une énonciation médisante, *Faits de langue*, 19 : 245-254

- Rosier, L., 2007, *Petit traité de l'insulte*, Loverval (Belgique), Labor
- Rosier L. et Ernotte P., 2001, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et des appellatifs à Bruxelles*, Bruxelles, Duculot, coll. Français et société, numéro 12
- Rosset C., 2001, « Entretien », *21 penseurs pour comprendre le XXI^e siècle*, Le Monde de l'éducation : 26-32
- Rouvillois F., 2008, *Histoire de la politesse, de la Révolution à nos jours*, Paris, Flammarion
- Roulet E., 1989, « Une forme peu étudiée d'échange agonale : la controverse », *Cahiers de praxématique*, numéro 13 : 7-18
- Ruwet N., 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil
- Sachs H. [1966-1972] / 1992, *Lectures on Conversation*, Oxford Blackwell
- Sachs H., Schegloff E. et Jefferson G. 1974, « A simplest Systematics for the organization of turn-taking for conversation, language, volume 50, numéro 4 : 696-735
- Saint-Arnaud P., 2003, *L'invention de la sociologie noire aux États-Unis d'Amérique: essai en sociologie de la connaissance scientifique*, Presses Université Laval
- Saint-Pierre 2000, « L'identification d'une ville : " la ville verte et bleue " ou comment une idée fait son chemin », Métral J. (Éd.), *Cultures en ville ou de l'art du citoyen*, L'aube : 33-50
- de Salins G.-D., « La communication et ses rituels », Boyer H., (Éd.), 1996, *Sociolinguistique, Territoire et objets*, Paris, Delachaux et Niestlé : 215-271
- Sangoï J.-C., 1985, « Transmission d'un bien symbolique : le prénom », *Terrain*, numéro 4 : 70-76. [En ligne], mis en ligne le 23 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2873.html>
- De Sardan J-P O, 1996, « La violence faite aux données, autour de quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Anthropologie, Histoire, Sociologie. Interpréter, surinterpréter*, Enquête, numéro 3, 31-59
- Sarfati, G.-E, 1997, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan, collection Linguistique 128
- Sarkar M., 2006, « La vraie langue française [n']existe plus! » Français parlé et pratiques multilingues comme stratégies identitaires dans le rap montréalais, *GRENZGÄNGE* numéro 26 : 30-51
- Schiffrin D., 1987, *Discourse markers*, Cambridge University Press
- Schiffrin D., 1994, *Approaches to discourses*, Oxford, UK and Cambridge, USA, Blackwell
- Schnapper D., 1994, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard
- Schott-Billmann F., 1989, *Le primitivisme en danse*, La recherche en danse, Paris, Chiron
- Searle J.R., 1995, *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard
- Semprini A., 1997, *Le multiculturalisme*, Paris, Que sais-je ? Puf
- Serres M., 1980, *Hermès V, La passage du Nord-Ouest*, Paris, Minuit
- Sibony D., 1989, *Le racisme*, Paris, Seuil
- Sibony D., 1991 *Entre-deux. L'origine en partage*, Paris, Seuil
- Simone R., 1990, « The body of language. The paradigm of substance and the paradigm of arbitrariness », Amacker R. et Engler R. (Éds), *Présence de Saussure*, Genève, Droz : 121-141

- Siouffi G., 2001, « Identité, aliénation, langage », *Langues en contact et incidences subjectives*, Traverses, numéro 3, Université Montpellier 3, 181-195
- Smart B. 1989, « La politique de la vérité et le problème de l'hégémonie », Couzens Hoy (Éd.), *Michel Foucault : lectures critiques : Essai*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Université : 177-195
- Stocking G.W., 2003, « La magie de l'ethnologue. L'invention du travail de terrain de Tylor à Malinowski »,
- Stockwell P., 2009, « The sociolinguistics of Identity », *La Clé des Langues* (Lyon: ENS LSH/DGESCO). Mis à jour le 15 juin 2009, http://cle.ens-lsh.fr/1238505597236/0/fiche___article/
- Streiff-Renart J., 2000, « Sauver la face et réparer l'offense : le traitement rituel des mariages mixtes dans les familles maghrébines immigrées » Alber J.-L., Ossipow L., Outemzabet V. et Waldis B. (Éds), *Mariages tous azimuts. Approche pluridisciplinaire des couples binationaux*. Éditions Université de Fribourg : 175-192,
- Swiggers P., 1998, *Histoire de la pensée linguistique*, Paris, Puf
- Stewart C. et Faygal Z., 2005, « Engueulade ou énumération ? Attitudes envers les contours intonatifs enregistrés dans les banlieues », Bertucci M.-M. et Houdart-Merot V. (Éds), *Situations de banlieues, enseignement, langues, cultures*, Inrp : 241-153
- Tabouret-Keller, A., 2001 « La pureté de la langue », *Langues en contact et incidences subjectives*, Traverses, numéro 3, Université Montpellier 3 : 343-357
- Tarde G. [1895], 1993, *Les lois de l'imitation*, Paris, Kimé
http://classiques.uqac.ca/classiques/tarde_gabriel/lois_imitation/tarde_lois_imitation_1.pdf
- Tarde G. [1901], 1989, *L'opinion et la foule*, Paris, Puf
http://classiques.uqac.ca/classiques/tarde_gabriel/opinion_et_la_foule/tarde_opinion_et_la_foule.pdf
- Tarnowsky D., 1993, « Le chaos monstre sensible et docile », *Science et vie* , numéro 914 : 38-45
- Tauzin A. (Éd.), 2008, *Insultes, injures et vanes en France et au Maghreb*, Karthala
- Taylor C., 1997, *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Paris, Champs Flammarion
- Thériault J.-Y., 2007, *Faire société. Société civile et espace francophone*, Sudbury, Prise de parole
- Thiers J., 1989, *Papiers d'identité*, Corse, Éditions Albiana
- Thomas C., 1998, *Comment supporter sa liberté ?* Paris, Rivages Poche
- Thomas C., 2004, *Souffrir*, Paris, Payot
- Thomas M., 2005, « Choisir les stratégies adaptées pour gérer les conflits », *Revue de prévention et de règlements des différends*, Québec, Université de Sherbrooke, volume 3, numéro 3 : 79-94
http://www.mediation-interculturelle.com/IMG/pdf/TXT-Strategies_gestion_conflits-2.pdf
- Todorov T., 1989, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil
- Touraine A., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard
- Touraine, A. et F. Khosrokhavar, 2000, *La recherche de soi, Dialogue sur le sujet*, Biblio essais, Paris, Le livre de poche

- Toutain A.-G. 2008, « Valeur, fonctionnement et fonction. La filiation Sausurre-Jakobson : un malentendu ? », Congrès Mondial de Linguistique, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08014>
- Trabant J., 2000, « Le courant humboldtien », *Histoire des idées linguistiques*, tome 3. *L'hégémonie du comparatisme*, Liège-Bruxelles, Mardaga : 311-329
- Traverso V., 1996, *La conversation familière, Analyse pragmatique des interactions*, Presses universitaires de Lyon
- Traverso V., 1999, *Analyse des conversations*, 128, Paris, Nathan Université
- Trimaille C., 1999, « Le rap français ou la différence mise en langues », *Revue de linguistique et de didactique des langues* 19 : 79-98
- Trimaille C., 2003, « Variations dans les pratiques langagières d'enfants et d'adolescents dans le cadre d'activités promues par un centre socioculturel et ailleurs », De Robillard D. et Billiez J. (Éds) CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN, numéro 8 : 131-161
- Trimaille C., 2007, « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente », CAHIERS DE PRAXÉMATIQUE, numéro 49 : 183-206
- Trimaille C. et Billiez J., 2007, « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? » Galazzi E. et Molinari C. (Éds), *Les français en émergence*, Bern, Peter Lang : 95-109
- Urry J., 2003, « La constitution du questionnaire « *Notes and Queries on Anthropology* ». Les premiers pas de l'anthropologie britannique », Céfaï D. (Éd.), *L'enquête de terrain*, Paris, La découverte : 65- 89
- Van Dijk, 2008, *Discourse and Power*, New York, Palgrave Macmillan
- Van Hooland M., 2002, *La Parole Emergente. Approche psycho-sociolinguistique de la résilience. Parcours théorico-biographique*, Paris, L'Harmattan
- Van Hooland M., 2005, *La troisième personne*, Paris, L'Harmattan
- Van Leeuwen T., 1993, « Genre and field in critical discourse studies », DISCOURSE AND SOCIETY 6 : 81-106
- Varro G., 1999, « Sociolinguistique » ou « Sociologie du langage » ? Toujours le même vieux débat ? À propos de deux ouvrages récents intitulés *Sociolinguistique* », Langage et société, numéro 88 : 91-97
- Varro G., 1992, « Discours sur le prénom et sentiments identitaires », Tabouret-Keller (Éd.), *Actes de nomination et processus identitaires*, Tradisis, numéro 0: 27-52,
- Varro G., 1994a, « Analyse de contenu et analyse de discours : à propos du prénom », Sociétés contemporaines, numéro 18/19 : 121-144
- Varro G., 1994b, « L'élaboration du roman personnel à travers le récit sur le prénom », Bres J. (Éd.), *Le récit oral*, Praxiling, Montpellier, Université Paul Valéry : 357-370
- Varro G., 2001, « Les présupposés de la notion d'interculturel. Réflexion sur l'usage du terme depuis trente ans », De Villanova R., Hily M.-A., Varro G., *Construire l'interculturel ? De la notion aux pratiques*, Paris L'Harmattan : 121-139
- Varro G., 2003, *Sociologie de la mixité, de la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Belin
- Vermes G. et Boutet J., 1987, *France pays multilingue*, Tome 1. *Les langues en France, un enjeu historique et social*, Tome 2. *Pratiques des langues en France*, Paris, L'Harmattan

- Verschueren J., 1999, *Understanding Pragmatics*, Oxford, New-York, Arnold
- Veyne P., 2008, *Foucault, sa pensée, sa personne*, Paris, Albin Michel
- Viellard-Baron H., 2001, *Les banlieues : des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette Supérieur
- Vincent D., 1993, *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur
- Vincent D., Turbine O., 2004, *Fréquences limites. La radio de confrontation au Québec*, Éditions Nota Bene
- Vincent D., Turbine O. et Laforest M., 2008, *La radio X, les médias et les citoyens, dénigrement et confrontation sociale*, Éditions Nota Bene
- Vion R., 1998, « Le sujet en linguistique », Vion R. (Éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Presses de l'université de Provence : 189-202
- Vion R. (Éd.), 1998, *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Presses de l'université de Provence
- Vion R., 1999, « Linguistique et communication verbale », Gilly, M., Roux, J.-P. et A. Trognon (Éds), *Apprendre dans l'interaction. Analyse des médiations sémiotiques*, Presses Universitaires de Nancy et de l'Université de Provence : 41-67
- Vion R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris, Hachette Supérieur
- Vion R. (Éd.), 1998, *Les sujets et leurs discours, énonciation et interaction*, Publications de l'université de Provence
- Watts R. 2003, *Politeness*, Cambridge, Cambridge University Press
- Watzlawick P., Weakland J. et Fisch R., 1975, *Changements*, Paris, Seuil, Points Essais
- Watzlawick P. (Éd.), 1998, *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Seuil
- Wieviorka M. (Éd.), 1996, *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La découverte/ Poche
- Wieviorka M. (Éd.), 2005, *La violence*, Hachette, Littératures, Collection Pluriel
- Williams G., 1992, *Sociolinguistics, a Sociological Critique*, Londres, Routledge
- Xingjian G., 2001, *La raison d'être de la littérature*, suivi de *Au plus près du réel, dialogues avec Denis Bourgeois*, Paris, L'Aube
- Rôles et identités dans les interactions conflictuelles*, Metz, Questions de communication, numéro 9

Références personnelles

- Moïse C., 1992, *Les problèmes et l'avenir du français comme langue véhiculaire du monde francophone et comme langue de culture et de grande communication internationale*, chapitre 1, Édition Edisud, 1er prix de l'Académie de Marseille : 37-48
- Moïse C., 1993, « Face à l'exclusion : actions culturelles et politiques sociales », *Quelles interventions face à l'exclusion*, Connexions, numéro 62 : 107-118
- Moïse C., 1994, « Le rêve américain », *Arts du Maghreb, artistes de France*, Hommes et migrations, numéro 1170, Paris : 13-16

- Moïse C., 1996a, « Le système d'éducation français et les écoles d'immersion en Ontario : un difficile rapprochement », *TRAVAUX DE DIDACTIQUE*, numéro 35, université Paul Valéry, Montpellier 3 : 33-51
- Moïse C., 1996b, « Envolée artistique et puissance d'expression », *Danser la ville*, numéro 372 bis, Paris, revue Territoires : 10-12
- Moïse C., 1997a, « Dénomination et sentiment d'appartenance chez les Franco-Ontariens de Sudbury », Manzano F. (Éd.), *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*, Actes du VI^e colloque international de dialectologie et de littérature du domaine d'oïl occidental, mai 1996, Cahiers de sociolinguistique, numéro 2-3, Presses universitaires de Rennes : 353-378
- Moïse C., 1998a, « Insécurité linguistique et construction identitaire », Brasseur P. (Éd.), *Français d'Amérique, Variation, créolisation, normalisation*, Actes du colloque de l'université d'Avignon, 8-11 octobre 1996, Université d'Avignon : 309-323
- Moïse C., 1998b, « Mobilisation politique et représentation du Québec chez les Franco-Ontariens », Budach G. et Erfurt J. (Éds), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise aujourd'hui*, Actes du colloque de l'Université de Leipzig, Presses de l'université de Leipzig, Allemagne : 180-193
- Moïse C., 1998c, « L'histoire franco-ontarienne ou les discours de la légitimité », *REVUE D'ÉTUDES CANADIENNES*, numéro 44, Bordeaux : 89-113
- Moïse C., 1998d, « Dire la danse hip hop, questions de transmission et de création », *Parler du corps*, Éditions Cité de la musique, Paris : 119-133
- Moïse C., 1999a, « Le "Nord" ou la construction d'un mythe identitaire chez les Franco-Ontariens du nord de l'Ontario », Actes du colloque de l'Association Française d'Études Canadiennes, *Configurations canadiennes de la notion de territoire*, juin 1999, Toulouse, Revue d'études canadiennes, numéro 47, Bordeaux : 57-72
- Moïse C., 1999b, « Lien de transmission et lien d'origine dans la construction identitaire », Forlot, G. et Labrie, N. (Éds), *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Prise de Parole, Sudbury, Canada : 167-196
- Moïse, C., 1999c, *Danseurs du défi*, Montpellier, Indigènes Édition
- Moïse C. 2000a, « Pour une transmission des questions linguistiques », *Éducation et politique de la ville*, Actes de l'université d'automne, IUFM de Créteil, 2-6 novembre 1999, Ville, École, Intégration, Enjeux, numéro hors série, Paris : 164-167
- Moïse C., 2000b, « Aménagement linguistique, politique linguistique et place du sujet », Auger N., Moïse C., Pierra G. (Éds), *Entre les langues*, Traverses, numéro 1, Université Paul Valéry, Montpellier III : 69-89
- Moïse C., 2000c, « De la politique à la politique linguistique, quelle place du chercheur dans la cité ? », Erfurt J., Harth H., Klein H. et Middell K. (Éds), *Forschungsethik und minderheiten*, Grenzgänge, numéro 13, Presses de l'université de Leipzig, Allemagne : 38-48
- Moïse C., 2000d, « Les effets de la politique linguistique en Ontario français, la décision symbolique de Sault-Sainte-Marie », *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macro-sociolinguistique*, Actes des deuxièmes journées scientifiques de l'AUF, réseau *Sociolinguistique et dynamique des langues*, 25-28 septembre 1998, Rabat, Maroc, Aupelf-Uref, Paris : 75-81
- Moïse C., 2000e, « Quand le corps change d'espace », *Les figures de l'acteur, de la scène à la cité, manifeste pour un temps présent 2*, *Controverses 99*, Montpellier, Éditions L'entretemps : 223-229

Moïse C., 2001a, « Stéréotype et minorité : d'une difficile construction de soi. Le cas de la communauté franco-ontarienne », *Le stéréotype, usages, formes et stratégies*, Actes du colloque d'Albi 10-13 juillet 2000 Marges Linguistiques

Moïse C., 2001b « Multiculturalism, community, culture urbaine », site du programme Comedia network, *Communautés européennes issues de l'immigration et action artistique*, (<http://www.comedianetwork.org/template.asp?path=09qvl8cq>)

Auger N. et Moïse C., 2001c, « Choix des prénoms des enfants dans les couples mixtes », Canut C., Péréa F. et Prieur J.-M. (Éds), *Langues en contact et incidences subjectives*, Traverses numéro 2, Actes du colloque du LACIS, 17 juin 2000, Université Paul Valéry, Montpellier III : 35-51

Moïse C., 2001d, « Des croisements hip hop », Programme du Ballet de l'Opéra national du Rhin : 48-53

Moïse C., 2001e, *Hip hop et danse contemporaine : connexion*, Journal de l'Association pour la Danse Contemporaine, Genève, Suisse : 4-5

Moïse C., 2001f, « Violences verbales et banlieues en France : des pratiques langagières à la création artistique », *Jeunesse et société minoritaire en mouvance*, Actes du colloque de l'ACFAS, 14-15 mai 2001, Ouverture, Revue Francophonies d'Amérique, numéro 12, Les Presses de l'Université d'Ottawa : 13-24

Moïse C. 2002a, « Pour quelle sociolinguistique urbaine » *Pratiques langagières urbaines, enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, Ville-École-Intégration, Enjeux, numéro 130

Moïse C., 2002b, « Pour quelle sociolinguistique urbaine ? », *Pratiques langagières urbaines, enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VEI Enjeux, numéro 130, Centre National de Documentation pédagogique, Paris : 75-87

Moïse C. 2003a, « La francophonie... d'un discours à l'autre, pour quel aménagement ? », Boudreau A., Dubois L., Maurais J. et G. McConnell, *L'écologie des langues, The ecology of Languages*, Actes du colloque de Moncton, CRLA, 21-23 août 2002, Collection Sociolinguistique, L'Harmattan : 155-171

Moïse C., 2003b, « Art, culture et positionnements identitaires dans le nord de l'Ontario », *L'Acadie plurielle en l'an 2000*, Magord A. (Éd.), Actes du colloque de l'université de Poitiers 24-27 mai 2000, Institut d'Études Acadiennes et Québécoises et du Centre d'études acadiennes de l'université de Moncton : 359-381

Moïse C., Auger N., Fillol V. et Lopez J.; 2003c, « La violence verbale : enjeux, méthode, éthique », Castellotti V. et D. de Robillard (Éds) *France, pays de contacts de langues*, Actes du colloque de Tours, 9-10 novembre 2000, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, numéro 29, volume II, Louvain-La-Neuve : 131-150

Moïse C., 2003d, « Des configurations urbaines à la circulation des langues... ou... les langues peuvent-elles dire la ville ? », Bulot T. et Messaoudi L. (Éds), *Sociolinguistique urbaine (frontières et territoires)*, Cortil-Wodon, Belgique, Éditions Modulaires Européennes : 53-80

Moïse C., 2004a, « Identité, identités », *Environnement et identité méditerranéenne*, Actes du congrès de Corté, 3-4-5 juillet 2002, université de Corté : 187-190

Moïse C., 2004b, « Le Nouvel Ontario, nordicité et identité », Heller M. et Labrie N. (Éds), *Discours et identités. Le Canada français, entre modernité et mondialisation*, chapitre 2, Éditions modulaires européennes, Fernelmont, Belgique : 43-88

Moïse, C. 2004c, *Danseurs du hip hop, respect*, Montpellier, Indigènes Édition

Auger N. et Moïse C., 2004d, « Co-construction de l'identité méditerranéenne dans les interactions verbales de couples franco-arabes », *La Méditerranée et ses langues*, Boyer, H. (Éd.), *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, Actes du colloque de Montpellier, 21-22-23 mars 2002, L'Harmattan, collection « sociolinguistique » : 39-51

Moïse C., 2004e, « Postures sociales, violence verbale et difficile médiation », Delamotte-Légrand (Éd.) *Les médiations langagières*, Actes du colloque de Rouen, 7-8 décembre 2000, Presses de l'université de Rouen, volume II : 335-349

Moïse C., Bulot T. et Fillol V. 2005a, *Langues régionales*, volume numéro 10 de Marges Linguistiques, revue en ligne, <http://www.marges-linguistiques.com>

Moïse C., 2005b, « Le non-accord du sujet-verbe à la 3ème personne du pluriel : remarques sur un corpus franco-ontarien », Brasseur P. et Falkert A. (Éds), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Actes du colloque d'Avignon, 17-20 mai 2004, Institut de la francophonie, collection langues et développement : 198-201

Moïse C., Auger N., Fracchiolla B et Moïse, C., 2005c, « Réactions au texte de Michelle Van Hooland » Van Hooland, M. (Éd.) *Psychosociolinguistique, Les facteurs psychologiques dans les interactions verbales*, Paris, L'Harmattan : 95-107

Moïse C. et Lajarge R., 2005d, « Enseignes commerciales, traces et transition urbaine. Quartier de Figuerolles, Montpellier », Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes (configurations et enjeux sociolinguistiques), Actes de la 4^e journée internationale de sociolinguistique urbaine, 24 septembre 2005, REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, Canada, vol 36, numéro 1 : 97-127

Auger N. et Moïse C., 2005e, « Pourquoi une analyse quantitative du discours et des interactions ? », Dugneau P., (Éd.) *Analele Universitatii Ovidius, Serie Filologie, Tome XVI, 2005*, Ovidius University Press, Roumanie : 171-181

Moïse C., 2005f, *Septimanie Danse*, Montpellier Danse, programme du festival : 25-28

Auger N., et Moïse 2005g, « Violence verbale : malentendu ou mésentente », Bacha, G., Laroux, G. et Séoud, A. (Éds), *Le malentendu*, Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse (Tunisie), Éditions officielles de la République tunisienne : 293-302

Moïse C., 2006a, « Protecting French » : The view From France », Duchêne A. et Heller M. (Éds), *Discourse of Endangerment: Interest and Ideologies in the Defense of Languages*, Chapitre 11. London, New York, Continuum International Publishing Group : 216-241

Moïse C., McLaughin M. et White C. 2006b, « le tourisme patrimonial : la commercialisation de l'identité franco-ontarienne et ses enjeux langagiers », *Langue et nouvelle économie, le cas du Canada*, Langage et société, numéro 118 : 85-109

Moïse C., 2006c, « Le discours mondialisant de la minorité franco-ontarienne : des grands espaces du Nord à l'espace urbain », Lord M.-L. (Éd.), *Urbanité et durabilité des communautés francophones du Canada*, Francophonies d'Amérique, numéro 22, Presses de l'université d'Ottawa : 209-225

Moïse C., 2006d, « Danse hip hop, d'une nécessité de parole », Auger N. et Pierra G. (Éds), *Arts du langage et transversalité*, Traverses, numéro 8, Université Paul Valéry, Montpellier3 : 93-115

Moïse C., 2006e, « Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques », actes des XXVI^e Journées d'étude sur la parole, 12-16 juin, Dinard, http://jep2006.iris.fr/JEP06_ACTES.PDF

- Moïse C., 2007a, « Le malaise identitaire du côté majoritaire : la langue et la république française », Journée du CRILIC, université d'Avignon, *Le malaise identitaire dans le monde contemporain*, 28 janvier 2005 : 33-45
- Budach G., Moïse C., Duchêne A. et Richards M., 2007b, « Le bison, la fleur de lys et la feuille d'érable : vrais ou faux stéréotypes canadiens ? », Boyer H. (Éd.), *Stéréotypage, stéréotypes fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Actes du colloque de Montpellier, 21-23 juin 2006, L'Harmattan : 29-45
- Auger N. et Moïse C., 2007c : « Relation à l'altérité dans le choix des prénoms des enfants de couples mixtes franco-arabes », Koudhaï B. (Éd.) *La différence*, Université de Kairouan, Tunisie : 231-251
- Moïse C., 2007d, « Déambulations sociolinguistiques », Lambert P., Millet A., Rispaïl M. et Trimaille C. (Éds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan : 179-186
- Moïse C., 2007e, « Contexte et violence verbale », *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, 4e colloque du réseau de sociolinguistique, Paris, 7-8 octobre 2005, collection Espaces discursifs, L'Harmattan, Paris : 79-101
- Moïse C., 2007f, « Variation ou création ou d'inévitables rencontres interculturelles », *Arts du langage et publics migrants*, Ela, numéro 147, Klincksieck : 307-316
- Moïse C., 2007g, « D'un bord à l'autre de l'Atlantique : création et réalités urbaines singulières », Lemarchand N. et S. Jaumain (Éds), *Les banlieues au Canada et en Europe: une perspective comparée*, colloque de l'Afec, Association Française d'Études Canadiennes, Valenciennes, 8-11 juin 2005, Toulouse, Revue d'études canadiennes, numéro 47, Bordeaux : 139-150
- Moïse C. et Lajarge R., 2008a, « Néotoponyme, marqueur et référent en situation de recomposition territoriale urbaine », *Néotoponymie*, revue en ligne Espace politique, <http://www.espacepolitique.org>
- Budach G. et Moïse C., 2008b,, « Crèches on the move : Meaning shift of cultural artefacts in a globalised economy of tourism, Communication au colloque de l'Aila 2008, *Multilingualism : Challenges and Opportunities*, 24-29 août, Essen
- Moïse C., 2008c, « Formes et valeurs de l'injure dans les processus de construction identitaire », Tauzin, A. (Éd.), *Insultes, injures et vannes en France et au Maghreb*, Kathalan, Paris : 175-196
- Moïse C. et Auger N., 2008d, « Réflexions sur le mimétisme en sociolinguistique interactionnelle », Communication au colloque, *Modes langagières dans l'histoire. Processus mimétique et changement linguistique*, 11-13 juin, Montpellier
- Moïse, C., Auger, N., Fracchiolla, B. et Schultz-Romain, C. (Éds), 2008e, *De l'impolitesse à la violence verbale*, volume 2, collection Espaces discursifs, Thierry Bulot, L'Harmattan : 97-120
- Moïse C., et Heller M., 2009a, « Conversation : la co-construction d'un positionnement interprétatif », *CAHIERS DE SOCIOLOGIQUE* : 7-19
- Moïse C., 2009b, « Le poids de la langue française, entre sentiment de menace et dynamiques langagières », *Le poids des langues*, Actes du colloque de l'université d'Aix-en-Provence, 27-28 septembre 2008, Paris, L'Harmattan : 237-253
- Moïse C., 2009c, « Espace public et fonction de l'insulte dans la violence verbale », *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses applications*, colloque de Chambéry, 30 mars-1er avril 2006, Presses de l'université de Chambéry
- Moïse C., Auger, N., Fracchiolla, B. et Schultz-Romain, 2009d, « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation », *L'interpellation, perspectives linguistiques et didactiques*

Moïse C., 2009e, « De l'arrière à l'avant-scène ou de l'intérêt de la réflexivité en sociolinguistique », *CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE* : 165-171

Moïse C. et Fracchiolla B., 2009f, « Construction de la violence verbale et circulation des discours : autour du contrat première embauche », *Circulation des discours et liens sociaux : le discours rapporté comme pratique sociale*, Montréal, Éditions Nota bene

Moïse C., Budach G. et Kahn E., (à paraître), « Un projet transnational francophone : méthode d'analyse pour appréhender valeurs et idéologies dans la définition d'un Canada français », *Langues, identités et savoirs en milieu minoritaire à l'heure de la mondialisation*

Moïse C., avec Sylvie Roy (à paraître) « Valeurs identitaires et linguistiques dans l'industrie touristique patrimoniale », *Multilinguisme et identité dans la nouvelle économie mondialisée*, francophonies d'amérique, numéro 25, Presses de l'université d'Ottawa

Moïse C. avec Duchêne A.,(Éds) (à paraître.) *Langage, genre et sexualité*, Montréal, Éditions Nota bene

Moïse C. (à paraître.) « La violence verbale, l'intervention des linguistes en entreprise », Pierozak I. (Éd.) *Langues et domaines professionnels*, L'Harmattan, carnets d'ateliers de sociolinguistique, numéro 3

Moïse C. avec Duchêne A. (à paraître), « Genre et sexualité : entre absence et présence du langage », Duchêne et C. Moïse C. (Éds), *Langage, genre et sexualité*, Chapitre 1, Éditions Nota bene, Montréal

Sommaire

Ouverture	5
Chap 1	
<i>Une sociolinguistique située</i>	7
La linguistique au centre	8
<i>Une histoire française</i>	7
<i>La construction d'une filiation disciplinaire</i>	9
<i>La définition du champ</i>	11
<i>La grande époque structuraliste</i>	11
<i>Une empreinte structuraliste</i>	13
Des fondements occultés de la sociolinguistique	14
<i>Comment décrire une discipline ?</i>	14
<i>Une histoire récente ? Ce n'est pas une science ?</i>	15
<i>L'idéologie de la langue et de la nation</i>	17
<i>Les retombées institutionnelles</i>	18
Le réveil sociolinguistique des années 70 en France et son héritage actuel	20
<i>Les déterminations sociales de la sociolinguistique : le variationnisme à tendance structuraliste-fonctionnaliste</i>	20
<i>La sociolinguistique du contact de langues</i>	22
Le silence ethnographique	25
<i>Une filiation impossible : de l'anthropologie au naturalisme français</i>	25
<i>L'idéologie nationale contre l'altérité ethnologique</i>	26
<i>Les effets de communication oubliés</i>	26
<i>L'anthropologie linguistique américaine ou pour une sociolinguistique des discours et des interactions</i>	27
<i>Le paysage institutionnel français de la sociolinguistique</i>	30
Qu'est-ce à dire ?	31

Terrain 1

Le nord de l'Ontario **33**

Autour du doctorat **34**

Des identités en tension au sujet 34

Des analyses linguistiques 35

Des méthodes 35

L'aménagement linguistique 36

Les espaces discursifs 36

Autour des projets de recherche **37**

La construction discursive de la francophonie canadienne 37

Des sites ethnographiques 40

Du transnationalisme à la mouvance 43

Un travail d'équipe et de terrain 44

Chap 2

Une sociolinguistique en son temps : le sujet et la mondialisation **45**

L'identité et le sujet en interaction **45**

Les identités en tension 46

Le sujet sociolinguistique 48

Le sujet et l'altérité 49

Le sujet politique 50

L'identité, l'ethnicité et la sociolinguistique **51**

L'identité ethnique ou culturelle 51

La sociolinguistique ethnographique 53

Un sujet mondialisé **54**

Le changement social 54

L'expérience de la mondialisation 55

Les langues du désordre 56

Le temps, l'espace et les mobilités langagières 58

La commodification linguistique 61

La peur des désordres 62

Conclusion **64**

Terrain 2

Les couples mixtes

et les prénoms des enfants 66

La constitution du corpus 66

Des thèmes et des méthodes affirmés 68

Un ouvrage en cours d'écriture 70

Chap 3

L'expérience du terrain 71

Une sociolinguistique de terrain 71

Une histoire des terrains 71

Le corps du terrain 73

Les données du terrain 76

De la réalité à l'interprétation 77

Un paradigme complexe 77

Le réel, la réalité et la construction de l'objet 80

« Engagement et distanciation » (Elias 1993) 82

Décrire et interpréter 84

Le travail d'équipe ou le franchissement des frontières 88

L'écriture 89

L'expérience de la réflexivité pour le chercheur 90

Trouver son équilibre 90

Le chercheur sujet de vie 91

Le rapport à l'objet 92

L'épreuve de la réflexivité 93

Conclusion 94

Terrain 3

La danse hip hop 95

Le temps identitaire 97

Le temps du corps 99

Le temps des discours 101

Le temps de la mémoire 104

Chap 4

Des outils pour des recherches

106

L'analyse discursive

107

Du texte au discours et l'analyse textuelle

107

Les idéologies et l'historicité

108

Espaces discursifs, rapports de pouvoir et hégémonie

110

Événement et circulation discursive

112

Analyse d'un événement et circulation des discours : la foire de Montpellier

114

L'espace discursif du Canada thématized autour du bison

115

Les ressources et les liens des acteurs

119

Les luttes de pouvoir

120

Finale

125

L'analyse interactionnelle

125

L'ethnographie interactionnelle

126

La conversation et son organisation

127

Le contexte

127

Le contrat communicationnel

129

Les représentations sociales

130

Les participants à l'interaction et les rapports de face

131

Une analyse d'interactions : l'insulte comme processus identitaire

132

Questions de terminologie

132

Fonctionnement de l'insulte directe dans la violence verbale ou l'insulte comme dernier recours

133

L'insulte indirecte dans la représentation de l'autre.

136

La construction des représentations.

Conclusion

138

Terrain 4

La violence verbale

143

Un premier terrain

143

Les premières réflexions

144

De nouveaux terrains

147

Un approfondissement théorique

148

Les croisements théoriques et la réflexion sur la discipline

149

L'action sociale

149

Chap 5

L'implication pour l'avenir 151

Éthique et déontologie 152

La déontologie sociolinguistique 153

L'engagement et l'implication sociale 154

L'impossible travail d'aménagement 155

Un engagement malgré tout 156

Des intérêts non avoués 157

De l'engagement à l'expertise 157

Programme de recherche 1, la violence verbale 158

Le sociolinguiste dans l'école 158

Des échanges de savoirs avec le secteur privé de la formation 159

Les démarches en entreprise : forme d'aboutissement d'un enjeu réflexif 161

La violence verbale et la violence sexuelle, projet pour l'avenir 164

L'observatoire de la tranquillité publique 165

Programme 2, le plurilinguisme transnational 166

Le croisement transnational, projet pour l'avenir 166

Le parler jeune, projet pour l'avenir 167

Formations et doctorants 169

La situation à l'Université d'Avignon 169

Projets et doctorants 170

Terrain 5

La ville et les nouvelles réflexions 172

La sociolinguistique urbaine 172

Des quartiers parcourus 173

Des nouvelles pistes de réflexion 176

Non fermeture 177

Bibliographie 179